



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 047 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 1^{er} février 2005

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 1^{er} février 2005

La séance est ouverte à 10 heures.

[Traduction]

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Traduction]

LE BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que M. Rob Nicholson, député de la circonscription de Niagara Falls, a été nommé membre du Bureau de régie interne en remplacement de M. John Reynolds, député de la circonscription de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country.

* * *

• (1005)

LOI SUR LE MARIAGE CIVIL

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-38, Loi concernant certaines conditions de fond du mariage civil.

(Les motions sont réputées adoptées le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 22^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant la liste des membres et des membres associés de certains comités, et j'aimerais en proposer l'adoption maintenant.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

Le Président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PÉTITIONS

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, j'ai une demande à vous présenter. Nous sommes littéralement inondés de milliers de pétitions concernant le mariage. Je me demandais si votre bureau pourrait faire quelque chose pour accélérer l'approbation de ces pétitions par le greffier pour que nous puissions les présenter à la Chambre en temps opportun?

Le Président: Je remercie le député de son intervention. Je prends la question en délibéré et je vais voir ce qu'il est possible de faire pour accélérer les choses tel que demandé.

Je suis certain que le député reçoit un courrier volumineux et j'en suis ravi. Je sais que tous les députés s'efforcent de rester en communication avec leurs électeurs et avec d'autres personnes. La présente situation n'en est qu'un des nombreux exemples. Nous verrons ce qu'il est possible de faire pour accélérer le processus comme le demande le député d'Edmonton—Sherwood Park.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 31 janvier, de la motion.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, c'est un plaisir et un honneur pour moi de participer au débat prébudgétaire et d'aborder des sujets d'une grande importance pour les Canadiens de toutes les régions du pays.

Au cours des 11 dernières années, le gouvernement nous a proposé des budgets pour Bay Street. Cette année, nous avons besoin d'un budget pour tout le monde, un budget pour les collectivités, un budget qui aidera à mettre un frein au déclin de la qualité de vie que les Canadiens ont enduré au cours de la dernière décennie.

Dans ma circonscription, Burnaby—New Westminster, un grand hôpital vient de fermer il y a quelques mois à peine en raison des compressions fédérales dans le secteur de la santé. Le salaire horaire moyen des travailleurs canadiens a chuté de 60¢ en dollars constants. Les dettes des familles canadiennes ont augmenté d'un tiers depuis une décennie. Et le gouvernement a brisé promesse après promesse.

Initiatives ministérielles

Il est grand temps cette année que le budget donne des moyens de régler ces problèmes et commence à s'occuper de la situation de monsieur et madame Tout-le-Monde. En réalité, la plupart des Canadiens ont une moins bonne qualité de vie qu'il y a dix ans.

[Français]

J'aimerais parler pendant quelques instants de ce que l'on ne veut surtout pas voir dans le budget de cette année.

D'abord, on ne veut pas voir la continuation d'une mauvaise administration des fonds publics, comme on l'a vu dans le scandale des commandites l'année dernière et comme on l'a vu dans plusieurs cas. Il y a quelques semaines, malgré les règlements qui existent au Conseil du Trésor, on a vu que l'ambassadeur canadien en France a pu dépenser, en cette époque où les Canadiennes et les Canadiens ont de moins en moins de moyens financiers, 200 000 \$ pour des soirées sociales. Or, on ne veut plus que le budget permette ces mauvaises pratiques.

On ne veut plus voir également que l'on continue à investir de l'argent dans des fondations qui ne sont pas surveillées par la vérificatrice générale. On sait très bien que celle-ci en a parlé à plusieurs reprises. Le 15 février prochain, j'attends personnellement avec impatience le rapport de Mme Fraser à ce sujet. Il est très clair qu'on ne peut pas continuer de mettre de l'argent à l'abri des fonctionnaires qui sont responsables de s'assurer que cet argent sera dépensé sagement.

On ne veut plus voir encore des réductions d'impôt pour les entreprises les plus performantes, comme on l'a vu sous ce gouvernement. En effet, la première décision importante de ce gouvernement, prise au début de l'année dernière, a été de couper les impôts des dites entreprises.

Il y a ce grand écart entre la rue Bay, où il y a des profits records, et les Canadiens ordinaires. En effet, un taux de profit de 14 p. 100 s'annonce encore. C'est sans précédent dans l'histoire canadienne. En même temps, on constate que les Canadiennes et les Canadiens vivent avec de moins en moins de moyens et de services et que de moins en moins de promesses sont tenues.

Telles sont les choses qu'on ne veut surtout plus voir. On ne veut plus voir, encore une fois, ce gouvernement se tromper quant aux projections budgétaires. Depuis 10 ans, on a vu une différence de 86 milliards de dollars entre ce qui avait été projeté et les résultats finals. C'est absolument épouvantable d'être confronté à une situation où les projections sont tellement loin de la réalité.

● (1010)

[Traduction]

Voilà ce que nous ne voulons pas voir dans ce budget.

Par contre, il y a certaines choses que nous voulons voir. Dans ce contexte de gouvernement minoritaire et en réaction aux pressions venant des quatre coins de la Chambre—et je peux garantir que ce coin-ci de la Chambre se battra pour le Canadien moyen—ce budget devra finalement s'occuper de la situation de monsieur et madame Tout-le-Monde: compressions dans les services communautaires, diminution de la qualité de vie, baisse du revenu de base, augmentation de la dette des familles canadiennes et des étudiants canadiens, et augmentation généralisée de la dette dans l'ensemble du pays dont les Canadiens d'un océan à l'autre doivent porter le fardeau. Si nous voulons régler les problèmes des Canadiens, il y a des choses qui doivent être incluses dans ce budget.

Nous devons investir en éducation. Nous avons vu des étudiants ou leur famille s'endetter de plusieurs dizaines de milliers de dollars pour parfaire leur éducation et ainsi apporter leur contribution à notre

pays, ou alors, comme cela a été le cas dans ma circonscription où j'ai frappé à des milliers de portes, nous avons vu des douzaines de jeunes gens qui n'ont pas poursuivi leurs études. Ils ont décidé de ne pas faire d'études postsecondaires parce qu'ils savent qu'ils ne bénéficieraient pas des appuis dont ils auraient besoin pour leur venir en aide.

Nous souhaitons voir dans ce budget un investissement important dans le secteur de l'éducation, investissement qui permettra de s'attaquer aux problèmes de monsieur et de madame Tout-le-Monde, de venir en aide à l'ensemble des Canadiens ordinaires afin qu'ils fréquentent les établissements d'enseignement et acquièrent les qualifications professionnelles et l'éducation leur permettant de donner toute leur mesure à notre société et à notre pays.

Ce que nous espérons trouver et réclamons, c'est un budget pour tout le monde favorisant un environnement durable. Il est déplorable que, après avoir signé l'accord de Kyoto et après nous être engagés à réduire nos émissions polluantes de 20 p. 100 en 2005, nous constatons plutôt une augmentation de 20 p. 100 de celles-ci, comme notre chef, le député de Toronto—Danforth, l'a souligné à de nombreuses reprises à la Chambre. C'est honteux. C'est troublant.

Les députés de ce coin de la Chambre font tous les efforts afin que le budget de ce gouvernement minoritaire réponde aux préoccupations de monsieur et de madame Tout-le-Monde et afin que nous commençons à investir dans un environnement durable, ce qui comprend notamment des investissements dans les municipalités et dans l'infrastructure.

Nous allons également faire le maximum pour que le gouvernement, par le biais de ce budget, investisse dans nos enfants. Nous le réclamons depuis des années. D'une promesse brisée à l'autre, le gouvernement n'a pas tenu cet engagement fondamental pris par des gouvernements libéraux et par le Parti libéral durant les campagnes électorales: instaurer dans l'ensemble du Canada un réseau de garderies public, universel et sans but lucratif pour venir en aide aux familles, y compris celle des travailleurs, qui doivent assumer les mêmes problèmes que tout le monde à travers le pays et qui souffrent de l'absence d'un réseau de garderies pancanadien, public, universel et sans but lucratif. Nous allons nous battre pour que cela soit inclus dans le budget qui doit être présenté au cours du mois.

Nous nous battons également pour augmenter la prestation fiscale pour enfants, qui est actuellement de 4 900 \$, et pour en élargir la portée de manière à inclure ceux qui ne payent pas d'impôt, et ce, encore une fois pour remédier à cette situation de déficit de monsieur et madame Tout-le-Monde.

Il est important de noter que quand on parle de la croissance de la pauvreté au pays, quand on dit que le nombre de sans-abri a triplé dans ma région, quand on constate que les files d'attente aux banques d'alimentation sont de plus en plus longues et qu'on déclare que de plus en plus de Canadiens sont pauvres, on doit reconnaître que les enfants en subissent les conséquences.

Il est déplorable que, 15 ans après l'adoption à la Chambre de la résolution visant à éliminer la pauvreté chez les enfants, plus d'un million de Canadiens pauvres, des enfants pauvres et leurs familles, soient encore confrontés à ce déficit. Nous préconisons un investissement majeur pour commencer enfin à remédier à ce tragique problème des enfants pauvres qui font la queue aux banques d'alimentation et qui sont trop souvent sans abri à l'échelle du pays.

Initiatives ministérielles

●(1015)

Il est aussi tragique de noter que de 150 000 à 300 000 Canadiens sont sans abri. Pendant que les entreprises enregistrent des profits sans précédent, que nous affichons un excédent de 9 milliards de dollars et que nous disposons de toutes ces ressources, de 0,5 à 1 p. 100 de la population n'a pas de chez soi où dormir. C'est révoltant.

Nous nous battons pour toutes ces causes, car ces 11 dernières années, nous avons eu des budgets pour Bay Street. Le caucus du Nouveau Parti démocratique ne ménagera pas ses efforts pour que le prochain budget soit un budget pour tout le monde, qui traite de la réalité des Canadiens d'un océan à l'autre. Nous mènerons une dure lutte et nous n'arrêterons pas tant que les Canadiens ne seront pas convenablement représentés dans le budget de cette année.

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, je voudrais poser au député du parti CCF, devenu le NPD, une question de la plus haute importance. Les députés de ce parti semblent toujours être en train de nous dire qu'ils sont contre la réduction de la dette nationale. Je poserai donc la question au député de la façon suivante.

Certains Canadiens sont pauvres et ont besoin de l'aide du gouvernement. D'autres ont plus d'argent qu'ils n'en ont besoin. Ce sont généralement ceux qui ont la capacité financière d'acheter notamment des obligations d'épargne du Canada, par lesquelles le gouvernement est en mesure d'emprunter de l'argent.

Ainsi, lorsque nous sommes endettés, nous transférons de l'argent, qui provient habituellement de gens pauvres puisque ces derniers paient eux aussi de l'impôt. Cet argent est transféré à des gens qui en ont déjà trop, puisqu'ils détiennent les obligations du Canada alors que nous versons l'intérêt. Je sais que la dette a diminué et que nos taux d'intérêt sont bas à l'heure actuelle. Le montant en question est donc moindre, mais il fut un temps où un dollar sur quatre versé en impôt servait à payer de l'intérêt.

Pourquoi les députés néo-démocrates s'opposent-ils constamment à la réduction de la dette et donc à l'idée de mettre un terme au transfert d'argent des pauvres aux riches, puisque ce sont les riches qui prêtent de l'argent au gouvernement? Il me semble que le NPD devrait, tout comme moi, voir d'un bon oeil l'élimination de la dette, ce qui nous permettrait d'utiliser l'argent des contribuables pour assurer des services gouvernementaux et offrir des programmes qui sont nécessaires au Canada.

●(1020)

M. Peter Julian: Monsieur le Président, je voudrais rappeler à notre collègue que c'est le gouvernement conservateur dirigé par Brian Mulroney qui a accumulé des déficits records dans les années 80 en gérant les finances publiques de façon tout à fait consternante.

Pour ma part, en tant qu'administrateur financier avant de devenir député, j'ai toujours équilibré mes budgets et remboursé la dette tout en maintenant les services. C'est une distinction très importante.

Il convient de noter le véritable bilan des trois grands partis à la Chambre sur une période de vingt années, dans tout le pays. Une étude parue au printemps 2004 a comparé les trois partis, le Parti libéral, le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique et leur bilan en matière de dette et de déficits.

Or, comme nous le savons fort bien, c'est le Parti libéral qui a eu le pire bilan. Sur la scène provinciale et sur la scène fédérale, là où il a gouverné de 1981 à 2001, 85 p. 100 de tous les budgets libéraux dans tout le pays comportaient un déficit.

Le Parti conservateur a fait un peu mieux. Durant cette période de 20 ans, les gouvernements conservateurs provinciaux et fédéraux de tout le pays ont accumulé des déficits au cours de 66 p. 100 des exercices.

Il est important de noter que c'est le Nouveau Parti démocratique qui a obtenu le meilleur bilan. La plupart du temps où nous avons prévu un surplus, nous l'avons atteint. Nous avons le meilleur bilan financier si on se fie aux provinces que nous avons dirigées. Bien entendu, nous n'avons pas détenu le pouvoir au niveau fédéral.

Une voix: Pas encore.

M. Peter Julian: Pas encore, mais lorsqu'on examine les provinces et on compare les néo-démocrates, les conservateurs et les libéraux, on s'aperçoit que ce sont les néo-démocrates qui ont le meilleur bilan.

Notre idéologie est simple. Lorsque nous parlons de rembourser la dette, nous le faisons en nous appuyant sur une croissance du PNB. Nous n'investissons pas tout notre argent dans un budget pour Bay Street consistant à rembourser la dette alors que des hôpitaux ferment, que le nombre de sans-abri double ou triple, que des millions d'enfants vivent dans la pauvreté, que les files d'attente aux banques d'alimentation s'allongent, que les services sont réduits et que des engagements clés portant sur la garde d'enfants notamment ne sont tout simplement pas tenus.

Face à de telles situations, nous ne proposons pas de rembourser la dette. Nous nous attaquons tout d'abord aux problèmes fondamentaux. Dans ce coin-ci de la Chambre, c'est ce pour quoi nous luttons.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, je rends hommage à mon honorable collègue pour sa passion et son engagement relativement à cette question.

J'aurais une brève question à poser relativement au point qui vient d'être soulevé. Il y a une confusion. Au point de vue bancaire et commercial, le concept d'investissement est tout à fait valable: on fait continuellement des investissements dans une compagnie afin de s'assurer du maintien de la croissance, et on agit de même au sein des familles. Les familles envisagent d'investir dans leurs jeunes afin de faire en sorte qu'ils aient droit à une éducation et que des emplois soient créés.

Je me demande si le député pourrait faire des observations sur la question suivante: pourquoi y a-t-il une telle résistance à l'idée d'investir dans de bonnes pratiques durables pour l'avenir?

M. Peter Julian: Monsieur le Président, au cours des dix dernières années, l'accent a été mis sur les réductions d'impôt pour les riches et sur des budgets pour Bay Street; nous devons changer de cap et investir dans nos collectivités, dans l'éducation, dans l'environnement et dans nos enfants dont la qualité de vie est inférieure à celle d'il y a dix ans. Cet investissement à moyen et à long terme est ce dont ont besoin les Canadiens; je crois fermement que c'est ce qu'ils veulent et c'est la raison pour laquelle ils nous ont choisi de nouveau pour les représenter à la Chambre et nous y battre.

Il est très clair que des investissements sont nécessaires. Il faut une stratégie à plus long terme; il ne suffit pas de regarder du côté de Bay Street pour prendre des décisions budgétaires. Nous nous battons énergiquement pour faire de ces investissements une réalité.

Initiatives ministérielles

• (1025)

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Cela est très inhabituel, mais je demande le consentement unanime de la Chambre pour avoir une minute de plus afin de réfuter les propos erronés du député du NPD.

Le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour prolonger la période des questions et observations?

Des voix: Oui

Des voix: Non.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre part au présent débat sur le budget, que mon collègue, le ministre des Finances, devrait déposer dans quelques semaines.

Nous nous trouvons dans une situation unique au Canada. Depuis 1997-1998, les Canadiens ont vu le gouvernement équilibrer son budget sept fois de suite. C'est une performance sans précédent dans notre histoire, qui fait l'envie des pays du G-7, de l'OCDE et de pratiquement tous les autres pays.

En pratiquant une discipline budgétaire serrée, nous avons pu réduire la dette nationale à hauteur de 61 milliards de dollars. J'ignore si vous connaissez *The Fiscal Monitor*, mais avant la présentation du budget notre dette s'élevait à 501 milliards de dollars, alors qu'au mois d'octobre elle est, selon cette publication, descendue à 492 milliards de dollars. Il y a certainement très longtemps que notre dette a été inférieure à 500 milliards de dollars.

La réduction de la dette profite à l'ensemble de l'économie. En remboursant la dette, nous faisons d'énormes économies en frais d'intérêt. En rythme annuel, nous avons économisé quelque 3 milliards de dollars, qui peuvent servir à d'autres fins que le service de la dette. Cet argent peut être consacré à la santé, à l'éducation, à la recherche et à une variété de secteurs mentionnés par les députés durant le débat d'aujourd'hui.

Nos efforts de réduction de la dette ont soutenu des politiques qui nous ont permis d'accroître la productivité, d'appuyer la recherche et l'innovation, bref de relancer et de solidifier l'économie. En fait, malgré les difficultés que nous avons connues en 2003, comme le SRAS, l'ESB et une hausse sans précédent de notre monnaie, notre économie a affiché une modeste croissance durant toute l'année, ce qui témoigne de sa force et de celle des Canadiens.

Les chiffres de Statistique Canada indiquent que l'économie canadienne a connu une croissance de quelque 2,7 p. 100 au premier trimestre, qui est passée à 3,9 p. 100 puis à 3,2 p. 100 aux deuxième et troisième trimestres, respectivement. En même temps, le niveau de confiance des entreprises et des consommateurs demeure élevé, grâce aux faibles taux d'intérêt et à un taux d'inflation qui se maintient à l'intérieur d'une fourchette cible de 1 à 3 p. 100. Nous jouissons donc d'une situation idéale grâce aux faibles taux d'intérêt, à un dollar plutôt robuste, ce qui a de bons et de mauvais côtés, et à un taux d'inflation qui se maintient dans une fourchette acceptable de 1 à 3 p. 100.

Par conséquent, il est naturel de constater un accroissement de la confiance des entreprises et des consommateurs qui a pour effet de stimuler l'emploi. Actuellement, le taux de chômage se maintient à 7 p. 100, son niveau le plus bas depuis mai 2001. De plus, en 2004, l'économie a généré 228 000 emplois dont la plupart sont des postes à temps plein.

Le dynamisme de notre économie et notre discipline financière nous ont permis de tenir compte des priorités clés dont nous avaient

fait part les Canadiens. En 2000, nous avons mis en oeuvre un plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars. La réduction absolue des recettes du gouvernement est de 100 milliards, ce qui n'est pas rien. Cet allègement fiscal a profité aux Canadiens à faibles et à moyens revenus. De plus, du point de vue de l'impôt des sociétés, il nous donne un avantage certain sur nos principaux concurrents américains.

Nous avons réduit les cotisations à l'assurance-emploi pendant 11 années consécutives. Nous sommes passés d'un taux maximum de quelque 3,20 \$ au taux actuel de 1,96 \$. Nos taux d'imposition sur les différents seuils de revenus imposables sont passés de 29 p. 100 à 26 p. 100, de 26 p. 100 à 23 p. 100 et de 17 p. 100 à 16 p. 100. Nous avons porté le seuil de base à un peu plus de 8 000 \$. Le taux d'imposition du revenu des sociétés a été revu à la baisse et ramené de 28 p. 100 à 21 p. 100. Tous ces seuils ont été relevés avec le temps et les Canadiens en retirent des bénéfices qui, à leur tour, sont réinjectés dans l'économie.

• (1030)

Entre 1997 et 2003, notre niveau de vie s'est accru de 2,7 p. 100 par année, ce qui constitue la meilleure performance du G-7. Nous avons surpassé le Royaume-Uni, les États-Unis, la France, l'Italie et les autres.

De côté-ci de la Chambre, nous avons fait un certain nombre de choses et, selon moi, nous les avons bien faites.

En outre, nous nous sommes engagés à appliquer un nouveau cadre pour la péréquation et le financement des territoires. Ainsi, les provinces et les territoires recevront 33 milliards de dollars de plus en transferts fédéraux au cours des 10 prochaines années. Nous voulons ainsi que les Canadiens de partout au pays aient tous accès à des services comparables.

Au cours de la campagne électorale et dans le discours du Trône, il a été question de la priorité incontestée des Canadiens, soit le financement du système public de soins de santé. En septembre, le premier ministre et les dirigeants des provinces et des territoires ont conclu un accord historique qui prévoit une hausse de 44 milliards de dollars pour le financement du système au cours des 10 prochaines années. On souhaite ainsi contrebalancer l'augmentation du coût des soins de santé, notamment en raison du vieillissement de la population et des besoins accrus qui en découlent.

Après quelques mois au sein du Comité des finances et un certain nombre de tables rondes avec le ministre, il m'apparaît que la réalité démographique du vieillissement de la population du pays préoccupe grandement nombre de Canadiens et qu'elle déterminera largement la capacité financière du pays et de l'État ainsi que la capacité de l'économie. Les moyens dont nous disposons pour résoudre les problèmes du système de santé sont limités en raison du vieillissement de la population.

Initiatives ministérielles

L'autre problème qui est apparu lors des audiences du Comité des finances est celui de l'obligation de rendre compte et de la transparence. Les Canadiens veulent qu'on leur dise où va leur argent. Pour eux, il ne s'agit pas tellement de savoir si les services sont offerts par l'administration fédérale ou par les provinces, mais bien d'avoir l'assurance que les services sont fournis efficacement et qu'ils sont comparables à ceux qui sont fournis ailleurs au pays. Je pense que le gouvernement fédéral et les autres gouvernements seront très exigeants sur le plan de la transparence et de la responsabilisation, compte tenu des sommes énormes qui sont prévues pour les soins de santé.

Je dirais que nous avons fait beaucoup de chemin depuis 1995, lorsque nous connaissions le chaos économique, jusqu'à aujourd'hui, où le Canada a l'une des économies les plus performantes du G-7. Nous sommes passés des déficits chroniques aux excédents budgétaires. Le *Wall Street Journal* nous a un jour qualifié de « membre honoraire du tiers-monde ». Le magazine *The Economist* dit maintenant que le Canada est *cool*. Il est étrange que nous soyons devenus *cool* avec les excédents que nous réalisons, mais l'idée qu'un gouvernement bien géré fasse des surplus est devenue *cool* d'une certaine manière.

Je l'ai dit plus tôt, le Canada est maintenant à la croisée des chemins. En dépit de tout ce que nous avons réalisé ces dernières années, nous avons encore beaucoup à faire. Il y en a qui soutiennent que notre façon de faire ne fonctionne pas et que le Canada doit changer d'orientation s'il veut réussir. Il y a ceux qui soutiennent que notre salut se trouve dans des réductions radicales d'impôt et la privatisation des services sociaux, ce qui revient à dire que les réductions d'impôt mènent tout droit au nirvana.

Nous avons vu des exemples de cela, particulièrement en Ontario, où nous avons vécu huit années d'un gouvernement conservateur qui croyait que l'application simpliste de réductions d'impôt pouvait tenir lieu de politique économique et permettre de fournir tous les services. Cependant, en Ontario, nous devons nous sortir de la situation où nous a mis cette façon de penser.

Il y en a d'autres encore, au Canada, qui soutiennent que nous ne pouvons réussir que si nous augmentons massivement les dépenses gouvernementales et renonçons à notre engagement à réduire la dette, ce qui accroîtrait le risque d'un retour au financement déficitaire.

• (1035)

Nous avons donc la solution de la droite, qui est de réduire les impôts pour parvenir au nirvana, et celle de la gauche, qui consiste à créer des programmes pour le plaisir de créer des programmes.

Dans notre débat sur le contenu du prochain budget fédéral, les questions à poser sont simples. Renoncerons-nous à la façon de faire qui nous a apporté tant d'avantages ces sept dernières années? Renoncerons-nous à soutenir nos programmes sociaux pour accorder les réductions d'impôt massives que certains préconisent? Suivrons-nous plutôt l'avis de ceux qui réclament des dépenses massives au titre des programmes sociaux, ce qui nous forcerait à revenir sur l'engagement que nous avons pris envers les Canadiens d'aujourd'hui et les générations futures de réduire le fardeau de la dette? En comité, le débat a tourné en grande partie autour de ces deux positions contradictoires.

En un mot, notre réponse est non. Nous avons adopté une approche équilibrée des finances nationales et nous la conserverons, en insistant sur la discipline budgétaire dans toutes nos décisions en matière de dépenses. Nous continuerons d'appuyer les priorités des Canadiens, par exemple les soins de santé, l'éducation et

l'environnement. Nous poursuivrons notre collaboration avec les provinces et les territoires pour chercher les moyens d'améliorer, tous ensemble, la qualité de vie des Canadiens. Nous maintiendrons notre engagement à mettre de côté une réserve pour éventualités et à faire preuve de prudence économique année après année. Chaque année, lorsque nous n'aurons pas besoin de cet argent, il servira à réduire notre endettement.

Il ne serait pas inutile de jeter maintenant un coup d'oeil sur la situation financière du Canada, ainsi que le ministre des Finances l'a décrite dans sa mise à jour économique de novembre. L'évolution prend la forme d'une parabole. L'exercice 2004-2005 qui s'achève a été plutôt bon. Nous avons eu des fonds disponibles que nous pouvons affecter à certaines priorités. Les deux prochains exercices se situeront dans le creux de la parabole. Dans les trois ou quatre années qui suivront, la situation financière du gouvernement s'améliorera.

Au cours de l'exercice le plus récent, 2003-2004, le gouvernement fédéral a touché des recettes d'environ 186 milliards de dollars. De ce total, environ 84 milliards, soit moins de la moitié, proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers. Le reste comprend le produit de l'impôt sur les sociétés, de la taxe d'accise et de la TPS, mais il ne faut pas oublier les cotisations à l'assurance-chômage et les autres prélèvements.

Je signale en passant que, aux yeux d'un économiste, nous n'avons pas une fiscalité équilibrée. L'impôt sur le revenu des particuliers est excessif, et nous devrions tirer une plus grande partie de nos revenus des taxes à la consommation. La chose est loin d'être facile, et les députés peuvent comprendre pourquoi.

Du côté des dépenses pour le dernier exercice, soit 2003-2004, moment où les chiffres sont établis, le total s'élève à environ 177 milliards de dollars. Nous avons enregistré un excédent de 9,1 milliards de dollars. Cet argent a servi à réduire la dette, et c'était la chose à faire à ce moment-là. Malgré les progrès accomplis ces dernières années en matière de réduction de la dette, les frais de la dette publique accaparent encore d'énormes sommes. Ces frais englobent ce qu'il en coûte pour assurer le service de la dette. Ils s'élevaient l'an dernier à environ 36 milliards de dollars, soit presque 20 p. 100 des recettes du gouvernement.

Ils constituent la plus importante dépense que le gouvernement a effectuée au cours du dernier exercice, devant les sommes affectées aux personnes âgées, aux chômeurs et même à la défense nationale. Il est manifestement dans l'intérêt de tous les Canadiens de poursuivre dans le sens de la réduction de la dette jusqu'à ce que celle-ci ait atteint un niveau raisonnable.

Comme le gouvernement l'a fait savoir en novembre dernier, les prévisionnistes du secteur privé ont prédit, en se fondant sur les projections actuelles, que le Canada demeurerait en position excédentaire durant plusieurs années encore. Il reste que l'engagement que nous avons pris de contribuer davantage aux programmes de péréquation et à la formule de financement des territoires, engagement auquel s'ajoute le versement de fonds supplémentaires pour la santé, FERA en sorte que le gouvernement sera plus coincé sur le plan financier dans le proche avenir qu'il ne l'a été ces dernières années. Après avoir tenu compte de toutes ces mesures, il nous faut encore mettre 3 milliards de dollars par année dans la réserve pour éventualités, à titre de mesure supplémentaire de prudence économique. C'est une mesure dictée par le bon sens.

Initiatives ministérielles

● (1040)

Comme les événements de 2003 nous l'ont montré, des chocs économiques imprévus peuvent avoir des conséquences importantes pour l'ensemble du pays. Notre réserve pour éventualités et notre prudence économique nous fournissent un coussin financier qui nous aide à absorber ces chocs et à offrir une aide aux personnes touchées par ces problèmes. Comme toujours, si nous n'avons pas nécessairement besoin d'un coussin de ce type, nous l'affecterons à la réduction de la dette du Canada.

Après avoir pris en compte la réserve pour éventualités et la prudence économique, des prévisionnistes du secteur privé ont prédit qu'il nous restera 5,9 milliards de dollars à la fin de l'exercice financier 2004-2005. Toutefois, en 2005-2006, lorsque les conséquences de nos engagements budgétaires supplémentaires seront prises en considération, soit 44 milliards de dollars pour les soins de santé, 33 milliards de dollars pour la péréquation et diverses demandes de financement à l'ordre du jour des villes et des collectivités, le programme relatif à la garde d'enfants, et ainsi de suite, selon les projections, l'excédent chutera l'année suivante et devrait s'établir à environ 500 millions de dollars. Lorsque je dis excédent, je dis que les fonds pour éventualités y sont, les fonds mis de côté par prudence y sont, et il s'agit d'un montant de 500 millions de dollars qui s'ajoute à ces deux autres montants.

En 2006-2007, l'excédent remonte à environ 900 millions de dollars, en 2007-2008 à 3,2 milliards de dollars, en 2008-2009 à 7,5 milliards et en 2009-2010 à 11,5 milliards de dollars. Comme je l'ai dit, c'est un peu un parcours en « U ». Nous ne nous en sortons pas trop mal cette année. Nous allons reculer, puis nous aurons une augmentation au cours de chacune des cinq années suivantes, progression qui s'amorcera assez modestement au cours des deux prochains exercices. Si, effectivement, ces chiffres se confirment et si nous avons du succès, nous aurons eu 13 années consécutives d'excédent budgétaire entre 1997 et l'année 2010.

Si nous voulons comparer cela à ce qui se passe aux États-Unis, le déficit là-bas, cette année, sera d'environ 427 milliards de dollars. En guise de comparaison, ce montant de 427 milliards de dollars américains équivaut probablement à un peu moins que la moitié de toute notre économie. Nous administrons ici une économie de 1,1 billion de dollars canadiens. Vous pouvez faire un calcul mental assez rapidement, monsieur le Président, et je sais que vous pouvez le faire, mais le déficit américain représente en gros la moitié de notre économie. On peut également faire une autre comparaison, à savoir que les recettes du gouvernement du Canada sont approximativement de 200 millions de dollars canadiens. Donc, le déficit budgétaire à lui seul correspondrait à plus de deux fois le total des recettes du gouvernement du Canada.

En ce qui a trait aux États-Unis, soulignons qu'il y a d'autres questions qui causent de grandes préoccupations, tout particulièrement le niveau élevé de leur déficit courant. Selon les prévisions, les États-Unis pourraient être en situation déficitaire jusqu'en 2012. Nous sommes inévitablement liés à l'économie nord-américaine, et ce qui se passera chez nos voisins du Sud ne pourra qu'avoir des incidences sur toute projection que nous pourrions faire à notre échelle. Certains économistes fort respectés affirment que le dollar se stabilisera à 80¢, alors que d'autres parlent plutôt de 90¢. Cela rend les prévisions très difficiles.

Il faut également composer avec la possibilité que les prix du pétrole augmentent et tenter de voir les conséquences que tout cela pourrait avoir pour nous. Il est évident que les effets ne seront pas positifs pour les consommateurs, qui en souffriront sans doute. Par

contre, le Canada est un exportateur net de pétrole, et l'augmentation des prix à l'exportation ne peut que nous être favorable. Les effets seront donc mixtes pour notre pays.

De façon générale, la situation économique et fiscale du gouvernement est favorable, mais nous devons tout de même tenir compte des risques dont je viens de parler et tout probablement d'autres auxquels nous ne pensons pas à l'heure actuelle, ce qui devrait nous inciter à la prudence. Nous devons faire des choix qui accroîtront la productivité, la compétitivité et la durabilité.

Nous devrions pouvoir tirer avantage des réductions d'impôt de 100 milliards de dollars consenties. Je crois d'ailleurs que nous en sentons déjà les effets. Nous profitons déjà certainement de façon directe du remboursement de 61 milliards de dollars effectué sur la dette nationale ainsi que des avantages qui découlent des projets sociaux et économiques d'une valeur de 200 milliards de dollars adoptés par le gouvernement depuis 1997-1998.

● (1045)

Nous devons faire des choix. Nous sommes bien placés pour faire des choix. J'espère que nous serons en mesure de faire des choix judicieux avec l'aide de nos collègues.

[Français]

M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, nous assistons au premier débat concernant le budget, depuis la réélection de ce gouvernement au printemps dernier. Je suis surpris du discours que nous venons d'entendre et qui porte sur la continuité alors que, au printemps dernier, les gens ont élu un gouvernement minoritaire. Si l'ensemble des Canadiens et des Québécois lui ont lancé ce message, c'est qu'ils voulaient changer des choses et non pas nécessairement continuer.

Je voudrais savoir, de la part du député qui vient de prendre la parole, si continuer, cela veut dire continuer de priver les personnes âgées des sommes d'argent auxquelles elles ont droit. Est-ce que cela veut dire aussi continuer de voler les travailleurs?

En effet, seulement 45 p. 100 des travailleurs qui ont payé de l'assurance-emploi pourront recevoir des prestations s'ils perdent leur emploi. Est-ce que la continuité veut dire cela? Est-ce que continuer, cela veut dire continuer d'accumuler des fonds au détriment des plus pauvres de la société pour payer la dette des plus riches? Est-ce que c'est le message que ces gens ont retenu des dernières élections? À mon point de vue, ils font fausse route.

[Traduction]

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, le gouvernement du Canada tire ses revenus de quatre ou cinq sources: l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés, la TPS, les cotisations d'assurance-emploi, les taxes d'accise, entre autres. Le député rouspète du fait que seulement 45 p. 100 des travailleurs bénéficieront de l'assurance-emploi. Je lui rappelle qu'il s'agit d'un fonds d'assurance comparable à d'autres. Par exemple, lorsque j'assure ma nouvelle voiture auprès d'une compagnie d'assurances, celle-ci fait le pari que ce n'est pas parce que je paie des primes que je lui présenterai nécessairement une réclamation.

C'est la notion même du contrat d'assurances, et les primes sont calculées en fonction du fait que seulement 45 p. 100 des participants bénéficieront de l'assurance. Si tous les travailleurs devaient en bénéficier, comme semble le penser le député, il serait nécessaire d'augmenter le montant des cotisations. On ne peut avoir à la fois le beurre et l'argent du beurre. Je ne vois pas bien où le député veut en venir avec sa question.

Initiatives ministérielles

Pour ce qui est des aînés, nous avons pris l'engagement, dans notre programme électoral, d'augmenter le Supplément de revenu garanti, et c'est une des priorités du gouvernement. Je rappelle aux députés que le bien-être économique des aînés au Canada fait bonne figure à l'échelle internationale. En fait, le Canada occupe la première place, parmi les pays de l'OCDE, pour ce qui est du bien-être économique des aînés. La situation s'est améliorée au cours des dernières années. Nous enregistrons des excédents, et la richesse nette des aînés a augmenté. Au sein de l'OCDE, nous sommes passés de la douzième à la première place. Il y a de quoi se réjouir.

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, le député d'en face parle d'une approche équilibrée en ce qui a trait à l'établissement du budget. Ce que je souhaite, c'est une approche plus précise.

Les électeurs d'Elgin—Middlesex—London m'ont relaté un grand nombre d'histoires ayant trait à leurs problèmes fiscaux. Il semble que la plus grande préoccupation est que le gouvernement, par tromperie ou par incompétence, continue de mettre la main sur plus d'argent qu'il n'en a besoin pour fournir les services nécessaires au pays. En raison des excédents importants qui ont été accumulés, le gouvernement continue de tenir une comptabilité inexacte pour le pays, avec le résultat que les Canadiens doivent payer plus d'impôt qu'ils ne le devraient.

Il faut faire en sorte que les Canadiens aient le droit de décider comment dépenser leur propre argent. À l'heure actuelle, ils ont le droit de décider d'envoyer leur argent ici et de laisser le gouvernement déterminer la façon de s'en servir. Il serait préférable que ce soit les Canadiens qui décident eux-mêmes comment ils vont dépenser leur argent.

Le gouvernement va-t-il mettre en place un processus complètement indépendant de prévision des finances de l'État, de façon à éviter que ce problème ne se produise dans l'avenir et que le gouvernement ne continue d'enlever aux Canadiens plus d'argent que nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités?

• (1050)

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, le gouvernement du Canada recueille un peu moins de 15 p. 100 du produit intérieur brut sur une base annualisée. Sauf erreur, le pourcentage se situe à 14,9 p. 100 ou 14,8 p. 100. Sans compter le remboursement de la dette, qui représente environ 3,2 p. 100 du produit intérieur brut, nous dépensons environ 11,6 p. 100 ou 11,7 p. 100 des finances du pays, dont une grande partie, probablement bien plus de 50 p. 100, ne constitue que des transferts à d'autres niveaux de gouvernement ou à d'autres personnes, qu'il s'agisse de chômeurs ou de personnes âgées.

En ce qui concerne l'argument du député au sujet du droit de décider, c'est la raison pour laquelle nous avons des élections. En fait, les Canadiens ont appuyé l'approche équilibrée de notre gouvernement quatre fois de suite. Il me semble que nous faisons du bon travail.

Quant aux prévisions économiques, le gouvernement retient les services de 15 à 19 des économistes principaux du pays, et ils ne sont pas légion. Ils présentent au gouvernement leurs prévisions sur les deux ou trois prochaines années, concernant l'inflation, les taux d'intérêt, le PIB, etc. Ces chiffres sont ensuite présentés à quatre modélisateurs économétriques, qui font leurs calculs par ordinateur. À la suite de négociations entre les modélisateurs, il en ressort les projections sur lesquelles le gouvernement compte pour faire ses prévisions.

Ce processus est passablement ouvert et transparent. Je sais que le Comité des finances veut qu'il soit plus ouvert et plus transparent. En

fait, ce sera le cas. Cependant, nous traitons avec essentiellement les mêmes personnes. Les économistes de la Banque de Nouvelle-Écosse disent exactement la même chose au Comité des finances qu'au gouvernement du Canada. J'ignore en quoi le résultat sera différent en dernière analyse, si ce n'est qu'il y aura peut-être une plus grande transparence. Le processus est actuellement assez ouvert.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPd): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir poser une question au secrétaire parlementaire du ministre des Finances.

La question du financement de l'infrastructure est de toute importance dans ma communauté. En tout, 42 p. 100 de nos échanges commerciaux se font soit par le tunnel soit par le traversier de la rivière Détroit à Windsor, en Ontario. On a pu déjà observé certaines répercussions, notamment en ce qui concerne des fermetures d'usines et divers investissements. En effet, d'après une récente étude, la congestion et les arriérés à la frontière auraient entraîné l'an dernier des pertes de 18 milliards de dollars, et ce, parce que l'infrastructure nécessaire n'était pas en place. Cette somme représente deux fois l'excédent.

La ville dispose maintenant du rapport Schwartz, qui est exhaustif. Obtiendra-t-elle le milliard de dollars dont elle a besoin pour rectifier la situation?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, le député soulève une très bonne question. Nous sommes très conscients du problème de ce côté-ci. Il faut qu'on se penche sur l'infrastructure à Windsor, qui est un point d'accès indispensable.

Je pense que tous les paliers de gouvernement conviennent que la situation est pressante. Il reste à déterminer comment s'y prendre. Je sais qu'on a parlé de construire un tunnel, projet auquel s'opposent certains résidents. On a aussi proposé, à plusieurs reprises, de construire des ponts, ce à quoi s'opposaient certains résidents. N'oublions pas que nous faisons affaire avec trois paliers de gouvernement. À ma connaissance, ils n'ont pas encore atteint de consensus.

Une fois qu'un consensus aura été atteint, le gouvernement l'appuiera. Je sais que le gouvernement du Canada s'intéresse beaucoup à cette question. Nous serons prêts à investir de l'argent une fois que l'entente sera conclue.

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, je suis intrigué par les explications que le secrétaire parlementaire a données à propos des projections complètement erronées des excédents année après année. La dernière fois, on nous avait dit que l'excédent serait de 1,9 milliard de dollars et il s'est révélé être de 9,1 milliards de dollars. C'est là une différence assez notable.

Le fait est...

• (1055)

M. Brian Masse: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour rectifier ce qu'a dit le secrétaire parlementaire du ministre des Finances. Un rapport exhaustif a été approuvé par le conseil municipal et le conseil de comté au sujet de la situation frontalière.

Les deux promoteurs du secteur privé...

Le vice-président: Je crois qu'en ce qui concerne le Règlement de la Chambre, il s'agit d'une question de débat plutôt que d'un rappel au Règlement. J'apprécie ce point de vue. Je donne de nouveau la parole au député d'Edmonton—Sherwood Park.

Initiatives ministérielles

M. Ken Epp: Monsieur le Président, avant et pendant la dernière campagne électorale, notre parti a aussi utilisé des sources indépendantes et a établi une projection de l'excédent qui s'est maintenant révélée très juste. Nous avons pu faire cela, contrairement aux libéraux.

Ces derniers se targuent d'avoir obtenu un autre mandat des Canadiens. En réalité, ils ont présenté à l'électorat canadien des faits inexacts lors de la campagne électorale.

Je suis vraiment consterné de voir ce député que j'estime honorable et honnête perpétuer le mythe selon lequel ils ont vu juste, alors qu'année après année, nous constatons que leurs projections sont erronées.

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, je suis touché que le député reconnaisse mon honnêteté.

Je suis au ministère des Finances depuis environ 14 mois. Plus je suis exposé à cette réalité, plus je me rends compte que les projections semblent beaucoup plus relever de l'art que de la science. Évidemment, plus elles sont loin dans le temps, plus elles relèvent de l'art, alors qu'à court terme, elles relèvent davantage de la science.

Les autres partis politiques se targuent de la justesse de leurs chiffres. Une fois que tout le monde s'est penché sur les chiffres et que le temps a passé, ils présentent des chiffres justes.

Un changement de 1 p. 100 du PIB équivaut à une différence d'environ 2,5 milliards de dollars des recettes publiques. Une fluctuation de 1 p. 100 de l'inflation se traduit par quelque chose de l'ordre de 800 millions de dollars. Il est extrêmement compliqué de prédire l'évolution d'une économie de 1,1 billion de dollars dans un, deux, trois ou cinq ans.

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat prébudgétaire. Je voudrais dire dès le départ que je vais partager mon temps de parole avec mon ami d'Edmonton—Strathcona.

Voilà des années que les députés du Parti conservateur, dans l'opposition, essayent d'obliger le gouvernement à rendre des comptes. Il y a deux députés en particulier dont je veux souligner les efforts accomplis au cours des onze dernières années. Le député de Medicine Hat, notre porte-parole en matière financière, a très précisément cerné l'excédent avant les dernières élections et non après, contrairement à ce que le député a dit. Le deuxième député sur lequel j'attire votre attention représente Peace River; il est le vice-président du comité des finances, il a accompli des efforts remarquables pour obliger le gouvernement à rendre des comptes.

Je dois faire une petite digression. Comme mon collègue vient de le mentionner, au cours des dernières élections, nous, du Parti conservateur, avons présenté aux Canadiens un plan de budget où l'on postulait un excédent dont le montant était supérieur à 1,9 milliard de dollars, le chiffre invoqué par le gouvernement. Quelle a été la réponse du ministre des Finances? Il a dit que les conservateurs mèneraient le gouvernement au déficit, qu'ils le mèneraient à la ruine économique, que la terre s'arrêterait de tourner et que le ciel nous tomberait sur la tête, car tout cela était au-dessus de nos moyens.

Comme mon collègue l'a correctement indiqué, surprise, surprise, après les élections, après le retour au calme, le chiffre n'était plus 1,9 milliard de dollars, mais bien 9,1 milliards.

Je reprends également à mon compte les propos de mon collègue au sujet du secrétaire parlementaire. Je sais qu'il est un excellent parlementaire. Très franchement, avec ses connaissances du ministère des finances, il devrait prendre la parole au sein de son caucus et dire qu'il est temps que le gouvernement soit complètement

transparent avec les Canadiens au sujet des excédents, surtout avant les élections lorsqu'il prend cette décision.

Pour revenir au thème principal de mon discours, je veux souligner deux grandes questions. Premièrement, il y a d'abord la question du revenu disponible des Canadiens et du fait qu'il n'a pas connu de croissance sous le gouvernement actuel. Deuxièmement, il y a toute la question de la productivité et de l'écart de productivité qui augmente sans cesse, notamment avec nos homologues américains.

En ce qui concerne toute la question du revenu disponible, la Banque Toronto-Dominion a publié récemment un rapport rédigé par Don Drummond, qui, comme les députés le savent, est un éminent économiste. Il a constaté qu'au cours des 15 dernières années, le salaire réel des Canadiens moyens n'avait pas augmenté ou presque. C'est ce qu'on dit à la page 2 de son rapport. Le PIB réel, rajusté en fonction de l'inflation, par travailleur a augmenté de 22 p. 100 alors que le revenu réel après impôt par travailleur n'a augmenté au total que de 3,6 p. 100 durant toute cette période de 15 ans. C'est tout à fait inacceptable et il faut remédier à cette situation.

En ce qui concerne toute la question des entreprises, l'Institut C.D. Howe a rendu public un rapport ce mois-ci. On y dit que les taux d'imposition des sociétés ont nui fortement à notre productivité et à notre croissance à long terme et qu'il faut s'attaquer à ce problème. C'est une chose que notre porte-parole en matière de finances et les membres de notre parti au Comité des finances disent depuis des mois et des années, soit qu'il faut réduire les taux d'imposition.

Nous pouvons lire dans tout le pays des manchettes qui disent que la croissance de la productivité est très faible et qui précisent que Statistique Canada craint que notre niveau de vie ne soit menacé. Une autre manchette affirme que le Canada occupe une place de moins en moins enviable sur le plan économique. Nous sommes passés du neuvième au seizième rang sur le plan de la compétitivité.

Les Canadiens peuvent trouver une bonne partie de tout ce débat abstrait. Que veut dire la productivité? C'est le taux auquel nous produisons les biens et les services. Que signifient à long terme les notions de productivité et de revenu disponible? Eh bien, il s'agit de se demander si les enfants et les petits-enfants des Canadiens auront une meilleure vie qu'eux? Toutes les générations espèrent que leurs enfants et leurs petits-enfants auront une meilleure vie. De là l'importance de s'attaquer aux questions de productivité et de revenu disponible.

Le fait est que les particuliers et les entreprises souffrent au même titre de l'incapacité du gouvernement de s'attaquer à ces grandes questions économiques comme les taux d'imposition des sociétés et des particuliers. Les particuliers et les entreprises éprouvent des difficultés et nos principaux concurrents dans le monde ont commencé à s'emparer d'emplois et à nous enlever des clients à cause de cette situation.

Dans son discours, notre porte-parole en matière financière a décrit le point de vue du Parti conservateur sur les mesures qui devraient être insérées dans le budget de 2005. Il a réclamé plus particulièrement une réduction des impôts. Il a même écrit une lettre au ministre des Finances. J'espère que ce dernier tiendra compte de ses recommandations.

Je voudrais également parler d'un autre groupe, les Manufacturiers et Exportateurs du Canada. C'est un groupe extrêmement responsable qui défend les intérêts des fabricants de tout le pays. Il a envoyé au premier ministre une lettre peu après les élections.

Initiatives ministérielles

●(1100)

J'aimerais citer cette lettre:

À mesure que vous et vos collègues définissez vos objectifs prioritaires, il importe de considérer que si celui de garantir une économie dynamique et vigoureuse n'est pas nettement prioritaire, le revenu familial des Canadiens va continuer à perdre du terrain par rapport à celui de nos voisins du Sud.

En réalité, depuis les élections, les libéraux ont tout fait sauf s'occuper de l'économie. Ils ont consacré beaucoup d'énergie dans des domaines de compétence provinciale qu'ils ont envahis, mais ils ont passé bien peu de temps à s'occuper de politique économique et budgétaire. Le gouvernement a fait une grave erreur en écartant ces questions

Au nom de mon parti, je souhaite formuler des propositions sur lesquelles le gouvernement devrait se pencher sérieusement. Nous souhaitons être tout à fait constructifs. Nous n'avons pas encore fait notre lit au sujet du budget. Nous allons en étudier attentivement le contenu avant de trancher.

En premier lieu, nous voulons que le gouvernement envisage la réduction des taux de l'impôt sur le revenu des particuliers. Et je m'inspire à nouveau du rapport de Don Drummond pour souligner un fait important:

Le fardeau fiscal des particuliers doit aussi être réduit. Les taux marginaux supérieurs combinés du fédéral et du provincial pour l'impôt sur le revenu des particuliers sont supérieurs à 45 p. 100, ce qui revient à dire que le travailleur remet au gouvernement la moitié du revenu qu'il gagne, et il faut ajouter que ce taux entre en vigueur à des niveaux de revenus relativement modestes [...] Et les personnes à revenus plus modestes encore sont frappées par une combinaison de taxes et de récupérations de prestations versées qui peuvent faire monter le taux marginal effectif d'imposition à 80 p. 100. Il n'y a là tout simplement pas suffisamment d'incitation à travailler, à économiser et à investir.

Voilà qui est bien dit.

Il faut réduire l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous espérons que le gouvernement va s'intéresser à une formule que nous avons proposée lors du dernier budget, à savoir un régime à impôt prépayé. Les Canadiens seraient ainsi en mesure de mettre de côté 5 000 \$ après avoir déjà payé l'impôt, laisser fructifier le montant et s'en servir pour l'éducation des enfants, la retraite, la construction ou la rénovation d'une maison. Pour ce genre de projet d'envergure, l'épargnant pourrait retirer l'argent sans payer d'impôt. C'est le REER à l'inverse. Ce régime viendrait s'ajouter au REER mais ne le remplacerait pas. Les Canadiens auraient ainsi une autre possibilité d'épargne pour leurs grands projets.

Nous devons réduire l'impôt sur le revenu des sociétés. Nous perdons tout simplement du terrain à cet égard par rapport à nos principaux concurrents.

Le gouvernement devrait éliminer les impôts sur le capital. Cela fait des années que le Parti conservateur le recommande; comme le Comité des finances d'ailleurs. C'est dans l'avant-dernier budget, je crois, que les libéraux annonçaient leur élimination progressive sur cinq ans, suivant l'habitude du gouvernement en matière fiscale. Quoi qu'il en soit, les impôts sur le capital devraient tout simplement être éliminés.

Il faudrait revoir nos programmes de crédits d'impôt à l'investissement et revoir l'imposition des gains en capital. À notre avis, et c'est le mien en particulier, on pourrait sûrement, sinon éliminer, au moins réduire l'impôt sur les gains en capital. Ce sont les personnes qui investissent qui créent des emplois, et nous recherchons manifestement la croissance économique et celle de l'emploi. On devrait récompenser ces personnes, ces entrepreneurs qui ont le sens de l'initiative et qui prennent des risques.

On devrait revoir les déductions pour amortissement, surtout dans le secteur manufacturier. C'est un des points qui ont été soulevés lorsque le député d'Edmonton—Strathcona et moi avons rencontré le conseil des fabricants à Edmonton. Ce point a en fait été soulevé d'un bout à l'autre du pays.

Il faut remanier les politiques régissant le capital de risque. Il faut dire, pour être juste, que le gouvernement a certes investi davantage dans la R et D au cours des dix dernières années. Or, même si le niveau d'investissement dans ce domaine peut être suffisant, la vitesse à laquelle se fait la mise en marché et la façon dont elle s'effectue ne sont tout simplement pas à la hauteur. Il faut remanier nos politiques régissant le capital de risque en conséquence.

Il nous faut un secteur des services financiers plus concurrentiel, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises. La semaine dernière, à Victoria, je me suis entretenu avec un groupe dont les membres m'ont dit que l'accès au capital est un problème de taille pour les petites entreprises. Il va sans dire que la réduction des impôts de ces entreprises s'avère un autre élément important.

Il faut mettre un frein aux dépenses ruineuses liées à des programmes comme le registre des armes à feu et Partenariat technologique Canada dont j'ai parlé hier à la Chambre.

Il nous faut un plan de remboursement de la dette. Il faut également investir dans l'infrastructure, question que mon collègue abordera. Au Canada, la réglementation doit être simplifiée, particulièrement dans les domaines liés aux grands secteurs. Le secteur de l'industrie automobile exprime sans cesse des préoccupations au sujet du manque d'harmonie entre la réglementation canadienne et celle des États-Unis.

Il faut investir dans la formation de la main-d'oeuvre et dans l'éducation, et élaborer des programmes d'apprentissage comme ceux que Sam Shaw offre au Northern Alberta Institute of Technology.

●(1105)

Le Canada a besoin d'une vision différente. Il nous faut une vision qui respecte et récompense ceux qui investissent, ceux qui prennent des risques, ceux qui ont l'esprit d'entreprise et ceux qui sont disposés à risquer leurs économies pour créer de l'emploi. Voilà la voie de la croissance économique pour ce siècle nouveau. Cette voie ne prévoit pas un accroissement de la bureaucratie, de l'intervention gouvernementale, des impôts et de la dette. J'invite le gouvernement à écouter ces suggestions et à les adopter et, s'il le fait, je l'assure que nous appuierons certainement le budget de façon constructive.

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé l'intervention de mon collègue. Maintenant que le nom de ma circonscription a changé, je suis comme lui un des députés d'Edmonton.

J'ai une question à poser au député au sujet de cette réduction des impôts de 100 milliards de dollars dont les libéraux se vantent. À mon sens, c'est une façon de communiquer inqualifiable. En effet, les budgets sont toujours des budgets annuels. Ils portent sur 12 mois. Pourtant, les libéraux se plaisent à propager le mythe d'une énorme réduction de 100 milliards. Puis, ils ajoutent en murmurant ou écrivent en minuscules microscopiques que la mesure s'étale sur dix ans. Cela fait partie des stratagèmes de communication dans lesquels les libéraux excellent. En somme, ils trompent les Canadiens.

Initiatives ministérielles

Mon collègue est-il d'accord avec moi lorsqu'il élève des objections virulentes et se formalise devant des messages gouvernementaux aussi erronés? Le gouvernement est censé être le gestionnaire et l'intendant de l'argent des contribuables.

M. James Rajotte: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue, qui a la réputation d'être l'un des députés les plus polis. Je ne suis pas convaincu que je serais aussi poli que lui lorsqu'il parle de messages erronés. Comme il l'a mentionné, c'est chose courante pour le gouvernement; en fait, les libéraux le font tout le temps.

Le budget prévoit des baisses d'impôt de 100 milliards de dollars, mais sur une période de cinq ou dix ans. Dans l'avant-dernier budget, les libéraux affirmaient avoir l'intention d'éliminer l'impôt sur le capital sur une période de cinq ans. Ils voulaient éliminer l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés sur une période de dix ans. Il y a toujours un addenda qui explique que les montants ne sont pas réels. L'économiste qui a examiné le montant de 100 milliards de dollars a révélé qu'il s'agissait en fait de 47 milliards. Et pendant qu'ils accordent 47 milliards de dollars en baisse d'impôts, les libéraux augmentent les cotisations au RPC.

L'un des aspects soulevés par les petites entreprises canadiennes concerne les cotisations sociales qu'ils doivent payer. Le député d'Edmonton—Strathcona, qui dirige une petite entreprise, est bien au courant des cotisations sociales que les petites entreprises doivent verser au programme d'assurance-emploi et au Régime de pensions du Canada. Les libéraux affirment qu'il s'agit d'un investissement.

Lorsqu'une personne prend sa retraite, elle obtient la pleine prestation du RPC, soit 9 000 \$ par année. Il s'agit d'une taxe que les dirigeants de petites entreprises, les employeurs et les employés doivent payer afin que les gens reçoivent 9 000 \$ à leur retraite. C'est tout simplement inacceptable. Sans parler des cotisations au programme d'assurance-emploi, au sujet desquelles tous les partis d'opposition exigent que le gouvernement rende des comptes. Le montant cotisé au programme d'assurance-emploi devrait être rendu en totalité.

• (1110)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, mon collègue est excellent au sein du Comité de l'industrie et il est très doué pour examiner de nombreuses questions sous des angles différents. Il a séjourné récemment dans ma collectivité pour étudier la situation à la frontière.

La ville de Windsor et le comté ont uni leurs forces et ont préparé une résolution en vue de régler le problème de la frontière. Malheureusement, il y a eu des gens qui ont tenté de faire adopter des propositions privées au détriment des intérêts de la collectivité, au lieu de régler le problème. Cela crée beaucoup de conflits.

Je sais que le député du Parti conservateur a un certain nombre de membres du caucus de la frontière, qui se trouvent à avoir des points de passage publics dans leur collectivité. Des quelque 24 passages entre le Canada et les États-Unis, que ce soient des ponts ou des tunnels, 22 sont de propriété publique. Les deux prochains qui vont être construits dans les circonscriptions de députés conservateurs seront également construits par les pouvoirs publics. La communauté réclame une nouvelle solution. Son parti y sera-t-il favorable?

M. James Rajotte: Monsieur le Président, le député a travaillé très fort au conseil. Je tiens à l'aviser amicalement que cela pourrait être un peu plus difficile que ce qu'il présente à la Chambre. Cela pourrait être un peu plus complexe.

Le député d'Essex a appuyé une proposition en particulier. Il a fait preuve de leadership relativement à cette question. Je dois cependant préciser que son appui n'enlève rien aux autres propositions soumises quant à la propriété publique ou privée.

Comme il le sait, le pont principal qui traverse Windsor appartient à un Américain. Exigerait-il que le gouvernement américain ou canadien prenne possession du pont, l'exproprie et en fasse un bien public? Je crois que le Parti conservateur adopterait la position de ne pas exiger que le pont appartienne au secteur public ou au secteur privé et dirait qu'il y a là pour le gouvernement une occasion d'investissement pour aménager cette infrastructure.

Il a très bien exposé le problème à cet endroit dans le passé. Il peut me corriger quant au nombre exact, mais le problème est que, entre la 401 et le Mexique, on compte 18 feux de circulation, dont 17 au Canada. Il faut évidemment se pencher sur cette situation. Comment s'y prendrait le Parti conservateur s'il était au pouvoir? Eh bien, nous confierions à un ministre, peut-être même au premier ministre, la responsabilité de soumettre toutes les propositions, y compris celle qui a été soumise récemment, le projet du tunnel de la rivière Detroit, et nous ferions en sorte que le gouvernement fasse preuve de leadership, tout d'abord en faisant appel à la collectivité, puis en prenant une décision.

Quelle que soit la décision retenue, il y aura toujours quelqu'un qui sera déçu à un niveau quelconque de la collectivité. Je crois que le député le sait, car il vient de Windsor. Certains seront déçus.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat prébudgétaire. J'ai été ravi d'entendre mon collègue d'Edmonton—Leduc soulever le grand nombre de problèmes que rencontre à tout coup le gouvernement au moment de faire ses prévisions financières et de gérer les processus budgétaires. Le député a également fait ressortir certaines questions d'ordre fiscal.

J'aimerais faire suite à certaines de ces questions, en particulier celle qui concerne les petites entreprises, en me basant sur mon expérience personnelle et sur ce que vivent actuellement des entrepreneurs de ma famille. Je parlerai ensuite plus précisément des défis en matière d'infrastructure, dont il vient d'être question, car il y a à cet égard des problèmes critiques non seulement à Windsor et dans d'autres régions de l'Ontario, mais d'un bout à l'autre du pays. Nous avons besoin d'assurer systématiquement le financement nécessaire pour régler certains de ces graves problèmes infrastructurels, partout au pays.

Plusieurs députés de l'opposition, de notre côté de la Chambre, de même que plusieurs autres députés de l'autre côté, ont reconnu que le fardeau fiscal des Canadiens est trop lourd. C'est un problème persistant. Malgré des réductions d'impôts, par voie de règlements ou grâce à d'autres formes d'augmentations, les familles canadiennes croulent encore sous un lourd fardeau fiscal, en particulier les familles à faibles et à moyens revenus. Elles éprouvent de grandes difficultés à s'acquitter de leurs obligations et à joindre les deux bouts. Pourtant, nous attendons encore un allègement fiscal efficace de la part du gouvernement, compte tenu en particulier des surplus budgétaires qui ne cessent d'augmenter.

Initiatives ministérielles

Un grand nombre de mes collègues ont mentionné que le ministre des Finances avait de la difficulté à prévoir les surplus budgétaires éventuels, surtout lorsqu'on songe qu'une erreur colossale a pu être commise puisqu'un excédent de 1,9 milliard avait été prévu alors qu'en fait, il s'est chiffré à 9,1 milliards de dollars, ce qui est scandaleux. Il est clair que nous devons prendre des mesures pour alléger le fardeau fiscal des familles canadiennes.

Nous, députés de l'opposition, sommes heureux d'avoir réussi à intégrer certaines de nos idées au discours du Trône, notamment pour mettre l'accent sur le mandat du gouvernement qui, du moins l'espérons-nous, doit réduire l'impôt global des Canadiens à faibles et à moyens revenus.

Comme l'a souligné mon honorable collègue d'Edmonton—Leduc, nous savons bien qu'un niveau d'imposition élevé a des effets négatifs sur la croissance, ce qui se produit à tous les niveaux de l'économie, qu'il s'agisse des petites, des moyennes ou des grandes entreprises. Nous en avons souvent été témoins dans les cas où l'économie ne croît pas au rythme auquel elle devrait croître, particulièrement à cause du fait que les impôts continuent de freiner la productivité au pays.

Comme je l'ai déjà souligné, j'ai une expérience de la petite entreprise et je me souviens d'avoir dû travailler pendant de longues heures pour tenter de respecter tous mes engagements, qu'il s'agisse de verser les cotisations sociales, de payer les factures des fournisseurs ou de voir à ce que mes employés reçoivent leur salaire à temps. Je me souviens qu'en bout de ligne, lorsque les chiffres ne concordaient pas, c'est moi qui devais absorber les déficits. À titre de propriétaire de l'entreprise, je devais voir à respecter tous mes engagements.

Je regarde mes parents aujourd'hui. Ils travaillent toujours aussi fort. Ils vivent au Canada depuis plus de 30 ans maintenant et ils sont très heureux d'y être, mais étant propriétaires d'une petite entreprise, ils doivent se mettre au travail tôt le matin et ils ne finissent qu'à la nuit tombée, surtout lorsque des changements se produisent dans l'économie et que les gens dépensent moins d'argent pour acheter certains des articles qu'ils vendent. Ils n'achètent plus de café ou d'autres articles de ce genre offerts par la petite entreprise de mes parents. Ce sont eux qui doivent absorber les réductions, mais leurs obligations fiscales restent toujours les mêmes. Ils n'ont droit à aucun répit en ce qui a trait aux obligations que le gouvernement impose, surtout sous forme d'impôts et de règlements.

Voilà des choses que le gouvernement peut faire à cet égard, surtout pour encourager ces gens qui travaillent si fort. Ma famille en est un exemple parfait et je l'étais aussi moi-même il y a peu de temps encore. Il y a de nombreux défis auxquels nous devons continuellement faire face.

J'aborderai cette question dans quelques instants, mais le surplus de l'assurance-emploi continue d'irriter notamment les petits entrepreneurs qui travaillent si fort. Ils doivent payer des cotisations d'assurance-emploi pour tous leurs employés tout en sachant qu'il y a un surplus. Si je ne m'abuse, le surplus est supérieur à 40 milliards de dollars, mais le gouvernement n'a encore fait aucun effort pour redonner cet argent à ceux à qui il appartient, soit aux employeurs et aux employés qui travaillent si fort.

Nous estimons que cette lourde taxation est à la fois injuste pour les Canadiens, dont le revenu disponible n'a guère augmenté depuis 15 ans, et dangereuse pour notre croissance économique à long terme et, partant, pour notre capacité de financer notre filet de sécurité sociale. Durant mes déplacements constants, je parle à des gens qui prendront bientôt leur retraite. Ils s'inquiètent de leur

capacité de verser leurs cotisations au RPC tout en sachant qu'à long terme ce régime ne leur procurera pas les avantages qu'on leur avait promis et qu'ils avaient escomptés.

● (1115)

Certains d'entre eux ont peut-être eu la chance de mettre de l'argent supplémentaire de côté, mais le gouvernement n'a rien fait pour encourager ce genre d'économies, comme il le devrait pour faire face à la grave crise qui s'annonce en raison du nombre de travailleurs qui prendront leur retraite par rapport au nombre de travailleurs qui paieront les cotisations.

Le budget devrait comprendre une stratégie à long terme en matière de coût de la vie qui commencerait par renforcer la position concurrentielle du Canada à l'aide d'un programme d'allègements fiscaux ciblés, d'assouplissement de la réglementation, de dépenses stratégiques et de remboursement mesuré de la dette. Certains de mes collègues ont parlé de ce remboursement mesuré. Le gouvernement n'a présenté aucune vision claire quant au remboursement de la dette. Nous allons continuer de faire pression sur le gouvernement pour qu'il fasse des efforts législatifs afin de réduire la dette. Nous serons heureux de fournir d'autres détails au gouvernement s'il souhaite en obtenir.

J'ai parlé de la stratégie à long terme visant à augmenter le niveau de vie des Canadiens. Au cours des 40 dernières années, la productivité du Canada est demeurée relativement inchangée comparée à celle des États-Unis. Elle continue de correspondre à environ 85 p. 100 du niveau de la productivité aux États-Unis. Cet écart de productivité est pertinent, parce qu'il entraîne un écart de revenu qui dépasse tout juste 6 000 \$ par Canadien, comparativement aux Américains.

Lorsqu'on regarde les taux de chômage, on constate que les nôtres sont bien plus élevés que ceux qui ont cours aux États-Unis et cette situation persiste depuis un quart de siècle. Dans les années 1970, si je me fie à certaines données, les taux de chômage au Canada et aux États-Unis étaient identiques. De toute évidence nous avons perdu du terrain de façon constante et, comme nous le savons, cette situation crée un écart important au niveau de la productivité. Si le gouvernement faisait preuve de prudence en matière de gestion budgétaire, cela aurait une incidence énorme sur cet écart.

J'ai aussi fait allusion à l'excédent dans la caisse d'assurance-emploi. C'est une question qui n'a toujours pas été réglée. Cet excédent se chiffre à environ 46 milliards de dollars. Le gouvernement devrait cesser de faire payer des cotisations trop élevées aux Canadiens. Les cotisations d'assurance-emploi devraient être réduites immédiatement et les intervenants devraient avoir leur mot à dire en ce qui a trait au niveau des prestations et des cotisations.

Je veux maintenant parler d'infrastructure et des graves problèmes qui sévissent. Nous sommes très déçus de la façon d'agir du gouvernement. Comme nous le savons tous, au cours de la campagne électorale, les libéraux ont parlé d'un nouveau pacte pour les villes. Il y a maintenant près de six mois que le gouvernement a été élu, mais nous n'avons encore rien vu qui ressemble à un nouveau pacte pour les villes, ou à une proposition sur la façon dont la taxe sur le carburant sera transférée aux collectivités. Le ministre se traîne les pieds. Rien de nouveau n'a été annoncé quant à la façon dont cela va fonctionner. J'en conclus que nous devons attendre le budget pour savoir comment cet argent sera transféré et pour connaître les critères qui s'appliqueront à cette nouvelle entente au moment du transfert de fonds.

Initiatives ministérielles

C'est un dossier qui remonte à très loin. Nous savons que les revenus tirés de la taxe sur le carburant étaient censés être investis dans des infrastructures vitales, notamment des routes et d'autres infrastructures municipales, mais nous savons aussi que le gouvernement s'est approprié ces revenus pour les inclure dans les recettes générales et les dépenser dans des projets comme le programme de commandites ou d'autres initiatives qui n'en ont pas donné pour leur argent aux Canadiens en matière d'infrastructure.

Par conséquent, comme je l'ai signalé, partout, que ce soit dans la région de Windsor, en Colombie-Britannique ou dans ma propre cour, à Edmonton, les ponts et les autoroutes sont dans un état lamentable et on ne compte plus les nids de poule. Les Canadiens sont quotidiennement confrontés au problème. On doit trouver une façon d'améliorer l'état de l'infrastructure essentielle.

De notre côté de la Chambre, nous avons proposé des moyens de définir l'infrastructure essentielle et de coordonner une stratégie avec les provinces et les municipalités, de manière à assurer le financement de cette infrastructure. Nous n'avons vu aucune orientation du gouvernement dans ce sens. Nous espérons qu'il dira s'il envisage ou pas d'assortir de certaines conditions la remise de la taxe sur l'essence, mais aussi s'il envisage une stratégie à long terme. Existe-t-il un plan stratégique pour le financement de l'infrastructure prévoyant une collaboration avec les parties intéressées, un plan à long terme qui nous permettrait de nous attaquer aux besoins criants dans ce domaine, besoins qui représentent des milliards de dollars et qui continuent d'augmenter?

Comme plusieurs de mes collègues l'ont dit, nous aimerions que le gouvernement fasse un effort sincère pour assainir ses finances. Il semble avoir relégué ses engagements aux oubliettes, étant donné surtout les excédents qu'il ne cesse d'accumuler.

● (1120)

Il est nécessaire d'accorder un répit aux Canadiens, mais il est aussi nécessaire de faire ces investissements stratégiques. Les collectivités rurales et urbaines réclament l'amélioration de l'infrastructure. Il est à espérer que le gouvernement présentera des critères clairs dans ce budget.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, mon collègue a pris le temps de mentionner les 46 milliards de dollars tirés de la caisse de l'assurance-emploi pour accroître ce que le gouvernement appelle un excédent. Je sais que les conservateurs, qui étaient autrefois des alliés et des réformistes, ont toujours défendu la position selon laquelle les cotisations devaient être réduites. De notre côté, nous nous inquiétons notamment du fait que le gouvernement se sert de la somme de 46 milliards de dollars pour autre chose, par exemple pour dire qu'il a un excédent et pour réduire les impôts des entreprises.

Cependant, les conservateurs semblent oublier entre autres que les prestations aux travailleurs sans emploi ont été tellement réduites que 40 p. 100 d'entre eux ne sont plus admissibles à ces prestations. Je me demande pourquoi les conservateurs ne voient pas là un moyen de réduire la pauvreté et d'être plus équitable envers les employeurs et les employés. L'argent de l'assurance-emploi devrait peut-être servir à aider les chômeurs et à améliorer le programme d'assurance-emploi.

Les conservateurs disent que nous avons besoin de rembourser la dette, et nous sommes tous d'accord avec cela, mais je me demande s'ils sont d'avis que tout cet argent devrait servir à rembourser la dette ou qu'on devrait en consacrer une partie au système universel de soins de santé dont les Canadiens sont si fiers.

● (1125)

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, lorsque nous, de ce côté-ci, parlons d'équilibre et, notamment, de l'imposant excédent budgétaire, nous estimons que les gouvernements ont beaucoup de marge de manoeuvre pour alléger les impôts, tout en remboursant la dette et en effectuant des investissements stratégiques dans les programmes sociaux.

En ce qui concerne l'excédent de la caisse d'assurance-emploi, nous avons toujours soutenu que les prestations devraient être versées. De toute évidence, ce sont les employés et les employeurs qui y contribuent. Les prestations devraient donc être versées en grand nombre lorsqu'elles sont nécessaires. Or, le gouvernement perçoit beaucoup plus de cotisations qu'il ne le devrait. Les montants qui sont versés sont manifestement très inférieurs à ceux que perçoit le gouvernement.

L'argument que nous avons fait valoir, c'est que, si cet excédent existe, il devrait être remis à leurs propriétaires légitimes, soit les employés et les employeurs qui travaillent d'arrache-pied pour joindre les deux bouts. À part cela, bien sûr, il reste suffisamment d'argent dans la caisse pour verser les prestations nécessaires lorsque les cotisants éprouvent des difficultés ou ont besoin des prestations.

Selon un mythe, et je sais que le NPD perpétue souvent ce mythe, pour alléger les impôts ou réduire la dette, il faut sacrifier des programmes sociaux. Il n'y a aucune raison pour que cela se produise s'il existe un plan prudent de gestion budgétaire. Nous avons proposé ce plan, un plan qui a souvent été appuyé par beaucoup d'acteurs et de gens du milieu comptable. Nous y avons sérieusement réfléchi et nous pouvons faire en sorte qu'il soit équilibré, mais nous devons présenter honnêtement les chiffres, comme bon nombre de mes collègues l'ont dit, ce que le gouvernement n'a pas encore fait.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part à ce débat prébudgétaire. Il s'agit d'un exercice fort valable.

Au cours des législatures précédentes, nul doute, des députés ont perçu la nécessité de prendre part au débat préparatoire du budget dans le but d'influer sur l'orientation du gouvernement. Dans le cas du gouvernement actuel, les choses pourraient être légèrement différentes. Certains paradigmes ont changé. Je ne serais pas étonné qu'il y ait des consultations officieuses plus directes entre le ministre des Finances et des députés, non pas pour connaître le contenu du budget, mais pour connaître ce que les Canadiens et les partis politiques y souhaitent comme principales mesures.

Par le débat d'aujourd'hui, nous cherchons à guider le ministre et le ministre des Finances, et je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée d'intervenir au nom de mes électeurs de Scarborough—Rouge River.

La plupart du temps, les interventions et les débats relatifs au budget portent sur des engagements pour l'avenir. Aujourd'hui, je veux surtout entretenir la Chambre du respect de nos promesses. Lorsqu'on observe le bilan de notre gouvernement, les engagements qu'il a pris et ses réalisations jusqu'à ce jour, je suis convaincu de me trouver en terrain très solide.

Initiatives ministérielles

Le budget que nous allons présenter sous peu reposera avant tout sur les engagements que nous avons énoncés dans le discours du Trône. Ils relevaient principalement de quatre thèmes. Nous souhaitons renforcer notre économie. Nous souhaitons mettre en place une société plus sûre, plus prospère et plus inclusive. Nous souhaitons bénéficier d'un environnement plus sain et plus sûr. Enfin, nous souhaitons que le Canada dispose des ressources nécessaires pour relever les défis mondiaux.

Certains pourraient soutenir que c'est là un programme à la fois idéaliste et pratique; en tout état de cause, nous, Canadiens, sommes confiants de pouvoir atteindre ces objectifs, de pouvoir parvenir à ces résultats. Nous pourrions nous appuyer sur la force de notre économie et de nos finances, étant aujourd'hui en mesure de le faire d'une manière qui ne s'offrait pas à nous avant que nous n'établissions un budget équilibré, en 1997-1998. Il s'est agi là d'un point tournant.

Je souligne que l'une des grandes réalisations du gouvernement actuel est d'avoir tenu ses promesses dans le domaine des finances, et c'est le fruit de l'évolution du gouvernement dont ont bénéficié les Canadiens en 1997-1998. Nous avons mis fin à 27 années consécutives de déficit. Je suis confiant que nous, les députés de ce côté de la Chambre, tiendrons nos engagements actuels. Nous y donnerons suite par les mesures judicieuses qui découleront de notre budget.

Ce ne sont pas des paroles en l'air. Ces derniers mois, deux engagements majeurs d'investissements sociaux ont été pris. Il y a d'abord eu une entente historique entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, qui permettra de consacrer 41 milliards de dollars à l'amélioration des soins de santé.

Comme tout le monde par ici, je reconnais que nous jugerons l'arbre à ses fruits. C'est une chose d'économiser et c'en est une autre de savoir dépenser judicieusement. C'en est une autre aussi d'obtenir les résultats attendus. Notre objectif est d'obtenir ce que les Canadiens attendent en fait de soins de santé. Le gouvernement a rempli sa partie du contrat en mettant de côté des ressources maintenant et pour un proche avenir, afin que les provinces et les territoires, en collaboration avec le gouvernement fédéral, puissent atteindre les objectifs visés en matière de santé.

Tous les gouvernements sont partie à l'entente. Elle inclut les éléments clés d'une réforme systémique et les meilleures conditions sur les rapports et l'imputabilité jamais adoptées. En respectant et même en dépassant toutes les normes financières précisées dans le fameux rapport de Roy Romanow, l'entente permettra de mettre fin aux querelles intergouvernementales dont les Canadiens ont été témoins pendant tant d'années. Nous pouvons maintenant amorcer une nouvelle ère où tous ont sensiblement la même idée des objectifs à atteindre.

• (1130)

L'entente sur la santé met l'accent là où les Canadiens le souhaitent. Nous savons tous que des millions de dollars ont été consacrés aux consultations, aux discussions de nature politique et aux travaux nécessaires pour arriver où nous en sommes. Cependant, les Canadiens veulent des temps d'attente moins longs, davantage de professionnels de la santé et un meilleur équipement. Ils veulent de meilleurs soins primaires, de meilleurs soins à domicile et un système d'assurance-médicaments. Nous offrons de meilleurs services aux autochtones et aux habitants du Nord. Nous investissons davantage dans l'innovation et la recherche en santé. Le mieux-être et la santé de la population seront améliorés.

Le deuxième investissement social majeur a été consenti pour alléger les disparités financières entre les provinces et les territoires.

Le gouvernement a amélioré le système de péréquation en y apportant les modifications les plus importantes depuis sa création en 1957. Pendant deux années d'une transition dont les premiers ministres ont convenu des mécanismes, les fonds fédéraux disponibles pour aider les provinces et territoires les moins bien nantis augmenteront jusqu'à des niveaux encore jamais atteints et continueront d'augmenter au rythme de 3,5 p. 100 par année.

La formule de financement des territoires profitera à ces derniers de façon semblable. En collaboration avec les provinces et les territoires, nous solliciterons l'avis des meilleurs experts-conseils à propos des questions liées à la répartition future des ressources. Étant donné la nouvelle approche et le financement supplémentaire d'environ 33 milliards de dollars que le gouvernement fédéral accordera au cours des dix prochaines années, on répond directement aux principales préoccupations des provinces et territoires concernant la transparence, la prévisibilité et le niveau de financement dont ils ont besoin pour pouvoir jouer leur rôle.

Les mesures que nous avons prises sur ces deux fronts, soit les soins de santé et la péréquation, représentent un investissement de 74 milliards de dollars sur les dix prochaines années. Il s'agit là d'un investissement viable, ce qui est tout aussi important. Il ne nous éloignera pas de notre politique budgétaire. Il n'entraînera pas un déficit. C'est là un élément important.

Au-delà de ces grandes lignes de son programme, le gouvernement s'efforcera de respecter d'autres engagements clés qu'il a pris dans le discours du Trône, dont la productivité et la croissance économique, et les services de garderie de qualité, universels, abordables et axés sur l'apprentissage. Nous avons un nouveau pacte pour les villes et les communautés qui consistent, en partie, à leur remettre une partie de la taxe d'accise fédérale. Nous consoliderons les services de soutien aux personnes âgées. Nous investirons afin de créer d'autres occasions pour les Canadiens autochtones et de réduire les disparités qui existent actuellement entre ces derniers et les autres Canadiens. Nous oeuvrerons à la protection de notre riche environnement naturel. Nous nous sommes engagés à fortifier notre infrastructure de défense et la sécurité nationale. Et, de manière plus générale, nous viserons des objectifs qui vaudront au Canada d'être respectés sur la scène internationale.

Il va sans dire que c'est un programme chargé, mais le gouvernement est engagé à le mener à bien. Notre économie en pleine croissance est sans doute l'élément clé car, sans elle, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs nationaux. Notre économie croissante nous donnera les ressources nécessaires pour accroître les investissements dans le domaine des soins de santé. Elle encouragera les travailleurs à rester au Canada et les investisseurs à investir ici.

Je suis incapable de prédire ce que contiendra le discours du Trône. Nous le savons tous. Le jour donné, nous entendrons le ministre des Finances prononcer le discours du budget. Je suis sûr d'un des éléments qui sera contenu dans ce discours, mais ça, tout le monde le sait déjà.

• (1135)

Le gouvernement adoptera une approche prudente et disciplinée lorsqu'il planifiera nos futures dépenses. Tant qu'il formera le gouvernement, c'est quelque chose qu'il n'oubliera pas. Peu importe ce qui se dit à la Chambre et quoi qu'en disent les partis d'opposition, je suis certain que nous respecterons notre engagement à faire preuve de prudence et de discipline dans nos dépenses.

Initiatives ministérielles

Pendant les 27 ans qui ont précédé 1997, nous avons été prisonniers d'un cercle vicieux de déficits chroniques. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, savons cela parce que, pendant bon nombre de ces années, nous avons formé le gouvernement. Nous savons ce qu'il en est des déficits chroniques et de cette période de 27 ans. Il s'en est suivi une hausse des impôts, de la dette et des taux d'intérêt, des pertes d'emplois et de nombreux effets négatifs sur le plan économique. Nous avons fini par accumuler une énorme dette nationale que nous trouvions inacceptable. Nous avons été obligés de prendre des mesures, à l'instar des Canadiens. Le gouvernement n'aurait d'ailleurs pas pu faire preuve de cette discipline budgétaire sans l'appui des Canadiens.

En rétrospective, nous dépensions environ 38¢ sur chaque dollar pour soutenir le fardeau de la dette; sur chaque dollar de recettes fiscales, 38¢ étaient affectés au service de la dette contractée par les Canadiens. Cependant, tout cela est maintenant derrière nous. Nous avons pris des mesures. La dette a diminué, tout comme les taux d'intérêt. Sauf erreur, sur chaque dollar, moins de 25¢ sont maintenant affectés au service de la dette. C'est un progrès considérable, mais nous voulons aller plus loin et nous y parviendrons. J'espère que nous aurons des appuis à la Chambre et parmi les Canadiens pour continuer de réduire le rapport entre notre dette et le PIB.

Nous avons non seulement réalisé d'importants investissements sociaux et économiques et consenti récemment des réductions d'impôt de 100 milliards de dollars, mais notre situation financière relativement solide nous a aussi permis de faire face à des surprises extérieures assez déplaisantes comme l'épidémie de SRAS et les cas limités d'ESB. Des événements comme ceux-là peuvent déstabiliser la situation financière d'un gouvernement. En faisant notre budget, nous avons prévu des réserves pour les éventualités susceptibles de bouleverser nos finances publiques.

Nous avons également réussi à obtenir pour les Canadiens une cote de crédit de AAA. Je serais étonné qu'il se trouve à la Chambre quelqu'un qui s'opposerait à cela. C'est là un atout pour le pays si jamais il nous faut emprunter. Bien évidemment, nous continuons d'emprunter pour supporter et réduire le fardeau actuel de la dette, mais avec une cote de crédit de AAA, notre situation et notre solvabilité s'améliorent. Cela débouche aussi sur une baisse des taux d'intérêt. Pour les Canadiens, la baisse des taux d'intérêt signifie que lorsqu'ils veulent engager des dépenses de consommation ou emprunter de l'argent, les frais d'intérêts sont beaucoup moins élevés. Cela signifie que lorsqu'ils achètent des maisons, des voitures, des électroménagers, ou font d'autres gros achats, ils s'en sortent mieux. Nos agriculteurs et nos petites entreprises se portent mieux et l'économie génère alors de la croissance. Voilà quelques-uns des avantages découlant de l'amélioration de notre situation financière.

Je veux également faire observer que nous nous emploierons à soutenir le relèvement de notre niveau de vie. Étant maintenant en situation excédentaire, le Canada se classe au premier rang au sein du G-7 pour ce qui est de la croissance du niveau de vie. Le niveau de vie est ce qui compte pour les Canadiens. Ils ne s'intéressent pas vraiment à l'étude des bilans financiers, mais le niveau de vie, c'est concret pour eux. Le niveau de vie moyen des Canadiens a progressé davantage ces sept dernières années qu'au cours des 17 années précédentes. C'est là une retombée tangible pour mon ménage et celui de tous les Canadiens, indépendamment de l'endroit où ils vivent.

●(1140)

Nous ne voulons pas tenir ces progrès pour acquis. Comme le martèle si souvent le ministre des Finances, pour conserver ces avantages, nous devons continuer de respecter les principes qui guident nos dépenses. Nous devons vivre selon nos moyens. Nous devons planifier soigneusement. Nous devons nous comporter prudemment et toujours nous employer à demeurer excédentaires.

Je devrais dire que je fais partie de ceux qui ne perdraient pas beaucoup de sommeil la nuit si, en raison d'un événement bizarre, nous nous retrouvions avec un petit déficit imprévu, mais je dois dire que j'ai travaillé avec le ministre des Finances, son prédécesseur et le ministre des Finances précédent, qui se trouve être notre premier ministre maintenant, lesquels sont si religieusement attachés à la planification que je ne crois pas qu'il me faudra m'inquiéter d'un déficit technique. Notre planification, nos provisions pour imprévus et notre prudence budgétaire signifient que non seulement nous allons éviter un déficit, mais aussi que nous allons nous retrouver avec un excédent.

Comme l'opposition ne cesse de le faire, nos vis-à-vis nous ont parlé plus tôt aujourd'hui de ce prétendu problème de la perception par le gouvernement de plus de recettes qu'il n'avait prévues au départ. Ce n'est pas une chose si terrible que cela lorsqu'en fin de compte nous évitons d'accumuler un déficit et nous nous retrouvons avec plus d'argent que prévu. Si on met de côté un fonds de prévoyance ou une réserve pour éventualités de trois milliards de dollars dans le budget et si on ajoute ensuite un autre montant par prudence, on va alors se retrouver avec une somme supplémentaire. On va obtenir un surplus du simple fait qu'on a cette réserve pour éventualités ou ce fonds de prévoyance.

Lorsque nous planifions sur le plan économique, lorsque nous essayons de calculer où nous en serons dans 18 mois, notre gouvernement effectue ses propres calculs financiers, mais nous nous adressons également aux meilleurs prévisionnistes du secteur privé. Il y en a plusieurs. Ils travaillent avec les mêmes chiffres. Ils font tous les calculs et les ordinateurs fonctionnent sans cesse.

J'ai assisté assez régulièrement aux cours en analyse économique et politique économique donnés à l'Université de Toronto. Depuis des années, l'université effectue des calculs informatiques micro-économiques et macro-économiques qui prévoient l'état des finances publiques et la situation économique à l'avenir.

En fait, on ne peut prédire exactement en science. Avec un PIB de plus d'un billion de dollars, il est très difficile de savoir avec précision combien d'argent une entreprise en particulier va générer, combien d'argent elle versera en impôts, combien quelqu'un ne versera pas en impôts ou les cas où il y aura faillite ou non.

Des millions de ces petites décisions économiques sont prises tout le temps dans notre pays et ainsi, il est très difficile de prévoir 18 mois à l'avance en quoi consistera notre bilan. Le seul principe que nous suivrons dans tout cela, cependant, c'est quel que soit le bilan après 18 mois, nous aurons un surplus et non un déficit.

Je n'ai jamais été de ceux qui reprochent au gouvernement de ne pas être en mesure de faire des prédictions précises, car en fait, il est rare qu'un prévisionniste du secteur privé puisse prévoir avec plus d'exactitude que le gouvernement lui-même.

Je suis très fier de ce que le gouvernement a réussi à faire sur le plan économique et financier. Il reste du chemin à parcourir. Il reste à voir ce que nous consacrerons aux soins de santé et à la péréquation, mais nous entendons financer ces domaines d'une façon viable.

Initiatives ministérielles

Le budget s'appuiera sur le discours du Trône et répondra aux préoccupations des Canadiens et de mes électeurs. J'attends avec impatience sa présentation.

• (1145)

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, je veux revenir sur deux points précis que mon collègue a mentionnés.

Il a signalé notamment à quel point les services aux autochtones du Canada s'étaient améliorés. À cet égard, je dirai que des libéraux sont venus dans la circonscription de Churchill le mois dernier et ont annoncé des dépenses de 27 millions de dollars pour les collectivités autochtones. Cependant, en réalité, ils ne faisaient qu'annoncer de nouveau des investissements qui avaient été promis en 2003. Vient s'ajouter à cela le fait qu'un montant de 42 millions de dollars pour un projet d'infrastructures hydrauliques avait été promis à une collectivité autochtone en 2000, mais celle-ci n'a jamais vu cet argent.

Nous avons donc un montant de 42 millions de dollars promis en 2000 qui n'a jamais été versé à la collectivité en question et une répétition en 2005 des annonces faites en 2003. Et on veut nous faire croire que c'est là une amélioration des services offerts aux Canadiens autochtones?

Le député a parlé aussi d'égalité, de la nécessité de ne pas avoir de disparités entre les collectivités. Nous avons une situation où certaines habitations de membres des premières nations contiennent de l'isolant Zonolite contaminé à l'asbestos, mais le gouvernement a dit qu'il ne paierait pas pour faire faire des tests ou pour enlever l'isolant. Il a dit aux premières nations que c'était malheureux, mais qu'elles n'avaient qu'à prendre de l'argent dans leurs budgets existants pour régler le problème, même si on sait qu'il ne leur donne pas suffisamment d'argent pour soutenir leurs collectivités. Entre-temps, il dépense, à juste titre, 2 millions de dollars pour enlever ce genre d'isolant des maisons des militaires.

Comment peut-on appeler cela de la justice qui ne crée pas de disparités entre les Canadiens? J'aimerais que le député fasse quelques remarques à ce sujet.

M. Derek Lee: Monsieur le Président, il s'agit de deux exemples de, comment dire, projets qui sont prévus mais qui n'ont pas encore été mis en oeuvre, comme la députée vient de le noter.

J'ai pris connaissance d'un document la semaine dernière. Il s'agissait d'une liste de projets gouvernementaux et de sommes allouées. J'ai été surpris de constater que l'argent n'avait pas été utilisé et que des sommes avaient été reportées sur un ou deux exercices. Il arrive que l'argent soit alloué, que le projet soit échafaudé et, pour des raisons telles que la bureaucratie à l'échelle fédérale ou locale, que l'exécution de certains programmes soit perturbée.

Il ne fait aucun doute que le problème d'isolation mentionné par la députée doit être réglé. Je suis heureux que l'argent ait été mis de côté. J'aimerais bien que les obstacles, quels qu'ils soient, n'existent pas, mais quelqu'un doit prendre le taureau par les cornes et faire décoller ces projets.

Cela vaut pour toutes les collectivités autochtones, mais il n'y a pas que les autochtones qui soient touchés par ce problème au Canada. J'ai mentionné la liste de projets que j'ai consultée. Cela se produit aussi dans les grandes villes. On pourrait croire que si les gens avaient 10 000 \$ ou 20 000 \$ de financement pour un projet, ils utiliseraient cet argent pour faire bouger les choses, mais non; quelque chose empêche l'utilisation ordonnée de cet argent, alors le

gouvernement ne débloque pas les fonds et les sommes sont reportées d'une année à l'autre.

• (1150)

[*Français*]

M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, mes propos rejoignent dans le même ordre d'idée la question de ma collègue quant à la volonté de rétablir une certaine justice. Dans le même sens, concernant les autochtones, je voudrais savoir du député libéral qui vient de parler, s'il a pris conscience du mauvais traitement que subissent les autochtones du nord de mon comté, entre autres.

Leurs habitations ne sont même pas des habitations. Il y a des maisons où logent jusqu'à une quinzaine de personnes. Ce sont des maisons où le taux d'humidité est très élevé cet hiver, par des froids de 30 ou 35 degrés celsius sous zéro. La situation dans laquelle les autochtones évoluent est pitoyable.

Le député vient de mentionner qu'il s'aperçoit parfois que des sommes ne sont pas dépensées.

Je lui demande si le gouvernement est prêt à faire tous les efforts pour répondre vraiment aux besoins criants des autochtones. On n'a pas besoin de commission d'enquête à ce sujet. Le sort que l'on réserve aux autochtones du nord de mon comté relativement à l'habitation est pitoyable. Il doit en être de même dans le comté de la députée de Churchill qui vient de parler.

Cela dit, je voudrais savoir si effectivement, dans le budget de cette année, on a l'intention non seulement d'investir des montants d'argent, mais de voir à ce que ces montants soient dépensés pour soulager cette misère chez les autochtones du nord de la Mauricie.

[*Traduction*]

M. Derek Lee: Monsieur le Président, je puis dire au député que le gouvernement reconnaît clairement les besoins en matière d'investissement chez les autochtones. Je sais que dans de nombreuses collectivités autochtones, notamment dans le Nord, il y a des logements insalubres.

Hier soir, j'ai vu un court documentaire sur Davis Inlet à la télévision. Plus personne n'habite là maintenant, la population ayant été déplacée. Des investissements ont été faits. L'affaire de Davis Inlet s'est peut-être bien terminée, mais il y a des douzaines de collectivités dans le Nord où des autochtones habitent dans des logements insalubres.

Le gouvernement fédéral consacre certes beaucoup d'argent aux autochtones, mais parfois les collectivités autochtones n'ont pas l'infrastructure voulue pour corriger le problème. Nous avons tous une responsabilité là-dedans. Je me réjouis des progrès réalisés, mais cela ne veut pas dire que tous les objectifs ont été atteints.

Oui, il y a des autochtones qui vivent dans des logements très insalubres. Quelque part entre ce qu'ils font et ce que fait le gouvernement pour rendre des ressources disponibles, nous devons régler cela. Nous faisons appel à des gens et à des systèmes pour cela, et j'accepte l'affirmation du député selon laquelle nous avons beaucoup de travail à faire dans ce secteur.

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, le député a beaucoup parlé des excédents budgétaires, dont il est abondamment question ici aujourd'hui. Nous avons parlé des experts engagés par le gouvernement qui semblent toujours se tromper. Permettez-moi alors de dire que nous avons engagé les mauvais experts et que nous devons partir à la recherche d'autres experts.

Initiatives ministérielles

Si le député entrait dans un commerce où on lui offrait un article pour un prix deux fois plus élevé que le prix de vente normal sur le marché, serait-il prêt à payer ce prix simplement pour que le commerçant puisse faire ses frais à la fin de l'année? Dans son commentaire, il indique que les libéraux font toujours des prévisions conservatrices pour ne pas faire de déficit. Je lui concède ce point, mais ils ont tellement sous-estimé les excédents que leurs prévisions ont servi carrément à tromper les Canadiens. Les budgets sont une manoeuvre délibérée pour prendre plus d'argent dans les poches des contribuables canadiens qu'il n'en faudrait pour les besoins du pays.

Qu'en pense-t-il? Admettra-t-il enfin devant la Chambre que les Canadiens ont été trompés et que les budgets ont été manipulés pour soutirer davantage d'argent aux contribuables canadiens?

• (1155)

M. Derek Lee: Monsieur le Président, le député de l'autre côté nous fait bien comprendre la frustration que l'on ressent à l'idée que nous ne pouvons pas gérer le gouvernement comme une entreprise, comme un ménage, où il y a un budget et où l'on planifie. Mais lorsque l'on gère un ménage, on peut raisonnablement prévoir les rentrées d'argent, au moins pour quelques mois.

Le gouvernement commence à établir son budget à l'automne pour l'exercice suivant. Le processus complet prend 18 mois. Nous ne pouvons pas prévoir les grosses faillites. Nous ne pouvons pas prévoir les échecs des entreprises. Si une entreprise ne fait pas d'argent, nous ne faisons pas de recettes fiscales. Que se passe-t-il si quelqu'un est en cessation de paiements ou quitte le Canada ou s'il se produit un événement catastrophique qui nous oblige à faire des dépenses? Il est difficile de prévoir tout cela, et quand on pense que l'ordre de grandeur de notre économie atteint le billion de dollars, quelques millions ne sont vraiment qu'une goutte d'eau dans la mer.

Nous ne nous contentons pas d'embaucher des gens pour faire des prévisions; en fait, nous nous appuyons sur des organismes tiers non gouvernementaux pour faire ces prévisions, et on ne peut faire mieux. Telle est l'industrie financière dont il s'agit. Ils disent que nous ne pouvons avoir les faits exacts, mais ça ne semble pas du tout les déranger que nous ayons péché par l'absence d'un déficit. Ils aiment ça, les Canadiens aiment ça, et nous n'irons pas plus loin tant que nous n'aurons pas trouvé une meilleure manière de prévoir les chiffres définitifs.

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Macleod.

Les événements tragiques survenus en Asie prouvent hors de tout doute que la capacité militaire du Canada doit être renforcée immédiatement. Le Parti conservateur veut qu'un engagement ferme soit pris relativement au financement de 5 000 soldats de première ligne dans le budget. Le Parti conservateur veut que nos forces aient une capacité de transport lourd. Nous n'aurions alors plus à attendre pour louer un aéronef pour respecter nos engagements.

Pour avoir une force militaire efficace, cinq éléments sont requis: une politique claire; des niveaux de personnel adéquats; une formation efficace; de l'équipement adéquat et bien entretenu; l'infrastructure. Ces cinq éléments doivent progresser ensemble, sinon les forces seront moins efficaces ou inefficaces.

Les Canadiens, tout comme les Forces canadiennes, attendent toujours la nouvelle politique du gouvernement. Tant que la politique ne sera pas approuvée et que les fonds nécessaires ne seront pas en place, le ministère continuera de traverser crise après crise.

On laisse entrevoir aux Canadiens par des fuites dans la presse que la nouvelle politique sera présentée sous peu et que les libéraux s'engageront dans un plan de dix ans consacré aux militaires, comme ils l'ont fait dans le dossier de la santé. Cela rappelle d'autres régimes politiques dont les plans économiques quinquennaux n'ont eu pour effet que d'occuper les bureaucrates et de semer la confusion dans la population.

De plus, si le financement modeste dont les rumeurs font état est exact, le plan des libéraux entraînera une dégradation des capacités des forces. Entre temps, la machine de relations publiques des libéraux tentera de faire croire aux Canadiens le contraire. Il est presque certain qu'on nous répétera encore et encore, tel un mantra, que les réponses à tous les problèmes « seront dans le plan de 10 ans ».

Un plan de 10 ans est une dérobade qui permet au gouvernement de se défilier de ses responsabilités et d'éviter les décisions difficiles. Le gouvernement ne veut pas engager les fonds requis pour rétablir les forces armées et il espère que la population finira par oublier, avec le temps, les promesses faites.

Grâce aux fuites d'information aux médias, nous avons appris que le gouvernement affectera environ 3 milliards de dollars de plus à la défense au cours des quatre à cinq prochaines années. Cela représente une augmentation moyenne de 600 à 750 millions de dollars par année. C'est beaucoup trop peu pour arrêter la dégradation des forces, et le premier ministre, le ministre des Finances et le ministre de la Défense le savent.

Le gouvernement libéral précédent a réduit le pouvoir d'achat du MDN de 20 milliards de dollars pendant que l'actuel premier ministre était ministre des Finances et vice-président du Conseil du Trésor. Le premier ministre ne s'est jamais intéressé à la défense et ne s'est jamais battu pour la défense. Dans le passé, il a fait de beaux discours à l'intention des militaires, mais ne leur a accordé qu'un financement minimal. Son désintéressement se poursuit, et les besoins des militaires demeurent.

À l'heure actuelle, le Canada affecte environ 1,2 p. 100 de son PIB à la défense, ce qui est nettement en-deçà de la moyenne européenne de l'OTAN de 2 p. 100. Et cela reste vrai en dépit du fait que le gouvernement prétend avoir engagé 7 milliards de dollars pour du matériel

Selon le Plan stratégique d'investissement dans les capacités, le PSIC, le ministère de la Défense doit consentir 27,5 milliards de dollars en immobilisations au cours des 15 prochaines années. Autrement dit, le gouvernement n'a approuvé que 20 p. 100 environ des montant correspondant aux besoins du ministère.

Les Australiens, dont l'économie et la population sont de tailles moindres que celles du Canada, se sont engagés à financer un programme d'immobilisation de 50 milliards de dollars sur 10 ans. Ils savent que, pour donner des résultats concrets, la diplomatie et la coopération doivent pouvoir s'appuyer sur une force militaire efficace.

Comme pays du G-8 et de l'OTAN, nous avons laissé s'effriter nos capacités militaires. Lorsque le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères ou le ministre de la Défense participent à des rencontres internationales, je me demande comment ils peuvent côtoyer leurs homologues sans rougir de honte.

Si le ministère maintient comme prévu son parcours actuel, la taille et la nature des forces combattantes des trois éléments ne pourront être maintenues.

Initiatives ministérielles

La motion de l'opposition du Parti conservateur du 21 octobre de l'an dernier a incité le gouvernement à faire en sorte que les 5 000 soldats promis durant la campagne électorale soient aptes au combat. Nous nous réjouissons de l'annonce récente du ministre selon laquelle les nouveaux effectifs seront ajoutés à des unités existantes plutôt que constitués en brigade de maintien de la paix sans polyvalence.

Même si le gouvernement a manifesté l'intention d'ajouter 5 000 soldats réguliers et 3 000 réservistes aux forces militaires, les recrues devront passer par le système de formation et de recrutement inefficace des Forces canadiennes. À l'heure actuelle, le système est encombré par environ 10 000 réguliers, alors qu'il peut en traiter normalement entre 4 000 et 5 000. Les 5 000 soldats en surnombre qui encombrant le système de formation à l'heure actuelle y sont, essentiellement, parce que le nombre des effectifs en activité de la Force régulière, soit 53 000 membres, ne suffit pas pour assurer les seuils d'effectifs nécessaires, aussi bien pour les unités opérationnelles que pour les unités de formation.

● (1200)

Les forces armées sont dans une impasse classique. Comme elles n'ont pas suffisamment d'instructeurs, elles ne peuvent reconstituer des effectifs suffisants dans les unités qui manquent de personnel. De leur côté, ces unités ne peuvent détacher les membres d'expérience de leur personnel pour qu'ils jouent le rôle d'instructeurs dans le système d'instruction. Un grand nombre de recrues finissent par errer dans le système jusqu'à 18 mois. La réserve fait face à des problèmes semblables car elle dépend du même système.

La situation est grave, au point où la vérificatrice générale est en train de lancer une enquête sur le système de recrutement et d'instruction des Forces canadiennes. Malheureusement, il s'écoulera 18 mois avant que les Canadiens puissent lire son rapport.

Au Parti conservateur, nous espérons que les militaires trouveront une façon d'intégrer les 5 000 réguliers et les 3 000 réservistes dont ils ont besoin sans devoir s'en priver pendant les longues périodes où ils traversent les méandres du système. Le Parti conservateur croit également qu'une augmentation de seulement 1 000 recrues par année n'est pas un objectif suffisant pour le ministère. Que ferait le gouvernement en cas de crise internationale nécessitant des augmentations d'effectifs substantielles? Cela est tout simplement inacceptable.

Comme il a été mentionné auparavant, la revitalisation des forces armées implique davantage qu'une simple augmentation d'effectifs. Tous les membres des Forces canadiennes ont besoin d'équipement. Si 8 000 nouveaux soldats doivent venir s'ajouter aux forces armées, il faudra en conséquence acquérir de l'équipement neuf ou remettre l'ancien en état de fonctionnement. Les efforts déployés actuellement pour rééquiper les forces armées sont lamentablement insuffisants et conduisent à l'usure dans tous les environnements. Comme l'équipement est utilisé plus longtemps que sa durée de vie prévue, les frais d'entretien augmentent rapidement, car de plus en plus de pièces de rechange sont nécessaires et les techniciens doivent consacrer beaucoup plus de temps aux réparations.

Les hélicoptères Sea King, qui datent maintenant de 40 ans, ont besoin de 30 heures d'entretien pour une seule heure de vol. En plus des coûts exorbitants de l'entretien, les risques pour la sécurité des membres d'équipage augmentent d'année en année. Il faudra attendre encore quatre à huit ans avant l'arrivée des nouveaux hélicoptères, un délai causé par l'ingérence politique du premier ministre précédent et l'inaction de son successeur. Il faut espérer que les forces armées traverseront cette période sans subir d'incident grave.

Et que dire des 2 500 camions de transport logistique de l'armée qui sont littéralement en train de rouiller. Selon une analyse interne, à partir de 2008, des centaines de camions devront être mis à la ferraille chaque année parce qu'ils en sont rendus à un point où ils ne peuvent plus être réparés adéquatement. Puisque l'armée perdra des centaines de camions par année, la section opérationnelle des forces en arrivera rapidement à ne pas pouvoir effectuer les tâches qui lui seront confiées parce qu'elle ne pourra plus assurer le transport nécessaire.

Ce qui est arrivé à la Force aérienne depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir est le résultat probant du non-renouvellement des immobilisations. En 1994, elle disposait d'environ 700 avions dont le taux de disponibilité était de 85 p. 100, ce qui signifie que près de 575 avions pouvaient prendre les airs chaque jour. Aujourd'hui, elle n'a plus que 300 appareils dont le taux de disponibilité n'est que de 50 p. 100. On ne peut donc compter que sur 150 avions par jour. La Force aérienne est passée d'une capacité de 575 avions par jour à 150, ce qui représente une réduction importante.

Les Canadiens se sont réellement rendu compte de l'insuffisance des budgets consacrés aux forces armées par les libéraux depuis de nombreuses années au moment des terribles événements survenus en Asie. Pendant des années, le gouvernement a vanté son Équipe d'intervention en cas de catastrophe, affirmant que le Canada pouvait la déployer en l'espace de 48 heures. Toutefois, l'envoi de cette équipe au Sri Lanka a dû être retardée de deux semaines parce qu'il a fallu louer un appareil Antonov pour en assurer le transport à défaut de pouvoir compter sur nos propres appareils.

C'est l'état actuel de notre flotte de transport aérien qui est la source du problème. Elle est vétuste et surexploitée. Chaque jour, environ le tiers de nos 32 Hercules est affecté aux opérations de recherche et sauvetage, ce qui ne laisse qu'environ 20 à 22 appareils pour le transport aérien, mais, étant donné que les appareils sont vieux, leur taux de disponibilité n'est que de 50 p. 100. Chaque jour, seulement 10 ou 11 Hercules sont disponibles. Le ministère de la Défense nous apprend que, pour transporter les effectifs et le matériel de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, il faut de 24 à 26 vols d'appareils Hercules. Il aurait donc fallu que tous les appareils disponibles fassent trois fois l'aller-retour entre le Canada et l'Asie pour apporter l'aide humanitaire au Sri Lanka. Et pendant ce temps, les forces armées n'auraient eu aucun appareil pour répondre à d'autres besoins.

Si le gouvernement libéral augmente l'effectif des forces régulières de 5 000 personnes et celui des réserves de 3 000, il devra aussi relever le défi de l'infrastructure. Les besoins sont légion. Lorsque le ministère de la Défense nationale construit des bâtiments ou d'autres structures, il prévoit une durée utile de 50 ans. Par conséquent, il faut dépenser chaque année pour l'entretien et le remplacement des installations environ 2 p. 100 de la valeur de remplacement. Ce pourcentage n'a jamais été atteint. Un grand nombre de bâtiments de base et de logements familiaux sont dans un état pitoyable. Pour augmenter correctement les effectifs comme prévu, le gouvernement doit accorder aux forces armées des fonds supplémentaires pour l'infrastructure.

● (1205)

Pendant la dernière campagne électorale, les libéraux ont présenté les membres de notre parti comme des faucons parce que nous préconisons une augmentation des dépenses militaires. Chose curieuse, les planificateurs du ministère de la Défense ont analysé nos propositions en matière de défense et conclu que nos propositions étaient applicables et abordables. Tout le contraire des faussetés de la propagande gouvernementale.

Initiatives ministérielles

M. Ted Menzies (MacLeod, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour faire savoir à ce gouvernement qui erre sans but de quelles priorités il devrait tenir compte dans le budget de 2005.

Je n'utilise pas les mots « qui erre sans but » à la légère. Tous ces ministres qui paradedent partout dans le monde depuis six mois m'ont convaincu que les paroles de la vieille chanson de U2 sont encore d'actualité puisque ces ministres n'ont pas encore trouvé ce que nous recherchons. Ce que nous voulons, c'est du leadership et, puisqu'il n'en a pas, le gouvernement minoritaire vogue de crise en crise depuis le début de la session.

Comme mes collègues, j'ai attendu la transformation qui avait été promise à tous les Canadiens, mais force est d'admettre qu'elle n'a pas encore eu lieu et, pour dire la vérité, ce n'est probablement pas sous le premier ministre actuel que nous la verrons. Nous voyons ce manque de leadership dans la commission Gomery malmenée, dans la mauvaise gestion du dossier de la vache folle et dans le fouillis qui a caractérisé la réaction au tsunami. Pourtant, nous sommes ici aujourd'hui pour aider le ministre des Finances à planifier du mieux qu'il peut le prochain exercice financier.

Si on ne peut pas s'attendre à du leadership de la part de nos vis-à-vis, le Parti conservateur du Canada est prêt à faire briller la lumière du gros bon sens sur le chemin de la gouvernance fédérale.

Je veux faire part au ministre des Finances de mes observations au sujet de l'aide au développement international. La récente catastrophe, le tsunami en Asie du Sud-Est, a mis en relief l'importance de stratégies canadiennes de développement international, ou plutôt, l'absence de stratégies, comme ce drame l'a montré.

Comparativement à l'immense générosité des simples citoyens canadiens, la réaction mesquine du gouvernement libéral a été, au mieux, fragmentaire et, au pire, gênante aux yeux du monde entier. Après avoir été contraint, dans la honte, à tenir une série de conférences de presse organisées à la hâte, le gouvernement a, à contrecœur, annoncé à deux reprises que son aide initiale de 1 million de dollars serait portée à 425 millions sur cinq ans.

Le gouvernement n'a annoncé aucune stratégie à long terme de reconstruction ni n'a révélé d'où provenaient ces fonds. Quels autres projets de l'ACDI verront leurs budgets amputés pour que ces promesses soient réalisées? Aucun détail n'a été donné.

Enfin, on n'a pas examiné comment cette initiative s'insère dans la politique actuelle d'aide étrangère du Canada ou de la future recommandation de notre pays au sujet d'une politique étrangère intégrée. Il devient alors difficile de savoir comment le ministre des Finances attribue des fonds suffisants au développement international.

L'Agence canadienne de développement international n'a aucun mandat prévu dans la loi. Aucune mesure de reddition de comptes n'est en place. Comme nous l'avons vu pendant la période des fêtes, les priorités de financement peuvent changer radicalement d'un moment à l'autre, au point où la crédibilité financière du gouvernement est presque compromise.

Le prochain examen de la politique internationale offre au ministre des Finances une occasion sans pareille d'envoyer un puissant message dans le budget. Pour la première fois, l'enveloppe du développement international doit être accompagnée d'étapes et de prévisions clairement expliquées. Il est temps de dire honnêtement aux Canadiens comment et pourquoi leur argent destiné à l'aide internationale sera dépensé.

Le gouvernement libéral est tenté de brouiller davantage les limites entre le ministère des Affaires étrangères, celui de la Défense et l'ACDI, cédant au raffut de ministres qui se disputent des fonds. Bien que nous soyons tout à fait d'accord pour dire que la politique étrangère du Canada doit être intégrée et viser des objectifs complémentaires, nous ne pouvons pas permettre que les 3 milliards de dollars d'aide au développement international échappent à tout contrôle et servent de caisse noire pour rétablir ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, soit la capacité offensive et défensive de nos forces armées.

Comme mon collègue, le député de Carleton—Mississippi Mills, l'a souligné très éloquemment, il faut s'engager à financer les forces armées pour leur redonner le rôle primordial de forces prêtes au combat. Bien souvent, les libéraux cherchent la facilité et tentent de présenter aux Canadiens une vision tronquée de nos forces, dont le rôle serait réduit à celui de casques bleus bienveillants.

• (1210)

La dure réalité c'est que, pour soutenir de manière crédible la diplomatie et l'aide déployée par le Canada dans le monde entier, les forces armées canadiennes doivent bénéficier d'un appui suffisant dans notre pays avant de pouvoir agir à titre de pacificateurs, de bâtisseurs de la sécurité et d'entités distinctes et impartiales, pour garantir le succès des efforts humanitaires. Que l'on préfère faire appel aux militaires pour dispenser l'aide constitue plutôt l'exception que la règle.

Le gouvernement actuel doit respecter ses engagements concernant les trois D, soit la démilitarisation, la démocratie et le développement, d'une manière distincte, mais complémentaire. Nous nous battons pour que, malgré l'empressement des libéraux à vouloir plaire à tout le monde, les Canadiens ne soient pas trompés dans un jeu de gobelets comme celui auquel pourrait se livrer, dans la rue, un joueur rapide et mesquin.

Les pays de partout dans le monde sont en train d'officialiser leur stratégie d'aide étrangère grâce à des mandats prévus par la loi et à une obligation de rendre des comptes tous les ans à leur Parlement. Le moment est venu pour le Canada de relever le défi. Des pays développés comme le Canada récoltent les bénéfices de leur prospérité au niveau national. Les leaders éclairés savent que cette prospérité est assortie de responsabilités. Malheureusement, notre premier ministre croit que les belles paroles, les promesses répétées et les discours pompeux sur la politique étrangère audacieuse valent mieux que les mesures concrètes.

Le budget prévu pour le développement étranger est censé augmenter de 8 p. 100 par année. C'est le moins que puisse faire le gouvernement libéral actuel après avoir, pendant dix ans, sabré l'aide extérieure du Canada et l'avoir réduite à des niveaux inégalés. En fait, une approche plus dynamique pour rétablir le financement nécessaire permettrait au Canada de vraiment réaliser son potentiel sur la scène internationale. Je crains toutefois qu'on ne puisse compter sur le gouvernement libéral pour faire ce qu'il faut pour réaliser l'objectif de Lester B. Pearson qui fixait à 0,7 p. 100 du PIB les budgets d'aide étrangère.

J'imagine que c'est ce qui explique pourquoi les Canadiens ne s'étonnent plus quand on leur rappelle les promesses non tenues qui étaient énoncées dans les trois livres rouges des libéraux. Ces derniers essaient encore de respecter des engagements pris en 1969.

Initiatives ministérielles

Entre temps, il faut modifier les façons de dispenser notre aide extérieure. Les libéraux doivent apprendre à accorder une aide non liée. Le gouvernement actuel assortit de conditions beaucoup trop strictes l'aide alimentaire d'urgence que nous offrons. Nous risquons de détruire les économies locales des pays bénéficiaires et de compromettre leur avenir à long terme, dans notre empressement à dispenser une aide alimentaire canadienne d'urgence à court terme.

L'aide liée entraîne une baisse du prix des denrées à l'échelle mondiale et exerce des pressions indues sur les quelques producteurs locaux qui subsistent dans les pays bénéficiaires. L'aide liée est un outil insidieux que les pays développés utilisent pour se donner l'impression qu'ils sont généreux en répondant, en temps de crise, à l'appel de ceux qui ont faim.

En faisant en sorte que l'aide non liée soit une condition pour le financement futur de l'enveloppe canadienne de l'APD, l'efficacité de cette aide pourrait augmenter de 30 à 50 p. 100, selon la Banque de céréales vivrières du Canada.

Il est grand temps de se pencher sur les solutions réelles à la pauvreté. Regroupons nos ressources afin de relever ce défi. Il y a beaucoup de problèmes dans le monde. Le manque d'efficacité de l'aide étrangère canadienne n'est pas un grand mystère, mais ce ne sont pas des campagnes publicitaires avec des stars qui amélioreront la situation. Pour cela, il faut ce dont le Parti libéral a si cruellement besoin, du leadership.

Le leadership dans le domaine du développement international canadien commence avec la discipline financière. C'est en prenant des décisions fermes et audacieuses que nous l'obtiendrons. Les Canadiens devraient pouvoir le regarder naître sous l'oeil attentif du public. Ce serait là un bien beau jour.

Le ministre des Finances peut mettre son gouvernement sur la bonne voie. Il a la capacité de réaliser les bonnes intentions exprimées dans les discours du Trône depuis des décennies, ces discours remplis de belles paroles et de promesses selon lesquelles le Canada jouera un fier rôle de leader influent dans le monde.

Si le ministre des Finances est indécis malgré lui, il peut prendre position. Il peut déclarer à la ministre de la Coopération internationale qu'il est disposé à engager les ressources nécessaires et à mettre en oeuvre la discipline nécessaire pour rendre efficace notre aide étrangère.

J'invite le ministre des Finances à tenir compte de ces recommandations. Je me ferai même un plaisir d'en discuter plus longuement avec lui.

• (1215)

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Northumberland—Quinte West. Je vous remercie de me permettre de dire quelques mots à la Chambre au sujet de certaines des questions qui sont prioritaires aux yeux des gens de la circonscription de Dartmouth—Cole Harbour, comme aux yeux de tous les Canadiens, je crois.

Sans vouloir consacrer trop de mon temps de parole à vanter la performance du gouvernement au cours des dix dernières années, je tiens à dire ma fierté de faire partie du gouvernement libéral au pouvoir, un gouvernement qui sait adopter une approche équilibrée pour aborder les défis qui se posent à notre pays. Ce gouvernement a accompli de grandes choses ces dix dernières années. Nous avons une économie vigoureuse et dynamique, des millions d'emplois ont été créés, ses excédents mettent le Canada dans une classe à part au sein du G-8 et nous avons éliminé le déficit.

L'opposition officielle soutiendra que nous n'avons pas suffisamment réduit les impôts et taxes. Elle avance des idées folles au sujet de notre succès comme gouvernement. Elle estime probablement que nous n'avons pas éliminé assez de programmes non plus. Le NPD, pour sa part, nous reprochera vraisemblablement de ne pas en avoir fait assez. Je serais probablement d'accord avec beaucoup de ce qu'il aurait à dire, mais il reste que notre gouvernement se veut équilibré et modéré.

Nous croyons que le gouvernement peut et devrait jouer un rôle clé dans la vie des Canadiens. Nous croyons que les Canadiens s'attendent à ce que nous consacrons les deniers publics aux priorités qu'ils ont énoncées et que nous le fassions à la mesure de nos moyens.

Lorsque nous avons pris le pouvoir en 1993, nous avons hérité d'un déficit énorme de 42 milliards de dollars. C'est un gouvernement libéral qui a pris les décisions difficiles et douloureuses qui ont permis de rétablir l'ordre et la stabilité au sein du gouvernement. Aujourd'hui, le gouvernement libéral va même jusqu'à équilibrer des budgets provinciaux.

L'entente récente intervenue entre la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral relativement aux recettes tirées des ressources extracôtières a donné lieu à une injection immédiate et importante de fonds fédéraux dans cette province. Il ne s'agissait nullement d'un cadeau, c'était ce qu'il convenait de faire. Le premier ministre en avait pris l'engagement. Avec l'appui solide du député de Halifax-Ouest et de son homologue de Terre-Neuve, il a honoré cet engagement.

Notre premier ministre, M. Hamm, a indiqué judicieusement qu'il consacrerait ces 830 millions de dollars au remboursement de la dette provinciale, dette accumulée uniquement, sur une période de 15 ans, de 1978 à 1993, par un gouvernement conservateur, probablement le plus mauvais gouvernement provincial dans l'histoire du Canada. Ce fut assurément l'un des plus mauvais, après huit années d'affilée d'équilibre budgétaire en Nouvelle-Écosse, de 1970 à 1978, sous la gouverne des libéraux Gerald Regan, Peter Nicholson, Allan Sullivan et Scott MacNutt. Entre 1978 et 1993, nous avons eu 15 budgets déficitaires d'affilée. La décision qui a été prise permettra de dégager annuellement quelque 50 millions de dollars pour la Nouvelle-Écosse, ma province. Je félicite le premier ministre de sa décision.

Grâce au nouvel accord sur la péréquation, la Nouvelle-Écosse obtient un montant additionnel de 151 millions de dollars cette année et un milliard de dollars sur dix ans en nouveaux fonds pour la santé. De toute évidence, le gouvernement du Canada a montré son engagement à l'égard des Canadiens et, ce qui compte particulièrement pour moi, à l'égard de tous les Néo-Écossais, y compris les habitants de Dartmouth—Cole Harbour, la circonscription que je représente.

Nous sommes au coeur des discussions prébudgétaires, et je tiens à féliciter le ministre des Finances pour le leadership dont il fait preuve en suscitant des commentaires qui serviront à la préparation d'un document évolutif reflétant les valeurs des Canadiens. Dans un autre ordre d'idée, je me permets de formuler quelques pensées que j'estime importantes pour les Canadiens.

Initiatives ministérielles

En premier lieu, les récents événements survenus en Asie nous donnent à réfléchir. La dévastation a profondément ému le Canada. Au fur et à mesure que le bilan des victimes augmente, il devient de plus en plus important que le gouvernement et les Canadiens n'oublient pas les grands besoins qui existent. Cette catastrophe nous rappelle que, même s'il y a des problèmes au Canada, ils sont bien minimes en comparaison des besoins qui se font sentir dans le monde en développement. Nous ferions bien d'inscrire nos discussions budgétaires dans le contexte de l'énorme richesse de notre nation, en nous rappelant que nous sommes privilégiés d'être nés au Canada. J'estime que nous devons quelque chose à ceux que le sort n'a pas privilégiés.

Je souligne les efforts de la ministre de la Coopération internationale qui a fait preuve de force, de sensibilité et de sérieux et qui a compris l'urgence des problèmes qui affligent non seulement l'Asie mais aussi l'Afrique. Je songe particulièrement aux efforts qu'elle a déployés pour l'Afrique, dans la lutte contre la pandémie de VIH.

À la lumière de ces faits, j'ai trouvé intéressant d'entendre l'intervenant précédent, en l'occurrence de l'opposition officielle, parler d'atteindre notre cible de 0,7 p. 100 du PIB, établie par les Nations Unies. J'espère que tous les membres de son parti sont aussi convaincus que lui à ce sujet. J'appuie cette idée. Le Canada est un pays généreux et je crois que la plupart des Canadiens comprennent que nous avons une responsabilité envers le reste du monde.

● (1220)

Au Canada, notre bon gouvernement et une saine gestion des finances nous donnent la capacité de continuer à investir dans les grandes priorités. Certains intervenants d'en face ont parlé des garderies et de notre système de soins de santé. Personnellement, j'estime particulièrement important de promouvoir une stratégie nationale de bien-être pour maintenir les gens en santé, de fournir des soins à domicile et des soins palliatifs et de nous pencher sur la très importante question de l'appui aux aidants naturels dont nous avons besoin pour assurer la durabilité du système de santé. Vendredi, dans ma circonscription, j'ai eu l'occasion, en compagnie du ministre d'État à la Famille et aux Aidants naturels, de tenir une conférence sur la prestation des soins.

En ce qui me concerne, l'éducation postsecondaire est une nécessité incontournable. De grandes choses ont été accomplies avec l'argent que nous avons investi dans la recherche au cours des cinq dernières années. Le Canada est maintenant devenu un chef de file dans le domaine de la recherche. Toutefois, nous pouvons et nous devons faire davantage.

Il est juste de dire que les étudiants et les universités ont souffert quand nous avons mis de l'ordre dans nos finances et dans le système de soins de santé. En Nouvelle-Écosse, nous avons les frais de scolarité les plus élevés au pays. Nous avons pris des mesures pour régler certains problèmes, mais il est peut-être temps de nous concentrer davantage sur toute la question de l'éducation.

J'aimerais que notre gouvernement envisage sérieusement la création d'un programme national de transferts en matière d'éducation afin de s'occuper de certains des graves problèmes auxquels sont confrontés nos étudiants, nos universités et nos collèges. Nous pouvons le faire en adoptant des normes nationales appropriées qui fassent l'objet d'un consensus. Nous pouvons renverser la tendance en vertu de laquelle les étudiants assument une plus grande part du fardeau financier lié à l'enseignement postsecondaire.

Un autre dossier est celui de l'APECA. J'encourage le gouvernement à réinvestir dans le Canada atlantique et, en particulier, à faire

en sorte que l'APECA puisse continuer son travail de soutien au développement économique de la région de l'Atlantique. L'APECA est une initiative-phare et nous devrions assurer un financement adéquat et appuyer le rapport intitulé « La montée en puissance », qui propose un plan visant à renforcer la prospérité économique dans le Canada atlantique.

Au cours des deux dernières semaines, j'ai eu l'occasion de rendre visite à un certain nombre d'entrepreneurs qui m'ont dit que l'APECA les avait aidés à mettre au point de nouvelles technologies, à trouver de nouveaux marchés et à employer des milliers de Canadiens de la région de l'Atlantique.

La Défense nationale et la Garde côtière constituent un autre dossier. Je vis dans une circonscription où il y a un grand nombre de militaires et je crois qu'il faut réinvestir dans nos forces armées. Je suis heureux que nous commençons à le faire. Cinq mille c'est un bon début, mais nous devons faire plus. Les familles militaires sont l'âme de nos forces armées. Elles ont besoin d'un appui continu et plus soutenu, et je vais certainement appuyer les efforts faits en ce sens.

Notre Garde côtière accomplit un travail remarquable dans des circonstances difficiles. Elle constitue notre première ligne en ce qui a trait à la sécurité côtière et à la protection de notre souveraineté. Deux rapports parlementaires qui ont été publiés récemment font état des difficultés auxquelles est confrontée la Garde côtière. Nous devons injecter des sommes importantes afin de s'assurer que nos navires soient en mesure de s'acquitter des tâches qu'on leur demande d'exécuter. La Garde côtière est importante, non seulement pour les gens de ma circonscription, mais pour tous les Canadiens.

Tous les Canadiens peuvent être fiers de vivre dans un grand pays. Malgré nos différences, nous partageons des valeurs communes, nous sommes généreux, nous sommes conscients de l'importance de nous entraider, nous croyons à la notion de responsabilité collective et nous pensons que notre pays est véritablement juste lorsque chacun d'entre nous a des chances égales de réussir et de vivre dans la dignité. Je pense que notre gouvernement a beaucoup fait pour les Canadiens. Je pense aussi que nous pouvons faire encore beaucoup plus et j'ai confiance que nous le ferons.

● (1225)

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, je remarque que le député d'en face n'a que de belles paroles à dire au sujet de son gouvernement et de la reddition de comptes. S'il regarde de plus près, il verra ce qui se passe à la commission Gomery, le plus grand scandale jamais vu au Canada. On a eu scandale après scandale. Nous avons encore la TPS même si le gouvernement avait promis de l'éliminer en 1993. Pourtant, le député ose affirmer que son gouvernement assure une saine gestion financière.

L'hon. John McKay: Vous n'êtes même pas capable de le dire. Vous plaisantez.

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je ne plaisante pas. Je ne fais que dire la vérité. Croit-il que les Canadiens vont se laisser duper par ce genre de choses? Ces questions ont ramené les libéraux d'un gouvernement majoritaire à un gouvernement minoritaire. Et cela continue. Pourtant, ils ne montrent aucune honte dans leurs discours prébudgétaires. Ils prétendent que tout va bien, mais ce n'est pas le cas.

Initiatives ministérielles

Je veux revenir sur une remarque que le député a faite au sujet de l'aide publique au développement. Il a dit qu'il appuyait le chiffre de 0,07 p. 100. Regardons un peu la situation en ce qui concerne l'aide publique au développement. À l'heure actuelle, cette enveloppe atteint presque 3,5 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent. Je ne dis pas que nous ne devrions pas aider les pays pauvres, mais il doit y avoir reddition de comptes. Et ce n'est pas du tout ce qui se passe lorsque les libéraux parlent de 0,07 p. 100 sans assujettir à des mesures de contrôle efficaces l'argent qui a déjà été affecté à ce fonds.

Il n'y a pas de reddition de comptes. L'ACDI, qui est censée s'occuper de l'aide étrangère, est une de ces bureaucraties secrètes qui n'est soumise à aucun contrôle. La ministre vient ici de temps en temps pour dire qu'elle veut faire ceci ou cela, mais où sont les mesures de contrôle?

Malgré l'existence de la commission Gomery, nous avons besoin d'un contrôle serré des dépenses. Pourtant, le gouvernement ne prend aucune mesure à cet égard. Il continue de tenir les mêmes discours et de dire qu'il fera tout cela.

Le député peut-il nous dire ce qu'il pense de cela?

M. Michael Savage: C'est toute une question, monsieur le Président. Si j'avais su que la question allait être plus longue que mon discours, j'aurais prévu un peu plus de temps.

Je tiens néanmoins à revenir sur quelques points. En matière de reddition de comptes, il n'y a jamais eu de gouvernement parfait au Canada.

La différence, en ce qui concerne notre gouvernement et notre premier ministre en particulier, réside dans notre façon d'aborder la question. L'une des premières choses que le premier ministre a faites a été d'annuler le programme de commandites et d'ordonner la tenue d'une étude parlementaire et d'une enquête. Nous avons mis sur pied la commission d'enquête Gomery, dont les travaux sont en cours depuis un bon moment et le seront encore longtemps, et nous allons vider la question. C'est une mesure que le premier ministre a prise, et il a dit que plus jamais un tel scandale ne se reproduira.

En ce qui concerne nos activités sur la scène internationale, j'ai eu l'occasion, il y a quelques semaines, de me rendre au Moyen-Orient, où j'ai rencontré des Israéliens, des Palestiniens et un certain nombre d'autres personnes. Tous s'entendent pour dire que le Canada est un phare; il est l'intermédiaire impartial capable de jouer un rôle déterminant dans le monde.

Le député a mentionné l'ACDI. Le budget de l'ACDI a progressé deux fois plus vite que l'économie. Le travail qu'elle fait est important.

Nous comptons un certain nombre d'organismes. Il y a le Corps canadien qui a surveillé le déroulement des élections en Ukraine. Je suis très fier du fait que le premier ministre a sa place sur la scène internationale, qu'il reconnaît la place du Canada, qu'il dirige notre pays et qu'il est perçu dans le monde entier comme un chef de file.

• (1230)

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, j'espère que le député a entendu les commentaires de l'un de ses collègues plus tôt ce matin qui affirmait qu'il était difficile pour un gouvernement d'en arriver à un équilibre absolu en ce qui a trait à l'excédent prévu, en raison d'un certain nombre d'impondérables, comme les faillites d'entreprises. Le gouvernement ne peut donc pas prévoir avec précision quel sera son budget ou son excédent. Je demande au député s'il a des commentaires à ce sujet.

Je crois que c'est une chose de se tromper de quelques dollars; les Canadiens pourraient même pardonner au gouvernement une erreur de quelques millions étant donné l'ampleur du budget. Par contre, un écart de 8 milliards de dollars est quelque peu surréaliste. C'est à se demander qui se charge de la comptabilité si le gouvernement n'est pas capable de faire mieux que de boucler son budget à plus ou moins 8 milliards de dollars.

Certains groupes préparent leurs propres budgets fédéraux. Il est intéressant de noter qu'ils arrivent beaucoup plus près du montant final, année après année, que le gouvernement. Au lieu d'avoir recours aux sources indépendantes dont le député a fait mention, le gouvernement devrait peut-être jeter un coup d'oeil à ces groupes qui touchent la cible chaque année. Quelle est l'opinion de mon collègue à ce sujet?

M. Michael Savage: Monsieur le Président, ces chiffres sont le produit d'un processus très complexe.

L'an dernier, l'économie se relevait de l'ESB, du SRAS et des fluctuations du dollar. À titre de comparaison, depuis 15 ans, le gouvernement conservateur de ma province, la Nouvelle-Écosse, affirme que son budget sera équilibré. Pourtant, le déficit se situe entre 200 et 500 millions de dollars. Si nous devons faire des erreurs, mieux vaut qu'elles soient en notre faveur et que nous utilisions l'argent pour rembourser la dette, plutôt que l'inverse.

L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de pouvoir participer au débat. Je pense que chacun d'entre nous est soucieux au sujet de l'économie de notre pays et de l'avenir. Plus précisément, alors que de nos jours nous voyons le dollar fluctuer dans une grande mesure en fonction de la situation chez notre principal partenaire commercial, il va sans dire que nous sommes nombreux à nous demander ce que nous réservera le budget.

Si nous prenons un peu de recul, je pense que, comme Canadiens, nous avons été très bien servis ces dernières années en termes de budgets. Je me demande comment se seraient sentis ceux qui se plaignent des excédents si la situation avait été différente et que nous nous étions retrouvés avec un déficit. Si nous nous retrouvons dans une position où il nous est impossible d'atteindre un équilibre budgétaire parfait, alors tentons toujours de pêcher du côté d'un excédent.

Les Canadiens nous ont dit un certain nombre de choses au sujet du budget et ils se sont très clairement exprimés. Ils se soucient de leur qualité de vie. Ils se soucient de la sécurité d'emploi dans notre économie. Ils veulent que l'on fasse plus du côté des programmes sociaux afin que soient assurés leurs besoins, sans égard à leurs revenus. Voilà qui est très important pour nous alors que nous étudions ce budget.

Si nous relisons le discours du Trône, nous voyons ce qui a été avancé. Nous avons certainement fixé quelques objectifs très ambitieux et nous devons les atteindre par ce processus budgétaire.

Initiatives ministérielles

Avec le recul, nous pouvons constater les préoccupations des personnes au cours des 10 dernières années. Nous avons créé plus de trois millions d'emplois. En fait, ces dernières années, de tous les pays du G-7, c'est le Canada qui a affiché la plus forte croissance du niveau de vie. En ce qui concerne notre dette, nous constatons une réduction de plus de 60 milliards de dollars, ce qui a eu concrètement des effets très importants. Pensez aux intérêts que nous aurions dû payer sinon. Maintenant, des fonds peuvent être affectés à la réduction de la dette ou à des améliorations aux avantages sociaux offerts aux membres de notre société. Voilà quelque chose de très positif.

Pour avancer, nous devons tous nous fixer des objectifs. Nous devons fixer des objectifs au sein du pays. Nous avons aussi fixé certains objectifs dans le discours du Trône, à savoir mettre en place une économie plus prospère et plus compétitive; consolider nos assises sociales en appuyant les soins de santé, les familles et les collectivités; faire jouer au Canada un rôle de choix et accroître son influence dans le monde. Ces objectifs sont importants pour moi et ils doivent être reflétés dans le budget.

Pour ce qui est de mettre en place une économie plus prospère et plus compétitive, il nous faut en faire plus qu'à l'heure actuelle. Nous devons nous assurer d'appuyer la recherche et le développement, d'encourager une économie innovatrice, que ce soit au moyen des impôts et des taxes ou d'une autre façon et d'améliorer notre système de soins de santé. Nous avons déjà conclu une entente cette année, mais nous devons l'appliquer. Nous devons nous assurer que ce que nous avons commencé se poursuivra de manière à ce que les attentes de chacun en matière de soins de santé soient comblées dans les collectivités.

En ce qui concerne les familles et les collectivités, je crois que nous voulons tous avoir l'assurance, par exemple, que des services de garderie seront fournis et qu'ils serviront de modèle pour aider à faire passer les familles qui en ont le plus besoin des limites de la pauvreté à une position où elles peuvent conserver leur estime de soi et trouver de l'espoir pour elles et leurs familles à l'avenir.

En examinant ces objectifs, je crois que nous souhaitons tous renforcer le rôle du Canada dans le monde. Comme le député vient de le mentionner, le Corps canadien est une façon que nous avons pour nous exprimer. Je sais qu'en ce moment c'est une idée qui se développe et qui commence à faire surface pour montrer son efficacité potentielle.

• (1235)

En matière de planification budgétaire, nous devons veiller à encourager non seulement nos jeunes à venir en aide à d'autres pays et à se renseigner à leur sujet pour élargir leur culture démocratique mais nous devons aussi inciter ceux qui sont plus âgés à en faire autant. Bien des gens ont pris leur retraite avec d'excellentes pensions. Ils seront en mesure de faire leur part pour aider des démocraties en devenant à développer leurs capacités ou pour soutenir d'autres types d'initiatives du même genre.

Ce sont là des aspects importants de nos objectifs. La surveillance des élections en Ukraine est un domaine important où nous avons quelque chose à offrir. Mais il y a bien davantage. Je tiens à faire en sorte que le budget soutienne ce genre d'initiative de diverses façons.

Les besoins sont nombreux. Mon collègue vient de nous dire qu'il a voyagé au Proche-Orient. J'ai eu l'occasion de m'y rendre avant Noël pour constater les efforts de développement de la capacité en matière de démocratie. Par rapport à la situation palestinienne, par exemple, nous pourrions étudier les moyens de participer à l'amélioration du système de justice.

Dans certains domaines, la collaboration est indispensable. C'est ce que je souhaite, non seulement pour le processus budgétaire, mais pour tous les aspects où nous nous exprimons par le truchement de la Chambre et du gouvernement. Je souhaite nous voir appuyer le développement de processus, d'institutions et d'infrastructures démocratiques correspondant aux besoins et aux objectifs énoncés. Il importe de le garder constamment à l'esprit.

Je souhaite revenir à des enjeux importants sur le plan de la famille. Nous devons veiller à nous occuper le mieux possible des personnes qui font partie de nos collectivités. Je veux m'assurer que nos aînés seront protégés, qu'ils auront des occasions de s'exprimer, non seulement en participant à Corps Canada mais peut-être ailleurs et autrement dans leur milieu également, dans des activités valorisantes pour eux. Je souhaite donc voir progresser un programme comme Nouveaux Horizons, de manière à ce que nos aînés aient des occasions de bénéficier d'une bonne qualité de vie dans leur milieu.

Je crois que nous sommes tous préoccupés par l'environnement car il a un impact sur nous chaque jour. Dans ma propre localité, je suis encouragé de voir toutes ces initiatives de dépollution environnementale. Nous prenons des mesures vraiment importantes pour la communauté. J'espère que ces efforts vont continuer. Nous devons continuer de promouvoir les initiatives de dépollution environnementale, comme la restauration des friches industrielles, dans tout le Canada. Nous devons appuyer ce processus et faire en sorte que les ressources financières soient disponibles pour assurer une meilleure protection de notre environnement et de ses habitants, c'est-à-dire nous-mêmes.

Dans ma propre circonscription, il y a une base connue sous le nom de Trenton. C'est une base aérienne très importante car elle abrite le commandement du transport aérien, qui est un élément très important de notre structure militaire. Je tiens à m'assurer que nous continuerons de l'améliorer, comme nous l'avons fait au cours des dernières années, en fournissant toujours davantage d'équipement pour répondre aux besoins de toutes les personnes.

Je sais que cette question est liée à la façon dont nous menons les affaires étrangères. J'attends avec impatience que la Chambre soit saisie du rapport sur l'examen de la politique étrangère. Il faut espérer que ce sera une occasion de promouvoir les intérêts du Canada grâce à la façon dont nos militaires nous représentent. Actuellement, nous sommes très fiers de voir l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe nous représenter dans la région dévastée par le tsunami. Nous devons appuyer nos forces armées et continuer de les renforcer à l'avenir.

• (1240)

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, mon collègue a tenu des propos intéressants. Il a loué le bon travail du gouvernement en matière de pensions de retraite. Je voudrais lui signaler ce que je considère comme une injustice flagrante dont le premier ministre s'est rendu coupable, lorsqu'il était aux Finances, et qu'il perpétue depuis neuf ans. Je veux parler des pensions des Canadiens qui habitent au Canada, mais touchent des prestations de la sécurité sociale américaine.

Initiatives ministérielles

En 1996, le Canada a signé avec les États-Unis un traité sur l'imposition des prestations du Régime de pensions du Canada aux États-Unis et des prestations de la sécurité sociale américaine au Canada. Les États-Unis ont continué d'imposer les prestations du RPC des Canadiens, mais le gouvernement du Canada a alors modifié la formule et surtaxé ces prestations. La chose a été admise à quelques reprises. Le gouvernement n'a rien fait pour régler le problème.

Qu'en pense mon collègue? Est-il prêt à intervenir auprès du gouvernement pour qu'on rende enfin justice à ces gens?

L'hon. Paul Harold Macklin: Monsieur le Président, je suis au courant de cette situation préoccupante. Je crois comprendre qu'elle est à peu près exclusive à la région du député.

Je crois savoir que nous travaillons sur la question. Nous essayons de trouver une solution acceptable. Je donne au député l'assurance que je vais intervenir pour essayer de faire aboutir le dossier.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais réagir aux propos du député sur l'environnement et, notamment, lui rappeler les recommandations faites par le Comité des finances.

En vertu de la recommandation n^o 8, le gouvernement fédéral, afin d'inciter les particuliers et les entreprises à tenir davantage compte de l'environnement dans la production, leurs pratiques et leurs achats, devrait concevoir et mettre en oeuvre des mesures incitatives pertinentes et soutenir des politiques dans certains domaines. Il est question de véhicules éconergétiques, de réhabilitation thermique de logements, de transports en commun, de développement d'énergies renouvelables et de remplacement, d'élargissement de la déduction pour amortissement relative aux énergies renouvelables et de remplacement de catégorie 43, de commercialisation de nouvelles technologies environnementales, de restauration des friches industrielles et de l'aménagement d'espaces verts. Plusieurs autres recommandations ont été faites.

En toute justice, le Comité des finances a été vivement intéressé par les questions qui ont été soulevées par les groupes environnementaux.

Je me demande si le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, en sa qualité de député de Northumberland—Quinte West, a pensé à tout cela. Croit-il que certains de ces éléments pourraient figurer dans le budget?

• (1245)

L'hon. Paul Harold Macklin: Monsieur le Président, les recommandations sont très importantes et j'espère sûrement qu'elles se retrouveront à certains égards dans le processus budgétaire.

La façon dont nous influençons le public nous intéresse constamment. Quel genre de mesures incitatives utilisons-nous? Avons-nous recours à la carotte ou au bâton? Quelle méthode devrions-nous utiliser pour inciter les gens à être plus sensibles aux questions environnementales et à se préoccuper davantage de l'environnement? C'est de toute évidence un mélange des deux.

Les recommandations qui ont été faites nous fournissent quelques outils. Si nous utilisons ces outils de manière efficace, plus de gens seront engagés dans le processus. En définitive, nous devrions pouvoir améliorer l'environnement. Ce sont les mesures que nous devrions prendre.

J'espère certes que le ministre des Finances étudiera sérieusement les recommandations du comité. Le travail du comité est important. C'est le point de vue de députés donnés. Il importe que ces députés

soient écoutés. Il est important que chacune de ces recommandations soit convenablement examinée.

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, l'engagement du secrétaire parlementaire pour ce qui est de modifier le comportement des gens face par rapport au dioxyde de carbone et de bien traiter notre environnement aurait plus de crédibilité si le gouvernement libéral s'engageait à ce que les limousines des ministres ne tournent plus au ralenti, crachant du même coup du dioxyde de carbone dans l'atmosphère pendant des heures, en attendant que les ministres sortent de leurs réunions. Si les libéraux passaient de la parole aux actes, on pourrait peut-être les croire davantage.

Je vais partager mon temps de parole avec notre collègue de Nepean—Carleton sur cette question. Je veux parler principalement à titre de porte-parole en matière de transport de l'opposition officielle et formuler des observations au sujet du transport.

À la mi-février, le ministre libéral des Finances va déposer à la Chambre un budget qui sera le premier budget d'un gouvernement minoritaire en plus d'un quart de siècle. Il pourra être examiné plus étroitement que tout budget dans l'histoire de ma génération. C'est la chance de répondre aux besoins réels d'une nation en pleine croissance et prospère. C'est la chance de donner suite aux promesses électorales et aux discours qui ont été faits dans le passé. On a la possibilité de se tourner vers l'avenir.

Aujourd'hui, je veux parler de l'obligation du gouvernement fédéral d'investir dans le domaine de l'infrastructure de transport et de la façon dont le gouvernement libéral a, en toute franchise, échoué à cet égard au cours de la dernière décennie.

Un meilleur réseau de transport permet d'avoir un environnement plus sain. Il conduit à une croissance économique efficace. Il renforce la qualité de vie dans les collectivités rurales. Les initiatives nationales en matière de transport ont réussi dans l'histoire à unifier notre vaste nation. On pourrait penser que le ministre des Transports comprenait cela. Ses déclarations et ses discours passés, y compris celui du 10 décembre 2004, faisaient état d'un engagement à geler les loyers dans les aéroports en 2005 et à les réduire de façon permanente par la suite. Il a vraisemblablement écouté des lignes aériennes étrangères comme El Al d'Israël et Olympic Airlines de Grèce qui ont toutes deux dit que l'augmentation de 64 p. 100 des redevances d'atterrissage à l'aéroport Pearson de Toronto justifiait leur décision de ne plus desservir le Canada. Un mois plus tôt, le même ministre des Transports avait promis d'en arriver à un accord sur les taxes sur l'essence avec les provinces avant Noël 2004.

Il s'agissait dans les deux cas de bonnes idées en théorie, mais c'est la suite à donner qui continue d'être un véritable défi pour les libéraux lorsqu'il est question d'engagements et de promesses. Malheureusement, le ministre des Finances n'a pris aucune mesure pour donner suite à l'une ou l'autre de ces propositions. Il semble que les Canadiens aient besoin d'un ministre des Transports plus persuasif ou d'un appareil auditif pour le ministre des Finances.

Contrairement à la croyance populaire, le problème n'est pas le manque d'argent, mais plutôt le manque de volonté politique et d'autorité. À la mi-janvier, le ministère des Finances a admis qu'entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2004, le gouvernement libéral avait perçu 10,7 milliards de dollars de plus en taxes qu'il n'en fallait pour couvrir les dépenses prévues. Autrement dit, au cours de cette période de huit mois, chaque Canadien, homme femme ou enfant, a versé 334 dollars de trop en taxes fédérales.

Initiatives ministérielles

Le gouvernement libéral aime faire des promesses puis reporter indéfiniment à plus tard le moment de leur donner suite. En discourant longuement sur le problème, les libéraux arrivent à donner l'impression qu'il y a une crise. Puis, ils se présentent comme des sauveurs en promettant des gestes concrets, mais les remettent à plus tard. Nous avons pu le constater dans les dossiers de l'assurance-maladie, de l'environnement, de la pornographie juvénile, des Forces canadiennes et de la fiscalité des grandes villes, auxquelles ils ont promis de l'aide. C'est de la politique on ne peut plus cynique et opportuniste, avec comme unique résultat l'augmentation de la méfiance de la population envers les politiciens au cours des campagnes électorales.

Avec un gouvernement minoritaire, on devrait pouvoir tenir un débat complet et honnête sur la somme d'argent dont le gouvernement a besoin de la part du Canadien moyen et sur les dépenses qui devraient être prioritaires. Malheureusement, la seule occasion qui nous est donnée de tenir ce genre de débat est gaspillée parce que des sujets comme le mariage gai et la décriminalisation de la marijuana prennent toute la place. Les Canadiens ont des opinions bien arrêtées sur ces questions controversées qui déclenchent les passions, mais ce n'est pas une raison pour laisser passer l'occasion historique qui se présente à nous, l'occasion de tenir un débat trop longtemps reporté sur les services et les activités qui devraient être propres à l'État fédéral et sur le choix des moyens à prendre pour les payer.

Nous entendons parler, par exemple, de l'importante cohorte de retraités qui s'en vient, issue de notre population vieillissante, et de l'augmentation du coût des soins de santé. Il est évident que nous devons stimuler la croissance économique, mais le gouvernement semble embourbé dans le passé. Sa vision se limite au bien-être des grandes entreprises et au saupoudrage d'investissements régionaux mû par des considérations politiques. Pourtant, les occasions de faire preuve de créativité sont nombreuses. Je vais demander au gouvernement d'étudier quelques-unes de ces idées nouvelles. Voici quelques informations tirées de l'actualité.

Pendant la pause de Noël, il a été annoncé que le port de Vancouver est devenu tellement congestionné avec des marchandises de Chine que des importateurs comme La Baie, Wal-Mart et Canadian Tire font l'impasse sur la côte ouest et accostent à Halifax. Lorsque tout fonctionne normalement, il faut compter trois semaines pour acheminer un conteneur de Shanghai à Toronto ou à Montréal, mais cette période peut dépasser six semaines lorsque le système au port de Vancouver est congestionné. C'est pourquoi un nombre croissant d'expéditeurs passent outre à Vancouver, payant 35 p. 10 de plus et faisant faire à leurs marchandises un voyage de 37 jours jusqu'à Halifax en passant par le canal de Panama. Je me réjouis de la croissance du port de Halifax, mais si les expéditeurs contournent Vancouver lorsqu'ils envoient leurs marchandises à Toronto, nous pouvons parier qu'il ne restera bientôt plus beaucoup de parties prenantes canadiennes aux expéditions entre l'Asie et New-York en passant par Vancouver.

● (1250)

Nos deux grandes compagnies ferroviaires se font la lutte pour obtenir une part du transport de marchandises entre l'Asie et le Midwest américain, puis le littoral est. Les deux ont centralisé leurs installations maritimes à Vancouver. Donc, l'infrastructure des transports à Vancouver n'est pas seulement importante pour ce qui est de faciliter les importations et exportations canadiennes; elle pourrait aussi jouer un rôle crucial permettant le commerce américano-asiatique et. de ce fait, stimuler de façon très marquée les économies canadienne et britanno-colombienne.

Nous entendons dire que le ministre de l'Industrie est disposé à fournir à Bombardier un montant qui pourrait atteindre 300 millions de dollars pour le « soutien à la recherche ». Cela s'ajoute présumément aux 772 millions de dollars en subventions et prêts remboursables que, d'après la Fédération canadienne des contribuables, le gouvernement a versés à cette entreprise depuis 1982.

Chaque pièce de dix sous qu'Ottawa a versée à Bombardier a été justifiée par la promesse d'emplois au Canada dans le secteur des techniques de pointe. Nous devrions peut-être envisager une façon de penser semblable en ce qui concerne une partie de l'infrastructure des transports de la Colombie-Britannique. En rehaussant la compétitivité globale de Vancouver sur la scène internationale en qualité de plaque-tournante des transports, nous créerons des dizaines d'emplois bien rémunérés en Colombie-Britannique et à d'autres endroits partout au Canada.

Vancouver est le grand port nord-américain le plus près de l'Asie. Il doit donc bénéficier, comme l'a dit Michael Porter, professeur à Harvard, d'un « avantage concurrentiel permanent ». Dans une perspective à long terme, le gouvernement pourrait s'interroger sur la meilleure façon de favoriser la croissance et de soutenir le fonctionnement efficace du port de Vancouver, voire de celui de Prince Rupert, comme contribution canadienne à un fructueux accord commercial éventuel entre l'Asie et le continent nord-américain.

Permettez-moi de vous faire part de certaines des propositions mises de l'avant et qui méritent certes d'être soumises à l'attention des différents partis à la Chambre. Relativement aux ports de Vancouver et de Prince Rupert, on a suggéré que la Société du port de Vancouver soit autorisée à emprunter de l'argent auprès des institutions financières ou des marchés de capitaux, et même qu'elle soit autorisée à émettre des obligations exemptes d'impôt comme ses concurrentes américaines.

Il faut absolument améliorer les routes périphériques sur les rives nord et sud du fleuve Fraser, les ponts ferroviaires qui enjambent le fleuve Fraser de même que d'autres liaisons ferroviaires intermodales. Nous devons également examiner la meilleure façon de faire en sorte que les ports de la côte occidentale américaine ne bénéficient pas d'avantages financiers, juridiques ou fiscaux supérieurs à ceux des ports canadiens, notamment à ceux de Vancouver, de Prince Rupert, de Nanaimo, ainsi que du delta et du fleuve Fraser.

Nous devons renforcer de beaucoup la sécurité de nos ports, si nous voulons que les clients américains les considèrent comme des points de passage sûrs. Il y va de notre intérêt stratégique de respecter et même de surpasser les normes américaines en matière de sécurité des personnes et des marchandises. Ce type de sécurité est un bien public qui devrait être financé par l'ensemble de la population et non par les seuls utilisateurs. Le renforcement des mesures de sécurité ne devrait pas se faire au détriment de l'efficacité quotidienne de nos ports d'entrée.

Relativement à notre industrie ferroviaire, on recommande dans une étude récente de songer « à accorder des crédits d'impôt ou un amortissement accéléré des investissements dans le but de doubler les voies ou d'empiler les conteneurs afin que le CN et le CP puissent accroître la capacité de leurs lignes ferroviaires et rendre plus efficace l'expédition de marchandises en provenance et à destination des États-Unis ».

Initiatives ministérielles

Encore une fois, il s'agit là d'idées nouvelles que nous pouvons appuyer ou non; mais ce sont des idées que les libéraux n'ont pas examinées et qu'ils n'ont même pas soumises à un débat sérieux à la Chambre, même si elles pourraient rehausser notablement le niveau de vie des Canadiens.

Nous devons également examiner les façons d'accroître le potentiel économique de l'aéroport international de Vancouver, pour privilégier un aéroport. En 2004, l'Administration de l'aéroport international de Vancouver a versé à Ottawa plus de 72 millions de dollars en loyer. Il s'agit là d'un tarif par passager nettement supérieur à celui de la plupart des autres aéroports. Or, ce loyer est le principal élément du coût d'exploitation de l'aéroport. Le 1^{er} janvier 2005, ce loyer est passé à 77 millions de dollars.

À la page 15 de son rapport, le B.C. Progress Board soutient:

Transports Canada devrait décentraliser son mandat pour affronter... la concurrence mondiale. Transports Canada réclame actuellement des frais de location excessivement élevés... pour le site [l'aéroport de Vancouver]. Cela empêche l'administration aéroportuaire de développer son plein potentiel et, de ce fait, limite la capacité du Canada de tirer profit d'un aéroport entièrement cédé, souple et concurrentiel et offrant, sur la côte ouest, une porte d'accès à l'Asie du Pacifique. Le gouvernement fédéral doit établir une structure locative raisonnable et appropriée, qui soit un incitatif pour amener [l'administration de l'aéroport international de Vancouver] à redoubler d'efforts et à faire valoir la position concurrentielle de l'aéroport.

Il y a toutes sortes de bonnes idées, d'idées importantes pour l'infrastructure de transport du Canada. Certains suggèrent d'augmenter la capacité et de renforcer la compétitivité de nos compagnies aériennes. D'autres parlent d'assurer le transport efficace du grain jusqu'aux marchés pour que les provinces des Prairies puissent croître et prospérer; d'éviter la congestion aux passages frontaliers avec les États-Unis; d'assurer une exploitation efficace et fluide dans les ports pour que nous puissions élargir nos échanges commerciaux à tout le littoral du Pacifique et traiter avec la Chine qui est en voie de devenir notre deuxième partenaire commercial en importance.

Nous devons absolument nous occuper de tout cela. Malheureusement, nous avons un premier ministre qui ne sait pas sur quel pied danser, un ministre des Transports qui ne peut prendre une décision après avoir eu le feu vert d'un ministre des Finances aveugle et sourd. Le gouvernement libéral est carrément à la dérive en ce qui concerne la politique des transports.

Nous avons besoin d'idées nouvelles et de projets d'envergure. C'est encore une autre raison qui montre que le gouvernement libéral ne peut plus se permettre d'attendre pour agir. La seule façon de répondre efficacement à ces questions est de se débarrasser du gouvernement libéral et de mettre en place une nouvelle génération de leaders du nouveau Parti conservateur.

● (1255)

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole pour signaler au député de Port Moody la question des prestations de retraite. Je sais qu'au cours de la 36^e législature, de 1997 à 2000, son collègue, le député de Calgary-Sud-Est, a travaillé très fort afin d'essayer de corriger cette injustice faite aux retraités qui touchent ces prestations sociales, mais qui sont surtaxés par le gouvernement d'en face. J'ai insisté sur cette question à un certain nombre d'occasions au cours de la 37^e législature, entre 2000 et 2004, et nous continuons à le faire maintenant.

Le député pourrait-il nous dire si lui et son parti continuent d'appuyer une initiative qui aurait pour effet de corriger cette

injustice et d'assurer un traitement équitable aux bénéficiaires de ces prestations?

M. James Moore: Monsieur le Président, je remercie le député de Windsor de ses observations. Lorsque des néo-démocrates et des conservateurs s'entendent sur une politique fiscale, nous savons que c'est parce que la situation est évidente. Toutefois, comme je l'ai dit dans mon discours, dans le cas du gouvernement libéral, il arrive malheureusement que, parfois, la mesure qui s'impose soit tellement évidente et claire que, pour une raison cabalistique, celui-ci ne la voit tout simplement pas.

C'est le cas en ce qui a trait au registre des armes à feu. N'importe quel Canadien ayant une once de bon sens est conscient que ce registre est une mesure irréflectible à laquelle on devrait mettre un terme. Le député de Windsor nous fournit un autre exemple, qui est lié à l'équité fiscale.

Le Parti conservateur est en faveur de l'immigration. Nous pensons, et à titre de Britanno-Colombien je le crois fermement, que les personnes qui font preuve d'ingéniosité, de créativité et de dynamisme et qui viennent au Canada contribuent à faire de notre pays un endroit meilleur. Toutefois, nous n'allons pas continuer à bénéficier de la contribution de ces personnes si nous avons un régime fiscal qui, en soi, n'encourage pas les gens à venir s'établir au Canada.

Ce que nous voyons ici en ce qui a trait aux prestations sociales aux États-Unis est un exemple clair d'une politique fiscale libérale qui est discriminatoire à l'endroit d'un groupe et qui est tout à fait inefficace. Je félicite les députés de Windsor, Calgary-Sud-Est et Essex de faire preuve d'un leadership que, de toute évidence, les libéraux n'ont pas manifesté. Cet exemple vient s'ajouter à une liste de plus en plus longue de dossiers, et si les Canadiens veulent que des mesures soient prises à l'égard de ces dossiers, ils vont devoir élire un nouveau gouvernement à Ottawa. Ce nouveau gouvernement sera un gouvernement conservateur.

● (1300)

M. Deepak Ohrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, mon collègue est porte-parole en matière de transport et il s'est penché sur les gros problèmes en matière de transport au pays. J'aimerais attirer son attention sur un point et obtenir ses commentaires.

Au Canada, c'est toujours Air Canada qui domine le transport aérien. Encore aujourd'hui, chaque fois qu'on prend un vol national ou international d'Air Canada, on ne peut oublier ce vieux dicton qui dit que si cette société aérienne peut vous rendre la vie difficile, elle continuera de le faire. Le niveau de service qu'elle offre est toujours très mauvais et cela est dû au manque de concurrence. Elle a le monopole. Malgré la présence de WestJet et de tous les autres concurrents, Air Canada a toujours le contrôle sur les circuits internationaux et sur la classe « affaires ». Elle maintient toujours son emprise et est toujours régie par le gouvernement. Nous avons été très étonnés d'entendre que le PDG de cette société avait manifesté son appui à l'égard de la suggestion du ministre des Transports, ce qui me fait croire qu'il y a une certaine collusion là-dessous et que la bonne vieille ingérence du gouvernement existe toujours.

Le député n'est-il pas d'avis que nous devons accroître la concurrence dans ce secteur pour que les Canadiens puissent, comme les autres, tirer profit des avantages que cela pourrait entraîner?

Initiatives ministérielles

M. James Moore: Monsieur le Président, je conviens avec mon collègue qu'une concurrence accrue est très importante pour le Canada, mais je ne suis pas d'accord avec lui au sujet d'un aspect concernant Air Canada. Au milieu de 2001, si mes chiffres sont exacts, Air Canada possédait 81 p. 100 de la part du marché au Canada, mais cette part est maintenant bien inférieure à 70 p. 100. En fait, elle se rapproche de 60 p. 100, si je me souviens bien.

La domination d'Air Canada sur l'industrie aérienne du Canada n'est pas aussi marquée que beaucoup de gens le pensent. Oui, elle exerce un monopole sur certaines routes, mais la dynamique est en train de changer. La société vient d'être restructurée. Elle vient de conclure un certain nombre d'ententes très importantes avec plusieurs de ses syndicats. Air Canada effectue une foule de changements que, à mon avis, les forces du marché l'obligent à faire, et je pense que ce sera dans l'intérêt supérieur du Canada à long terme.

Je suis entièrement d'accord avec le député pour dire que le gouvernement n'a pas su établir au Canada un régime qui encouragerait suffisamment et efficacement une plus grande concurrence entre les compagnies aériennes. Lorsqu'il y a une concurrence accrue dans n'importe quel secteur de l'économie, les gens ont plus de possibilités et de choix. C'est pourquoi je crois aux marchés libres et à la libre entreprise et c'est pourquoi je suis conservateur.

Lorsque nous avons des marchés libres et des choix, la concurrence évolue. Les gens ont plus de possibilités et de choix. C'est pourquoi je crois au droit élargi et modifié de sixième liberté de l'air pour qu'on accepte un plus grand nombre de transporteurs aériens étrangers au Canada. Nous pourrions avoir plus de choix et une concurrence accrue. Avec une concurrence accrue, les consommateurs obtiennent un service de meilleure qualité, à un coût moins élevé. Au fil du temps, cela a toujours été dans l'intérêt supérieur des consommateurs.

C'est la voie que nous devrions suivre, mais, encore une fois, les libéraux sont incapables de décider s'ils sont pour ou contre le libre-échange. Ils sont incapables de décider s'ils sont en faveur de réductions d'impôt ou de hausses des dépenses. Les libéraux sont incapables de décider quoi que ce soit et ils ont le premier ministre idéal pour les diriger: Monsieur Indécis.

Un gouvernement conservateur résoudra une foule de ces problèmes.

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, je dois avouer que je suis nouveau ici et que je ne connais pas toutes les règles, mais j'ai toujours pensé qu'il était interdit d'amener des animaux à la Chambre des communes. Or, je viens de remarquer qu'il y a un gros éléphant dans la salle, un énorme éléphant dont nous ne parlons pas dans ce débat. Cet éléphant est la quintessence même des discussions entourant le budget, mais personne ne semble en parler.

Il s'agit évidemment du plan libéral qui vise à établir une bureaucratie nationale de garderies administrée par l'État ou ce que les libéraux appellent un programme national de garderies. Il sera peut-être question de cet éléphant dans le prochain budget, mais nous n'en sommes pas encore certains. Aujourd'hui, à la Chambre, je voudrais parler de cet énorme éléphant dans mon discours sur le budget que nous nous attendons à voir déposé ici à la fin de février ou au début de mars.

Voyons d'abord les principes qui, de l'avis du gouvernement, guideront cet éléphant. Le premier principe correspond évidemment à un mot accrocheur que les libéraux aiment employer même s'ils ne

sont pas certains de sa signification. Ils parlent d'universalité. Ils comptent mettre en place une bureaucratie de garderies ou un éléphant qui peut universellement transporter tous les enfants sur son dos; du moins, c'est ce qu'ils promettent.

Les libéraux nous promettent cela depuis dix ans. En 1993, ils nous ont promis cet éléphant. En 1997, ils nous ont encore promis cet éléphant. Et encore en 2000. Et voilà qu'ils nous le promettent une fois de plus.

Je n'ai pas peur qu'ils ne tiennent pas leur promesse. Bien au contraire, j'ai peur qu'ils la tiennent ce coup-ci, parce que, s'il voit le jour, cet éléphant sera loin d'être universel. Le ministre du Développement social nous a dit que le programme national de garderies qu'il propose ne concernera que les garderies parrainées par le gouvernement, ce qui veut dire que, par sa nature même, ce programme ne sera pas universel.

Il exclura les parents qui décident d'élever leurs enfants à la maison. Il exclura les nourrices de quartiers et les autres personnes qui offrent des soins communautaires pour enfants. Il exclura les mosquées, les synagogues, les temples et les églises qui offrent des services de garderies dans les communautés et il exclura les professionnels certifiés qui exploitent des garderies privées qui s'occupent d'enfants jour après jour.

Je n'ai pas de dictionnaire sur moi, mais à ce que je sache, un programme qui exclut de 80 à 90 p. 100 des bénéficiaires potentiels ne peut pas être considéré comme universel. Ce programme soi-disant universel exclurait de 85 à 90 p. 100 des enfants. C'est là mon premier argument. C'est le premier reproche que j'ai à faire à cet éléphant.

Deuxièmement, les libéraux disent qu'ils ont l'intention de fournir ce programme à 2 500 enfants. Nous savons tous qu'il y a plus de 2 500 enfants dans la tranche d'âge concernée, alors, une fois de plus, le programme ne sera pas universel.

Il ne faut pas oublier que même les parents qui choisissent d'élever leurs enfants à leur façon, qui choisissent autre chose que les garderies des bureaucrates, devront quand même payer. Cela équivaut à forcer des gens à payer la facture dans mon restaurant même s'ils n'aiment pas ce qu'il y a au menu et même s'ils n'avaient pas l'intention de manger chez moi.

Donc, non seulement ce programme n'est-il pas universel, mais ceux qui choisissent de ne pas s'en servir devront quand même payer.

Parlons un peu du coût de cet éléphant, je peux garantir à la Chambre que cette bête coûtera cher à nourrir. Le gouvernement libéral estime le coût à cinq milliards de dollars sur cinq ans.

Faisons un peu appel à notre bon sens. Les députés ici présents pensent-ils vraiment qu'un milliard de dollars par année réparti de part et d'autre de ce pays, le deuxième plus grand pays de la planète, sera suffisant pour financer un programme universel de garderies? Les libéraux comptent répartir un milliard de dollars entre dix provinces et trois territoires.

•(1305)

Chez nous, en Ontario, nous allons recevoir approximativement 300 millions de dollars par année. Est-il réaliste de penser que les libéraux vont réussir à implanter un système universel de garderies en Ontario avec 300 millions de dollars? Bien sûr que non.

Initiatives ministérielles

Ils vont syndiquer tous les professionnels travaillant dans ces garderies, s'exposant au même genre d'agitation ouvrière et de risques de grève que dans d'autres secteurs. Et ils veulent nous faire croire qu'il leur suffira de 1 milliard de dollars par année pour réaliser tout cela à l'échelle du pays?

Pardonnez mon scepticisme à l'égard de l'éléphant blanc qu'il y a dans la salle aujourd'hui. Au bout du compte, cela va coûter beaucoup plus cher. Nous nous souvenons de ce que les libéraux avaient dit à propos du registre des armes à feu. Ce registre qui devait s'autofinancer nous coûte 2 milliards de dollars.

Nous connaissons l'ampleur du dépassement des dépenses dans d'autres ministères. Nous pouvons nous attendre à voir la même chose se produire dans cette nouvelle bureaucratie. Cela se traduira en bout de ligne par des augmentations d'impôt pour les familles et parents de classe moyenne qui ont des enfants. Les parents qui ont la charge d'enfants vont devoir donner plus d'argent au gouvernement sous forme d'impôt, ce qui sera une source de stress accru pour l'unité familiale. Il sera sans cesse plus difficile pour les parents d'élever leurs propres enfants, ce qui va à l'encontre du but recherché par ce projet, cet éléphant blanc.

Les libéraux parlent ensuite de qualité. Je me demande qui peut bien croire qu'on peut faire confiance au gouvernement libéral quand il s'agit d'élever nos enfants. Jetons un coup d'oeil à la façon dont il gère d'autres programmes.

Prenons le Régime de pensions du Canada. Je suis jeune. Si je pouvais investir moi-même les sommes que je suis obligé de verser en contributions au RPC, je peux vous assurer que j'obtiendrais un rendement nettement plus élevé que les 2 ou 3 p. 100 tout au plus, en mettant les choses au mieux, que le programme administré par le gouvernement pourra offrir.

Prenons nos forces armées, par exemple, avec leurs sous-marins qui prennent l'eau et leurs hélicoptères qui ne décollent pas. Ce gouvernement a horriblement mal géré la défense nationale. Tout récemment, pendant la catastrophe en Asie méridionale, nous étions incapables de transporter nos troupes parce que nous ne disposions pas de la capacité de transport aérien appropriée. C'est là un autre exemple évident de mauvaise gestion de la part du gouvernement.

Et que dire de Partenariat technologique Canada, programme dans lequel le gouvernement ne récupère que 5 ou 6 p. 100 de ses prêts. Le gouvernement juge que ce programme est un succès. Un taux de recouvrement de 5 p. 100 mettrait en faillite n'importe quelle grande banque canadienne, et pourtant le gouvernement considère que cela représente un succès phénoménal. J'imagine que cela découle de la même logique selon laquelle un programme de garderies qui ne sert que 5 ou 6 p. 100 des enfants est universel. Mais nous y reviendrons dans un moment.

Je m'en voudrais de ne pas proposer une solution. Je fais confiance aux parents. Je crois en cette vérité universelle selon laquelle la civilisation se transmet de parent à enfant et que notre civilisation existe aujourd'hui grâce aux parents qui ont exercé ce devoir et cette responsabilité. C'est ce que nous croyons, de ce côté-ci de la Chambre. Nous sommes en faveur de prendre l'argent que le gouvernement souhaiterait investir dans une bureaucratie de garderies et de le remettre directement aux parents, parce que nous faisons confiance aux familles. Nous faisons confiance aux parents. Nous croyons que personne n'aime un enfant plus que ses propres parents.

Pour terminer, j'aimerais dire quelle est la couleur de cet éléphant. Il est blanc, bien entendu. L'unique apport de cet éléphant blanc dans ce débat est qu'il représentera peut-être l'héritage que laisseront le

ministre du Développement social et le premier ministre derrière eux. Il ne répondra pas aux besoins des enfants de notre pays et il va clairement à l'encontre des normes sur lesquelles notre civilisation est fondée et des priorités des Canadiens.

• (1310)

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, je conviens avec mon collègue du Parti conservateur que la promesse des libéraux qui consiste à établir des services de garderie, qu'il qualifie d'éléphant blanc, n'a pas été tenue. Les libéraux ont fait cette promesse à maintes reprises, comme bien d'autres d'ailleurs.

Je ne suis cependant pas d'accord avec lui lorsqu'il parle de cette promesse comme de l'éléphant blanc du Parlement. Sa description des services de garderie au Canada, la façon dont on devrait s'occuper des enfants au Canada selon lui, rappelle le temps des dinosaures.

La façon dont les familles vivent et travaillent a changé. Laisser entendre que les parents qui veulent un système de garderies ne font pas partie de la norme est inacceptable. Suffisamment de parents au pays veulent un bon programme de garderies, parce qu'ils ont choisi de travailler. D'autres parents, cependant, veulent rester à la maison avec leurs enfants.

J'admets qu'il faut reconnaître et appuyer les parents qui veulent rester à la maison avec leurs enfants, mais il n'est pas acceptable de faire abstraction des besoins des parents qui doivent travailler et qui veulent que leurs enfants bénéficient d'un bon programme de garderies qui sont sûres. S'il veut utiliser l'analogie de l'éléphant blanc, je crois que l'analogie du dinosaure, qui caractérise si souvent certaines idées du Parti conservateur, s'applique à lui.

• (1315)

M. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je voudrais m'exprimer au sujet de l'image du dinosaure. Elle provient d'un parti qui veut obliger les familles de la classe moyenne, qu'elles appuient ce programme ou non, à payer plus d'impôts et à les presser encore plus financièrement au profit d'une nouvelle bureaucratie gouvernementale.

Elle voudrait retirer aux femmes le droit de choisir la manière d'élever leurs propres enfants en les obligeant à payer plus d'impôts au profit d'une bureaucratie gérée par le gouvernement. Je propose de donner aux familles le droit de choisir. Peut-être qu'il y a des familles qui veulent avoir recours à des formules autres que celles des garderies. Je ne vois pas où est le mal. Voilà pourquoi le gouvernement doit donner ces dollars directement à ces parents et les laisser décider de quelle manière ils les dépenseront de manière judicieuse.

Le député de l'autre côté voudrait plutôt avoir recours à la coercition fiscale et imposer une option aux familles. Elle nous traite de dinosaures. Voilà une des idées les plus rétrogrades que j'ai entendues depuis mon arrivée sur la colline du Parlement.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, je voudrais que le député fasse des observations sur un des endroits où il y a un système de garderies qui est exploité dans notre pays et que les contribuables sont obligés de financer; il s'agit du système en vigueur à l'heure actuelle au Québec. Nous croyons comprendre qu'il en coûte aux contribuables autour de 1,5 ou 1,6 milliard de dollars pour le système de garderies dans cette province. Il n'y a que 160 000 enfants qui peuvent avoir accès à ce programme. Ce sont surtout les familles de classe moyenne et de classe moyenne supérieure qui s'en servent; ce sont donc les enfants qui devraient profiter de ce système qui sont privés de ses avantages.

Initiatives ministérielles

M. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, le député affirme à juste titre que la majorité des parents qui utilisent vraiment le système québécois sont des gens à revenu élevé. Bien souvent, ce sont des professionnels à revenu élevé, ceux qui disposent de deux revenus par famille, qui utilisent les services des garderies. Au Québec, nous prenons l'argent des familles ouvrières, des travailleurs à la chaîne, pour subventionner l'éducation des enfants des chefs de direction au niveau gouvernemental. C'est essentiellement ce qui se passe actuellement.

Je tiens à revenir sur un principe très simple. Je veux parler de la liberté de choisir. Lorsqu'un gouvernement impose sa bureaucratie des garderies et force tous les Canadiens à en assumer les frais, qu'ils en utilisent ou non les services, il prive la famille de sa liberté de faire des choix. C'est pourquoi je propose que nous prenions l'argent que le gouvernement met de côté pour cette bureaucratie des garderies et que nous le donnions directement aux parents, en leur permettant de choisir.

Encore une chose. Si le gouvernement croit vraiment à l'égalité des droits, comme il le prétend dans le cadre du débat sur le mariage, pourquoi n'arrête-t-il pas d'exercer une discrimination à l'égard des familles qui décident que l'un des deux parents doit rester au foyer? Pourquoi ces familles se retrouvent-elles dans une fourchette d'imposition supérieure? Une famille à deux revenus totalisant 60 000 \$ par année est soumise à un taux d'imposition beaucoup plus faible qu'une famille à revenu unique. C'est de la discrimination pure et simple, un accroc à cette égalité prétendue qu'il considère comme le fondement des mariages entre conjoints de même sexe. Cela est simplement inacceptable.

[Français]

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat. J'occupe aujourd'hui un nouveau siège à la Chambre des communes, près du fauteuil du Président de la Chambre, que vous occupez présentement. Vous et moi représentons des circonscriptions quasi avoisinantes. Vous êtes natif de L'Orignal, compris dans ma très belle circonscription électorale, tandis que je suis natif de Hull. À mon avis, la ville en question devrait conserver ce nom, qui fait d'ailleurs partie de votre circonscription électorale. Nous nous retrouvons aujourd'hui en Chambre très près l'un de l'autre, et il me fait drôlement plaisir de participer à ce débat.

Avant d'entrer dans le fond du dossier au sujet des attentes des électeurs de Glengarry—Prescott—Russell, je voudrais prendre deux ou trois minutes pour commenter ce qu'a dit l'honorable député de Nepean—Carleton.

• (1320)

[Traduction]

Dans une partie de son discours, il a parlé du Régime de pensions du Canada et dit que le gouvernement fédéral le forçait à y contribuer, ou quelque chose comme cela. Je regrette de l'informer que telle n'est pas l'origine du Régime de pensions du Canada. La plupart des gens qui s'en souviennent se rappelleront que les régimes de pensions étaient une responsabilité provinciale. Neuf provinces se sont regroupées et ont demandé au gouvernement fédéral d'administrer en leur nom les régimes de pensions créés par elles.

J'essaie seulement d'expliquer au député comment cela s'est passé. Quand les neuf provinces se sont regroupées, elles ont toutes dit que les cotisations seraient réinvesties chez elles et, à un certain point, elles ont été versées au Trésor.

J'ai été député provincial en Ontario. Quand ces fonds étaient versés à la province, celle-ci les empruntaient à un taux d'intérêt de 2 p. 100, alors que les taux pratiqués à l'époque du président de droite Ronald Reagan s'élevaient à 18 p. 100, comme tous s'en souviennent. C'était le genre de rendement qu'offrait le gouvernement conservateur sur les cotisations versées par les travailleurs dans la province où le député et moi vivons. Voilà l'historique du régime.

Qui a réglé le problème du Régime de pensions du Canada? C'est le présent gouvernement et le premier ministre actuel, qui était ministre des Finances dans le Cabinet de son prédécesseur. Ils ont augmenté les cotisations payables au Régime de pensions du Canada et l'ont ainsi rendu viable pour des années et des années à venir. Le régime sera bien doté au moment où ce sera au tour du député de prendre sa retraite. Voilà la véritable histoire du Régime de pensions du Canada, et non celle que nous avons entendue il y a quelque temps.

[Français]

Je voudrais parler aussi au sujet des garderies, car je ne suis réellement pas d'accord lorsque le député nous dit que 85 p. 100 des gens seront exclus. Il n'a même pas encore vu la proposition. Le budget n'a pas été déposé. Il ne sait pas ce que le budget contiendra et encore moins qui sera inclus ou exclu.

Il utilise comme exemple le modèle du Québec, ne sachant même pas si c'est celui-là qui sera adopté pour l'ensemble du pays. Mais ayant dit cela, il prétend que le programme n'est pas populaire au Québec. Je ne connais pas beaucoup de Québécois qui sont contre ce programme.

J'habite une région frontalière. Je suis né là. Les gens dans ma région, à Hawkesbury par exemple, ont souvent habité quelques années à Grenville, du côté du Québec, pour ensuite déménager du côté de l'Ontario. Dans ma sous-région, c'est un des programmes qui est le plus populaire. Les gens se sentent attirés pour aller habiter dans cette région parce que le programme existe.

Quand le député prétend que le programme exclut tout le monde sauf les riches—ou quelque chose comme ça—, ce n'est pas la réalité que je connais dans la région frontalière où je vis. Je dois ajouter pour le bénéfice de tous les parlementaires, que l'honorable député représente, lui aussi, une région à quelques kilomètres du Québec. Sûrement, il est mal placé pour avoir des excuses pour ne pas connaître davantage cette réalité.

J'aimerais vous parler maintenant de la très belle circonscription électorale de Glengarry—Prescott—Russell, votre province bien sûr, ou votre circonscription de naissance, monsieur le Président, plus particulièrement la région de L'Orignal, Ontario, que j'ai l'honneur de représenter.

Durant la dernière campagne électorale, je m'étais engagé auprès des électeurs de Glengarry—Prescott—Russell à aider à implanter un programme de développement pour l'est de l'Ontario. Ce programme a vu le jour grâce au ministre des Finances et au premier ministre. Je dois donner beaucoup de crédit aux représentants de l'Association des maires et préfets de l'est de l'Ontario. Ensemble, ceux-ci ont demandé ce programme et ils ont travaillé en étroite collaboration avec mes collègues et moi-même pour en arriver à une modalité de programme administré par les comités d'aide au développement des collectivités dans nos régions respectives.

Initiatives ministérielles

Le programme en est encore à ses débuts; c'est un programme pilote, c'est-à-dire qu'il viendra à échéance le 31 mars. En attendant, il fonctionne très bien. Mon plaidoyer, aujourd'hui, c'est de demander au gouvernement de prendre le programme pilote ou intérimaire, tel qu'il existe, et de le rendre permanent avec essentiellement la même structure. Il n'est pas nécessaire de créer une nouvelle bureaucratie ni rien du genre. Les comités d'aide au développement des collectivités—chose certaine dans ma circonscription électorale—, l'administrent très bien. Également, j'ai entendu dire que c'est bien reçu dans les autres régions de l'est de l'Ontario. Donc, pour ma part, j'aimerais bien voir le gouvernement du Canada rendre ce programme permanent.

La deuxième chose que je voudrais soulever, c'est le dossier de l'agriculture. Les agriculteurs de ma circonscription souffrent toujours. Cela n'a rien à voir avec une décision du gouvernement du Canada, bien au contraire. Le gouvernement a tout fait pour leur venir en aide, mais il n'en demeure pas moins que les agriculteurs de ma circonscription souffrent toujours à cause du dossier de la vache folle. Ce dossier existe depuis près de deux ans. On sait que, à l'origine, nous avons trouvé un animal qui souffrait de cette maladie dans l'Ouest canadien, notamment en Alberta.

À la suite de la découverte de cet animal, les frontières pour l'exportation aux États-Unis ont été fermées. C'était notre client principal et cela a créé un surplus de bétail épouvantable dans notre pays. En effet, près de 50 p. 100 de tout ce que nous produisions était pour l'exportation. Lentement, certaines frontières se sont réouvertes en débutant, bien sûr, pour ce qui est de certaines coupes de viande. Et là encore, certains organes doivent être enlevés.

• (1325)

À compter du 7 mars prochain, le marché américain ouvrira ses frontières aux animaux canadiens de moins de 30 mois, pourvu que ces animaux soient destinés à l'abattage. Par exemple, l'on ne pourra toujours pas exporter aux États-Unis un animal destiné à la reproduction ou à l'élevage. Seuls les animaux destinés à l'abattage se retrouveront dans les abattoirs américains.

La semaine dernière, j'ai eu le plaisir de visiter le Mexique en compagnie du Président de la Chambre. Le Mexique représente notre deuxième marché d'exportation en importance. Ce sujet a fait partie des discussions. Nous devons nous assurer que le Mexique emboîte le pas aux États-Unis et qu'il permette à nos exportations de s'y rendre. Il n'y a pas beaucoup de problèmes avec le Mexique proprement dit. En effet, les Mexicains et du moins tous les législateurs à qui j'ai parlé s'entendent pour dire que leurs frontières devraient être plus grandes ouvertes. Le hic, bien sûr, n'est pas là: si les Mexicains allaient plus loin que les États-Unis, il y aurait par la suite des restrictions quant à l'exportation de leur boeuf en direction des États-Unis. Ce faisant, les Mexicains sont coincés et ne peuvent pas aller plus loin que les Américains pour le moment. J'espère au moins qu'ils aillent aussi vite et qu'on puisse augmenter là aussi les débouchés.

En attendant, les agriculteurs souffrent toujours. Bien sûr, quant aux plus petits animaux, les prix ont commencé à augmenter. Ce n'est pas parfait, mais cela s'améliore. Là où cela ne s'améliore pas du tout, c'est dans le cas de la vache de réforme, c'est-à-dire la vache laitière qui arrive en fin de cycle. Ces animaux étaient abattus pour qu'on en fasse des coupes bas de gamme, comme de la viande hachée par exemple. C'est là où réside un problème encore très sérieux. De fait, ce marché était très bon jadis aux États-Unis. De plus en plus, les animaux étaient exportés vivants, à tel point que nos petits abattoirs locaux ont cessé leurs opérations graduellement. Ainsi, la quasi-totalité du marché était de l'autre côté des frontières.

J'encourage donc le gouvernement à continuer à promouvoir son programme et à augmenter aussi notre capacité d'abattage au Canada. Le problème de la vache de réforme risque de prendre beaucoup plus de temps que les problèmes relatifs aux autres animaux pour les raisons que je viens d'énoncer. Les frontières commencent à rouvrir graduellement, mais nous ne voyons pas encore la lumière au bout du tunnel en ce qui a trait au dossier de la vache de réforme.

Je demande donc au gouvernement de continuer à s'intéresser à ce dossier. Bien sûr, je reconnais le travail fait par l'actuel ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, son prédécesseur, l'honorable Bob Speller, qui a fait un très bon travail à cet égard, et bien sûr le ministre en poste au moment où le problème de la vache folle a débuté, soit l'honorable Lyle Vanclief. Je leur dis merci de leurs efforts. Toutefois, on doit continuer. J'espère que nous aurons encore une fois une oreille attentive de la part du ministre des Finances pour bonifier l'aide qui existe déjà pour eux.

Je voudrais prendre quelques minutes pour parler du dossier environnemental. Il me semble qu'il y ait là une place où le Canada puisse se démarquer sur le plan international. Nous adhérons au Protocole de Kyoto. Nous devons donc mettre en place les mesures pour réduire notre consommation des produits pétroliers, notamment le charbon.

Dans ma province, nous avons probablement la plus grande source de pollution en Amérique du Nord: la centrale thermique d'électricité de Nanticoke, au sud-ouest de Toronto. Par un jour d'été, les effets de pollution se font sentir dans ma circonscription et la vôtre, monsieur le Président. C'est la plus grande source de pollution en Amérique du Nord. Bien sûr, ce n'est pas la propriété du gouvernement fédéral; c'est la propriété du gouvernement de l'Ontario, notamment la société hydroélectrique de ma province. Cela illustre quand même qu'il y a des problèmes sérieux dans la province et bien sûr dans la région que je représente.

• (1330)

Je sais qu'il existe déjà des incitatifs pour que les Canadiens achètent des véhicules hybrides ou à basse consommation de carburant, comme par exemple des véhicules électriques. En ce qui a trait aux véhicules soit hybrides ou ceux qui fonctionnent uniquement à l'électricité, j'aimerais qu'il existe un programme par lequel, par exemple, la TPS sur la voiture serait entièrement remboursée, agissant ainsi comme une sorte d'incitatif. Ces voitures coûtent parfois plusieurs milliers de dollars de plus qu'une voiture fonctionnant au carburant conventionnel.

Je pense d'ailleurs qu'après un bout de temps, lorsque nous aurons une masse critique de ces voitures et que les stations-service seront capables, en plus grand nombre, de les accommoder et tout le reste, le coût à l'unité diminuera certainement. Cela va de soi. En attendant, il faut des incitatifs afin d'encourager le consommateur à se procurer de ces véhicules. Ainsi, on réduirait les émissions de gaz à effet de serre, on assainirait l'environnement et, bien sûr, on augmenterait le potentiel de relever le défi qu'on s'est fixé avec l'accord de Kyoto.

J'aimerais aussi parler des parcs nationaux au Canada. On s'entend pour dire qu'ils constituent des merveilles au niveau mondial. Ceux et celles de mes collègues en Chambre ou de mes commettants qui ont eu l'occasion d'en visiter sont émerveillés chaque fois des parcs dont nous jouissons au Canada.

Initiatives ministérielles

Dans le sud du Canada, on n'a pas toujours l'occasion de les apprécier autant. On sait qu'en superficie, un grand nombre d'entre eux se situent au nord du pays. Dans la région que je représente, on retrouve un phénomène naturel assez extraordinaire qui se nomme la tourbière d'Alfred. Il s'agit de cet endroit marécageux où vivent plusieurs espèces d'oiseaux et d'animaux. À ce qu'on me dit, cela correspond à une formation géologique qu'on retrouve dans le Grand Nord canadien, mais qu'on retrouve exceptionnellement, de façon locale, dans la tourbière d'Alfred.

Malheureusement, la tourbière est beaucoup moins grande qu'elle ne l'a déjà été. Elle a été minée par ceux et celles qui choisissaient de faire l'extraction de la tourbe ou de la terre noire pour la revendre et ainsi de suite. Aujourd'hui, elle compte peut-être 50 p. 100 de la superficie qu'elle occupait auparavant. Il n'en demeure pas moins qu'il reste peut-être 10 000 acres ou davantage.

Maintenant, grâce à l'ancien ministre de l'Environnement, le député de Victoria, qui m'a bien aidé dans ce dossier, on a réussi à trouver les fonds pour procéder à l'achat d'une grande partie de la tourbière et d'ainsi la faire protéger par le secteur public. La Société d'aménagement de la rivière Nation, un organisme à but non lucratif sous l'égide des lois provinciales de l'Ontario, a également investi pour en acheter une partie. La Société de conservation de la nature du Canada est le propriétaire de la partie ayant été défrayée par le gouvernement du Canada. Les comtés unis de Prescott-Russell sont également propriétaires d'une autre partie. Tout cela pour dire qu'une grande partie de la tourbière est maintenant la propriété du secteur public.

Comme il s'agit d'une propriété spéciale, d'une topographie très rare, d'une richesse naturelle incroyable, je suis l'un de ceux qui pensent que la tourbière d'Alfred devrait devenir un parc national. Je l'ai soulevé à quelques reprises en cette Chambre. Je travaille avec un groupe, dans ma circonscription, à préparer des documents dans le but de donner une présentation à Parcs Canada afin d'en faire un parc national.

Bien sûr, la création d'un parc national coûte de l'argent. Je me permets donc de soulever ce dossier lors de cette discussion prébudgétaire, espérant que les ministres de l'Environnement et des Finances seront d'accord avec la constitution en parc national de la tourbière d'Alfred, dans la circonscription électorale que j'ai l'honneur et le privilège de représenter.

● (1335)

Voilà quelques exemples de choses pour ma circonscription.

[Traduction]

Je m'en voudrais de laisser passer l'occasion de parler brièvement du programme d'infrastructures Canada-Ontario. Il s'agit d'un programme vraiment formidable. En 1993, lorsque notre gouvernement est entré en fonction, nous avons promis à la population canadienne que nous mettrions sur pied un programme pour améliorer les infrastructures. À l'époque, les membres du Parti réformiste avaient rejeté notre idée et pourtant, ce sont eux qui, aujourd'hui, réclament des projets d'infrastructure dans leur coin de pays. Mais ne laissons pas les retours en arrière nous éloigner de la question parce que les gens ont tendance à oublier parfois ce qu'ils ont dit eux-mêmes.

Il va sans dire que le programme, qu'avait réclamé à l'origine la Fédération canadienne des municipalités, est une réussite formidable. Je pense que nous en sommes au quatrième programme d'infrastructures s'appliquant à une province canadienne, et dans mon cas, il s'agit de l'Ontario. Les municipalités en redemandent. Alors, je souhaite que le gouvernement continue à investir dans le programme

des infrastructures parce que, dans les régions rurales du Canada, en particulier celle que je représente, ce programme répond à des besoins encore très pressants.

[Français]

Voilà certaines des demandes que je voulais faire au gouvernement du Canada dans le cadre de ses consultations prébudgétaires.

En terminant, je ne voudrais pas à aucun prix voir le Canada s'endetter davantage. À mon avis, l'approche de budgets équilibrés du ministre des Finances, de son prédécesseur et bien sûr du premier ministre actuel et de l'ancien premier ministre est la bonne approche. Nous devons graduellement rembourser la dette et sortir le Canada de la dette. C'est ce que nous sommes en train de faire. Nous l'avons fait avec grand succès et nous devons surtout continuer la même démarche.

● (1340)

M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours d'un député d'expérience. Il a fait le bilan de ses réalisations qui doivent être nombreuses puisqu'il siège en cette Chambre depuis un bon moment.

Il y a des choses avec lesquelles je suis d'accord et d'autres avec lesquelles je ne suis pas tout à fait d'accord. Il a parlé, entre autres, du dossier agricole ainsi que de celui de la maladie de la vache folle. Si on se rappelle les événements d'il y a plus de deux ans, on a trouvé dans l'Ouest canadien, en Alberta, une vache folle à 3 500 kilomètres du Québec.

On dénombre au Québec 55 p. 100 des troupeaux laitiers au Canada. Il s'agit de troupeaux d'une belle valeur puisqu'on produit 55 p. 100 du lait au Canada. Le résultat d'une vache folle qu'on a trouvée dans l'Ouest a contribué à la perte d'une fortune aux producteurs québécois ainsi qu'à ceux de l'Ontario. Le Canada n'est pas un pays, mais un continent. Si le même problème était survenu en Europe, ce ne serait pas tous les pays d'Europe qui auraient perdu leur marché. Par contre, au Canada, on n'a jamais voulu comprendre que la situation était différente. Alors, on a fait payer aux producteurs du Québec les pertes occasionnées par ce dossier de la vache folle. Nous sommes toujours en train d'essayer de comprendre pourquoi le gouvernement fédéral n'aide pas davantage les producteurs québécois.

Je demande au député s'il trouve normal cette injustice flagrante envers l'agriculture québécoise. À mon avis, s'il se vante des bons coups de son gouvernement, de celui-là, on ne devrait pas pouvoir s'en vanter. Alors, je lui demande son aide pour faire comprendre à son gouvernement de revenir établir une justice le plus rapidement possible pour les producteurs québécois.

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, je commencerai par contredire mon collègue. Lorsqu'il dit: « Ce n'est pas un pays; c'est un continent », je réponds que c'est un pays et un continent et, qu'à mon avis, ce sera ainsi encore pour longtemps.

Le député dit que 55 p. 100 des pertes concernant le dossier de la vache folle sont au Québec. C'est faux. Il le sait fort bien. Il est vrai que quelque 50 p. 100 du troupeau laitier est au Québec, mais pas 50 p. 100 des bovins dans tout le Canada. Un tel chiffre est ridicule. Il veut peut-être parler de 50 p. 100 des pertes concernant le troupeau laitier, mais pas 55 p. 100 des pertes au sujet de la vache folle.

● (1345)

M. Marcel Gagnon: C'est ce que j'ai dit. J'ai parlé de 55 p. 100 du lait.

L'hon. Don Boudria: Non, ce n'est pas ce qu'il a dit. J'ai écouté attentivement les commentaires et ce n'est pas ce qui a été dit.

Il y a un autre aspect que le député devrait sans doute connaître. Ce n'est pas le Canada qui a fermé la frontière canado-américaine; ce sont les États-Unis d'Amérique. Si les États-Unis d'Amérique décident que le troupeau peut partir de Glengarry—Prescott—Russell et traverser jusqu'aux États-Unis, je suis certainement d'accord. Allez voir un douanier américain et dites-lui que vous avez du bétail canadien que vous voulez faire entrer aux États-Unis, mais que cela ne compte pas, parce qu'il ne vient pas de la même région. Ce n'est pas le gouvernement du Canada que vous aurez à convaincre, ce sont les autorités américaines. Ce sont elles qui ont fermé la frontière, et non nous. De prétendre, en quelque sorte, que c'est le gouvernement du Canada qui empêche l'exportation du troupeau québécois aux États-Unis, cela frôle le ridicule.

On se défend comme des diables dans l'eau bénite pour tenter de rouvrir toutes les frontières le long du pays, le Québec inclus, l'Est de l'Ontario, ma région et partout. Telle est la réalité. À partir du 7 mars, par exemple, les animaux vivants de moins de 30 mois destinés à l'abattage pourront traverser la frontière.

Comment cela s'est-il fait? Par un lobby intense de tous les partis de la Chambre. Les représentants des associations parlementaires au Congrès américain, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, tous les ministres, nos experts et nos fonctionnaires ont travaillé tout ce temps. Cela n'a pas été instantané. Ce n'est pas le gouvernement du Canada qui a fermé la frontière; c'est celui des États-Unis. C'est ce dont il faut se souvenir.

Certes, au début, lorsqu'il y a eu un cas de vache folle, le gouvernement des États-Unis a fermé la frontière. Toutefois, après que le gouvernement du Canada, en collaboration avec la communauté mondiale, eut démontré qu'il n'y avait pas eu de contagion, la frontière américaine aurait dû rouvrir.

J'ai entendu une déclaration intéressante de la part d'un membre du Congrès américain la semaine dernière ou la semaine précédente. Voici ce qu'il disait à ses concitoyens américains et surtout aux producteurs agricoles de sa propre région, de son propre État. Il disait que les Américains feraient mieux d'être prudents lorsqu'ils disent aux Canadiens que leur boeuf n'est pas bon parce que ces derniers ont eu un cas de vache folle. Il se demandait ce que les Américains allaient dire à leurs propres concitoyens, le jour où ils en trouveront un chez eux. Il ajoutait que cela arrivera sûrement, parce que si c'était arrivé au Canada, cela pourrait leur arriver à eux aussi.

Finalement, j'en ai entendu un aux États-Unis qui était capable de raisonner à cet égard. Le consommateur canadien a raisonné dès le début. En effet, après ce dossier de la vache folle, le consommateur canadien s'est rallié derrière l'agriculteur. La consommation de boeuf n'a même pas diminué, comme on aurait peut-être pu s'y attendre. D'ailleurs, elle s'est même accrue initialement. C'est donc dire que les Canadiens étaient solidaires. Le député ne parle pas de cela. Cela a pourtant été le cas partout au pays. Là n'est pas le problème: c'est la frontière américaine. De plus, on doit augmenter maintenant notre capacité d'abattage de la vache de réforme particulièrement dans l'Est du pays. Telle est la réalité.

[Traduction]

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, nous savons tous que ce député était le préposé aux cahiers lors de la dernière législature, lorsqu'il était assis là-bas. En 1988, il faisait partie de la meute qui obligeait le gouvernement conservateur à rendre des comptes.

En prenant le pouvoir, en 1993, son gouvernement a fait deux promesses: premièrement, abolir la TPS et, deuxièmement, porter le

Initiatives ministérielles

taux d'immigration à 1 p. 100, soit 300 000. Il n'a tenu aucune de ces deux promesses.

Est-ce que le député, en tant que député libéral, va dire au ministre des Finances de remplir les promesses faites en 1993 lorsqu'il était membre du gouvernement au pouvoir?

L'hon. Don Boudria: Monsieur le Président, la meute existait avant 1988. Elle a été formée lors des élections de 1984. Je trouve important de signaler l'inexactitude historique que fait le député car je souligne tous ces faits dans mes mémoires.

Je suis ravi d'entendre le député parler du niveau d'immigration étant donné qu'il a déjà été député de l'ancien Parti réformiste. Au cours de la campagne électorale de 1997, le candidat réformiste dans ma circonscription a dit à mes électeurs à Alexandria, en Ontario, qu'il ferait en sorte de réduire les taux d'immigration s'il était élu. Je suppose qu'il a droit à son opinion. Il a aussi dit qu'il croyait que les réfugiés étaient tous des faux jetons.

Je l'ai repris là-dessus. J'ai lui ai dit que les ancêtres des gens de la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell qui étaient présents à l'assemblée avaient fui une guerre aux États-Unis et étaient venus s'installer au Canada en 1784. Je lui ai dit que ces réfugiés loyalistes de l'Empire-Uni étaient les ancêtres de quelques élèves dans la classe. J'ai ajouté qu'un peu plus tard, au nom de l'expansion des pâturages de moutons dans les Highlands, en Écosse, les propriétaires terriens britanniques avaient évincé les catholiques de leurs terres. Que ceux-ci, les exilés des Highlands, étaient les ancêtres d'un nombre encore plus grand d'élèves dans la classe.

Et ce n'est pas tout, en 1848, à cause de la grande famine qui a décimé l'Irlande, les ancêtres de mon épouse, de mes enfants et de mes petits-enfants sont venus se réfugier au Canada. C'étaient les réfugiés irlandais de la grande famine de la pomme de terre et on ne saurait les qualifier de faux jetons.

Les faux jetons sont les députés d'en face qui prétendent qu'ils ont à coeur les réfugiés et les immigrants alors qu'ils ne les ont jamais eu à coeur dans le passé.

• (1350)

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, je vous informe tout de suite que je partagerai le temps de parole qui m'est imparti avec le député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Lorsqu'on parle de budget, on parle aussi de choix en termes de mesures sociales. Pour prendre la bonne mesure du propos, il faut en même temps que, sur le plan politique, chaque parti puisse prendre conscience de la situation et qu'il se situe.

En termes de football, si le score final était de 54 à 21, on pourrait dire que l'équipe perdante en a mangé toute une. Or, il y a des raisons à cette défaite. Dans le cas qui nous préoccupe, les raisons reposent particulièrement sur le fait que les choix politiques qui ont été faits par ce gouvernement étaient les mauvais. De surcroît, l'administration était fort douteuse.

Aujourd'hui, je voudrais inviter cette Chambre à prendre conscience du fait que le présent gouvernement, qui était en place antérieurement, avant les récentes élections, a surtout administré pour les amis et pour le parti, au lieu de le faire dans l'intérêt du pays. Le terme « pays » inclut ici le Québec. Nous prenons particulièrement conscience jusqu'à quel point les dégâts résultant de ces choix politiques sont grands.

Article 31 du Règlement

Ces choix politiques ont aussi révélé des malversations. Aujourd'hui, nous nous retrouvons face à une commission d'enquête qui coûtera 60 millions de dollars, montant qui vient s'ajouter aux centaines de millions déjà dépensés dans l'intention de favoriser des amis et d'enrichir le parti.

Je voudrais inviter cette Chambre à faire en sorte que le présent gouvernement saisisse bien qu'il doit prendre parti pour les plus mal pris. Le gouvernement est surtout là pour légiférer, bien sûr, afin d'équilibrer les forces dans la société en ce qui concerne l'utilisation des richesses du pays. Au cours des dernières années, les richesses du pays ont souvent été dilapidées dans des programmes non seulement douteux, mais tout à fait condamnables, comme celui pour l'unité nationale.

Des centaines de millions de dollars ont été engloutis dans ce programme, alors qu'en raison des choix politiques, on a compressé ailleurs, notamment en ce qui concerne les chômeurs, les mal-logés et les infrastructures municipales. Je pourrais énumérer une très longue liste des secteurs qui sont victimes de ces compressions, mais je m'abstiendrai, pour ne pas utiliser trop de temps, puisque mes collègues en ont fait mention depuis deux jours.

Il est de mise aujourd'hui d'appeler le gouvernement à faire des choix responsables, afin que nous puissions adopter ce que j'appelle un budget thérapeutique. Le gouvernement a développé une maladie, qui est le syndrome du tout-puissant, qui s'est manifestée par plusieurs symptômes, dont ceux que je viens d'indiquer: malversation, choix condamnables et mesures s'attaquant aux plus démunis de notre société.

Un budget thérapeutique en est un qui fera en sorte que l'on prenne des mesures visant à corriger le tir en ce qui concerne d'abord l'assurance-emploi. Des dizaines et des dizaines de familles au pays ont été appauvries. Je suis plus à même de constater jusqu'à quel point c'est le cas pour une section de ce pays qui constitue un pays dans un autre, soit le Québec.

• (1355)

Ce faisant, bien sûr, on a appauvri les enfants. Le gouvernement canadien vient justement de recevoir un rapport sur la pauvreté des enfants. Lorsqu'on constate qu'il y a des enfants pauvres, c'est parce qu'il y a des familles pauvres. On l'a déjà entendu, mais on ne le répétera jamais assez. On va le répéter jusqu'à temps qu'on saisisse qu'il faut prendre les mesures appropriées pour pouvoir corriger cette situation.

J'espère beaucoup que la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences s'engagera à faire en sorte de proposer au ministre des Finances, dès maintenant, d'inclure les premières mesures déjà recommandées par le Comité permanent des ressources humaines et du développement des compétences. Il s'agit d'établir une caisse autonome d'assurance-emploi pour qu'on cesse de détourner ces fonds, des fonds auxquels le gouvernement canadien ne participe pas. Ce sont des fonds constitués par les travailleurs et travailleuses de même que par les employeurs. Cela leur appartient. C'est donc dire que, à partir du moment où cela leur appartient, il n'y a pas de raison—et il est même indécent—qu'on utilise cet argent à d'autres fins.

Le gouvernement libéral a pris 46,4 milliards de dollars et les a détournés à d'autres fins. Ceci est proprement scandaleux alors qu'on sait qu'il y a des dizaines de milliers de travailleuses et travailleurs qui sont au chômage forcé et qui sont exclus de l'assurance-emploi.

Il faut aussi que cette caisse soit protégée par une administration autonome composée de commissaires représentant majoritairement les travailleurs et les employeurs. Il faut aussi que cette commission

soit gérée de façon à ce que ces commissaires puissent voir eux-mêmes à déterminer le niveau de cotisation de même que le niveau des prestations qui doivent être octroyées aux chômeurs.

Il y a un autre aspect tout à fait scandaleux. Je donne un exemple qui montre que le gouvernement n'a pas compris le message lors des dernières élections. Il continue de se comporter comme quelqu'un étant tout puissant.

Sans que personne ne le lui ait demandé—au contraire, les cotisants avaient dit que le problème n'était pas la cotisation, ils étaient même prêts à l'augmenter—, avant les Fêtes, le gouvernement a baissé les cotisations de 3¢, ce qui représente 270 millions de dollars de contribution à la caisse. Encore une fois, cela est venu faire pression sur la caisse pour empêcher qu'on puisse bonifier les prestations. Cela est tout à fait inadmissible. Là-dessus, le gouvernement devra répondre à la population autrement que par des balivernes, comme celles qu'on a entendues au cours des dernières semaines.

Il y a aussi des mesures qui sont proposées par le Sous-Comité permanent des ressources humaines et du développement des compétences. Il y a 20 mesures qui viennent améliorer les prestations d'assurance-emploi. Unaniment, les membres du sous-comité ont recommandé que ce qui avait été détourné de la caisse d'assurance-emploi, soit les 46 milliards de dollars, réintègre la caisse progressivement au rythme de 1,5 milliard de dollars par année.

Pour cela aussi, il faut que le gouvernement accepte cette demande. Cela est minime. En effet, les sommes que le gouvernement a détournées et même volées dans cette caisse au cours de huit dernières années seront remboursées sur plus de 32 ans.

On voit que le rythme est plus que raisonnable. Ce n'est pas cela qui va mettre le pays en faillite. Ce faisant, effectivement, la caisse pourra améliorer les prestations. Au rythme de 1,5 milliard de dollars par année de retour dans la caisse, on peut déjà assumer la presque totalité des bonifications prévues.

Si on ajoute à cela la remise à niveau à 1,98 \$ de la cotisation, on en vient pratiquement à assumer l'entièreté des recommandations faites en ce qui concerne l'amélioration de la caisse. Comme preuve de cela, la plus grosse facture sera de l'ordre de 1,2 milliard de dollars pour augmenter les prestations de 55 p. 100 à 60 p. 100 du salaire. Donc cette somme est déjà couverte substantiellement par le 1,5 milliard de dollars qui va entrer dans les coffres à un rythme régulier, chaque année.

• (1400)

En conclusion, les autres parties des recommandations recourent environ 450 millions de dollars supplémentaires, qui sont déjà couverts par des cotisations qui seront recommandées en conséquence sans augmenter le taux de cotisations qui était de 1,98 \$.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA DÉPUTÉE DE YORK-OUEST

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le 14 janvier, j'ai quitté mes fonctions de ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration après que des allégations choquantes aient été faites à mon endroit. Lorsque j'ai démissionné, j'ai dit que je laissais mon poste afin de me disculper et de rebâtir ma réputation. Je le ferai par l'entremise des cours canadiennes.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier mes électeurs, les collègues de mon caucus, ma famille et les nombreux Canadiens qui continuent de m'appuyer et de me faire parvenir leurs bons souhaits. J'aimerais remercier sincèrement le premier ministre de son soutien indéfectible.

Je suis consciente que les personnalités publiques s'exposent à l'occasion à des critiques et à des plaintes d'ordre personnel. Cependant, je ne peux permettre que des accusations scandaleuses comme celles qui ont été faites à mon endroit ne soient pas contestées.

Bien que les dernières semaines aient été éprouvantes sur le plan personnel, j'aimerais assurer à mes électeurs de York-Ouest que je continuerai à travailler très fort en leur nom.

* * *

LES FINANCES

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, alors que les députés délibèrent sur le prochain budget fédéral, au nom des 72 000 citoyens de Prince George en Colombie-Britannique, j'invite instamment le gouvernement à se rappeler de certaines de ses promesses électorales.

Si le gouvernement respectait sa promesse d'instaurer une entente équitable avec les municipalités canadiennes en matière d'infrastructures, Prince George pourrait obtenir le financement dont il a besoin pour construire le nouveau passage industriel de la rivière Nechako.

Si le gouvernement respectait sa promesse d'augmenter les forces militaires de réserve de 3 000 personnes, Prince George pourrait obtenir une unité de réserve de 120 soldats.

Si le gouvernement libéral fédéral respectait sa promesse de prendre en considération les besoins de l'Ouest canadien, il pourrait lutter contre l'infestation de dendroctones du pin et faire quelque chose au sujet du différend relatif au bois-d'oeuvre.

Ce budget pourrait être celui grâce auquel on arrêtera de gaspiller l'argent de nos impôts en le consacrant à un registre des armes à feu inutile, aux publicités gouvernementales et à l'aide aux entreprises parasites, et on mettra plutôt en oeuvre des réductions d'impôt pour les familles à faible et moyen revenu qui se traduiraient concrètement par un accroissement de leurs liquidités.

* * *

L'AIDE AUX VICTIMES DU TSUNAMI

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour honorer la mémoire de plus de 200 000 personnes qui ont péri à la suite du séisme et des tsunamis dévastateurs du 26 décembre.

Dans ma circonscription de Beaches—East York, plus de 300 fidèles du temple hindou Sridurka ont perdu des membres de leur famille. La tragédie incompréhensible a été un catalyseur et les gens de ma circonscription ont réagi en se serrant les coudes et en donnant généreusement.

Au cours du week-end dernier, j'ai eu le privilège de participer à une activité locale de financement qui a permis de recueillir 8 000 \$ pour l'aide aux victimes du tsunami. Je tiens à remercier les organisateurs et les participants, tout comme ceux qui, ailleurs, en ont fait autant, partout au Canada.

Je voudrais féliciter le gouvernement du Canada de sa contribution de 425 millions de dollars pour l'aide immédiate et à long terme. Les Canadiens peuvent s'attendre à ce que leur

Article 31 du Règlement

gouvernement continue d'agir comme chef de file des efforts de rétablissement et de reconstruction en Asie du Sud-Est.

J'invite tous les députés à s'engager à aider les personnes touchées à se rétablir pleinement.

* * *

[Français]

NORMAND MAURICE

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Normand Maurice, le 31 décembre dernier. M. Maurice était appelé le père de la récupération au Québec.

Visionnaire, ce résidant de Victoriaville a été enseignant au niveau secondaire pendant plusieurs années. Conscient autant de la fragilité de l'environnement que des problèmes du décrochage scolaire, il a créé à Victoriaville, en compagnie de collègues, le premier centre de formation en entreprise et de récupération, qu'on appelle les CFER. Bref, il a trouvé un moyen de récupérer les jeunes et l'environnement.

Véritable bâtisseur, il laisse un riche héritage en matière environnementale. Aujourd'hui, le réseau CFER est étendu à travers le Québec avec 17 centres et 3 en Europe. La récupération est devenue une des marques de commerce de la région des Bois-Francs, et l'apport de M. Maurice n'y est pas étranger.

M. Maurice laisse dans le deuil son épouse, Madeleine, et ses quatre enfants, Michel, Daniel, Hélène et Christiane. Je me joins à mes collègues du Bloc québécois pour leur offrir mes plus sincères condoléances.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LES FORCES CANADIENNES

M. Roger Valley (Kenora, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner les efforts de la population de Kenora, qui a envoyé des présents à nos troupes en Afghanistan à l'occasion de Noël.

De retour dans ma circonscription, j'ai pu constater l'immense fierté qu'ont éprouvée les gens à poser ce geste envers nos forces armées. Tout le monde voulait faire sa part. Rassemblée sous la direction de M. Tom Beach et de sa famille, la population a recueilli plus de deux tonnes de marchandise, et des livraisons au camp Julien se déroulent encore actuellement.

J'aimerais mentionner la contribution des nombreuses entreprises qui ont fait don de biens et de services pour cette cause ainsi que le dévouement des nombreux volontaires qui ont donné de leur temps pour montrer aux troupes que leur travail ne nous laisse pas indifférents. C'est un exemple formidable qui montre ce qu'une communauté peut accomplir. J'applaudis tous les participants.

Bien qu'il soit un peu tard pour parler de cadeaux de Noël, il n'est jamais trop tard pour remercier nos militaires.

*Article 31 du Règlement***LES FORÊTS**

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement est entièrement conscient de l'épidémie de dendroctones du pin qui ravage les forêts en Colombie-Britannique; mais de toute évidence, c'est le dernier de ses soucis.

Jusqu'à présent, plus de 300 millions de mètres cubes de pins adultes ont été attaqués. Ce nombre dépassera le milliard d'ici 2013. Une fois de plus, le gouvernement libéral a affiché le désintérêt le plus total.

À l'automne 2004, le ministre des Forêts de la Colombie-Britannique a demandé au gouvernement fédéral d'aider sa province en participant à un plan sur dix ans visant à amoindrir les dégâts causés par le dendroctone du pin. Le gouvernement n'a toujours pas répondu. Une fois de plus, il a affiché très clairement son désintérêt le plus total.

Le ministre de l'Industrie au fédéral, qui vient de la Colombie-Britannique, n'a fait aucun effort pour convaincre son gouvernement d'aider la Colombie-Britannique dans cette crise. Il a, lui aussi, très clairement montré son désintérêt total.

À la lumière de toutes les promesses creuses que les libéraux ont faites à la Colombie-Britannique avant les dernières élections, il est évident qu'ils s'en fichent complètement.

* * *

LA DARTMOUTH WORK ACTIVITY SOCIETY

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu le privilège d'assister, vendredi dernier, à une cérémonie émouvante, soit la remise des diplômes de la Dartmouth Work Activity Society. Cet organisme a pour principale mission d'offrir des cours de recyclage à des adultes ayant été confrontés à diverses difficultés.

S'ils ne fréquentaient pas cet organisme, une bonne partie de ces adultes n'aurait d'autre choix que de renoncer à un emploi valorisant et que de rejoindre les rangs de ceux qui ont pratiquement renoncé à améliorer leur sort.

Retourner aux études n'est pas facile pour des adultes. Il leur faut du courage, de l'engagement et du sacrifice pour acquérir de nouvelles compétences.

Le succès du programme est manifeste, nombre de diplômés n'ayant pu participer à la cérémonie parce qu'ils étaient à leur nouveau travail.

Je félicite ces nouveaux diplômés. Je ne doute pas qu'ils réussiront leur vie grâce à leur dur labeur et à leur confiance inébranlable.

Je sais également qu'ils se joindraient à moi pour féliciter et pour remercier la direction et le personnel de l'organisme, particulièrement Frank Gibson, dirigeant communautaire motivant et dévoué, qui reconnaissent que le meilleur indice de la qualité d'une société est peut-être le nombre de personnes rendues autonomes par leur éducation et leur dignité.

* * *

[Français]

OXFAM-QUÉBEC EN ESTRIE

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, depuis les graves catastrophes survenues en Asie au mois de décembre dernier, nous pouvons constater à quel point les gens peuvent être solidaires.

C'est dans cette perspective que je souhaite souligner et encourager le bon travail d'Oxfam-Québec en Estrie. Grâce au travail acharné de ses employés permanents et de ses bénévoles, l'organisme a su bien s'établir en Estrie depuis son arrivée en 2001. À preuve, il a récemment débuté le projet Estrie solidaire, pour contrer l'exode des jeunes de Stanstead en les impliquant dans leur communauté.

Du côté international, Oxfam-Estrie a mis sur pied des banquets pour la faim, participe à la promotion des produits équitables et a recueilli 70 000 \$ pour Haïti.

Afin d'aider les sinistrés en Asie, il a procédé à des collectes de fonds. Grâce aux donateurs, l'association a pu y envoyer de l'eau potable et du matériel alimentaire. Les sommes d'argent recueillies ont servi à défrayer des salaires pour les gens qui enlèvent des débris et reconstruisent les infrastructures.

Félicitations aux gens d'Oxfam-Québec en Estrie et, surtout, continuez votre bon travail.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, tel qu'il l'a annoncé dans le discours du Trône de l'automne, le gouvernement entend bien atteindre les objectifs qui avaient été fixés à l'égard de l'énergie éolienne comme source d'énergie de remplacement.

Ayant été président de l'Exhibition Place de Toronto, j'ai fermement appuyé l'érection d'une turbine éolienne sur ce terrain municipal. Il me fait plaisir d'annoncer aujourd'hui que cette turbine a rapporté des dividendes de 32 000 \$ à ses investisseurs et a permis d'éviter l'émission d'environ 300 tonnes de dioxyde de carbone.

Alimentant 280 foyers chaque année, cette éolienne nous fournit l'exemple d'une source propre et renouvelable d'électricité.

J'incite le ministre de l'Environnement à prôner l'énergie éolienne au Canada.

* * *

● (1410)

LA FORCE OPÉRATIONNELLE KABOUL

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter les soldats de la BFC Edmonton et de la Force opérationnelle Kaboul qui ont recueilli plus de 13 500 \$ dans le cadre de la campagne Centraide de la garnison d'Edmonton en 2004. Grâce aux efforts des courageux soldats en poste en Afghanistan, coordonnés par le major Dave Whittier, les objectifs ont été dépassés de 35 p. 100.

Les membres de la Force opérationnelle Kaboul sont en Afghanistan depuis le début du mois d'août 2004. Tous les membres du contingent ont été très occupés à assurer la protection de la Force et la sécurité générale au cours des récentes élections.

Malgré les dangers, nos soldats ont organisé bon nombre d'activités à l'appui de la collecte de fonds. D'après ce que j'ai entendu, les épreuves du bassin-trempe et de l'incarcération et caution ont suscité l'hilarité et tous les participants se sont bien amusés.

Je rends hommage à nos soldats qui font un travail magnifique en Afghanistan. Je suis fier de constater qu'en plus de servir le Canada à l'étranger, ils viennent aussi en aide à leurs compatriotes au Canada.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, un de nos collègues conservateurs semble préférer se livrer à des trucs publicitaires plutôt que de participer à des discussions franches avec des représentants du gouvernement chinois.

Pendant le voyage dirigé par le premier ministre en Chine, j'ai soulevé à deux reprises la question de la gouvernance et des droits de la personne, la première fois au cours d'une rencontre de l'association internationale du Parti communiste chinois et ensuite auprès des représentants de l'Association législative Canada-Chine. Si le député avait assisté à ces rencontres, il aurait aussi eu l'occasion de faire part de ses préoccupations. Toutefois, il est évidemment impossible de le faire sans être présent.

L'annonce du décès de Zhao Zhiang a été contrôlée par les responsables du gouvernement chinois, mais ce n'est pas en se faisant du capital politique à peu de frais qu'on peut faire avancer les dossiers des droits de la personne et de la démocratie. Si le député tenait réellement à rendre hommage au défunt, pourquoi avait-il besoin des médias? Pour les Chinois, la mort est une affaire privée.

Les mesures prises par le député ne feront rien pour régler les problèmes dont il prétend se soucier. Le premier ministre et d'autres parlementaires ont directement soulevé ces questions. Le député n'est vraisemblablement pas intéressé. Il est grand temps qu'il dise clairement ce qu'il a réellement fait en Chine, ce qui n'est pas grand chose.

* * *

AUSCHWITZ

L'hon. Bill Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, au nom du NPD, je voudrais saluer le 60^e anniversaire de la libération d'Auschwitz et joindre ma voix à celles de ceux qui, depuis cette époque, proclament: Jamais plus.

Je ne suis jamais allé à Auschwitz, mais je me suis rendu en Israël au Yad Vachem, le monument commémoratif des victimes de l'Holocauste. J'affirme l'importance persistante, et même croissante, qu'il y a à se souvenir de ce terrible rappel de ce que les humains peuvent, de sang froid et de manière calculatrice, se faire les uns aux autres au nom d'une idéologie raciale diabolique.

Puissions-nous être toujours châtiés et mis au défi par le souvenir de tous ceux qui ont péri dans ces camps de la mort et nous engager à nouveau à combattre l'antisémitisme et toutes les autres formes de haine, et à édifier des Nations Unies qui pourront et voudront agir en temps opportun et avec efficacité pour prévenir le génocide, où que ce soit et quelles que soient les populations visées.

* * *

AUSCHWITZ

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le monde s'est arrêté brièvement pour se souvenir du 60^e anniversaire de la libération d'Auschwitz.

Environ 1,5 million de personnes ont été tuées à Auschwitz. Ceux qu'on jugeait trop faibles pour travailler étaient envoyés immédiatement dans les chambres à gaz. Ceux dont l'énergie pouvait être

Article 31 du Règlement

rentablement exploitée ont été utilisés comme forçats et sont morts de maladie, de faim ou d'épuisement, ou ont été gazés à leur tour après avoir donné tout ce que leur corps pouvait donner.

En chiffres bruts, Auschwitz était le plus important rouage dans l'appareil nazi de mort industrielle, lequel a exterminé plus de six millions de Juifs et plusieurs millions d'autres personnes qui, d'après la pseudoscience nazie, étaient inférieures ou que la bureaucratie nazie jugeait indésirables, ou tout simplement jetables.

Auschwitz a donc valeur de preuve du fait que le véritable mal, ce n'est pas seulement la simple méchanceté, ni le simple contraire du bien. Le véritable mal se trouve partout où les êtres humains sont considérés comme de simples objets à utiliser selon les besoins pour la réalisation d'un objectif extérieur.

Que la mémoire d'Auschwitz soit donc présente à jamais comme rappel permanent...

Le Président: Le député d'Hochelaga a la parole.

* * *

[Français]

MÉDECINS DU MONDE CANADA

M. Réal Ménard (Hochelaga, BQ): Monsieur le Président, le réseau international de Médecins du Monde a officiellement reconnu comme délégation autonome Médecins du Monde Canada qui a célébré son cinquième anniversaire avec son président-fondateur, le D^r Réjean Thomas. Grand spécialiste de la lutte contre le VIH-sida, le D^r Thomas est bien connu pour son énergie inépuisable, sa détermination et son engagement exemplaires dans la promotion du respect et de la compassion dus à toutes les victimes d'ostracisme.

Cette organisation a jusqu'ici rempli avec succès ses missions en Haïti, en Irak, en Afghanistan et en Iran. Elle vient d'annoncer son engagement en Asie du Sud-Est à la suite de la catastrophe causée par les tsunamis. Cette organisation recrute des volontaires et recherche des fonds pour la réalisation de ses propres projets. Son financement provient de bailleurs de fonds publics et de dons de la population, d'entreprises et de fondations privées.

Je vous invite donc à soutenir l'action de cette admirable organisation qui fait un travail extraordinaire en jouant un rôle essentiel dans le soulagement des souffrances humaines.

* * *

●(1415)

[Traduction]

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au nom de l'opposition officielle pour souligner que février est le Mois de l'histoire des Noirs au Canada.

Depuis plus de 300 ans, les Canadiens d'origine africaine contribuent de façon exceptionnelle à notre histoire, jouent un rôle important dans nos collectivités et participent à l'édification du Canada dans son ensemble. Il est donc normal que nous reconnaissons ainsi leur contribution.

Questions orales

Le Mois de l'histoire des Noirs donne à tous les Canadiens l'occasion de s'arrêter pour penser au riche patrimoine légué par les collectivités noires du pays grâce à leur travail ardu et à leurs nombreux sacrifices. Le Canada a beaucoup profité de l'apport des collectivités noires sur l'ensemble de son territoire. Leurs efforts sont venus renforcer notre tissu multiculturel.

Je signale avec fierté que le Canada continue d'accueillir des Canadiens d'origine africaine provenant des quatre coins du continent africain.

* * *

[Français]

SHAWN SAWYER

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je désire souligner à mes collègues ma joie d'être de retour en cette Chambre pour reprendre les débats parlementaires.

J'aimerais reconnaître aujourd'hui la performance d'un athlète de chez nous qui s'est mérité récemment un honneur très spécial au Championnat canadien senior de patinage artistique, qui se déroulait récemment à London. Shawn Sawyer a en effet remporté la médaille de bronze et il est le premier Néo-Brunswickois à remporter ces honneurs lors de cette compétition.

Au nom des citoyens et citoyennes de Madawaska—Restigouche, je désire féliciter Shawn pour s'être mérité ce titre et l'encourager en vue du Championnat des quatre continents ISU auquel il prendra place sous peu en Corée-du-Sud.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous avons été ravis de voir aujourd'hui que le juge Gomery n'a pas cédé aux pressions et ne s'est pas retiré de l'enquête sur le programme de commandites.

Beaucoup de gens se sont portés à la défense du juge Gomery dans son rôle à titre de président de la commission d'enquête, notamment la vérificatrice générale, notre parti et d'autres partis à la Chambre, mais les avocats du Parti libéral brillaient par leur absence hier, à l'audience.

Le premier ministre pourrait-il nous dire pourquoi les avocats du Parti libéral n'étaient pas présents pour appuyer le juge Gomery?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, sur quelle logique étrange le député se fonde-t-il pour faire de telles affirmations?

Le fait est que c'est notre parti, notre gouvernement, qui a mis sur pied cette commission. Nous l'avons fait parce que nous voulons aller au fond de toutes ces questions. Nous voulons un processus ouvert et transparent.

Tout ce que nous avons vu depuis le début, c'est le chef de l'opposition qui essaie constamment de mettre des bâtons dans les roues à la commission et de miner son travail. C'est ce qu'il fait depuis le début, et le voici qui essaie de dire qu'il appuie la commission. Ça ne passe tout simplement pas.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le seul obstacle auquel s'est heurté la commission a été

le refus du gouvernement de fournir les documents demandés, refus qui a duré pendant des mois.

Nous savons que l'ancien chef libéral continue d'essayer de faire entrave à cette enquête.

Je veux demander encore au premier ministre, puisqu'à deux reprises il n'a pas répondu à la question, pourquoi les avocats du Parti libéral n'ont pas défendu le juge Gomery. Suivaient-ils ses instructions?

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas où le député va chercher ses renseignements, mais les avocats du gouvernement étaient en fait présents à l'audience et ont appuyé le juge Gomery.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous avons tous entendu les avocats du gouvernement présenter une très faible défense. Quant aux avocats du Parti libéral, ils n'étaient même pas à l'audience.

[Français]

Les attaques de M. Chrétien contre le juge Gomery ont perturbé la commission d'enquête.

Le premier ministre va-t-il faire montre de leadership, prendre le téléphone et dire à M. Chrétien de cesser de menacer la commission?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, c'est le premier ministre qui est à la tête du gouvernement de tous les Canadiens.

Le chef de l'opposition veut donner à cette affaire un caractère sectaire alors que les Canadiens veulent que le gouvernement passe aux actes. Le premier ministre a passé aux actes. Le gouvernement a défendu le juge Gomery et c'est ce qu'il est important de comprendre ici.

Par ailleurs, l'ancien premier ministre a le droit de se défendre, à titre personnel, devant la commission Gomery.

Nous savons ce que le parti d'en face pense des droits individuels. Nous savons ce qu'il pense de la Charte des droits et libertés. Tous les Canadiens méritent d'avoir la chance de se défendre.

• (1420)

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, le juge Gomery dirige une enquête sur l'un des pires scandales de l'histoire du Canada. Nous parlons d'environ 100 millions de dollars détournés d'un programme vers des agences de publicité amies des libéraux.

En un sens, le premier ministre s'attend à être félicité pour une enquête sur la façon dont son gouvernement aurait présumément volé de l'argent.

Le premier ministre lui-même suit les traces de M. Chrétien dans une tentative illusoire pour camoufler l'héritage de corruption de ce dernier. Pourquoi le premier ministre ne dénonce-t-il pas publiquement son prédécesseur?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il est clair que le gouvernement du Canada et le premier ministre du Canada, en tant que chef du gouvernement, ont défendu le juge Gomery à la commission

Questions orales

Il est clair également que le parti du député, le député lui-même et le chef de son parti ne comprennent pas la notion d'indépendance dans une enquête judiciaire et qu'ils ne comprennent ni la Constitution ni la Charte des droits et libertés.

Une personne qui ne comprend pas les lois du pays se disqualifie comme dirigeant de ce pays.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, les travaux de la commission dirigée par le juge Gomery sont bien entamés. M. Chrétien et toute sa smala d'avocats envisagent maintenant de faire une enquête sur l'enquête.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le député de Nova-Centre est très populaire, mais il nous faut être en mesure de comprendre ce qu'il dit. Il pose une question. Le député de Nova-Centre a la parole.

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, il est clair que le premier ministre a beaucoup plus en commun avec son prédécesseur que ce qu'il veut bien admettre. Il refuse de rendre des comptes. Il ne prend même pas la parole à la Chambre pour répondre à des questions simples, préférant se cacher derrière des apologistes et éluder les sujets chauds.

Pourquoi le premier ministre suit-il les traces de son mentor et reste-t-il complètement silencieux sur cette question importante? Quand mettra-t-il fin au cirque de Jean Chrétien pour laisser la commission faire son travail?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, lorsque le député dit que mon prédécesseur et moi avons des choses en commun, je le prends au mot. Nous avons en commun l'élimination du déficit et la création de la prestation nationale pour enfants. Qui a dit que nous n'enverrions pas nos troupes en Irak même si le chef de l'opposition exerçait des pressions pour qu'il le fasse?

Oui, je suis très fier de ce que le dernier gouvernement a fait et je suis très fier d'avoir fait partie de ce gouvernement.

Nous irons au fond des choses et c'est pour cela que nous avons créé la Commission Gomery.

* * *

[Français]

LES CONGÉS PARENTAUX

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, avant les élections, les libéraux promettaient que la conclusion d'une entente finale sur les congés parentaux ne serait qu'une formalité. Huit mois plus tard, c'est l'impasse la plus totale. Ottawa, qui dispose pourtant de surplus de plus de 10 milliards de dollars, refuse de combler l'écart de 275 millions de dollars qui le sépare du gouvernement du Québec.

Comment le premier ministre peut-il expliquer que son gouvernement, qui en pourtant les moyens, ait décidé d'empêcher les familles québécoises d'avoir accès à un programme de congés parentaux beaucoup plus généreux que celui du fédéral?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très préoccupés par le sort des familles québécoises, tout comme par celui des familles du reste du Canada. C'est pour cela que la ministre a des discussions continues avec son homologue. D'ailleurs, c'est le cas aujourd'hui même.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, au mois de mai dernier, avant les élections, c'était réglé. On parlait d'une entente historique, on disait que tout allait bien, que

tout était fait et qu'il ne restait que des formalités. Le 1^{er} février était l'échéance; c'est aujourd'hui. Ce qui était réglé au mois de mai dernier ne l'est toujours pas aujourd'hui. Le Québec attend depuis huit ans; en 1997, Ottawa décidait de payer pour la première année.

Comment se fait-il que ce qui était acceptable en 1997 ne l'est plus aujourd'hui? Il n'y a pas d'élections à venir, voilà pourquoi. Il s'agit d'une autre promesse vide.

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, le chef du Bloc peut bien s'énerver, mais dans les faits concrets, nous négocions encore intensivement avec le gouvernement du Québec. J'ai parlé à mon homologue hier soir et je lui ai encore parlé avant la période des questions orales. Les discussions se poursuivent. Tous les deux, nous travaillons pour le bien-être des familles québécoises.

• (1425)

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, l'écart de 275 millions de dollars dans le dossier des congés parentaux, c'est ce qu'il reste à régler pour finaliser l'entente préélectorale signée par les gouvernements fédéral et du Québec. C'est 275 millions de dollars pour les jeunes parents.

Comment le gouvernement libéral peut-il justifier qu'après avoir profité d'une annonce d'entente quelques jours avant le déclenchement des élections, huit mois plus tard, le jour de l'échéance prévue, il n'ait toujours pas livré la marchandise?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, nous appuyons le projet du Québec visant à élargir le programme des congés parentaux existant à l'heure actuelle au fédéral. Nous l'appuyons au point où nous sommes prêts—et c'est ce que nous faisons présentement—à transférer au Québec les sommes qui, habituellement, sont versées aux Québécois et aux Québécoises. Nous sommes toujours en discussion avec les représentants du Québec. Nous, les deux gouvernements, souhaitons arriver à une entente.

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, pourtant, le ministre Béchard affirme qu'il ne semble pas y avoir de volonté politique derrière le comité de négociation fédéral, et il fait appel aux ministres fédéraux du Québec pour s'assurer qu'un règlement surviendra.

Cette entente à laquelle il ne restait presque rien à ajouter, nous disait-on de l'autre côté, a été utilisée abondamment à des fins électorales par les libéraux. Les parents du Québec disent maintenant au gouvernement: « Livrez! »

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, les parents du Québec savent très bien que nous sommes déterminés à signer une entente avec le gouvernement du Québec en toute équité et dans le respect de la loi.

C'est ce pourquoi je poursuis personnellement les discussions avec mon homologue, le ministre Claude Béchard, du Québec. On espère encore tous les eux en arriver à une entente possible.

Questions orales

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Son ministre des Ressources naturelles a dit ce mois-ci que, selon lui, nous ne pourrions pas atteindre les objectifs de Kyoto.

Si tel est bien le cas et si le premier ministre, loin de le réprimander, a félicité et appuyé le ministre, dans quel monde vivons-nous? Si le premier ministre ne peut nommer un ministre convaincu de la valeur de l'accord de Kyoto, pourquoi ne le congédie-t-il pas pour le remplacer par quelqu'un qui croit que nous pouvons honorer ces engagements internationaux?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, moi et tous les membres du gouvernement et de notre groupe parlementaire avons dit très clairement que nous respectons nos engagements à long terme, conformément à l'accord de Kyoto, et nous le ferons de façon à avoir une économie vigoureuse.

Selon nous, un bon économiste et un bon environnementaliste doivent arriver à la même conclusion, soit que nous ne devrions pas utiliser notre capital naturel. C'est ce que pense le gouvernement, et nous respecterons notre engagement à long terme.

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, ce sont les propos fuyants qu'on emploie toujours dans les débats. L'enjeu, ici, c'est le respect des engagements à long terme. Rien de plus simple: nous avons des engagements, et il faut les honorer.

Les libéraux proposent maintenant de payer des droits d'émission à la Russie de façon à respecter nos engagements de Kyoto.

En Ontario, le smog fait 5 000 victimes par an. Pourquoi ne pas dépenser l'argent pour assainir l'air au Canada au lieu d'acheter des droits d'émission aux Russes avec l'argent des contribuables canadiens?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, j'invite le chef du NPD à se calmer et à mettre la pédale douce.

D'abord, nous n'accepterons jamais des engagements creux de la Russie. Il n'a aucune crainte à avoir. Deuxièmement, le ministre des Ressources naturelles est convaincu de la valeur de l'accord de Kyoto, et il a dit très clairement qu'il veut développer l'économie, mais pas au détriment de l'environnement. Nous devons respecter les propos du ministre des Ressources naturelles. Il est lui aussi un ministre vert.

* * *

[Français]

LES CONGÉS PARENTAUX

Mme Rona Ambrose (Edmonton—Spruce Grove, PCC): Monsieur le Président, en janvier, l'an dernier, la Cour d'appel du Québec a jugé que le gouvernement du Canada n'avait pas le droit constitutionnel d'empêcher le Québec de mettre en place un programme de congé de maternité. Au moment de l'élection, le premier ministre a même promis de conclure une entente. Toutefois, après l'élection, il a fait appel à la Cour suprême et empêche maintenant toute entente. Depuis maintenant huit ans, ce gouvernement fait traîner le dossier.

Quand le premier ministre va-t-il enfin reconnaître qu'il ne peut faire obstruction aux droits du Québec et faire une proposition honnête pour les femmes et les familles?

● (1430)

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, pour faire la distinction entre les deux dossiers, le premier ministre a dit très clairement que l'appel à la Cour suprême se situe dans un contexte tout à fait différent, étant donné que les répercussions sont beaucoup plus globales sur l'ensemble des programmes donnés par le gouvernement.

Il a aussi dit que, concernant le congé parental, peu importe les résultats quant à la Cour suprême, nous étions déterminés à négocier avec le Québec le transfert de l'autorité en matière de congé parental. C'est ce que nous faisons à l'heure actuelle, soit aujourd'hui même.

Mme Rona Ambrose (Edmonton—Spruce Grove, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral devrait immédiatement laisser tomber son appel à la Cour suprême et devrait offrir à toutes les provinces la possibilité de mettre en place un programme de congé parental financé par un transfert aux provinces de la caisse d'assurance-emploi. Pendant que le premier ministre joue sur deux tableaux, le gouvernement du Québec et les femmes au travail sont pénalisés.

Si le premier ministre est si intéressé à conclure une entente, pourquoi traîne-t-il le Québec en Cour suprême? Pourquoi est-il malhonnête avec les Québécois?

Le Président: Le langage utilisé dans cette question est inacceptable. Il est incorrect de qualifier un député de « malhonnête ». Tous les députés ici sont honnêtes, c'est évident.

L'honorable ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a la parole.

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je pense que l'affirmation de ma collègue du Parti conservateur ne pourrait s'appuyer sur aucun fait., au contraire.

Encore une fois, elle mêle complètement les deux dossiers. Ce n'est pas parce que nous sommes devant la Cour suprême que cela nous empêche de signer une entente avec le Québec sur le congé parental. Nous négocions à l'heure actuelle avec le Québec. Nous nous sommes entendus sur la majorité du dossier. Il nous reste à régler la première année du système, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui même.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, en 1997, le gouvernement libéral a accordé 275 000 \$ à la Société canadienne des postes pour qu'elle parraine le lancement d'un timbre. Selon ses dossiers, Postes Canada n'a jamais reçu cet argent. Lafleur Communications, une agence proche des libéraux, a été embauchée pour transférer les fonds, mais il semble que cela ne se soit jamais produit. L'incompétence des libéraux aurait permis de verser à Lafleur une commission de 100 p. 100 pour pratiquement aucun travail.

Combien d'autres amis des libéraux ont oublié de transférer leurs fonds?

Questions orales

L'hon. John McCallum (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, comme le député devrait le savoir, ces activités de Postes Canada ont fait l'objet d'une vérification très étendue. Toutes ces questions sont actuellement soumises à la commission Gomery. Le député devrait laisser à la commission le soin d'enquêter sur ces questions.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, l'ancien ministre libéral, André Ouellet, s'est accordé le poste politique le mieux payé du pays, puis a engagé des dépenses non justifiées de 2 millions de dollars. Pendant tout ce temps, il recevait des cadeaux, des billets pour être assis aux meilleures loges et des invitations à la résidence de son bon ami, Jean Lafleur. Tout comme ses collègues libéraux, il était tellement occupé à dépenser l'argent des contribuables qu'il a oublié de protéger cet argent.

Combien d'autres contrats Lafleur a-t-il reçu du gouvernement après la disparition des 275 000 \$?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le député se rend certainement compte qu'une partie de ce qu'il décrit provient des témoignages présentés devant la commission Gomery. Nous ne commenterons pas les témoignages au jour le jour qui y sont présentés, car nous respectons le caractère indépendant d'une commission d'enquête judiciaire. Le gouvernement appuie le juge Gomery dans ses travaux. En fait, tous les députés du Parti libéral appuient les travaux du juge Gomery. Nous sommes impatients de recevoir son rapport.

J'invite fortement les députés d'en face à faire preuve de patience. J'exhorte également le député à ne pas s'ingérer dans les travaux du juge Gomery en commentant ces derniers.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré à plusieurs reprises, au sujet du bouclier antimissile, qu'il devrait recevoir des garanties que cela n'entraînera pas une militarisation de l'espace, sinon le Canada n'y participerait pas. Or, aujourd'hui, le gouvernement américain lui a donné sa réponse: il n'y aura pas de garantie.

Maintenant qu'il a sa réponse, qu'attend le premier ministre pour trancher et affirmer clairement que le Canada ne participera pas à ce projet de bouclier antimissile?

• (1435)

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, j'ai lu moi aussi *Le Journal de Montréal* ce matin et je ne crois pas que le gouvernement américain se soit exprimé sur le dossier dont il parle, sauf par le biais d'une entrevue que *Le Journal de Montréal* aurait obtenue d'un individu du gouvernement américain.

Ce que je peux vous assurer, c'est que pour notre gouvernement, il n'est pas question de participer à un effort qui contribuerait ou qui conduirait à la militarisation de l'espace, ou à « l'arsenalisation ».

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, il n'y a pas que *Le Journal de Montréal* qui en parle, le premier ministre l'a dit dans plusieurs médias. Voici ce qu'il disait: « Le premier ministre a fait une condition sine qua non de la participation canadienne au bouclier antimissile, que ce projet n'entraîne pas la mise en place d'armes dans l'espace ».

Pourquoi, aujourd'hui, continue-t-il de rester vague sur cette question? Pourtant ce n'est pas n'importe qui, c'est Stephen Rademaker, l'adjoint du Secrétaire d'État américain pour le contrôle des armements, qui vient de confirmer qu'il ne pourrait pas recevoir les garanties qui étaient exigées. Alors qu'attend le premier ministre pour se brancher une fois pour toutes?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le même porte-parole du gouvernement américain a également dit que la militarisation ou « l'arsenalisation » de l'espace ne faisait pas partie du programme du bouclier antimissile tel qu'il était à l'heure actuelle. Donc, il est très clair. Il n'y a pas de contradiction entre ce que le gouvernement américain dit lorsqu'il dit que ce programme ne conduira pas à la militarisation de l'espace, ne contient pas « l'arsenalisation » de l'espace, et l'engagement qu'a pris le premier ministre, et qu'il respectera, que le gouvernement du Canada n'a pas l'intention d'embarquer le pays dans un système qui conduirait à « l'arsenalisation » de l'espace.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, au Canada, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 20 p. 100 depuis 1990. Hier, on apprenait que les subventions dans le secteur des hydrocarbures ont augmenté de 33 p. 100 entre 1996 et 2002.

Est-ce que le ministre des Finances peut s'engager, aujourd'hui, à présenter un budget qui favorise la réduction des gaz à effet de serre en appliquant le principe du pollueur-payeur plutôt que celui du pollueur-payé, comme le gouvernement l'a fait au cours des dernières années?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, une bataille réussie contre les gaz à effet de serre exigera tout un train de mesures. On aura manifestement besoin d'instruments économiques. Il faudra également des investissements stratégiques en sciences et technologie. Il faudra encourager un comportement sensé de la part des citoyens et des entreprises du pays. Le gouvernement du Canada va aborder cette question d'une façon globale, car nous entendons respecter nos obligations internationales.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le message du gouvernement fédéral quant à l'application du Protocole de Kyoto au Canada est pour le moins confus. D'un côté, le ministre des Ressources naturelles affirme que la cible de réduction des grands pollueurs n'est pas réaliste, de l'autre, le ministre de l'Environnement réitère l'intention du Canada de respecter les objectifs de Kyoto.

Le premier ministre peut-il nous assurer qu'il maintiendra l'obligation de réduction d'émissions de gaz à effet de serre des grands pollueurs, comme il était prévu dans le plan initial de réduction des émissions de gaz à effet de serre?

Questions orales

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de réitérer qu'effectivement, nous atteindrons nos objectifs à partir d'un plan qui permettra à l'économie canadienne de se renforcer, car Kyoto est aussi l'occasion de renforcer notre économie avec un plan qui sera amélioré par rapport à celui de 2002. Chacun fera sa part, y compris les grands émetteurs de chez nous.

* * *

[Traduction]

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, on constate d'énormes problèmes dans le programme Partenariat technologique Canada. Les administrateurs ont dépensé plus de deux milliards de dollars depuis 1996 et ont récupéré moins de 5 p. 100 de cette somme. Les trois derniers ministres de l'Industrie ont tous promis un examen complet de ce programme. Allan Rock en a promis un en 2003. L'actuelle ministre des Ressources humaines a fait de même en 2004. Le présent ministre de l'Industrie a promis un examen en profondeur de ce programme dès sa nomination.

Qu'est-il advenu de cet examen? Qu'est-ce que nous cache le gouvernement?

L'hon. Jerry Pickard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, Partenariat technologique Canada investit dans la recherche en technologie permettant de nous tourner vers l'avenir et aide des institutions au Canada à réussir. On obtient un retour sur l'investissement simplement lorsque ces entreprises peuvent mettre au point ces produits, les commercialiser et réaliser des profits. Il faut longtemps avant que cela se produise et l'opposition devrait très bien savoir que ce programme n'a que huit ans. En fait, nous nous attendons à d'énormes retombées plus tard.

• (1440)

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, il y a deux ans, nos vis-à-vis nous ont promis un remboursement complet dans les trois à cinq ans. Cela fait maintenant huit ans. Il est maintenant question de 20 ans. Nous avons le meilleur exemple d'un programme pour entreprises parasites.

Non seulement les libéraux retardent-ils l'examen du programme, mais ils tergiversent maintenant au sujet de la publication de résultats possibles. Hier, le ministre de l'Industrie a déclaré à la Chambre, en parlant de cet examen, « nous le publierons dès que nous aurons la certitude qu'il a été bien fait ». En d'autres termes, en langage libéral, cela veut dire qu'on le publiera dès qu'on aura truqué les chiffres suffisamment pour empêcher les contribuables canadiens de connaître les résultats complets de cet examen.

Quand le gouvernement va-t-il enfin être franc à l'égard des contribuables canadiens relativement à ce programme?

L'hon. Jerry Pickard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, ce sont des inepties. Lorsqu'on examine les types de programmes que nous avons financés, on s'aperçoit que tous les députés ont dans leurs poches un BlackBerry. Nous étions présents aux premiers stades de ce programme. Nous avons investi là-dedans et ainsi, nous allons récupérer de l'argent. Prenons une entreprise de ma circonscription, International Harvester. Nous y avons investi de l'argent pour améliorer la technologie et créer ainsi un millier d'emplois dans le sud-ouest de l'Ontario. Le programme fonctionne.

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC): Monsieur le Président, la société Agusta-Westland a récemment annoncé qu'elle a obtenu du gouvernement américain un contrat pour le remplacement de sa flotte d'hélicoptères, dont le Marine One utilisé pour le transport du président des États-Unis. L'appareil fabriqué par cette société a été choisi de préférence au Sikorsky H-92 que le gouvernement du Canada a retenu pour remplacer nos Sea King.

Si l'hélicoptère Sikorsky a été relégué au second rang pour le transport du président des États-Unis, le ministre de la Défense nationale peut-il alors nous expliquer pourquoi il est le premier choix retenu pour les hommes et les femmes de nos Forces canadiennes?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le député et tous ses collègues savent pertinemment que, lorsque les responsables militaires arrêtent leur choix sur de l'équipement, ils choisissent celui qui est adapté à la tâche à laquelle il est destiné.

Dans le cas des hélicoptères maritimes dont nous avons besoin, nous avons choisi le meilleur appareil pour le travail qu'il doit accomplir. Il ne s'agit pas de transporter un président. Il s'agit de travailler en mer. Nous avons choisi le bon hélicoptère. Je suis certain que le président a obtenu l'hélicoptère le mieux adapté à l'usage auquel il est destiné. Nous n'envisageons pas la même utilisation pour nos appareils.

M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC): Monsieur le Président, le sort du programme concernant les Sikorsky H-92 dépendait du contrat octroyé par les États-Unis. Le président de l'entreprise qui fabrique les Sikorsky a dit quelque chose d'inquiétant: « En ce qui nous concerne, c'est une question de vie ou de mort. »

Le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que le fabricant des Sikorsky ne mettra pas un terme au projet des H-92 étant donné que le Canada est maintenant le seul pays à acheter cet hélicoptère à des fins militaires?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous avons conclu un marché avec Sikorsky, une société réputée qui dispose d'énormément de ressources. Nous avons toutes les raisons de croire que la société respectera ses engagements. Nous n'avons aucune raison de penser le contraire.

Nous croyons que nous allons acquérir au meilleur prix possible les hélicoptères les mieux adaptés au travail auquel ils sont destinés. Nous aurons de la chance de posséder de tels appareils, et les forces armées attendent avec impatience d'en faire l'acquisition.

* * *

[Français]

LES PHARMACIES INTERNET

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre de la Santé déclarait qu'il était toujours résolu à contrôler—et moi, j'aimerais dire « abolir »—les pharmacies Internet au Canada.

Quand le ministre de la Santé a-t-il l'intention de présenter les options pour garantir aux Canadiens et aux Canadiennes la sécurité des médicaments au Canada en abolissant ou, tout au moins, en contrôlant ces infâmes pharmacies Internet?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Ujjal Dosanjh (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous examinons toutes les options qui s'offrent à nous. De plus, une analyse juridique est en cours. Une fois les options entièrement évaluées et analysées, le Cabinet en sera saisi. Je me ferai un plaisir d'en informer la Chambre.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Monsieur le Président, en matière de garderies, le ministre du Développement social brandit le modèle de partenariat public-privé qui a cours en Alberta. La semaine dernière, à Edmonton, un bébé de six mois gravement asthmatique a été laissé seul pendant trois heures derrière des portes closes après la fermeture, dans une garderie à but lucratif. On avait oublié le bébé.

Pourquoi le gouvernement n'accepte-t-il pas les résultats des recherches et ne donne-t-il pas l'argent des contribuables uniquement au secteur sans but lucratif?

● (1445)

L'hon. Ken Dryden (ministre du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait déjà, à l'heure actuelle, le Canada offre une très grande variété de services et d'appuis pour l'apprentissage dans les garderies. Aussi regrettable et inapproprié que soit l'incident de la semaine dernière, le député sait fort bien que cela aurait pu survenir n'importe où.

Aujourd'hui au Canada, dans nombre de provinces, on a considérablement recouru au secteur privé à but lucratif. Ce qu'il faut faire, avec les provinces et les territoires, c'est trouver un moyen d'offrir...

Le Président: Le député de Sault Ste. Marie a la parole.

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Monsieur le Président, le profit ne devrait jamais l'emporter sur la sécurité d'un enfant.

La qualité et le profit entrent trop souvent en conflit. La qualité se traduit par le maintien en poste des travailleurs, par des salaires décentes, par des activités d'apprentissage enrichies, par des conditions plus exigeantes pour la délivrance des permis, par l'uniformité des services de garde, par la participation des parents dans un conseil d'administration bénévole et par des ratios technicien-enfants moins élevés.

N'est-il pas vrai que le gouvernement fédéral a besoin des garderies privées pour pouvoir respecter sa promesse arbitraire de fournir 250 000 places en garderie, même si cela nuit à la qualité des services offerts pour nos enfants?

L'hon. Ken Dryden (ministre du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je répète que pour le gouvernement et pour le Canada, le défi est de créer à l'échelle nationale un système d'apprentissage précoce et de garderies. Nous devons respecter ce qui est en place, composer avec et en tirer le meilleur parti. Cela vaut tant dans les grands centres que dans les petites localités et cela s'applique à toutes les provinces, d'un océan à l'autre.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, depuis un demi-siècle, la Chine communiste affiche un horrible bilan au chapitre des violations des droits de la personne au Tibet. En fait, ce bilan est si mauvais que 159 députés fédéraux ont

récemment signé une lettre demandant au premier ministre de rencontrer le dalaï-lama pour déterminer comment nous pourrions exercer des pressions sur la Chine communiste afin que des représentants de celle-ci rencontrent directement des représentants tibétains en vue de redresser cet horrible bilan.

Le premier ministre est le seul qui est en mesure de répondre à la question concernant ses réunions récentes en Chine. Peut-il nous dire dans quelle mesure il a fait preuve de fermeté quand il a soulevé la question du Tibet auprès des dirigeants chinois?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, en plus d'être le seul à avoir rencontré les dirigeants chinois à ce moment-là, je suis le premier premier ministre canadien à avoir eu un entretien avec le dalaï-lama. Je l'ai rencontré et nous avons discuté de la situation. Il a soulevé des questions spirituelles, des questions dont il voulait me faire part. Ce sont bien sûr les messages que je communiquerai.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, il n'a pas répondu complètement à la question. Je l'ai interrogé au sujet de sa rencontre avec les représentants de la Chine. Ce qu'il tente maintenant de dire contredit une déclaration qu'il a faite récemment en Chine, à savoir qu'il ne soulèverait jamais publiquement la question des violations des droits de la personne, y compris au Tibet.

Même le récent ministre libéral responsable de l'Asie-Pacifique a critiqué le premier ministre pour ne pas avoir abordé la question des droits de la personne et du Tibet. Je demande donc au premier ministre de nous dire quelle est sa position réelle. D'une part, il nous dit qu'il soulèvera la question des violations des droits de la personne et, d'autre part, il signe une déclaration faite aux communistes en vertu de laquelle il s'engage à ne pas le faire.

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le respect des droits de la personne, y compris les libertés culturelles et religieuses, les droits des minorités et la liberté d'expression ou d'association, constitue un important objectif pour le Canada en ce qui concerne la situation au Tibet. Le premier ministre l'a dit à maintes reprises. Cela fait absolument partie de notre politique étrangère et de nos préoccupations. Et cela n'est pas prêt de changer.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre ne fait qu'éluder la question. Cent-cinquante-neuf députés lui ont demandé de faire pression sur le gouvernement chinois pour que les Chinois rencontrent le dalaï-lama afin de négocier le statut du Tibet.

C'est une question toute simple. Le premier ministre a-t-il demandé au gouvernement chinois de négocier le statut du Tibet avec le dalaï-lama? Oui ou non? Lui a-t-il demandé de négocier avec les Tibétains? Oui ou non?

● (1450)

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a toujours...

Des voix: Oui ou non.

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Affaires étrangères a la parole. Le député de Calgary—Sud-Est aura bientôt droit à une question complémentaire. Comment pourra-t-il formuler cette question s'il est incapable d'entendre la réponse?

Questions orales

L'hon. Pierre Pettigrew: Monsieur le Président, le Canada a toujours dénoncé la situation des droits de la personne en Chine. Nous avons nommé mentionné le Tibet dans les discours que nous avons prononcés à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le bilan du Canada est absolument clair à cet effet.

Nous continuons d'exprimer les préoccupations du Canada à l'égard de la situation des droits de la personne en Chine aux autorités chinoises. Le premier ministre, lorsqu'il a rencontré le premier ministre Wen de la Chine, lui a même transmis une liste de cas qui préoccupent les Canadiens. C'est exactement ce que nous avons fait.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, le ministre a raison sur un point. Le gouvernement a fait preuve de cohérence. Chaque fois que les États-Unis parrainent, à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, un projet de résolution condamnant les violations des droits de l'homme par la Chine, le gouvernement vote contre et se range aux côtés des communistes de la Chine.

Ma question est très simple. Seul le premier ministre peut y répondre. A-t-il directement insisté auprès des Chinois pour qu'ils rencontrent le dalaï-lama et les responsables tibétains pour négocier le statut du Tibet et mettre fin au génocide culturel qui a fait disparaître des milliers de monastères et détruit le mode de vie des bouddhistes tibétains?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le député de Calgary—Sud-Est a fait preuve de témérité en prenant la parole et en adressant ces propos au premier ministre, alors que celui-ci a abordé la question des droits humains avec les autorités chinoises.

Où se trouvait-il? Il a préféré se défilé. Il a préféré ne pas discuter avec les parlementaires.

Le premier ministre a signé avec le premier ministre Wen une déclaration commune sur l'élargissement du dialogue entre les institutions canadiennes et chinoises, mais le député a refusé de participer au débat. Il préfère nous servir son boniment...

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, hier, l'attachée de presse du ministre de l'Industrie avouait qu'elle ne savait pas à quel moment le gouvernement fédéral aurait une offre en bonne et due forme à présenter à Bombardier, contredisant ainsi les propos du ministre des Transports du 13 janvier dernier.

Qu'attend le ministre de l'Industrie pour mettre fin à l'ambiguïté entretenue par son collègue, le ministre des Transports, et nous assurer que l'offre qui sera déposée permettra de garder Bombardier au Québec?

[Traduction]

L'hon. Jerry Pickard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes bien conscients de l'importance de l'industrie aérospatiale au Canada. Elle est vitale pour nous tous. En 2002, les exportations de produits du secteur de l'aérospatiale se sont chiffrées à 21 milliards de dollars. Nous collaborons avec l'industrie à l'échelle nationale et nous faisons tout en notre pouvoir pour établir une base solide en vue d'assurer la vigueur et la viabilité de l'industrie aérospatiale canadienne.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, quand on pense que le fédéral a refusé d'aider l'usine GM de Boisbriand qui a fermé ses portes, alors qu'un peu plus tard on donnait 500 millions de dollars à l'industrie automobile de l'Ontario, on a la preuve que les décisions du gouvernement influencent les entreprises privées.

Le ministre de l'Industrie entend-il faire une offre complète, incluant la recherche et le développement, qui aura un impact pour l'aéronautique au Québec similaire à ce que l'annonce de 500 millions de dollars a eu pour l'industrie automobile en Ontario?

[Traduction]

L'hon. Jerry Pickard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement traite toutes les industries du Canada de façon égale. Le succès de ces industries nous tient beaucoup à coeur. Il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral est prêt à collaborer avec Bombardier pour l'aider de quelque façon que ce soit, mais nous devons demeurer responsables. Nous devons procéder par voie de discussion et de négociation.

* * *

LES TRANSPORTS

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, à cause des politiques fiscales du gouvernement, l'aéroport Pearson de Toronto occupe la deuxième place au palmarès des aéroports les plus chers au monde, après celui de Tokyo. La compagnie israélienne El Al et la compagnie grecque Olympic Airlines ont toutes deux indiqué qu'elles envisageaient la possibilité de ne plus desservir Toronto, en raison des coûts élevés des taxes. De plus, la compagnie Southwest Airlines invoque les frais aéroportuaires élevés comme principale raison pour ne pas desservir le Canada.

La chambre de commerce et l'association des hôtels du Grand Toronto de même que le conseil municipal de Toronto réclament tous une réduction des taxes pour l'aéroport Pearson. Les libéraux vont-ils les entendre ou vont-ils continuer de les ignorer?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je consacre beaucoup de temps à corriger les erreurs commises par un gouvernement conservateur. Tous ces baux ont été signés par le Parti progressiste-conservateur et ils ne sont pas équitables. C'est de cela que je vais parler au ministre des Finances. Nous allons corriger vos erreurs.

● (1455)

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, c'est la privatisation de l'aéroport Pearson, sous la gouverne libérale, qui a coûté des dizaines de millions de dollars. C'est ce gouvernement-là et aucun autre qui est responsable de la gaffe.

Les groupes d'entreprises de Toronto, les parties intéressées et les politiciens locaux ont demandé unanimement que le gouvernement consente des réductions de taxes et vienne en aide à notre industrie aérienne et à l'aéroport Pearson. Le premier ministre les a ignorés, le ministre des Finances a fait la sourde oreille et le ministre des Transports a fermé les yeux.

Quand les libéraux vont-ils faire ce qu'il convient, quand vont-ils aider l'industrie et cesser de négliger l'aéroport Pearson et le Grand Toronto?

Questions orales

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, pas une journée ne passe sans que nous n'ayons à redresser les erreurs commises lorsque ce gouvernement-là était au pouvoir. C'est ce que nous ferons. C'est ce que nous ferons pour Toronto et pour tous les aéroports du Canada. Nous allons trouver un système plus équitable. Nous allons faire le contraire de ce qu'ils ont fait. Ils ont asséné le coup fatal aux aéroports.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Monsieur le Président, dans le dernier discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à créer les conditions propices au développement à long terme, à la formation et à la création de possibilités économiques et d'institutions modernes pour la gouvernance autochtone au Canada.

Le ministre du Revenu national voudrait-il nous parler des mesures prises par son ministère afin de remplir les engagements du gouvernement?

L'hon. John McCallum (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de dire à la Chambre que, plus tôt aujourd'hui, le chef national Phil Fontaine et moi-même avons annoncé la création du Comité consultatif des premières nations à l'Agence du revenu du Canada. Ce comité conseillera l'Agence sur les questions relatives à l'amélioration de la situation des premières nations. Il correspond entièrement à l'esprit des activités du gouvernement depuis la table ronde autochtone; il vise la collaboration avec les peuples autochtones dans un certain nombre de domaines afin d'améliorer leurs conditions de vie et...

Le Président: Le député de Macleod a la parole.

* * *

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

M. Ted Menzies (Macleod, PCC): Monsieur le Président, lorsque nous avons vu les reportages sur la crise déclenchée par le tsunami, nous nous sommes demandé, pour la plupart, ce que nous pouvions faire pour donner un coup de main.

Confortablement installée dans son domicile de Barrie, la ministre de la Coopération internationale, elle, s'est demandé si elle arriverait à se rendre à l'aéroport avant que le premier ministre n'annule ses vacances.

Les Canadiens ont fait des dons généreux aux organisations de secours humanitaire même si la ministre ne leur a pas du tout donné le bon exemple. J'aimerais qu'elle nous dise maintenant si elle se rend compte que les Canadiens attendent d'une ministre qu'elle reste au pays pour faire son travail plutôt que de téléphoner une fois rendue sur la plage.

L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis enchantée de répondre au député de vive voix plutôt que par journaux interposés. J'ai effectivement quitté le pays le dimanche soir. J'ai géré la situation conjointement avec les gens de mon ministère, par téléphone, pendant deux jours. Le matin du troisième jour, j'ai réservé ma place pour rentrer au pays.

Chacune de mes décisions s'est révélée judicieuse. Je les ai prises en concertation avec mes collègues. Je suis très fière de ce que le Canada a fait le premier jour, le deuxième jour, le troisième jour et jusqu'à aujourd'hui, où le gouvernement se tient aux côtés des Canadiens.

LE BUREAU DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, Jim Walsh a perdu son poste au Cabinet de Terre-Neuve après avoir accepté un pot-de-vin de 4 500 \$ d'une entreprise qui voulait obtenir du gouvernement un contrat de 2 millions de dollars. Il vient maintenant de faire voler en éclats le code d'éthique: il a fait preuve d'esprit de parti en assistant à une activité de financement des libéraux.

Quelle est la sanction? Walsh conserve son traitement de plus de 100 000 \$ au Bureau de la sécurité des transports. Pourquoi le premier ministre continue-t-il de le protéger? À cause de ses relations au cabinet du premier ministre?

[Français]

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, cet individu a été nommé en raison des compétences qu'il détenait pour occuper le poste. Par ailleurs, nous avons pris connaissance du fait qu'il a assisté à des rencontres partisans. Nous pouvons donc questionner cette conduite. Ce que nous en comprenons, c'est que le commissaire à l'éthique a été saisi de la question afin de clarifier le code pour toutes les personnes qui sont nommées par le gouverneur en conseil.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, les maires de neuf villes du Québec affectées par la fermeture des postes de la GRC ont fait parvenir une lettre aux députés de cette Chambre pour les sensibiliser au rapport des membres du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile, qui recommande de garder les postes de la GRC et d'y augmenter les effectifs. Non seulement la GRC n'a pas respecté le rapport du comité, mais en plus, elle a déjà mis les postes en vente.

Pourquoi le gouvernement, qui se targue d'éliminer le déficit démocratique, refuse-t-il d'écouter les maires de ces neuf villes ainsi que les membres du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile, qui lui disent que la décision de la GRC est une erreur?

● (1500)

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis persuadée que la GRC a tenu compte de l'opinion des maires des régions touchées.

Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, ni moi ni le gouvernement ne nous ingérons dans les détails de la gestion de la GRC. Le redéploiement des agents est un travail qui se fait régulièrement à l'intérieur des forces. Le redéploiement a pour but de rendre ce corps policier plus efficace et efficace. Je souligne que le redéploiement a eu lieu après consultation de la Sûreté du Québec, la force policière de cette province.

*Recours au Règlement***LA SANTÉ**

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État chargée de la Santé publique. La ministre pourrait-elle nous dire ce que fait le gouvernement du Canada pour assurer la sécurité du système d'approvisionnement en sang du Canada?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre d'État (Santé publique), Lib.): Monsieur le Président, hier, la Société canadienne de l'hémophilie a rendu public son troisième rapport depuis les travaux de la commission Krever. Elle a félicité le Canada des progrès énormes qui ont été réalisés pour que notre système d'approvisionnement en sang soit un des plus sûrs au monde. Ces progrès se traduisent par une réglementation rigoureuse, des lignes directrices sur l'inspection, de saines pratiques de fabrication et la délivrance de permis d'établissement.

La Société canadienne du sang et Héma-Québec ont institué les nouveaux tests pour le virus du Nil occidental et l'hépatite B, et ont recueilli plus de renseignements sur le dépistage préliminaire de la variante humaine de l'ESB, pour bien s'assurer qu'il s'agit du système le plus sûr au monde.

* * *

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

Mme Carolyn Parrish (Mississauga—Erindale, Ind.): Monsieur le Président, le budget de la Commission Gomery a doublé, passant à 60 millions de dollars après seulement trois mois. Les frais judiciaires sont une part importante de ces dépenses apparemment illimitées. Dans le site Web d'Ogilvy Renault, le cabinet de l'avocat en chef de la commission, Bernard Roy, on peut voir une certaine Sally Gomery parmi les associés, une associée qui bénéficie de chaque dollar versé à ce cabinet d'avocats.

Sally Gomery a-t-elle un lien de parenté avec le juge John Gomery et, le cas échéant, ce lien a-t-il été déclaré et crée-t-il un conflit d'intérêts selon les lignes directrices gouvernementales actuellement en vigueur?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire que les coûts de la Commission Gomery sont raisonnables, étant donné l'importance du mandat qui lui est confié pour faire toute la lumière dans cette affaire.

Qui plus est, le juge Gomery s'emploie à établir des normes pouvant empêcher que ce genre de situation ne se reproduise dans l'avenir. De ce fait, ces dépenses seront rentables pour les contribuables canadiens pendant des décennies. Même le chef du Parti conservateur a dit que les coûts de la Commission Gomery sont raisonnables si l'on tient compte des avantages qui en découlent. La Fédération canadienne des contribuables a d'ailleurs déclaré aujourd'hui que les coûts de la Commission Gomery sont raisonnables.

Nous sommes déterminés...

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence Ene Ergma, présidente du Riigikogu de la république d'Estonie.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le Président: Également, je voudrais souligner la présence à notre tribune de l'honorable Chris d'Entremont, ministre de l'Agriculture et des Pêches et ministre des Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

QUESTIONS ORALES

Le Président: La présidence a reçu avis de certains recours au Règlement au sujet de ce qui s'est passé pendant la période des questions. Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le porte-parole de l'opposition en matière d'affaires étrangères a fait référence à un document dans lequel le gouvernement aurait précisé qu'il ne soulèverait pas la question des droits de la personne. Cela est tout à fait faux.

En fait, le gouvernement a soulevé les problèmes liés aux droits de la personne et en a beaucoup parlé en Chine. Je demanderais au député de bien vouloir déposer une copie du document auquel il faisait référence.

● (1505)

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Je le déposerai avec plaisir, monsieur le Président. On le précise très clairement et on y parle de relations d'un niveau différent avec la Chine. On y précise que le Canada n'interviendra pas, et j'ai choisi soigneusement mes mots en formulant ma question à l'intention du premier ministre.

Le premier ministre faisait savoir à la Chine qu'il ne soulèverait pas ces questions publiquement. Ses agissements démontrent bien qu'il ne les a pas soulevées et je vais déposer ce document.

Le Président: Le député d'Okanagan—Coquihalla a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour déposer ce document?

Des voix: D'accord.

[Français]

Le Président: L'honorable député de Repentigny voudrait faire lui aussi un recours Règlement.

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, pendant la période de questions orales, aujourd'hui encore, et malheureusement de façon répétée, nous avons entendu le député de Random—Burin—St. George's dire et crier: « Retournez en France, bande de séparatistes! »

Or, j'aimerais savoir comment le gouvernement accepterait ces propos odieux si on les adressait à des Italiens ou à des Africains en cette Chambre.

Je demanderais donc au député de retirer ses propos et au premier ministre de le corriger, afin qu'il cesse un fois pour toutes de tenir des propos aussi racistes à notre égard.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Bill Matthews (Random—Burin—St. George's, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la période des questions, en parlant des coûts du congé parental au Québec, qui étaient d'environ 265 millions de dollars je crois, j'ai demandé à combien de francs cela équivalait. Un de mes collègues m'a souligné que j'aurais dû parler d'euros. Cela n'avait rien à voir avec quoi que ce soit d'autre et le député pousse vraiment un peu loin. Tout ce que j'ai demandé, c'est à combien de francs pourraient équivaloir 265 millions de dollars.

Le Président: Nous en resterons là pour le moment. La présidence a reçu avis d'un autre recours au Règlement. Le député d'Ahuntsic a la parole.

L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale), Lib.): Monsieur le Président, au cours de la période des questions, la nouvelle députée d'Edmonton—Spruce Grove a fait un commentaire malhonnête et je crois que vous lui avez signalé. Elle devrait d'ors et déjà, en ce début de carrière politique, apprendre à respecter le Règlement de la Chambre. La députée ne s'est pas rétractée. Je vous demande donc d'intervenir, monsieur le Président, pour lui demander de retirer son commentaire, inacceptable en vertu du Règlement.

Le Président: J'ai effectivement indiqué à la députée qu'elle a eu tort d'utiliser ce terme. Elle aura peut-être l'obligeance de se rétracter. Je crois qu'elle l'a appliqué à un député, mais je n'ai pas la transcription en main. Je crois que c'est ce qu'elle a fait. La députée veut-elle retirer le terme qu'elle a utilisé?

Mme Rona Ambrose (Edmonton—Spruce Grove, PCC): Monsieur le Président, si ce terme est antiparlementaire, je n'ai aucune objection à le retirer.

Le Président: La présidence a reçu avis que le député de Sarnia—Lambton souhaitait soulever la question de privilège.

* * *

PRIVILÈGE

PRIVILÈGES D'IMPRESSION ET DE FRANCHISE POSTALE

L'hon. Roger Gallaway (Sarnia—Lambton, Lib.): Monsieur le Président, le 11 janvier dernier, ou vers cette date, le personnel de mon bureau de circonscription a appris l'existence d'un bulletin imprimé et posté en mon nom et, à tous égards, présenté comme ayant été envoyé par moi à plus de 4 000 habitants de ma circonscription.

Le même jour, mon bureau de la colline du Parlement a reçu des Services d'impression l'exemplaire signé d'un formulaire de demande de service d'impression prétendument pour moi et demandé par moi, et qui portait la signature d'un individu que je ne connais pas. Ce formulaire de demande avait été apparemment signé le 16 décembre 2004.

Le même jour, soit le 11 janvier, j'ai téléphoné aux Services d'impression pour obtenir plus de renseignements et on m'a fait parvenir le double d'une lettre du whip en chef du gouvernement datée du 21 décembre 2004, qui donnait prétendument au chef des services de communications le pouvoir de signer des demandes de services d'impression en mon nom et au nom d'autres personnes. Fait intéressant, la lettre du whip en chef du gouvernement était datée de cinq jours après la demande de services d'impression, soit le 16 décembre 2004.

Le 14 janvier, ou vers cette date, mon bureau d'Ottawa a reçu de la direction de la Gestion du matériel la copie signée d'un formulaire de

demande de service portant sur des enveloppes affranchies, encore une fois en mon nom et signée par un individu que je ne connais pas et sans mon autorisation. Ce n'était apparemment pas la même signature que sur la demande de services d'impression.

Je voudrais faire remarquer ce qui suit: d'abord, l'article 12 du règlement 301, règlement sur les bureaux des députés, exige de chacun des députés de notre Chambre à déléguer des pouvoirs par écrit à un particulier nommé par le député pour de nombreuses tâches, dont et y compris l'imprimerie. En bref, aucun autre député de la Chambre ne peut autoriser une autre personne à approuver des services d'imprimerie à mon nom et sur mon compte. Deuxièmement, l'article 35 de la Loi sur la Société canadienne des postes autorise une dispense d'affranchissement qui est réservée à l'usage exclusif du député et à aucune autre personne.

En bref, je n'étais pas au courant de l'impression de ce dix-pour-cent. Il a été imprimé sans mon consentement ou mon autorisation écrits, contrairement à l'article 12 du règlement 301.

De plus, il a été posté à mon insu à l'aide d'une dispense d'affranchissement, à mon insu ou sans un pouvoir reçu de moi, contrairement aux règlements d'application de la Loi sur la Société canadienne des postes.

Enfin, monsieur le Président, lorsque vous déposerez les dépenses annuelles de chacun des députés, un montant sera imputé pour services d'imprimerie à mon nom, lesquels, manifestement, n'ont pas été autorisés ou demandés par moi.

Notre Chambre fonctionne conformément à des règles adoptées en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada. Elles sont précises et claires, destinées à faire en sorte que les députés à la Chambre mènent à bien leurs fonctions parlementaires de manière ordonnée et transparente. Lorsqu'une utilisation non autorisée de l'imprimerie et de la dispense d'affranchissement est usurpée par des personnes inconnues et n'est pas autorisée par un député de la Chambre, cela constitue clairement une violation de privilège.

Je soumets à votre réflexion, monsieur le Président, que cette utilisation complètement non autorisée de services d'imprimerie et de la dispense d'affranchissement en mon nom, contrairement à l'article 12 du règlement 301 et à la Loi sur la Société canadienne des postes, est, *prima facie*, une question de privilège et, avec votre approbation, je souhaiterais proposer la motion.

● (1510)

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de me pencher sur la méthode d'obtention du pouvoir délégué dont a parlé le député de Sarnia—Lambton. Je suis d'accord pour dire que la méthode n'était pas la bonne. Je puis assurer le député que cela ne se reproduira plus. Je m'excuse auprès de tout député ayant pu voir dans ce qui est survenu une violation de ses privilèges.

Le Président: La présidence prendra cette question en délibéré. Je vais examiner la situation et revenir devant la Chambre en temps opportun. Je remercie le député de Sarnia—Lambton de sa diligence habituelle en ce genre de matière.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Initiatives ministérielles

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre du débat prébudgétaire. Je suis député depuis 10 ans, et le budget qui sera présenté bientôt est celui sur lequel nous aurons le plus d'emprise. La population a décidé de se donner un gouvernement minoritaire, un gouvernement beaucoup plus obligé de tenir compte de l'avis des élus de la Chambre et de la population en général.

Nous l'avons d'ailleurs constaté ces jours-ci; le ministre des Finances a rencontré ou rencontrera chacun des porte-parole de l'opposition en matière de finances. C'est une attitude qui résulte du choix des électeurs. Ceux-ci se sont donné un gouvernement qu'ils voulaient pouvoir contrôler de plus près. Un des premiers moments où nous pourrions constater les effets d'une telle chose, c'est lors du prochain budget. Sinon, le gouvernement devra porter la responsabilité de déclencher des élections, parce qu'on aura défait ce gouvernement si jamais il déposait un budget qui ne satisferait pas aux exigences de cette Chambre.

Nous avons vécu une campagne électorale il y a moins d'un an. Nous, du Bloc québécois, avons mis sur la table des éléments très importants qui constituent pour nous des pièces maîtresses que le gouvernement ne peut négliger.

Je demande aux Québécois et aux Québécoises, lorsque le budget sera déposé, de bien évaluer s'il contient des indices importants à l'effet qu'on veuille régler le déséquilibre fiscal et redonner au Québec la marge de manoeuvre nécessaire pour qu'il puisse travailler adéquatement. De ce côté, des efforts doivent être faits par le fédéral.

L'an passé, le surplus a atteint 9 milliards de dollars, qu'on a entièrement consacrés à la dette. On n'a versé aucune somme additionnelle dans les programmes sociaux ni afin d'augmenter la productivité de nos entreprises. Au lieu de verser les 9 milliards de dollars d'un seul coup au paiement de la dette, on aurait facilement pu en verser la moitié à cette fin et consacrer l'autre moitié à l'amélioration des programmes.

Cette année, dans le cadre du nouveau budget, étant donné sa nouvelle situation minoritaire, il faudra que le gouvernement écoute cette demande, sinon il aura à en payer le prix politique.

Le dossier du déséquilibre fiscal n'est pas le seul dans lequel on remarque de tels problèmes. Celui de l'assurance-emploi est tout aussi important.

Je suis entré en politique pour contribuer à la réalisation de la souveraineté du Québec. Toutefois, depuis que je suis député ici, je me suis rendu compte que la plus grande iniquité du système fédéral représente ce que les libéraux ont fait du régime d'assurance-emploi. Ils en ont fait un régime leur permettant d'empocher le plus d'argent possible et d'en remettre le moins possible aux chômeurs. Le temps est venu de régler cette question et de redonner à nos jeunes une accessibilité au régime d'assurance-emploi égale à celle dont jouissent tous les autres travailleurs. Finie la discrimination envers les jeunes et les femmes!

Aussi, il faut absolument établir un programme d'aide pour les travailleurs âgés. Il en existait un jusqu'en 1995, soit environ jusqu'à l'arrivée au pouvoir des libéraux. Par la suite, on l'a tout simplement aboli. Aujourd'hui, devant la mondialisation, on se retrouve face à des situations comme celle survenue à Montmagny, où l'on a mis à pied 500 personnes, dont une centaine étaient âgées de plus de 55 ans. Ces gens ont beaucoup de difficulté à trouver un nouvel emploi. Souvent, ils ont payé des cotisations à l'assurance-emploi pendant 30 ans sans jamais en bénéficier. Aujourd'hui, on leur dit qu'au bout de 45 semaines, c'est le trou noir et qu'ils ne recevront plus de

prestations. Ce genre de situation est inacceptable. Nous sommes l'une des sociétés au monde qui créent le plus de richesse, mais nous n'avons pas encore appris à la répartir correctement. Il faudra que cela apparaisse directement dans le prochain budget, puisque c'est important.

C'est la même chose pour les personnes du troisième âge. On vit une situation assez aberrante qu'on m'a confirmée ces derniers jours. Depuis le début du mois de janvier, les personnes âgées reçoivent un avis à l'effet qu'il n'y aura pas d'indexation pour le mois présent et ceux à venir. Les mois de janvier, février et mars, en plein hiver, sont des mois où les personnes âgées ont des besoins particuliers. Il est absolument aberrant qu'on applique une règle mathématique qui ne leur donne pas droit à une pleine indexation, qui est pourtant nécessaire. Il faut que des sommes additionnelles, comme on en a annoncé dans le discours du Trône, soient allouées au Supplément de revenu garanti. Il faut aussi accorder la rétroactivité sur ce supplément. Il s'agit d'argent qu'on a volé aux personnes âgées pendant des années. Cela doit absolument leur être redonné.

Il existe donc beaucoup de dossiers pour lesquels le budget de cette année doit vraiment être l'occasion de corriger des iniquités. De nouvelles situations se sont présentées depuis quelques années.

En agriculture, dans ma circonscription, les producteurs de bovins vivent des situations très difficiles, tout comme les producteurs laitiers qui doivent vendre leurs vaches de réforme. Toutes les situations vécues depuis le début n'ont pas servi à régler la question.

● (1515)

Il faut que le gouvernement fédéral verse des sommes additionnelles. Il faut qu'il investisse de l'argent dans le programme pour permettre aux gens de vendre leurs vaches de réforme à l'abattoir et d'en obtenir un prix minimum acceptable. Ainsi, les producteurs pourront passer au travers de cette période difficile. Il faut que l'on continue à développer d'autres produits. Il faut aussi que l'on envoie un message clair aux agriculteurs, à savoir qu'il y a effectivement un avenir.

Un colloque sur le transfert de fermes s'est tenu chez nous la semaine dernière, auquel 220 personnes, dont 60 jeunes, ont participé. Des propositions qui y ont été faites devront être retenues. Par exemple, on a suggéré la mise sur pied d'un programme équivalent à celui du régime d'épargne-études, qui permettrait à un producteur agricole de mettre de l'argent de côté en prévision du transfert de sa ferme. Cela lui permettrait d'accumuler des sommes d'argent suffisantes, à l'abri de l'impôt, pour ses enfants qui lui succéderont, favorisant ainsi une agriculture à visage humain.

On voit donc qu'il y a beaucoup de dossiers importants. À titre de critique en matière d'industrie, j'en ajouterais un qui m'apparaît primordial. Nous vivons depuis quelques années une réalité qui ne fait que s'accroître, soit la nouvelle compétition avec la Chine, l'Inde et le Pakistan. Un programme comme Partenariat technologique Canada est nécessaire. Il vient en aide aux domaines de la recherche et du développement dans la nouvelle économie. Il contourne maintenant sa cible et s'oriente vers des programmes plus traditionnels, soit les industries manufacturières comme le meuble, le textile, le vêtement. Les efforts actuels du gouvernement fédéral sont insuffisants dans l'industrie du textile. Cela a été dénoncé vertement par l'industrie elle-même et, évidemment, par les travailleurs qui vivent des situations très difficiles.

Il y a donc là beaucoup d'éléments qu'il faudra retrouver dans le prochain budget.

Initiatives ministérielles

Le développement industriel de l'avenir permettra de relever le défi, que nos jeunes puissent continuer à travailler dans l'industrie, mais qu'on ait trouvé des façons de faire afin que leur compétition soit acceptable pour le reste du monde.

Il faut pouvoir rivaliser avec les Chinois, les Indiens et les Pakistanais, non pas moyennant des conditions de travail inacceptables, mais avec des conditions de travail décentes, tout en soutenant le développement de façon appropriée. Pourquoi ne pas aider ces pays à adopter des conditions de travail décentes et des règles environnementales acceptables, de sorte que la compétition soit équitable?

Il y a beaucoup d'éléments au sujet desquels le gouvernement fédéral a des outils entre les mains. Il a de l'argent à sa disposition. Il doit aussi aller de l'avant pour répondre adéquatement aux besoins d'aujourd'hui. Il doit faire un choix fondamental.

Il faut arrêter d'engranger tout l'argent pour payer la dette. C'est un peu comme si un propriétaire de maison, voulant payer son hypothèque en cinq ans, investissait tout son argent dans cet hypothèque. Pendant ce temps, ses enfants grandissent et il n'a pas d'argent pour les envoyer à l'école, il n'entretient pas la maison et il n'engage aucune dépense.

Il faut donc que le gouvernement fédéral accepte de corriger le remboursement de 100 p. 100 de la dette chaque année. Il doit accepter qu'une partie du surplus, le surplus de cette année et celui de l'année prochaine, soit davantage affectée à une meilleure répartition de la richesse et à une augmentation de la productivité.

Ce sont des choses auxquelles nos concitoyens et nos concitoyennes s'attendent, tout autant qu'à l'augmentation de l'aide internationale. Souvent, la façon de juger—si on répartit la richesse correctement chez nous—, c'est de voir comment on agit sur le plan international. À cet égard, sous la houlette du premier ministre actuel qui était ministre des Finances, on a accusé un retard extraordinaire. Il faudra un faire effort supérieur afin de redonner au Canada une image positive à ce sujet.

La population a bien réagi devant les événements internationaux, ces catastrophes naturelles qui se sont produites. Le gouvernement a réagi en retard, mais il s'est ajusté. Maintenant, il faut aussi que la coopération soit plus solide et qu'on aide vraiment les pays, sans chercher à défendre nos propres intérêts.

On constate donc que ce budget sera une occasion fantastique de juger si le gouvernement actuel a décidé d'écouter la population et d'inclure dans le budget des choses qui sont les résultats des dernières élections fédérales.

Lorsque la population jugera le budget, il faudra qu'elle dise que le 28 juin dernier, elle a voté pour un gouvernement par l'entremise duquel elle souhaitait qu'il y ait certaines choses. Au Québec, 54 députés du Bloc ont été élus. Soyez assuré que l'on ne reniera pas nos engagements. Nous avons l'appui de la population et nous allons le maintenir. S'il le faut, nous irons en campagne électorale, parce que cela sera nécessaire pour gagner jusqu'au bout. De cette façon, il y aura enfin une répartition plus équitable de la richesse et le gouvernement ne pourra plus jamais se cacher derrière une majorité qui n'a pas permis d'atteindre les résultats souhaités.

• (1520)

Il faut un budget pour le XXI^e siècle, un budget qui va répartir la richesse équitablement et qui va satisfaire nos gens. J'invite la population à regarder cela avec un oeil critique et à nous faire part de ses commentaires.

M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention mon collègue qui défend avec fougue et beaucoup d'énergie les Québécois et les gens de son comté. Il a parfaitement raison. J'aimerais le consulter sur un point.

Tout à l'heure, il a mentionné le fait qu'on envoyait un avis aux personnes âgées leur disant qu'il n'y aurait pas d'indexation sur la pension de vieillesse pour les trois prochains mois, incluant le mois de janvier. Personnellement, je trouve cela aberrant. Sous prétexte que l'inflation n'est pas tellement élevée, on ne donne pas d'indexation alors que pour celui qui n'a pas beaucoup d'argent, 1, 2 ou 3 \$ par mois, c'est beaucoup.

J'aimerais avoir son opinion sur un point. On sait, depuis au moins 10 ans, que le pouvoir d'achat des personnes âgées a diminué d'environ 10 p. 100 parce que, justement, l'indexation est faite sur le coût de la vie en général. Cependant le coût de la vie des personnes âgées est bien supérieur au coût de la vie en général. J'aimerais demander à mon collègue, qui défend si bien ses dossiers, jusqu'à quel point ma théorie est logique et ce qu'il en pense.

• (1525)

Le Président: L'honorable député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup a la parole.

M. Paul Crête: Monsieur le Président, vous avez bien nommé les quatre MRC que je représente. Effectivement, cette semaine, j'ai reçu des appels de la part de personnes résidant dans chacune de ces MRC qui reçoivent leur pension de vieillesse. Habituellement, tous les trois mois, elles ont une indexation qui permet de suivre le coût de la vie, et pas de façon insuffisante.

Au mois de janvier, les prestataires ont reçu une lettre indiquant qu'il n'y aurait pas de correction au montant. Pourtant les gens, au quotidien, voient leurs dépenses augmenter et leur réalité changer. Souvent ce sont des gens de 70, 75 et 80 ans qui ont des médicaments à payer, qui doivent se doter d'équipements particuliers et qui souvent doivent acheter un accessoire à installer dans leur baignoire pour pouvoir prendre leur bain. Il y a toute sorte d'éléments de ce type, des réalités vécues par ces gens-là.

Nous sommes devant une situation où le gouvernement fédéral a fait 9 milliards de dollars de surplus l'année passée et cette année on va vers un surplus de 10 milliards de dollars. Le gouvernement dit à ces personnes âgées qu'on ne pourra pas leur donner l'indexation ces mois-ci, qu'ils ne méritent pas le montant de 1,75 \$ ou 2 \$ supplémentaire qu'ils veulent avoir. Ce genre de comportement est inacceptable.

C'est pour cela que le Bloc québécois, dans son rapport dissident sur le budget, a demandé à ce qu'il y ait une indexation complète. Le gouvernement fédéral a annoncé une amélioration du Supplément de revenu garanti dans le discours du Trône. Au budget, ce sera le moment de livrer la marchandise. Il faut une indexation complète des pensions et une augmentation du Supplément de revenu garanti. Il faut s'assurer que nos personnes âgées qui avaient droit au Supplément de revenu garanti et qui en ont été privées pendant plusieurs années puissent toucher la rétroactivité.

Initiatives ministérielles

Je voudrais bien voir la réaction d'un député de cette Chambre qui aurait eu droit à un tel montant, qui après quatre ou cinq ans s'aperçoit qu'on ne le lui a pas payé, et qui, s'il demande la rétroactivité, se fait répondre que le délai maximum était de 11 mois. Ce genre de comportement est odieux. C'est un exemple concret au sujet duquel le prochain budget devra améliorer la situation. Si on ne le fait pas, on ne mérite pas de siéger dans cette Chambre. On retournera en élection et un message encore plus clair sera envoyé au gouvernement actuel.

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon éminent collègue. Je pense que c'est un discours qui est tout à fait à la hauteur des attentes et des principes du Bloc québécois. Notre parti a été élu sur la base de principes. Cela est extrêmement important pour nous. Nous sommes là pour défendre les intérêts des Québécois.

Même dans un contexte de gouvernement minoritaire, si le gouvernement se comporte de façon arrogante, il est important pour nous de le mettre devant les faits et de lui dire que s'il veut se maintenir en place, il doit faire des changements, sinon nous prendrons nos responsabilités. Je pense que c'est très clair.

En complément d'information, j'aimerais demander à mon collègue de préciser, au niveau de la rétroactivité, comment le gouvernement pourrait s'y prendre pour redonner aux personnes âgées ce qu'on leur a volé.

M. Paul Crête: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Beauport—Limoilou de son intervention qui m'a rappelé que nous avons aussi des demandes concernant le logement social. En effet, il s'agit d'un de mes collègues qui a très à coeur que le logement social aille de l'avant.

Nous demandons au gouvernement fédéral de consacrer 1 p. 100 de ses dépenses à la construction de logements sociaux, ce qui représente un montant d'environ deux milliards de dollars par année. Je souhaite que nous puissions obtenir des gains importants à cet égard lors du prochain budget.

Quant à la question de l'indexation et de la rétroactivité, il est évident qu'un changement législatif est nécessaire au niveau de la rétroactivité due aux gens qui avaient droit au supplément de revenu garanti et qui ne l'ont pas eu.

En ce qui a trait à la pension de vieillesse, il est clairement indiqué dans le budget qu'il s'agit d'un compte courant du gouvernement. À ce moment-là, au niveau de la pension de base, au niveau du supplément de revenu garanti, il faut que les maximums soient augmentés. De cette façon, nous pourrions nous assurer de combattre la pauvreté et de permettre à nos personnes âgées de vivre une vieillesse décente. Ils ont déjà assez de difficultés dans leur vie sans que le gouvernement fédéral ajoute une iniquité telle que celle qu'on leur fait vivre présentement.

• (1530)

[Traduction]

L'hon. Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de participer au débat concernant les consultations prébudgétaires. J'aimerais partager avec la Chambre et les Canadiens les résultats de diverses consultations prébudgétaires que j'ai tenues dans ma circonscription et dans l'ensemble de la ville de Toronto également.

Depuis mon élection en 1997, j'ai tenu chaque année des consultations prébudgétaires avec des particuliers, des membres d'organismes sans but lucratif, et des représentants d'organismes à

but lucratif. Cette année, à titre de secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, j'ai également effectué des consultations auprès de représentants d'organismes des milieux artistiques et culturels de la région du Grand Toronto afin de déterminer quels étaient leurs besoins et comment notre gouvernement pourrait aider les artistes et les organisations du domaine des arts à atteindre les cimes dans leurs domaines respectifs à Toronto et à s'y maintenir.

Si nous pouvons aider les artistes et les milieux artistiques de Toronto à atteindre les sommets, du fait que ces organisations et ces artistes font partie intégrante de la vie sociale et économique de Toronto, alors nous serons en mesure d'établir une matrice permettant à tous les artistes et à toutes les organisations artistiques d'atteindre l'excellence au Canada.

Au cours du mois de décembre, j'ai tenu une assemblée de consultation prébudgétaire à l'hôtel de ville de Swansea. L'avis de convocation portait une question absolument fondamentale, surtout après que le ministre des Finances eut annoncé, le 16 novembre, un excédent de 9 milliards de dollars pour l'année financière s'étant terminée le 31 mars 2004. La question était simple: que doit faire le gouvernement fédéral de tout excédent futur?

À cette question générale s'en ajoutaient quatre autres: premièrement, comment le gouvernement fédéral devrait-il répartir toutes sommes discrétionnaires éventuelles entre un allègement fiscal, de nouvelles dépenses et une réduction de la dette? Deuxièmement, dans l'hypothèse d'une réduction des taxes ou des impôts, lesquels devraient être réduits et qui devrait bénéficier de ces réductions? Troisièmement, dans l'hypothèse d'un accroissement des dépenses gouvernementales, dans quels programmes existants ou nouveaux faudrait-il investir? Quatrièmement, dans l'hypothèse d'une réduction de la dette, quelle devrait être l'ampleur de cette réduction en regard d'un accroissement des dépenses ou d'une réduction des taxes ou des impôts?

Avant de recueillir les suggestions des participants, nous avons présenté et expliqué un graphique illustrant l'historique des budgets fédéraux. Y étaient résumés les recettes, les dépenses et le remboursement de la dette internationale, les excédents ou les déficits correspondant aux années financières 1993-1994 à 2003-2004 inclusivement. Nous avons également examiné un graphique représentant l'historique de la dette fédérale des années 1993-1994 à 2003-2004, puis nous avons passé en revue les principales mesures prises récemment au plan des taxes et impôts, de la dette ainsi que des dépenses.

C'est mon bureau de circonscription qui a produit ces graphiques et il me ferait plaisir de les communiquer aux députés des deux côtés de la Chambre.

Lors de notre assemblée, certains éléments budgétaires ont recueilli la faveur générale. Les députés de l'opposition officielle auront peine à le croire, j'en suis sûr, mais aucun participant n'a réclamé une réduction immédiate des taxes et des impôts. Par contre, la plupart des participants ont estimé que le gouvernement devrait continuer à réduire la dette, mais graduellement, et sans toucher aux programmes sociaux qui font partie intégrante des valeurs canadiennes.

Initiatives ministérielles

Certains de mes électeurs ont laissé entendre qu'il était temps peut-être que le gouvernement fédéral mette en place un mécanisme permettant de prévoir avec plus de précision tout excédent avant la fin de chaque année financière. De prime abord, les Canadiens sont en mesure de comprendre que la grande prudence en matière budgétaire mène à d'énormes excédents, ceux-ci étant employés sur-le-champ, à l'heure actuelle, à éponger une partie de la dette, tandis qu'une budgétisation adéquate aurait permis de consacrer ces sommes à des programmes ou de les utiliser pour réduire les taxes ou les impôts en cours d'année.

Il y a aussi une chose très importante que j'ai apprise il y a un certain nombre d'années et dont j'aimerais faire part à la Chambre. C'est une observation que m'a faite un électeur lors de consultations prébudgétaires tenues il y a plusieurs années et qu'il importe que chacun d'entre nous garde présente à l'esprit dans le cadre de ce processus. Cet électeur m'avait écrit pour me rappeler qu'au moment de décider des priorités budgétaires, il ne fallait jamais oublier que les décisions fiscales que nous prenons reflètent le genre de société que nous voulons avoir.

● (1535)

En ce qui a trait aux initiatives en matière de dépenses, il est certain que dans ma circonscription torontoise, les gens appuyaient sans réserve un financement supplémentaire pour les villes et les collectivités. Le besoin d'investir immédiatement dans les transports publics était primordial et ne visait pas seulement la TTC, la commission de transport de Toronto, mais aussi le train de banlieue, qui relie l'agglomération métropolitaine de Toronto à la ville même. Mes électeurs ont clairement dit qu'ils ne voulaient pas que de l'argent soit dépensé ou gaspillé pour le prolongement de la rue Front, qui aboutit à ma circonscription et qui créerait de graves problèmes dans ma collectivité.

La deuxième priorité dans ma circonscription était le besoin de logements. En dépit du partenariat fédéral-municipal fructueux assuré par l'Initiative de partenariats en action communautaire, l'IPAC, qui est un excellent programme de la ville de Toronto pour s'occuper du problème de l'itinérance, j'ai le regret de dire que ce problème continue de sévir. Toronto a aussi besoin d'un plus grand nombre de loyers modiques. On a fortement recommandé qu'une telle initiative insiste sur des logements à prix abordables dans le cadre d'initiatives écologiques. Un tel projet est d'ailleurs envisagé dans une partie de ma circonscription appelée Parkdale.

La priorité suivante pour ma circonscription et pour la ville de Toronto est l'immigration, ce qui, comme les députés le savent bien, fait partie intégrante du paysage torontois. Ce secteur a un besoin pressant de fonds supplémentaires. On a recommandé que ces fonds servent à la réinstallation. Les programmes de formation linguistique devraient être améliorés. Le gouvernement doit prévoir des fonds pour aider les nouveaux arrivants à obtenir leur titres de compétences.

Le financement des programmes à l'intention des jeunes est également une priorité. Les programmes de perfectionnement devraient être améliorés. Le coût de l'éducation postsecondaire continue de poser problème, tout comme l'accroissement de la dette des étudiants. Nous ne devons pas laisser les jeunes pour compte lorsque nous dressons la liste de nos priorités et de nos besoins en tant que nation.

Le dernier élément, mais non le moindre, et je suis convaincue que les députés ne seront pas surpris de l'entendre, est l'augmentation du financement des arts. Il ne faut pas minimiser l'importance du secteur artistique, surtout sur le plan municipal et communautaire. Nos

artistes et nos organismes culturels jouent un rôle prépondérant dans la santé économique et sociale de nos villes et de nos collectivités. Les arts forment l'essence et le moteur de nos villes et de nos collectivités.

Avant de poursuivre avec les priorités du secteur des arts et de la culture, j'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter et remercier le président du Comité permanent des finances, le député de Saint-Léonard—Saint-Michel, ainsi que les autres membres du comité permanent, y compris ma collègue de la région du Grand Toronto, la députée de Beaches—East York, de leur rapport et de leurs recommandations sur la culture. Je crois que c'est la première fois depuis ma première élection en 1997 que la culture mérite plus qu'une simple mention en passant.

Le rapport du Comité des finances consacre sept pages au secteur culturel. J'ai pris connaissance des points de vue divergents et je ne peux pas dire que quiconque se soit prononcé contre l'investissement dans les arts. Je crois que le Bloc a précisé que, malgré que la plupart des recommandations relatives à la culture étaient très avisées, un élément clé avait été laissé de côté, soit la TPS sur les livres. Dans un contexte de gouvernement minoritaire, j'interprète ces réactions comme un appui unanime au secteur culturel du Canada. Je dois dire au Comité des finances à quel point je me suis sentie fière lorsque j'ai lu ce rapport.

● (1540)

J'aimerais lire aux Canadiens et aux députés qui ne connaîtraient pas la recommandation en question. La recommandation 11 prévoit:

Que le gouvernement fédéral fournisse un financement stable et à long terme aux volets suivants de l'aide aux arts et à la culture: l'initiative Un avenir en art; le Conseil des Arts du Canada; Téléfilm Canada; le Programme d'aide aux musées; le Programme d'accès communautaire; le Fonds canadien de télévision; ainsi qu'aux initiatives destinées à promouvoir la culture canadienne à l'échelle internationale.

Que le gouvernement augmente les fonds destinés à la Canadian Broadcasting Corporation et à la Société Radio-Canada.

Que le gouvernement prévoie des fonds pour donner aux services d'archives les moyens de leur mission.

Que le gouvernement porte à 30 p. 100 le crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne.

Je ne peux m'empêcher de noter que le vice-président du Comité du patrimoine m'écoute très attentivement. Le vice-président a siégé au Comité permanent du patrimoine canadien précédent quand nous avons rédigé un rapport maintenant connu sous le nom de rapport Lincoln et qui s'intitule «Notre souveraineté culturelle». Certaines des recommandations du rapport du Comité des finances sont tirées du rapport de notre comité permanent. Il semble donc que nous écoutions vraiment.

Je profite de cette occasion pour inciter mes collègues à la Chambre à exhorter le ministre des Finances à mettre en oeuvre dans son intégralité la recommandation 11 du Comité permanent des finances.

Comme je l'ai dit au début, j'ai organisé des consultations avec différents groupes artistiques à Toronto et dans la région du Grand Toronto l'an dernier. Ces groupes ont reconfirmé qu'un secteur artistique et culturel revitalisé fait partie intégrante des éléments essentiels pour assurer que les villes et les collectivités canadiennes sont sécuritaires et prospères, et sont des endroits stimulants où travailler.

Nous connaissons tous l'oeuvre de Richard Florida, l'urbaniste. Nous le citons encore et encore. Depuis que Richard Florida a écrit à ce sujet, nous connaissons l'importance des arts pour attirer des gens et des citoyens dans nos collectivités. Il a fallu attendre longtemps pour finalement entendre cela.

Initiatives ministérielles

Il est important de signaler qu'il n'y a pas que Richard Florida, auteur et urbaniste américain, à avoir écrit sur ce thème; même notre Fédération canadienne des municipalités reconnaît à quel point le secteur des arts et de la culture est important pour nos villes et collectivités canadiennes. Il n'y a pas un seul magazine distribué par la FCM où les arts et la culture n'ont pas la vedette. La FCM a un sous-comité qui s'occupe notamment de la manière dont nous encourageons le secteur des arts et de la culture, pas seulement dans nos grandes villes, mais aussi dans nos collectivités.

Je voudrais partager avec les députés certaines des observations et des recommandations que j'ai reçues de certains grands organismes participants, notamment le festival de Stratford et le festival Shaw. J'ai eu une réunion avec les grands organismes culturels. Quand je dis grands organismes culturels, je ne parle pas seulement de ceux de Toronto, mais aussi des grandes institutions culturelles canadiennes. Nul doute qu'ils sont considérés au Canada comme des joyaux; malheureusement, il leur manque un financement suffisant et stable. Voilà qui constitue une menace incessante au maintien de leur excellence.

L'élément intéressant à signaler est qu'ils m'ont dit qu'ils ne demandent pas de nouveaux modèles ou de nouveaux programmes de financement, car ils ne constituent pas forcément les meilleures solutions. Nous devons songer à améliorer les programmes actuels qui marchent bien, plus précisément Un avenir en art.

Je viens de parler de la Fédération canadienne des municipalités. Lors de sa dernière assemblée annuelle, une résolution a été déposée par des villes, en Alberta ou en Colombie-Britannique, afin d'inviter instamment le gouvernement fédéral à renouveler le programme Un avenir en art. Pour ceux qui ne sont pas très au courant de ce programme, il a été annoncé par le gouvernement en mai 2001. Ce dernier a consacré une toute nouvelle enveloppe de 560 millions de dollars, qui constitue le plus important réinvestissement dans les arts au Canada des 40 dernières années.

● (1545)

Ce programme comportait divers volets, dont les programmes Capitales culturelles et Présentation des arts, un programme de dotation, Culture canadienne en ligne, des fonds supplémentaires pour l'industrie du livre et, ce qui est très important, des fonds supplémentaires pour le Conseil des Arts du Canada.

Le Conseil des Arts du Canada a également été mentionné au cours de nos discussions. On estimait qu'un moyen de soutenir tous nos secteurs des arts et de la culture au Canada consistait peut-être à réorienter les priorités du Conseil des Arts du Canada. Comme nous devrions tous le faire à la Chambre, nous avons également pris bonne note du fait que le Conseil des Arts du Canada célébrera son 50^e anniversaire en 2007. En fait, cet événement pourrait servir d'occasion de prévoir de nouveaux fonds et de nouveaux programmes.

Il ne sert à rien de réinventer la roue. Nous devrions plutôt tirer parti de nos succès, de notre niveau d'excellence et de nos connaissances. Cela est important non seulement dans les grands centres, mais aussi dans toutes nos collectivités.

Une autre question qu'on a soulevée était l'importance des tournées. Là encore, les contraintes financières empêchent les grandes organisations de participer activement à des tournées, au Canada et à l'étranger. La plupart des participants aux discussions considéraient que les tournées étaient indispensables pour faire valoir l'excellence de la culture canadienne, pour attirer de nouveaux auditoires et pour offrir de nouvelles tribunes à nos artistes de la scène et à nos créateurs. Sur une note personnelle, j'ajouterais qu'il

s'agit d'une façon merveilleuse d'assurer que le Canada exerce dans le monde une influence qui fait la fierté de ses citoyens.

J'ai appris récemment que les fonds du Programme de promotion artistique offert par le ministère des Affaires étrangères sont censés être amputés de 35 p. 100 en mars 2005.

Martin Bragg, directeur artistique de CanStage, une des plus grandes compagnies des arts de la scène du Canada, qui bénéficie de ce programme pour présenter *The Overcoat* au cours d'une tournée, fait remarquer que ces compressions auront des conséquences désastreuses sur le secteur des arts et de la culture.

Dans sa lettre, M. Bragg dit:

Le Programme de promotion artistique a constitué la principale source d'aide financière du gouvernement pour la promotion de la culture canadienne, au Canada et à l'étranger.

Ces compressions réduiraient de plus de 50 p. 100 le rayonnement de la culture canadienne dans le monde. Actuellement, des fonds sont refusés à près de la moitié des candidats au programme. Ce serait 85 p. 100 de tous les candidats des arts de la scène qui souffriraient de ces compressions.

Il ajoute:

À l'heure actuelle, le financement disponible dans le cadre du programme de promotion des arts est insuffisant. Comparativement à nos homologues du G-8, qui y consacrent plus d'un milliard de dollars par année, la contribution du Canada à la promotion internationale des arts est extrêmement modeste. Ce financement doit être augmenté, non pas réduit, pour que le Canada réaffirme sa présence sur les marchés internationaux par le biais du développement de partenariats culturels, de la promotion des échanges interculturels avec les nouveaux marchés, par exemple la Chine, le Brésil et l'Inde, et du lancement de programmes diplomatiques sur la culture canado-américaine, entre autres initiatives.

Une autre recommandation qui a été formulée par le Comité des finances relativement à la culture et à un fonds important pour nos secteurs de la télévision et du cinéma, une recommandation que j'appuie moi-même et que les membres du Comité permanent du patrimoine ont appuyée, consiste à fournir un financement stable, à long terme, au Fonds canadien de télévision, qui compte parmi nos grandes réussites.

La semaine dernière, j'ai reçu une lettre de Michael MacMillan, président et chef de la direction de la société Alliance Atlantis, qui démontre qu'il est pertinent, du point de vue socio-économique, de faire du Fonds canadien de télévision une institution permanente et de maintenir son financement actuel de 100 millions de dollars par année.

Comme il ne me reste que très peu de temps, j'aimerais démontrer à l'aide d'arguments culturels, économiques et sociaux la raison pour laquelle ce fonds est aussi important que les autres programmes de promotion des arts.

M. MacMillan a écrit ce qui suit:

Bien que les Canadiens soient tout à fait conscients de tous les choix que se présentent à leur gouvernement au moment où il s'appête à présenter un budget prudent, nous croyons qu'il est important d'examiner le financement du Fonds canadien de télévision dans le contexte des bénéfices qu'en retire une industrie canadienne économiquement et culturellement dynamique. Sur les 3 milliards de dollars que le gouvernement consacre chaque année à la culture, ce secteur d'activité compte pour 27 milliards de dollars de notre produit intérieur brut. Depuis 1996, le Fonds a distribué quelque 1,7 milliard de dollars pour financer la création de 18 000 heures de programmation en langues anglaise, française et autochtone. La valeur totale de ces productions est actuellement estimée à 6 milliards de dollars. Comme ces chiffres le démontrent, le Fonds canadien de télévision est l'un des principaux facteurs de la vitalité du secteur canadien de la télédiffusion.

● (1550)

Je sais que mon temps est écoulé, mais nous pourrions peut-être poursuivre cette discussion à une autre occasion. J'espère que les députés de l'autre côté appuieront avec moi ces recommandations.

Initiatives ministérielles

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Monsieur le Président, la députée d'en face a parlé du fait qu'aucun de ses électeurs n'a soulevé la question des réductions d'impôt. Je me demande quels électeurs elle a sondés.

Je me demande si la députée conviendra que tous profitent des baisses d'impôt, notamment ceux qui sont considérés comme faisant partie des catégories de contribuables à revenus faibles ou moyens. Grâce aux baisses d'impôt, ces contribuables profitent d'un revenu disponible plus élevé, qu'ils peuvent consacrer à leur famille. De plus, les baisses d'impôt attirent des professionnels d'autres pays, tout en freinant l'exode des cerveaux.

Si le gouvernement agissait de manière plus responsable, par exemple, en supprimant le registre des armes à feu ou en luttant contre les scandales et la corruption en son sein, la députée ne convient-elle pas qu'il se doterait ainsi d'une plus grande marge de manoeuvre lui permettant de réduire les impôts, d'investir dans la santé et dans d'autres domaines vraiment prioritaires?

En outre, la députée ne convient-elle pas que si le gouvernement a le choix entre la santé et certains des groupes—et non tous—du domaine des arts et de la culture dont elle a parlé, il devrait faire passer la santé avant certains des programmes soulevés par la députée?

J'espère que tous les députés conviennent que les baisses d'impôt sont favorables à l'économie, qu'elles élargissent l'assiette fiscale et que tout le monde en profite. N'est-elle pas d'accord là-dessus?

L'hon. Sarmite Bulte: Monsieur le Président, j'espère pouvoir répondre à toutes les questions du député.

Lorsque j'ai examiné les priorités, les réductions d'impôt ne figuraient pas en tête de liste. Cela ne veut pas dire que certains ne réclament pas des allègements fiscaux. Les électeurs de ma circonscription, je ne parle pas de tout le monde mais d'un échantillon de gens qui se trouvaient là, comprennent que, au cours des cinq dernières années, le gouvernement du Canada a réduit les impôts de 100 milliards de dollars. Oui, le gouvernement comprend bien l'importance des réductions d'impôt.

Nous avons également mis en oeuvre l'indexation intégrale qui aide particulièrement les aînés. Nous avons augmenté le montant du revenu non imposable. Nous avons réduit le taux d'imposition des salariés à revenu moyen, qui est passé de 26 à 23 p. 100. Les salariés à faible et à moyen revenu ont vu leurs paliers de revenu augmenter. Nous avons supprimé toutes les surtaxes, mesure qui aide les classes pauvre et moyenne. Nous avons réduit de 28 à 21 p. 100 le taux d'imposition des sociétés de haute technologie et des petites entreprises et, pour ces dernières, le seuil a été porté à 300 000 \$. Les cotisations d'assurance-emploi ont fait l'objet de huit réductions. J'estime que le gouvernement s'est montré proactif et comprend les préoccupations dont le député fait état.

Pour ce qui est des soins de santé et des garderies, il s'agit certainement de deux des trois priorités dont le premier ministre a fait mention. La troisième priorité correspond aux villes. Je crois qu'il est temps que nous arrêtons de dire qu'il faut faire un choix entre les soins de santé et les arts ou entre les soins de santé et les garderies. Ce n'est pas l'objet de la politique du gouvernement. Le but du gouvernement est plutôt d'avoir une approche globale. Aussi controversé que cela puisse sembler, notre secteur des arts et de la culture est un élément nécessaire à la santé de nos collectivités, comme l'éducation et les soins de santé. Il n'est pas question de s'occuper d'un élément au détriment d'un autre. Il faut travailler main dans la main pour élaborer une approche globale pour toutes les villes.

• (1555)

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, j'ai une observation et une question. J'hésite à aborder la question de l'assurance-emploi, sachant l'ampleur des montants prélevés de la caisse au fil des années pour régler toutes sortes de factures sauf celles qui pourraient intéresser les travailleurs.

Je viens non pas de la ville mais d'un milieu rural. J'espère que la nouvelle démarche visera les villes et les collectivités, comme sa nouvelle appellation le laisse entendre je crois, et j'applaudis les efforts de la députée dans le milieu des arts à Toronto.

Dans les milieux ruraux, Radio-Canada joue un rôle de premier plan comme moyen de communication de l'information, des nouvelles, de la culture et d'une manière de voir et de comprendre la réalité canadienne.

La députée peut-elle nous confirmer aujourd'hui qu'il n'y aura pas de compressions budgétaires à Radio-Canada? Nous avons fait des pieds et des mains pour tenter de faire dire à quelqu'un que Radio-Canada ne fera pas l'objet de compressions dans le prochain budget et ce n'est pas chose facile.

L'hon. Sarmite Bulte: Monsieur le Président, comme l'a déclaré la ministre du Développement des ressources humaines très récemment, nous nous sommes engagés dans le discours du Trône à faire en sorte que l'assurance-emploi soit le reflet des réalités du marché. J'ai apprécié cette déclaration et il s'agit d'une position que je soutiens. J'espère que c'est ce que nous allons viser.

Pour répondre à la première question du député, je dirai que pour ma part je souhaite que l'assurance-emploi reflète les nouvelles réalités du marché du travail pour ce qui a trait aux travailleurs autonomes, et notamment aux femmes, et qu'elle en tienne compte.

En réponse à sa deuxième question portant sur Radio-Canada, j'en suis probablement de celles qui plaident tout aussi chaudement la cause de Radio-Canada qu'il peut le faire dans les régions rurales du pays. J'ai présidé le comité du caucus libéral sur Radio-Canada durant plusieurs années. J'ai appuyé l'organisme Friends of Canadian Broadcasting. Je ne suis malheureusement pas le ministre des Finances mais, comme députée, je suis de ceux et celles qui inciteraient le comité des Finances non seulement à épargner Radio-Canada des compressions, mais aussi à lui assurer un financement stable à long terme.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais obtenir une réponse de la part d'un député ministériel, qu'il s'agisse du ministre des Finances ou d'un des députés qui sont intervenus récemment. J'aimerais poser une question et faire une brève observation.

Le Parti conservateur propose de remettre aux collectivités la taxe fédérale sur l'essence. Actuellement, cet argent va à Ottawa et on en voit rarement la couleur en Colombie-Britannique. Nous ne bénéficions que d'un pourcentage infime de ce que nous envoyons à Ottawa.

Quelqu'un pourrait-il me dire, sans entrer dans le secret des dieux, si notre proposition, qui consiste à renvoyer une partie importante de cette taxe dans les circonscriptions dont elle provient, sera appliquée dans le prochain budget? Et le cas échéant, dans quelle mesure notre proposition sera-t-elle appliquée?

Initiatives ministérielles

Je peux dire à la Chambre que les maires et les conseillers de Logan Lake, Merritt, Westside, Peachland, Summerland, Penticton, Eramatta, Colleagan, Okanagan Falls et Twin Lakes ainsi que toutes les autres personnes concernées seraient très heureux que notre proposition soit retenue. Je le dis même au risque que tous ces gens se mettent à éprouver une certaine satisfaction envers les libéraux.

Voici maintenant mon observation. La députée pourrait-elle nous dire si elle s'opposera fortement à ce qui s'en vient, de toute évidence? Nous prévoyons beaucoup de problèmes majeurs. La Chambre connaît notre position sur les taxes, le déficit, la réduction de la dette et tout cela. Toutefois, la proposition visant à prélever des impôts sur les petites sommes versées aux joueurs de hockey junior, qui leur permettent de payer leur logement et leurs repas, pourrait être révélatrice de la philosophie globale du gouvernement.

J'ai parlé à des gens comme Scott Carter, propriétaire des Vees de Penticton, auréolés une fois du titre de champions du monde. Les joueurs de hockey junior partout au pays disent qu'ils reçoivent environ 325 \$ pour se loger et pour manger et que si le gouvernement prélève des impôts sur cette somme, ils ne seront, par exemple, plus admissibles aux bourses d'études des universités américaines. Les répercussions seront également importantes sur les athlètes olympiques.

Comme je l'ai dit, ces petites choses en disent long sur la philosophie du gouvernement. La députée pourrait-elle nous faire ses commentaires à ce propos?

• (1600)

L'hon. Sarmite Bulte: Monsieur le Président, j'aimerais commencer par la question sur l'aide aux villes.

L'aide aux villes a été un élément fondamental au sein du gouvernement et sous la direction de notre nouveau premier ministre. À son arrivée au pouvoir, le premier ministre avait trois priorités: les villes, les soins de santé et les garderies. Il a immédiatement pris des dispositions pour réduire la TPS perçue auprès des municipalités. Dans notre programme électoral, nous nous sommes engagés à faire avancer le dossier de la taxe sur l'essence. Je pense que c'est de cela que parle le député. J'ai été approché par des lobbyistes qui souhaitaient que la taxe sur l'essence englobe la taxe sur le diesel. Je peux affirmer avec assez de certitude que le premier ministre a dit qu'il veillerait à ce qu'on donne suite à ces promesses.

Conscient de l'importance de la taxe sur l'essence, le premier ministre collabore avec le ministre responsable des infrastructures et des communautés, et j'espère que le ministre des Finances écoute. La ville de Toronto et moi sommes également en faveur d'une intervention rapide dans ce dossier.

En ce qui a trait au hockey junior, je ne m'y connais pas beaucoup dans le domaine des sports. J'ai entendu dire que des mémoires ont été présentés aux Finances à ce sujet. Des mesures similaires s'imposent en ce qui concerne les artistes, car, tout à coup, ceux-ci ne sont plus considérés comme des travailleurs indépendants, mais comme des employés, ce qui est lourd de conséquences pour tous les artistes au Canada. Ils se trouvent dans la même situation que les joueurs de hockey.

Je m'engage à transmettre le message du député au ministre des Finances.

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Monsieur le Président, je suis désolé de devoir interrompre le débat sur le hockey. Il était intéressant.

Je parle moi aussi à mes électeurs du budget et de ce que nous voulons y voir. À titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, je voudrais parler de la principale question qui préoccupe les citoyens de Charleswood—St. James—Assiniboia, y compris Headingley, soit la santé.

Pendant plus d'une décennie, le gouvernement libéral a sabré dans le système de soins de santé en réduisant de 25 milliards de dollars sur quatre ans les sommes versées aux provinces à ce titre. Ainsi, le système a été confronté à de nombreux problèmes exposés en détail dans diverses études. Encore la semaine dernière, un rapport du Conseil canadien de la santé mettait à nouveau en lumière les résultats de la décennie perdue à cause de la négligence des libéraux dans le domaine des soins de santé.

La liste des problèmes est familière. Nous avons une pénurie croissante de professionnels de la santé et trop de professionnels formés à l'étranger sont incapables de travailler au Canada à cause d'un programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers qui est tout à fait désuet.

Il y a également des disparités dans la qualité des soins entre les régions et les groupes socio-économiques du Canada. Cela est particulièrement vrai pour les premières nations, les Inuits et les Métis, dont l'état de santé est inférieur à la moyenne nationale. On constate aussi une disparité énorme dans la qualité des soins entre les régions urbaines et rurales de notre grand pays.

Le gouvernement ne s'est également pas attaqué aux causes profondes de la mauvaise santé des gens, comme la pauvreté, le manque d'accès, la mauvaise coordination entre les intervenants, le manque de prévention et les modes de vie nuisibles pour la santé.

Le temps d'attente pour les traitements augmente et d'autres problèmes se posent.

La nécessité de soins primaires est également très importante. De nouveaux modèles de prestation s'imposent et nous devons encourager un plus grand nombre d'étudiants en médecine à exercer leur profession, afin que nous puissions consacrer plus d'attention aux services de première ligne.

Je voudrais signaler au Président que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue d'Île de Vancouver-Nord.

Le rapport du Conseil canadien de la santé a signalé également que trop peu de progrès avaient été réalisés depuis l'accord sur la santé de 2003. Il faudrait déployer davantage d'efforts pour accélérer les changements. Ce budget va permettre de déterminer si le gouvernement est bien décidé à modifier notre système de soins de santé pour le mieux ou s'il va contribuer à son déclin constant. Je soupçonne que c'est malheureusement le deuxième scénario qui se réalisera, car le gouvernement a un terrible bilan en matière de santé.

Le Parti conservateur appuie les engagements pris dans le cadre de l'accord des premiers ministres provinciaux de 2003 et de la conférence des premiers ministres de l'automne dernier visant à rétablir le financement des services de santé essentiels. Encore une fois, je soulignerai le fait que ce sont les libéraux qui ont créé la crise des soins de santé. Même si le gouvernement a accepté l'accord de 2003 sur la santé, il a oublié ses obligations à cet égard. J'espère que les libéraux redresseront la voie dangereuse, en matière de santé, qu'ils ont tracée pour le pays.

Initiatives ministérielles

Dans le budget de 2005, le Parti libéral doit rétablir le financement du système de soins de santé en autorisant non seulement le montant de 41 milliards de dollars sur 10 ans que le premier ministre destine à la santé, mais aussi en s'assurant que les engagements pris par toutes les parties sont remplis. Durant la dernière campagne électorale, le premier ministre a affirmé qu'il redresserait les soins de santé pour une génération. Cependant, c'est le gouvernement qui a détruit le système de soins de santé pour au moins une génération.

● (1605)

Le programme national d'assurance-médicaments est une autre promesse que le gouvernement libéral n'a pas tenue. Le Parti conservateur a promis un programme national d'assurance-médicaments pour couvrir les coûts exorbitants des médicaments. Les libéraux ont fait une promesse semblable, cependant rien n'a été fait. Dans l'accord sur la santé de l'automne dernier, le Parti libéral n'a rien prévu pour un programme national d'assurance-médicaments, si ce n'est que l'établissement d'un groupe de travail qui fera rapport dans quelques années. Les comités ne régleront pas ce problème. Il faut passer à l'action, et il faut un gouvernement conservateur pour cela.

En ce qui concerne la pénurie de médecins, nous avons beaucoup de médecins formés à l'étranger qui ne peuvent pratiquer ici. Par contre, les strip-teaseuses ne semblent pas avoir de difficulté à entrer au Canada quand les libéraux sont au pouvoir. La politique d'immigration doit recevoir un traitement prioritaire dans le budget de manière à ce que les médecins, infirmières, techniciens et autres professionnels qualifiés de la santé reçoivent rapidement les autorisations nécessaires et puissent pratiquer au Canada. Il faut donc un processus pratique permettant aux immigrants d'obtenir des équivalences pour leurs compétences, leur formation et leur expérience à l'étranger. Il faut aussi que le Canada réussisse à attirer des immigrants qualifiés qui s'établiront ici.

Le Parti conservateur croit que tous les Canadiens devraient avoir un accès raisonnable à des services de soins de santé de qualité en temps opportun, quelle que soit leur capacité de payer. La santé est une compétence provinciale, mais ce budget doit donner aux provinces la souplesse nécessaire pour déterminer comment elles offriront des services de santé qui répondront le mieux à leurs besoins.

Chez moi, la défense est également une question très importante. Dans la circonscription de Charleswood—St. James—Assiniboia, nous avons le quartier général canadien de NORAD. Nous avons la 17^e Escadre et bien d'autres militaires de carrière et fonctionnaires qui sont au service de l'armée. À l'occasion du drame survenu en Asie à la fin de l'année dernière, nous avons constaté une fois de plus que nos militaires sont incapables d'une intervention humanitaire à l'étranger. Il est honteux que le Canada, qui a autrefois agi de façon décisive dans le monde entier comme gardien de la paix et protecteur des droits fondamentaux ne puisse plus trouver les ressources pour aider les plus nécessiteux et défendre la justice aux quatre coins du globe.

Au cours des dernières élections, les conservateurs ont réclamé pour nos forces une capacité de transport lourd. Il est vraiment déplorable que les libéraux aient travesti un engagement électoral en un prétexte à propagande électorale très négative. Notre monde est dangereux, et nous devons être en mesure de défendre notre pays sans compter sur nos amis du Sud ou qui que ce soit d'autre. C'est cela, être un pays. C'est le prix de la souveraineté.

Le budget de 2005 doit garantir à nos forces armées les ressources nécessaires pour défendre nos intérêts nationaux, notre prospérité

économique et les valeurs des Canadiens. Cela veut dire qu'il faut une politique de défense qui donne la priorité au Canada et l'argent pour l'appliquer. La priorité de nos militaires doit être de protéger notre souveraineté, surtout dans l'Arctique. Il est notoire qu'il y a eu des empiètements sur nos eaux territoriales dans le Nord, et qu'il y a des différends territoriaux dans l'archipel Arctique, dans l'inlet Pond et ailleurs. Nous avons besoin de forces militaires capables de se rendre là où se situe une grande partie de notre territoire.

J'espère que ce budget aidera à renverser le déclin constant que les libéraux ont imposé aux forces militaires. J'ajouterais que nous avons besoin de forces terrestres et maritimes prêtes au combat.

L'éducation est également très importante. La Canadian Mennonite University se trouve dans ma circonscription, et beaucoup de mes électeurs fréquentent l'Université du Manitoba. Les études sont le meilleur investissement que l'individu peut faire pour son avenir, et c'est le meilleur que la société peut faire dans les individus qui la composent. Nous devons nous attaquer aux problèmes de l'éducation pour garantir à tous l'accès à des études de qualité à un coût abordable.

● (1610)

Enfin, il est très important que le gouvernement rende des comptes. Le gouvernement libéral gaspille de façon éhontée des ressources qui pourraient servir à accorder des allègements fiscaux ou à améliorer les soins de santé. J'espère que le gouvernement libéral saura mettre un terme à la corruption pour laquelle les libéraux sont si bien connus. Malheureusement, au vu des résultats passés, je ne crois pas que cela changera avant l'avènement d'un gouvernement conservateur.

M. Gary Carr (Halton, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa participation au débat. Je dois cependant dire qu'il est magnifique d'être dans l'opposition et d'être capable de promettre plus d'argent pour tout.

En tant que porte-parole pour les questions de santé, le député a parlé des soins de santé. C'est le gouvernement libéral actuel, avec la récente entente de 41 milliards de dollars, qui a fait les plus importants investissements dans les soins de santé. Au moment même où le député affirme que nous devrions consacrer davantage d'argent à la santé, davantage d'argent à l'armée et davantage d'argent à nombre d'autres programmes, beaucoup de députés de son parti réclament des réductions d'impôt.

Le député sait peut-être que j'ai siégé à l'assemblée législative de l'Ontario pendant 13 ans. Le gouvernement conservateur de l'époque, dont je faisais partie, a fermé ses livres avec un déficit de 5,7 milliards de dollars. À cette époque aussi il y avait des gens qui réclamaient des réductions d'impôt. Lorsque nous faisons cela, nous nous retrouvons avec un déficit. Je dirais que c'est la même chose dans les États-Unis de George Bush, qui ont un gros déficit.

Comment concilier le fait que vous réclamiez des réductions d'impôt et une augmentation des dépenses dans certains secteurs? N'est-ce pas ainsi que l'Ontario et les États-Unis se sont retrouvés avec de gros déficits?

Le vice-président: Je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence.

M. Steven Fletcher: Monsieur le Président, je rappelle au député le bilan scandaleux du gouvernement sur le plan fiscal. Nous entendons parler de ces « excédents », qui sont en fait le résultat d'une surimposition des Canadiens et qui sont à l'origine d'une mauvaise politique gouvernementale. Le gouvernement libéral est réputé pour cela et il devrait avoir honte.

Initiatives ministérielles

Pour ce qui est des priorités, oui, un gouvernement conservateur ferait des soins de santé et de l'allègement du fardeau fiscal ses priorités, notamment pour les personnes à revenu faible ou moyen, parce que ce sont elles qui en bénéficieraient le plus. Il a aussi été prouvé que les réductions d'impôt entraînent une croissance de l'économie, une augmentation du PIB et un élargissement de l'assiette fiscale à partir de laquelle imposer les gens. Il faut que ce soit une stratégie mûrement réfléchie, j'en conviens, mais un gouvernement conservateur est capable d'élaborer pareille stratégie.

Pour ce qui est des priorités, oui, certaines compressions s'imposent. Un gouvernement conservateur supprimerait les cafouillages d'un milliard de dollars qui ont fait la notoriété des libéraux au fil des ans. La corruption gouvernementale et l'octroi de fonds à des amis des libéraux pour du travail qu'ils n'ont jamais accompli sont absolument scandaleux. L'utilisation que le gouvernement libéral fait de l'argent durement gagné par les Canadiens est une honte. J'attends avec impatience le jour où un gouvernement conservateur dépensera les fonds publics à bon escient: pour les priorités des Canadiens et non pour enrichir ses amis.

● (1615)

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à mon collègue. Lorsque le gouvernement libéral décide d'imposer des sanctions fiscales à des équipes de hockey junior de deuxième catégorie ou de s'en prendre à des habitants de ma circonscription et de hausser de 70 p. 100 l'impôt de personnes âgées ayant des revenus fixes et touchant la sécurité sociale des États-Unis, ne montre-t-il pas là le véritable visage des libéraux au chapitre de l'imposition? N'est-ce pas là le genre de mesures auxquelles s'opposerait certainement un gouvernement conservateur s'il était porté au pouvoir et qu'il présentait un budget?

M. Steven Fletcher: Monsieur le Président, le député soulève une question très importante, celle de l'hypocrisie libérale. Les libéraux parlent beaucoup, mais en réalité ils ont causé beaucoup de tort au peuple canadien, surtout en ce qui concerne le revenu et l'impôt.

Le député a bien raison: sous le gouvernement libéral, les plus vulnérables et les plus démunis dans notre société sont ceux qui ont le plus souffert. D'ailleurs, il suffit de se pencher sur l'histoire du Canada pour constater que les gouvernements conservateurs ou de droite font preuve de la plus grande générosité envers les plus démunis.

Nous croyons en la responsabilité individuelle. Nous croyons que les particuliers, qu'ils soient pauvres, à revenu moyen ou autre, sont ceux qui devraient profiter des ressources existantes. Nous estimons que le gouvernement devrait aider les gens qui en ont besoin et ensuite s'éclipser.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC): Monsieur le Président, je vais poursuivre dans la même lancée. Avant de prendre la parole, je me suis rappelé du fait que le gouvernement avait poursuivi les responsables de programmes de repas à l'école et de programmes de repas pour les personnes âgées en Colombie-Britannique pour ne pas avoir payé la TPS. Ces programmes étaient administrés par des bénévoles. Ils étaient offerts à faible coût et étaient destinés aux gens à faible revenu. Ils ont toutefois dû payer une grosse amende et une grosse facture. Cela est diamétralement opposé à l'orientation que le gouvernement devrait prendre. Le parti au pouvoir n'a pas soufflé mot, personne n'a rien dit pour venir à la défense de ces personnes, pour mettre fin à ce harcèlement ou pour faire en sorte qu'il ne se reproduise pas. C'est de ce côté-ci de la Chambre qu'on s'est plaint. Le public nous a entendu, certainement, mais le gouvernement a fait la sourde oreille.

Il s'agit d'un débat prébudgétaire. Nous parlons d'un budget très important. C'est la première fois que ce premier ministre se retrouve en situation de gouvernement minoritaire, ce même premier ministre qui a joué la politique de la corde raide dans son discours du Trône, qui est revenu sur ses paroles quelques heures après et qui, aujourd'hui, se préoccupe davantage des apparences que des principes. Il s'agit d'un homme qui continue de confondre les voyages à l'étranger et la politique étrangère, qui est décidément incapable de se décider, et qui est à la tête d'un caucus de plus en plus désillusionné.

À titre de porte-parole en matière de ressources naturelles, j'aimerais prendre une ou deux minutes pour parler en termes généraux du secteur minier. J'ai bon espoir que le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent dans ce budget à l'égard des actions accréditives qui, à mon avis, devraient être maintenues dans ce secteur.

Ce sont ces mesures portant sur les actions accréditives qui ont mené à l'expansion de l'industrie diamantaire au pays, propulsant le Canada au troisième rang des producteurs au monde. On s'attend même à ce que nous puissions occuper le premier rang dès l'an 2012. Selon les chiffres de l'année dernière, les diamants canadiens contribuent déjà à enrichir le trésor fédéral de quelque 500 millions de dollars par année et c'est maintenant le temps de le reconnaître. Toutefois, ce n'est pas le temps de faire disparaître cette si importante mesure.

Les sciences de la terre sont un autre secteur que l'industrie minière doit continuer de développer pour en assurer l'expansion. Les provinces ont fait leur travail et le gouvernement fédéral doit maintenant faire le sien. Nous devons continuer de financer adéquatement le secteur des sciences de la terre et cesser d'exercer des compressions dans ce domaine comme le gouvernement actuel l'a fait.

Mon troisième point est l'un de mes préférés. Il porte sur la taxe sur les bijoux. Il faut faire disparaître la taxe d'accise sur les bijoux, cette taxe cachée qui empêche le Canada d'ajouter de la valeur à nos pierres et nos métaux précieux. La Chambre a renvoyé ce projet de loi à un comité hier après la deuxième lecture. J'ai bon espoir que nous pourrions faire disparaître cette taxe malgré ce que le gouvernement pourrait faire. Le budget pourrait prendre des mesures dans ce sens. C'est ce que je souhaite.

● (1620)

L'industrie forestière, elle, déplore unanimement avoir été abandonnée par le gouvernement dans le différend sur le bois d'oeuvre. Le gouvernement l'a laissée affronter seule des intérêts américains bien ancrés. L'administration américaine et les groupes américains défendant les intérêts particuliers du secteur du bois d'oeuvre se soutiennent fermement l'une et les autres, aucun doute à ce sujet. Au Canada, c'est le contraire qui se produit.

Revoyons le fil des événements. L'industrie forestière canadienne a consenti, à ce jour, des sommes équivalentes à l'effort mondial souscrit aux victimes des tsunamis. Il s'agit d'un montant colossal. Des droits compensateurs d'un montant incroyable ont été imposés au secteur forestier canadien, mais cela n'a pas empêché le gouvernement de l'abandonner à son sort.

Lorsqu'il est question des industries de ressources naturelles, le secteur de l'énergie est évidemment crucial. Le gouvernement n'a toujours pas de plan à l'égard des changements climatiques. À présent, on nous dit que le gouvernement envisage d'acquiescer pour plus d'un milliard de dollars de droits à des émissions polluantes. Une telle mesure ne produirait aucun changement réel. Elle consisterait seulement à prendre de l'argent des contribuables canadiens et à le transférer, vraisemblablement en Russie ou à un autre pays semblable ayant des crédits à offrir; mais elle ne produirait absolument aucun changement dans le pays destinataire, hormis de faire bénéficier celui-ci des largesses canadiennes.

Le Canada n'a toujours pas de politique-cadre dans le domaine de l'énergie. Que je sache, il n'a pas révisé sa politique énergétique depuis les années 50.

Les tracasseries administratives étouffent non seulement le secteur énergétique, mais l'ensemble des industries de ressources naturelles chaque fois que celles-ci cherchent à lancer un projet important ou marquant. Dans ce domaine, la mesure la plus importante à adopter de la part du gouvernement fédéral serait d'aller de l'avant au chapitre de la réglementation intelligente.

L'industrie le réclame d'une voix unanime. Elle prie instamment le gouvernement d'approuver, d'appliquer et d'adopter la partie I du rapport sur la réglementation intelligente, déposé à la Chambre le 23 septembre. Or, aucun ministre n'a voulu approuver ou parrainer ce document. Il est là le problème. Le gouvernement doit adopter ce document. Il doit le défendre. Il doit en faire la promotion.

L'opposition fait ce qu'elle peut. Elle a soumis ce rapport à l'attention du comité. Celui-ci l'a adopté afin qu'il soit étudié. Si le gouvernement continue à le laisser aux mains des bureaucrates ou du Conseil privé plutôt que de le confier au Cabinet et au CPM, alors il restera lettre morte.

Le Canada est maintenant reconnu pour son penchant pour la paperasserie et la bureaucratie. C'est devenu un obstacle pour notre pays. C'est le facteur qui nous empêche d'être compétitif au niveau international. Il peut sembler étrange de parler de réglementation intelligente dans un discours prébudgétaire, mais c'est l'absence d'une telle réglementation au Canada qui coûte si cher à l'industrie et qui constitue une entrave majeure.

Un bon exemple est le pipeline du Nord, qui est caractérisé par des retards. C'est là un projet d'intérêt national. L'opposition officielle a offert son aide au gouvernement. Il est absolument essentiel que le gouvernement prenne une décision.

• (1625)

Nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement pour faire avancer ce dossier. Malgré notre offre, nous n'avons obtenu aucune réponse. La Loi sur le pipe-line du Nord adoptée dans les années 70 s'applique-t-elle, oui ou non? Il faut que le gouvernement prenne une décision.

Un grand nombre de décisions doivent aussi être prises dans le secteur des énergies renouvelables. Les décisions qui ont été prises jusqu'à maintenant, y compris le projet éolien, sont tout au plus timides.

Je conclus en formulant une remarque d'ordre général à titre de porte-parole en matière de ressources naturelles, à savoir que le secteur tout entier n'est guère impressionné par les mesures prises par le gouvernement jusqu'à maintenant.

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre du débat prébudgétaire puisque je fais partie du Comité

Initiatives ministérielles

permanent des finances. J'ai travaillé de près à l'inclusion de certaines recommandations dans ce rapport, dont certaines qui me tiennent particulièrement à coeur.

Permettez-moi de commencer par la recommandation sur les enfants dans le rapport minoritaire libéral, qui est quelque peu différent du rapport principal. Cette recommandation porte sur l'établissement d'un système de garderies national, accessible, abordable, de haute qualité, public et sans but lucratif. C'est ce que j'appelle un programme de soins et d'apprentissage en bas âge.

Nous avons demandé que la Prestation fiscale canadienne pour enfants soit augmentée, à condition qu'aucune province ne puisse récupérer la somme, ce qui se produit à l'heure actuelle. Il est grand temps d'y mettre un frein. En plus de la recommandation, j'aimerais inviter le gouvernement à chapeauter ce programme par un cadre législatif afin que les mêmes normes s'appliquent à l'ensemble du pays.

J'invite également le gouvernement à négocier l'exigence que les provinces et les territoires maintiennent ou augmentent leur propre financement des systèmes de garderies. Comme nous l'avons vu dans le passé, parfois, lorsque l'argent arrive, certaines provinces se désistent de leurs propres engagements.

J'invite le gouvernement du Canada à maintenir ses engagements actuels en vertu des ententes liées au développement de la petite enfance et au cadre multilatéral.

J'encourage le gouvernement du Canada à lier l'obligation qu'ont les provinces et les territoires de rendre des comptes à des plans qui comprendraient des calendriers et des objectifs pour ce qui est de l'utilisation de crédits fédéraux pour mettre en place des systèmes universels, financés par des fonds publics, en reconnaissant que les provinces et les territoires définiraient leurs propres priorités et élaboreraient les plans connexes. Cela est très important, si nous voulons mettre en place un programme vraiment durable d'apprentissage précoce et de garde d'enfants d'un bout à l'autre de notre pays.

Dans le principal rapport du Comité des finances, ainsi que dans le rapport libéral minoritaire, la question de l'environnement a été mise en évidence avec beaucoup de vigueur. L'environnement est important dans notre société. Les changements climatiques sont une question sérieuse. Nous devons nous conformer aux normes de Kyoto que nous nous sommes fixés. Le rapport a fait mention de beaucoup d'autres choses, comme la production, l'achat et l'utilisation de véhicules à haut rendement énergétique. Il a préconisé le recours à des incitatifs appropriés pour encourager cela. Les transports en commun, y compris des mesures relatives au traitement fiscal des laissez-passer pour ces transports en commun financés par l'employeur, sont une question dont notre comité est saisi depuis un certain temps.

L'exploitation et la commercialisation d'énergies renouvelables et de rechange, dont des mesures visant l'énergie éolienne et les piles à combustible, ainsi que l'éthanol et le méthanol, y compris de zones désaffectées et peut-être contaminées, figurent, parmi d'autres, dans le rapport libéral. Ce dernier comporte quelques autres éléments et je vais donner à la Chambre un aperçu de la large discussion que nous avons eue en comité sur cette question.

Il est recommandé dans le rapport que le gouvernement crée une certaine forme d'incitatif, par exemple, un crédit, une déduction ou un allègement de TPS pour l'achat de véhicules à moteur hybride. Nous devons encourager l'utilisation de véhicules hybrides.

Initiatives ministérielles

Le lancement et le rehaussement de la production d'énergie éolienne au moyen d'incitatifs faisaient également partie du rapport. Il importe que nous accroissions notre action en vue de la production d'énergie verte en créant des incitatifs et en accordant un soutien à toutes les technologies des énergies vertes. Le renouvellement et la bonification des fonds municipaux verts et du fonds d'investissement municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités sont importants, car ils s'inscrivent dans le cadre de partenariats que nous avons avec les municipalités dans le domaine de l'environnement.

Nous pourrions faire bien davantage pour ce qui est des plans d'améliorations éconergétiques dans les immeubles et les logements, et en matière d'installation de panneaux solaires. Dans ma propre circonscription, une blanchisserie fonctionne à l'énergie solaire. La personne qui l'a installée, M. Winch, a remporté un grand prix international pour son travail. Il se lance maintenant dans des projets beaucoup plus grands. Il y a énormément à faire pour atteindre les objectifs de Kyoto et nous devons le faire.

• (1630)

Puisqu'il est question de villes et de réaménagement, il importe de ne pas perdre de vue l'engagement que nous avons pris à l'égard des villes. Comme le savent les députés, le gouvernement a déjà proposé, et fait adopter lors du dernier budget, la remise de TPS pour l'ensemble des municipalités, qui donne lieu à des économies considérables. Nous devons également collaborer avec les villes à la mise au point d'un accord tripartite entre les trois paliers de gouvernement pour répondre à l'ensemble des besoins de nos municipalités.

Les grandes villes du pays sont non seulement d'importants moteurs de l'économie, mais des collectivités d'une grande complexité sur les plans social, économique et culturel. Dans le domaine de l'immigration et de l'établissement d'immigrants, par exemple, une étroite collaboration avec les villes est importante puisque ce sont elles qui ont à composer avec certains des problèmes les plus épineux en matière d'établissement.

Pour ce qui est des transports, il importe pour nous de maintenir les engagements déjà pris en matière d'infrastructures et de transport urbains, en plus de l'équivalent d'une part de 5¢ le litre de la taxe fédérale sur l'essence que nous nous sommes engagés à inclure dans le prochain budget, ce que j'incite d'ailleurs le gouvernement à faire. La recommandation de notre rapport est fort claire à cet égard.

Je ne saurais trop souligner l'importance de collaborer avec l'ensemble des municipalités et des villes pour garantir le dynamisme du pays. Il s'agit d'un partenariat très important.

Un pays pourtant, c'est bien plus que de l'infrastructure, des briques et du mortier. Un pays doit avoir une âme et cette âme c'est sa culture: celle que nous partageons entre nous et que nous partageons avec le monde qui nous entoure. À cet égard, je suis fière d'avoir exercé une influence déterminante pour faire adopter une recommandation solide en matière de culture dans ce rapport financier. Je vais lire la recommandation, compte tenu de son importance. Voici:

Que le gouvernement fédéral fournisse un financement stable et à long terme aux volets suivants de l'aide aux arts et à la culture: l'initiative Un avenir en art; le Conseil des Arts du Canada; Téléfilm Canada; le Programme d'aide aux musées; le Programme d'accès communautaire; le Fonds canadien de télévision; ainsi qu'aux initiatives destinées à promouvoir la culture canadienne à l'échelle internationale.

Que le gouvernement augmente les fonds destinés à la Canadian Broadcasting Corporation et à la Société Radio-Canada.

Que le gouvernement prévoie des fonds pour donner aux services d'archives les moyens de leur mission.

Que le gouvernement porte à 30 p. 100 le crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne.

C'est une partie très importante de notre programme car notre âme, notre image et notre identité se définissent aussi par la culture que nous partageons et que nous exportons.

Monsieur le Président, j'ai oublié de dire que je partagerais mon temps avec le député d'Etobicoke-Centre.

J'aimerais aborder brièvement un autre engagement que nous avons pris lors de la dernière campagne électorale, engagement qui est aussi une des recommandations de ce rapport, un engagement à l'égard des aînés. Cet engagement est primordial. Dans notre société, des aînés, surtout des personnes seules, des femmes seules, vivent dans la pauvreté. Le problème est énorme. Il est essentiel que le gouvernement donne suite à la recommandation préconisant une majoration des prestations du Supplément de revenu garanti.

Je recommande que nous majorions ces prestations sans tarder plutôt que d'étaler l'augmentation sur une période donnée, de manière à honorer les engagements que nous avons pris en matière de soins à domicile et à l'égard des personnes qui prodiguent de tels soins à des membres de leur famille. Ces questions sont cruciales pour nos aînés. Nous devons répondre à leurs besoins. Par ailleurs, je recommande que le gouvernement entreprenne une étude à long terme sur le vieillissement, compte tenu des enjeux qui se profilent à l'horizon et que nous devons aborder à long terme.

Je tiens à formuler un bref commentaire au sujet des femmes. La recommandation est longue et je ne lui rendrai pas justice. Les femmes ont besoin d'être reconnues au sein de la société. J'ai insisté pour que le rapport minoritaire libéral recommande le rétablissement du Conseil consultatif de la situation de la femme au Canada et la nomination d'un sous-ministre.

Il est grand temps que nous ayons au moins un sous-ministre responsable des questions concernant les femmes, sans parler de la hausse du financement des refuges d'urgence et de l'aide à l'emploi ainsi que de l'assurance-emploi pour les travailleuses autonomes. Je n'aborderai pas maintenant toutes les autres recommandations formulées dans le rapport, mais j'espère que le gouvernement donnera suite à tout le moins à celles qui concernent les femmes, particulièrement la nomination d'un sous-ministre et le rétablissement du Conseil consultatif de la situation de la femme.

• (1635)

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera au moment de l'ajournement, ce soir, à savoir: l'honorable député de Vegreville—Wainwright, L'agriculture; l'honorable député de Selkirk—Interlake, La sécurité publique.

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour m'exprimer sur une question précise dans le cadre du débat prébudgétaire, à savoir développer, pour le Canada, un rôle de fierté et d'influence dans le monde.

Il y a environ un demi-siècle, Lester B. Pearson a eu une vision: les jeunes Canadiens ne voyageraient pas vers les régions troublées du monde comme soldats, mais comme gardiens de la paix. Il voyait nos jeunes gens apporter non pas la guerre, mais la paix aux autres parties du monde. Voilà pourquoi notre ancien premier ministre a obtenu le Prix Nobel de la paix, et le Canada a eu droit au plus grand respect de la communauté internationale, parmi les pays développés et ceux du tiers monde.

Initiatives ministérielles

Au XXI^e siècle, nous voyons comment a évolué cette vision. Notre gouvernement a parlé d'une nouvelle initiative de paix et de construction de nation qui comporte quatre volets.

Le premier s'inscrit dans notre grande tradition de maintien de la paix. Nous nous sommes engagés à ajouter 5 000 soldats à nos forces, et 3 000 réservistes. Pour montrer à quel point nous apprécions leur travail, nous nous sommes engagés à les exempter d'impôt pour les périodes où ils servent dans les points chauds de la planète. Nous nous sommes aussi engagés à acquérir les équipements, les véhicules blindés, les avions et les hélicoptères de recherche et de sauvetage, et les navires de ravitaillement du dernier cri.

Toutefois, notre vision a débordé le cadre strict du maintien de la paix. Le Canada aidera à asseoir la démocratie et la société civile dans des pays qui vivent une transition politique ou économique difficile. À cette fin, nous avons annoncé la formation du Corps canadien. Celui-ci a mené à bien, en décembre, son premier projet et ce, avec brio.

On se souviendra de la révolution orange en Ukraine, l'automne dernier. À cette occasion, le Canada a prouvé que des liens spéciaux nous unissent à l'Ukraine. Notre vice-première ministre a clairement fait savoir que le Canada ne reconnaîtrait pas les élections entachées de fraude qui ont eu lieu le 21 novembre. Des votes non partisants ont ensuite été tenus à la Chambre, où nous avons adopté unanimement une motion qui disait clairement que le Canada ne saurait accepter les résultats de ces élections et que le non-respect de la volonté populaire entraînerait des conséquences.

Les motions adoptées à la Chambre restent souvent lettres mortes. Dans ce cas-ci, nous avons prouvé notre capacité de tenir et de jouer un rôle influent qui suscite la fierté dans le monde. Peu après que la cour suprême d'Ukraine eut annulé le second tour, nous avons annoncé le premier projet du Corps canadien, c'est-à-dire l'envoi d'un nombre sans précédent d'observateurs d'élections, soit 500, en Ukraine pour veiller à ce que la volonté populaire soit respectée.

Aujourd'hui, nous avons 500 ambassadeurs qui, d'un bout à l'autre du pays, feront connaître à leur milieu et à leur communauté ce nouveau rôle que le Canada s'est donné dans le monde.

Des élections ont également eu lieu en Irak, il y a quelques jours. Une fois de plus, nous avons joué un rôle important. Nous n'avons pas envoyé de soldats, mais plutôt des experts électoraux chargés de veiller à ce que, en ces temps particulièrement difficiles que vit l'Irak, la démocratie ait une chance de s'implanter. Leurs efforts ont été très fructueux.

● (1640)

J'ai parlé de notre rôle de nation vouée au maintien de la paix et de la façon dont ce rôle a évolué en direction du renforcement de la société civile et des initiatives démocratiques. Cependant, il existe une guerre que nous avons déclarée, la guerre contre la maladie dans le tiers monde.

Un grand nombre de pays du tiers monde font face à divers défis et les maladies curables qui empêchent ces pays de se développer sont le plus grand.

Nous avons décidé d'y aller de front et de déclarer la guerre à la maladie dans le tiers monde. Nous avons dépensé 100 millions de dollars pour que les trois millions de personnes qui souffrent du VIH-sida puissent être traitées à l'aide de médicaments. Nous avons consacré 70 millions de dollars au fonds de lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et la malaria.

Enfin, notre initiative de renforcement de la paix et de la société civile comporte un quatrième élément, en l'occurrence la réduction et la remise des dettes du tiers monde.

Les gouvernements actuels et les générations futures de nombreuses nations du tiers monde sont enchaînés à leur passé par des dettes énormes. Nous déploierons nos efforts de concert avec nos alliés, dans le cercle des nations démocratiques, le G-20, de façon à ce que d'autres pays développés partagent notre vision. Cependant, si nécessaire, nous ferons fi de toute timidité et nous prendrons les devants. Nous avons montré ce que nous pouvions faire grâce à l'initiative Corps Canada et grâce aux 100 millions de dollars que nous avons dépensés pour fournir des médicaments à trois millions de personnes et soulager les souffrances causées par le VIH-sida.

Nous venons d'entrer dans le XXI^e siècle et le Canada en profitera pour développer sa fierté et son rayonnement dans le monde. Nous avons fait les premiers pas, et le prochain budget confirmera cette vision.

● (1645)

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup les commentaires de mon collègue. Je suis de la même opinion que lui et le premier ministre du Canada, qui a un rôle de chef de file à jouer sur la scène internationale.

Nous avons pu certainement le constater dans plusieurs cas. Qu'il s'agisse du rôle de notre ministre des Finances dans l'initiative africaine de Tony Blair, de la commission du G-7 formée pour essayer de résoudre les nombreux problèmes des pays africains, comme leurs dettes, le sida et les famines, ou encore de l'intervention du Canada lors des élections récentes en Ukraine.

Je sais que mon collègue a beaucoup mis la main à la pâte dans le dossier des élections en Ukraine, pour que le Canada y joue un rôle.

Je crois que ce qui nous dérange, c'est que nous ne sommes pas convaincus de la capacité de notre pays de réagir en cas de désastre dans le monde, notamment lorsque la tragédie prend les proportions du tsunami qui a frappé récemment. On a beaucoup parlé alors de cette capacité, et de nombreuses opinions ont été exprimées à ce sujet.

J'aimerais connaître le point de vue de mon collègue sur le sens du devoir qui anime notre pays envers les pays qui ont besoin d'aide et sur notre capacité de leur venir en aide, notamment s'il se produit une autre catastrophe du genre.

● (1650)

M. Borys Wrzesnewskyj: Monsieur le Président, les Canadiens et le gouvernement de notre pays ont réagi de façon extraordinaire à la catastrophe causée par le tsunami. Je faisais alors partie de l'équipe de surveillance des élections en Ukraine. Le lundi et le mardi qui ont suivi les événements, j'ai été interviewé par plusieurs médias d'information canadiens. La plupart des médias internationaux étaient alors représentés à Kiev.

Le lundi, nous n'avions pas beaucoup de renseignements. Avant de commencer l'entrevue, nous parlions un peu. Les renseignements commençaient à peine à entrer. Personne ne connaissait vraiment l'ampleur des ravages qui avaient été causés. Le mardi, nous prenions connaissance des terribles tragédies survenues. Dès le mercredi, l'image était devenue assez claire. Notre gouvernement a réagi au fur et à mesure que les renseignements étaient transmis.

Initiatives ministérielles

Malheureusement, dans de tels cas, la tragédie ne frappe pas nécessairement dans un endroit où il nous est facile d'évaluer la situation parce que nous ne disposons pas de tous les renseignements nécessaires. Certaines des régions les plus durement touchées étaient très difficiles d'accès.

Toutefois, nous pouvons dire fièrement que, dès que nous avons appris ce qui s'était passé, nous avons réagi. Les Canadiens ont réagi. Là encore, comme ce fut le cas au cours de la révolution orange en Ukraine, nous avons réagi de façon extraordinaire et nous avons démontré que le Canada jouera un rôle de premier plan à l'échelle internationale au XXI^e siècle.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, j'avais très hâte de participer au débat d'aujourd'hui sur le budget fédéral qui sera bientôt présenté.

En tant que représentant de Prince George—Peace River, je dois exhorter le gouvernement à dépenser les fonds publics de manière sage et équitable, conformément aux souhaits de mes électeurs. Alors que je remplis ce mandat tous les jours d'une manière ou d'une autre, j'ai l'occasion de dire aujourd'hui à la Chambre que les habitants de ma circonscription veulent que le gouvernement se fixe des priorités et qu'il gère leur argent. Et c'est bien leur argent, même si le gouvernement a tendance à se vanter de ses excédents annuels. Ces excédents sont obtenus au prix de sacrifices consentis par les contribuables canadiens. S'il y a un excédent, c'est que les Canadiens sont surtaxés.

Je fais souvent remarquer qu'il y a une différence fondamentale entre un libéral et un conservateur. Quand il y a un excédent, le libéral se demande comment il peut concevoir de nouveaux programmes pour dépenser cet argent. Quant au conservateur, il se dit que le gouvernement a surtaxé les Canadiens et qu'il devrait rendre leur argent aux Canadiens.

Cette année, le gouvernement fédéral ira chercher 11 milliards de dollars de plus dans les goussets des contribuables, dollars qu'il s'empressera de dépenser. Les contribuables verront-ils la couleur de cet argent? Si le premier ministre et le gouvernement s'en tenaient à l'engagement qu'ils ont pris au mois d'octobre, il y a tout juste un peu plus de trois mois, les Canadiens verraient une partie de ces 11 milliards de dollars leur revenir sous forme d'allègements fiscaux ou, comme je préfère le dire, de hausses de salaire.

Les modifications apportées au discours du Trône, que les députés ministériels ont appuyées, préconisaient des baisses d'impôt pour les Canadiens qui travaillent fort. Si le gouvernement a l'intention de respecter cet engagement pris il y a trois mois, nous devrions nous attendre à de fortes baisses d'impôt dans le prochain budget.

À Mackenzie, en Colombie-Britannique, une petite localité qui se trouve dans une région éloignée du nord de ma circonscription où le coût de la vie est considérablement plus élevé que dans la plupart des autres localités, les habitants peuvent s'attendre à profiter enfin du rétablissement de leur déduction fiscale des habitants du Nord. Personne au sein du gouvernement fédéral n'a pu justifier pourquoi la déduction a été enlevée aux habitants de Mackenzie pour commencer, mais le gouvernement a l'occasion, dans le prochain budget, de corriger cette injustice tout en respectant les modifications du discours du Trône concernant les baisses d'impôt.

Pendant la campagne électorale, les libéraux fédéraux ont tourné en dérision les appels lancés par le Parti conservateur du Canada en faveur de diminutions d'impôts considérables. Ils se sont moqués de nos appels à l'accroissement du financement des soins de santé, de l'éducation et de nos forces armées. Les libéraux ont affirmé que ces propositions de réduire les impôts et, en même temps, d'investir dans

la sécurité et le bien-être des Canadiens étaient ridicules parce que le pays n'en avait tout simplement pas les moyens. À ce moment-là, le gouvernement projetait un excédent de seulement 1,9 milliard de dollars. Nous savons que cette projection était à court d'environ 9 milliards de dollars. Nous savons fort bien, aussi, que les moyens financiers sont là, sans aucun doute.

Que dire du montant de plus d'un milliard de dollars consacré au dysfonctionnel registre des armes à feu? Que dire des millions gaspillés dans le programme fédéral de commandites? En fait, avec une once de responsabilité et de gestion budgétaires, il y a une large marge de manoeuvre pour les réductions d'impôts et pour le financement de volets cruciaux de la santé économique et sociale de notre pays.

Dans Prince George—Peace River, comme dans la plus grande partie du Canada, on peut observer de graves inquiétudes quant à l'état de notre système de soins de santé. Certains m'ont dit sans détours que même si cela ne leur fait pas plaisir que le gouvernement s'apprête à engranger un excédent de 11 milliards de dollars pour l'année financière en cours, il ne veulent pas qu'on leur rende leur argent. Certains de mes électeurs ne veulent pas de cet argent excédentaire si, et c'est un si on ne peut plus important, le gouvernement peut leur donner l'assurance qu'ils pourront trouver un médecin de famille, au lieu qu'on se contente encore de discours sur les accords en matière de santé et de négociations fédérales-provinciales complexes et acerbes, s'il n'y a plus de belles paroles creuses sur le raccourcissement des délais d'attente, mais plutôt un professionnel de la santé bien vivant auquel ils puissent avoir accès si eux ou les êtres qui leur sont chers ont besoin de soins.

La pénurie de médecins dans ma circonscription est critique. Chaque fois qu'un médecin prend sa retraite dans une de nos collectivités, la pression s'accroît sur des services médicaux locaux déjà surchargés. Parmi les exemples récents, je mentionnerai Tumbler Ridge et Fort Nelson, où les résidents ont déjà relativement peu de choix qui s'offrent à eux en matière de soins médicaux. Il y a aussi un besoin urgent de soins palliatifs supplémentaires, ainsi que de foyers et de ressources pour les personnes âgées.

● (1655)

Ce ne sont pas simplement les soins de santé qui ont été négligés. Un rapport récent montre que les travailleurs canadiens n'ont profité que d'une augmentation très minime de leur salaire réel au cours des 15 dernières années alors que les dépenses gouvernementales ont augmenté à des rythmes records. Je peux garantir à tout le monde qu'il n'y a pas eu d'amélioration correspondante de l'infrastructure et des services gouvernementaux dans Prince-George—Prince River.

Je voudrais vous parler d'un exemple notable de cette détérioration de l'infrastructure dans la ville de Prince George, qui est considérée comme la capitale nordique de la Colombie-Britannique. À cet endroit, deux voies de communication importantes, les routes 97 et 16, et deux grands cours d'eau, le fleuve Fraser et la rivière Nechako, convergent pour former un centre d'activités économiques qui est essentiel à l'économie de toute la région. Pourtant, dans une grande proportion, les grumiers, le matériel lourd destiné au secteur pétrolier et gazier et le trafic industriel divers qui passent par la ville doivent traverser un vieux pont de bois à voie unique remontant aux années 30.

Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole. J'ai eu tort de ne pas le préciser dès le début de mon discours.

Initiatives ministérielles

Ce n'est pas irréaliste pour les habitants de Prince George et de la région, qui ont entendu le premier ministre promettre un nouvel accord sur les infrastructures pour les villes canadiennes et qui ont vu leurs chèques de paie réduits par les impôts, de s'attendre à ce que le prochain budget réponde à leurs besoins quant au remplacement du pont qui enjambe la rivière Nechako.

De même, les aéroports à Prince George, à Fort St. John, à Fort Nelson et à Dawson Creek sont essentiels à l'infrastructure de transport du nord de la Colombie-Britannique, où le transport routier n'est pas toujours une option possible et rentable. Pourtant, depuis que le gouvernement fédéral s'est déchargé de la responsabilité de ces aéroports sur des administrations aéroportuaires locales, il s'est désintéressé de leur sécurité et de leur viabilité constantes.

Le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, ou PAIA, qui est censé aider ces aéroports, renfermait 6,9 millions de dollars non utilisés au cours du dernier exercice. Il s'agit d'argent qui avait été affecté au programme, mais qui n'avait pas été dépensé. Ce sont des sommes dont ces aéroports et beaucoup d'autres petits aéroports ruraux du pays ont besoin pour de nouvelles aérogares et de nouvelles pistes pour veiller à assurer la sécurité des activités. À Prince George, l'aéroport ne peut même pas recevoir une réponse de la ministre responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada quant à savoir s'il est possible d'obtenir plus de douaniers pour faire face à la demande croissante dans le domaine des services de fret internationaux.

Cette négligence du gouvernement fédéral se répercute jusqu'aux exploitations agricoles également. Les agriculteurs de la région de Peace ont été durement frappés par la crise de l'ESB, par la faiblesse des prix des produits et par la sécheresse, durant les dernières années, en plus des chutes de neige abondantes qui ont fait que le sol était détrempé au moment de la récolte l'automne dernier. Il incombe au gouvernement fédéral de prendre des mesures dans le prochain budget pour aider nos exploitations agricoles familiales à ne plus être acculées à la faillite.

Après tout, c'est ce même gouvernement qui, il y a à peine quelques mois, a trouvé 96 millions de dollars de plus à affecter au registre fédéral des armes à feu. En fait, mes électeurs se mettent vraiment en colère lorsqu'ils songent que le montant de 1 milliard de dollars et plus que les libéraux ont dépensé pour le registre des armes à feu aurait pu servir à réduire les impôts et à répondre aux vraies priorités.

Pour mes électeurs, les vraies priorités sont l'interminable différend sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis et l'épidémie du dendroctone du pin ponderosa, qui a dévasté l'industrie forestière durant la dernière décennie. Pourtant, le gouvernement fédéral n'a affecté que 8 millions de dollars à la lutte contre l'infestation du dendroctone, au profit d'une industrie qui fait tourner 25 p. 100 de l'économie de la Colombie-Britannique. Or, le gouvernement n'a eu aucune difficulté à gaspiller des millions de dollars pour le programme de commandites.

En fin de compte, je suis très fier de Prince George—Peace River. Je suis fier de l'esprit d'innovation, de la persévérance et du travail laborieux de ses habitants. Au milieu des crises économiques et de ce qui, souvent, ressemble carrément à de la négligence de la part du gouvernement fédéral, les citoyens, les entreprises et les représentants des municipalités ont fait preuve de l'esprit d'initiative et de la capacité nécessaires pour prospérer et pour rehausser notre qualité de vie dans la circonscription de Prince George—Peace River.

Au moment où le premier ministre et le ministre des Finances mettent la dernière main à leur prochain budget, je voudrais leur

rappeler que les électeurs de Prince George—Peace River ne veulent pas d'aumônes ou d'autres gigantesques programmes gouvernementaux. Ils veulent une responsabilité financière et une reddition de comptes. Ils veulent savoir qu'ils pourront bénéficier de l'argent de leurs impôts qu'ils ont gagné au prix de gros efforts. Ils veulent savoir que leur gouvernement, à Ottawa, les respecte et respecte l'argent des contribuables.

● (1700)

L'hon. Shawn Murphy (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député relativement à la première phrase de son discours, où il dit qu'un excédent correspondait au montant accumulé parce que les Canadiens étaient surimposés.

Je veux faire un retour historique et rappeler au député que son parti était au pouvoir de 1984 à 1993. À la fin de cette période, le déficit se chiffrait approximativement à 43 milliards de dollars, tandis que la dette nationale nette accumulée était passée d'environ 300 milliards de dollars à 560 milliards de dollars. Selon moi, l'excédent que l'on a maintenant n'est pas le résultat d'une surimposition. Il correspond plutôt à un paiement fait par les Canadiens par suite du désastre survenu entre 1984 et 1993. Je suis certain que le député sera d'accord avec moi sur ce point.

Depuis un certain nombre d'années, nous avons été en mesure d'éponger seulement une petite partie de ce désastre. Il importe de comprendre que la dette accumulée était d'environ 240 milliards de dollars. Au rythme de 11 milliards de dollars par année, les Canadiens sont conscients qu'il faudra des générations avant de finir de payer pour le désastre survenu au cours de cette période.

M. Gary Schellenberger: Le taux d'intérêt n'était pas de 3 p. 100 non plus.

L'hon. Shawn Murphy: Le taux d'intérêt était de 11 p. 100. Le taux de chômage était de 12 p. 100. Le rapport dette-PIB était de 71 p. 100. Je connais tous les chiffres. Je suis au courant des détails du désastre qui est survenu.

La question que je pose au député est celle-ci: Comment, le 1^{er} février 2005, pouvons-nous assurer aux Canadiens que ces politiques et ces programmes ne leur seront plus jamais imposés, tant et aussi longtemps qu'ils vivront?

M. Jay Hill: Monsieur le Président, si la question du député n'était pas si drôle, elle mériterait probablement une réponse plus sérieuse.

Le député a une mémoire très sélective. Je ne suis pas si vieux. Je suis député depuis seulement 11 ans, mais je sais pourquoi je me suis intéressé à la politique. Contrairement à ce que dit le député, ce n'est pas seulement parce que l'augmentation de la dette me préoccupait sous le gouvernement progressiste-conservateur qui a précédé les trois mandats de terreur fiscale de Jean Chrétien. Mes préoccupations datent de bien avant cela. Je pense que la plupart des Canadiens se sont inquiétés du gouvernement qui a été à l'origine du déficit actif dans notre pays et qui l'a laissé prendre des proportions incroyables. Ce sont les gouvernements successifs de Pierre Trudeau qui ont été responsables de cela.

Le député choisit de ne parler que d'une partie de l'histoire et il dit que nous ne pouvons pas laisser cela se reproduire. Je tiens à dire qu'il y a bien des choses qui se sont produites dans le passé et qui ne doivent pas se reproduire.

Initiatives ministérielles

Je veux aussi rappeler une autre chose au député. Je me souviens de cela parce que j'ai été candidat aux élections de 1988. Je n'ai alors pas réussi à me faire élire. Ces élections se sont déroulées sous le thème du libre-échange. Je me souviens qu'à l'époque, le chef du député, John Turner, faisait campagne contre le libre-échange, prédisant qu'il sonnerait le glas du Canada.

Ces 11 dernières années, le gouvernement libéral a été le bénéficiaire net des programmes du gouvernement progressiste-conservateur, du régime de libre-échange de ce gouvernement et des politiques que les libéraux ont dénoncées, décriées et combattues avec vigueur. Les libéraux déclaraient que le libre-échange conduirait à la destruction du Canada. Mais le gouvernement en bénéficie aujourd'hui. Nous n'entendons plus les libéraux faire de telles déclarations. Tout à coup, les libéraux sont devenus des partisans du libre-échange. Ils ont compris, ils ont vu la lumière.

Les libéraux se sont aussi battus contre la TPS. Je ne suis pas un ardent défenseur de cette taxe. Je lui trouve certains défauts. Où le gouvernement prend-il son argent? D'où proviennent les recettes générées par un niveau d'imposition excessif?

Les Canadiens qui vivent dans le monde réel ne se laissent pas tromper. Ils comprennent très bien ce qu'est une taxation excessive. Le député ne veut peut-être pas admettre que le gouvernement a empêché ces dernières années des milliards de dollars de plus que ce qu'il pouvait gaspiller. Cela, les Canadiens le savent.

Les Canadiens savent à qui les surplus appartiennent. C'était le but de mon discours: expliquer que nous, du Parti conservateur du Canada, comprenons que l'argent appartient de plein droit aux contribuables canadiens et doit leur être rendu. J'attends avec impatience le budget, dans deux ou trois semaines. J'espère que le gouvernement libéral respectera l'engagement qu'il a pris dans le discours du Trône d'octobre dernier et que nous verrons des réductions d'impôt appréciables qui se traduiront par une augmentation nette sur le chèque de paie. Nous entendons souvent les libéraux parler des milliards de dollars en réductions d'impôt qu'ils ont accordées, mais personne dans le monde réel ne les a vues sur son chèque de paie.

• (1705)

M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe aujourd'hui au débat prébudgétaire et que je fais part à la Chambre des opinions de mes électeurs d'Oxford.

Le Canada est toujours l'un des plus riches pays du monde. Pourtant, tandis que les Canadiens travaillent de plus en plus fort et produisent de plus en plus, c'est le gouvernement qui en profite. Dans bien des familles, les deux parents doivent travailler s'ils veulent joindre les deux bouts. En réalité, quant on fait le bilan, un des deux parents travaille seulement pour payer l'impôt.

D'après la Banque Toronto-Dominion, le salaire réel n'a augmenté que de 3,6 p. 100 depuis 1989 tandis que le produit intérieur brut réel par habitant a augmenté de 21,8 p. 100. Depuis que le gouvernement libéral a accédé au pouvoir en 1993, il a eu plus de dix ans pour s'occuper du problème fiscal au Canada. Bien que les premières années du gouvernement aient abondé en politiques visant la réduction de la dette et en compressions massives dans le système de soins de santé et les Forces canadiennes, le gouvernement n'a pas profité d'une économie florissante pour alléger le fardeau fiscal des Canadiens et aussi rendre ce qu'il avait pris au système de soins de santé et aux Forces canadiennes.

En tant que conservateur, je trouve les excédents budgétaires insultants. J'estime qu'ils sont tout simplement le fruit de la

surimposition. Les contribuables canadiens méritent de garder une plus grande part de leur chèque de paie. Je veux que le gouvernement présente un budget équilibré.

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur un exemple du manque de compassion du gouvernement libéral, qui se complaît dans ses excédents successifs.

L'automne dernier, j'ai appris qu'on avait promis d'indemniser les anciens combattants qui avaient participé aux essais sur la guerre chimique, et que, soudainement, on refusait de les indemniser. La première chose à laquelle j'ai pensé était que les libéraux allaient se retrouver avec un autre gâchis comme celui de l'hépatite C. Comme de fait, après une petite enquête, j'ai pris connaissance d'un mémoire du Cabinet ordonnant au personnel du ministère de la Défense de retenir les paiements destinés à la succession des anciens combattants qui étaient morts sans testament.

Après s'être penché sur seulement la moitié des demandes, le gouvernement a bloqué les paiements destinés à 20 familles d'anciens combattants qui avaient participé aux essais sur la guerre chimique. Qu'ont-ils offert à ces familles? Celles-ci, au lieu de recevoir les 24 000 \$ qu'on leur avait promis, ont reçu un beau certificat à accrocher au mur. Quel acte de noblesse, venant d'un gouvernement qui se vantait d'un excédent budgétaire estimé à 1,9 milliard de dollars qui s'est transformé en excédent budgétaire de 10 milliards de dollars.

On peut s'imaginer le dommage que cela cause à la crédibilité du gouvernement fédéral auprès des provinces, compte tenu du fait qu'à maintes et maintes reprises, notamment en ce qui concerne l'accord sur la santé et celui sur la péréquation, le gouvernement a soutenu que les coffres étaient vides. La présente législature devrait être différente, sous la direction d'un gouvernement minoritaire, mais rien n'a changé.

Le budget de 2004 prévoyait un excédent de 4 milliards de dollars. En novembre, nous avons appris que l'excédent se chiffrait à presque 9 milliards de dollars. Maintenant, il semble qu'il est peut-être encore plus élevé.

Pourquoi le gouvernement s'ingénie-t-il à retenir de l'argent alors que tant de Canadiens sont dans le besoin? Apparemment, la situation économique actuelle est assez favorable pour permettre au gouvernement, dans le budget de 2005, de prévoir des dépenses accrues dans les secteurs prioritaires, et des allègements fiscaux substantiels.

Les députés de l'opposition officielle ne cessent d'écouter les Canadiens et de répondre en demandant des réductions d'impôt pour les citoyens à faible et à moyen revenu, un processus indépendant en ce qui concerne les prévisions sur la situation financière du gouvernement, et que l'ensemble des fonds provenant du programme d'assurance-emploi soient versés aux travailleurs pour lesquels le programme a été créé.

Pour toute réponse, le premier ministre a clairement manifesté sa réticence à réduire le fardeau fiscal des Canadiens. Le gouvernement a hérité d'un programme de TPS et d'un accord de libre-échange qui lui servent de vaches à lait. Lorsque je vois l'ampleur de notre excédent budgétaire, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur la nécessité des compressions effectuées, au cours des années 90, dans les soins de santé et dans le secteur de la défense.

Initiatives ministérielles

Je ne suis pas économiste, mais je pense que les Canadiens veulent que le gouvernement gère les finances davantage en fonction de leurs besoins élémentaires. Ces besoins comprennent notamment l'éducation, le développement des entreprises, particulièrement les petites entreprises, et la capacité des Canadiens d'économiser pour l'avenir. La politique fiscale du gouvernement réduit les incitatifs à investir dans ces secteurs, faisant ainsi perdre des occasions et réduisant les possibilités.

Pour les Canadiens, cela signifie que les particuliers et les entreprises fonctionnent en deçà de leurs capacités dans un contexte économique qui n'est pas aussi vigoureux qu'il le devrait. Pour le gouvernement, cela signifie une baisse de recettes, attribuable à des choix peu judicieux, qui nuit à la capacité de l'État de fournir la qualité de services sociaux dont les Canadiens sont fiers et sur lesquels ils comptent.

● (1710)

Depuis l'ouverture de la législature en septembre dernier, le premier ministre a précisé à plusieurs reprises que la réduction des impôts n'était pas l'une de ses priorités. C'est loin d'être juste pour le Canadien moyen dont le salaire réel n'a pratiquement pas augmenté au cours des 15 dernières années. C'est également injuste à l'égard des jeunes Canadiens, car cela menace notre croissance économique à long terme et nos programmes sociaux.

Si le gouvernement libéral souhaite représenter les Canadiens en répondant à leurs besoins, son budget de 2005 doit comprendre une augmentation de salaire immédiate pour tous les Canadiens grâce à un programme de réduction des impôts. Il devrait également se concentrer sur le niveau de vie, non simplement pour maintenant, mais aussi pour les années à venir, en renforçant la compétitivité du Canada au moyen d'un remboursement mesuré de la dette, de dépenses stratégiques et d'une simplification de la réglementation qui est très lourde.

Dans son discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à réduire les impôts pour les Canadiens à revenus faible et moyen. Si le parti au pouvoir souhaite tenir pour une fois ses promesses, il devrait respecter ces contrats verbaux qu'il a conclus avec les Canadiens. C'est bien beau de faire des promesses aux gens dans le besoin, mais le gouvernement a l'obligation morale de y donner suite.

Le gouvernement devrait également tenir sa promesse d'accroître le Supplément de revenu garanti. Les paroles creuses ne font rien pour changer la situation des Canadiens les plus démunis.

Le gouvernement est tout à fait capable de répondre aux besoins et aux préoccupations des Canadiens. Les travailleurs n'ont profité que d'une augmentation très minime de leur salaire réel. Les Canadiens à revenu moyen sont confrontés à un énorme fardeau fiscal. Les aînés ont besoin d'aide avec leurs régimes d'assurance-médicaments et le Supplément de revenu garanti. Les prestations d'assurance-emploi doivent être ajustées pour tenir compte de la situation dans diverses régions du Canada et les participants au régime devraient avoir leur mot à dire dans l'établissement des taux de prestation et de cotisation.

Sur ce dernier point, la vérificatrice générale a conclu au cours des dernières années que le gouvernement n'avait pas respecté la Loi sur l'assurance-emploi. Le gouvernement affirme qu'il n'y a pas d'argent alors que la caisse d'assurance-emploi a maintenant un excédent de 46 milliards de dollars. Pourquoi le gouvernement fait-il payer aux Canadiens des cotisations excessives? C'est un programme destiné aux travailleurs. Donnez-leur voix au chapitre quant aux taux de prestation et de cotisation.

Nos agriculteurs dans de nombreux secteurs ont désespérément besoin d'aide. La crise de l'ESB a eu des répercussions énormes sur

notre agriculture au Canada au point où nous constatons une augmentation des prix du lait, car il n'y a pas de marché pour les vieilles vaches laitières. Les répercussions de cette crise sont très dures pour de nombreuses petites entreprises qui soutiennent l'industrie agricole dans ma circonscription, Oxford. Non seulement le gouvernement oublie nos agriculteurs, mais il abandonne également à leur sort les chefs de petite entreprise.

Dans ma circonscription, les producteurs de tabac ont également du mal. Beaucoup d'entre eux veulent carrément se retirer de ce secteur d'activité, mais ils ont dû mal à obtenir l'indemnisation que le gouvernement leur a promise avant les dernières élections.

Il reste à voir si le produit de la taxe sur l'essence qui a été promis aux villes canadiennes sera une solution efficace. Les maires sont déjà sceptiques.

Depuis dix ans, les dépenses du gouvernement croissent à un rythme record. Pourtant, je ne pense pas que les Canadiens aient eu droit à une amélioration comparable des services de l'État.

Le budget de 2005 devrait également donner suite à une promesse des libéraux, l'accroissement des dépenses militaires pour atteindre une plus grande efficacité. Les troupes canadiennes doivent répondre à des exigences sans cesse plus lourdes, puisque le Canada tente de maintenir sa place dans le monde.

Le déploiement de la DART après le tsunami a été un bel exemple montrant à quel point nos forces sont mal financées. Dans les 48 heures, l'Italie a mis en place un hôpital de campagne en état de fonctionner, tandis que nous nous demandions encore où envoyer l'équipe de reconnaissance et cherchions à louer un appareil pour transporter le matériel. Deux semaines après, l'équipe était enfin opérationnelle.

Depuis des années, nous discutons à la Chambre des conséquences de la politique budgétaire du gouvernement libéral pour les Forces canadiennes. En 1993, le gouvernement a amputé le budget de la défense de 26 p. 100, ce qui a eu un effet dévastateur. Résultat, nos forces ont aujourd'hui besoin de trop de matériel en même temps. Il faut dresser une liste de priorités et commencer à acheter.

Nos forces ont besoin de navires, d'avions, d'hélicoptères, de sous-marins, de véhicules pour le transport terrestre, etc. Ce devrait être une priorité d'équiper les Forces canadiennes convenablement. Autrement, nous ne pouvons compter sur les femmes et les hommes valeureux de nos forces pour s'acquitter des missions que nous leur confions. Ce manque de matériel est une menace tant pour la vie des soldats que pour notre place parmi ceux qui assurent la sécurité dans le monde.

Le ministre de la Défense nationale a retardé plusieurs fois déjà l'examen interne qui se déroulait au ministère. Le dernier livre blanc remonte à 1994. Peut-être est-il temps d'en avoir un autre. Dix ans ont passé, et le monde a profondément changé.

Pour terminer, je dirai, comme mes collègues l'ont fait tout au long du débat, que, dans ce Parlement minoritaire, il appartient aux libéraux de décider s'ils veulent des élections et quand.

● (1715)

Le Parti conservateur est prêt à appuyer le budget de 2005 s'il prévoit accorder au moyen de réductions d'impôt une hausse immédiate de la paye des Canadiens, qui travaillent fort, s'il contient une stratégie à long terme sur le niveau de vie pour garantir que les programmes sociaux seront correctement financés pendant le tassement démographique à venir, et s'il accorde le financement nécessaire pour rendre les forces militaires canadiennes plus efficaces. Leur sort est entre les mains du gouvernement.

Initiatives ministérielles

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, à une ou deux reprises ce soir, on a fait valoir à la Chambre que, s'il existe un excédent, c'est parce que les Canadiens paient trop d'impôt et qu'il faut par conséquent réduire les impôts. Il ne doit pas se trouver beaucoup de Canadiens qui ne voudraient pas payer moins d'impôt, mais le principe de la responsabilité financière dicte que l'on examine la question dans son entier.

En 2003, 22 millions de personnes ont présenté une déclaration d'impôt sur le revenu. Si nous accordions une réduction d'impôt de 100 \$ à chacune de ces personnes, cela coûterait 2,2 milliards de dollars. Les députés comprendront, je crois, qu'une somme de 100 \$ sur toute une année ne change pas grand-chose dans la vie d'un contribuable.

Il faut se dire, compte tenu du nombre de personnes visées, qu'une réduction d'impôt est une idée qui coûte cher. La dernière fois, cela nous a coûté 100 milliards de dollars, sans compter que nous avons dû sacrifier des dépenses supplémentaires dans d'autres programmes dont les Canadiens ont besoin, dont les soins de santé.

Qu'arriverait-il si le Canada semblait dans une récession? Nous n'avons pas connu de récession depuis belle lurette, Dieu soit loué, mais la dernière fois, le chômage qu'elle a occasionné a grevé la caisse d'assurance-chômage à hauteur de 15 milliards de dollars. Cela aurait une incidence directe sur le Trésor et nous mettrait en position déficitaire.

Je soulève ces points pour faire valoir que les réductions d'impôt ne sont pas mauvaises en soi, mais qu'il faut faire preuve de responsabilité financière. En réduisant la dette, on crée une épargne permanente au titre des frais d'intérêt. Inversement, en accordant une réduction d'impôt, même si elle correspond exactement au montant de l'excédent, on crée un changement permanent qui aura une incidence année après année. Le député voudra peut-être nous dire si les réductions d'impôt en question devraient refléter l'importance de l'excédent au cours d'un exercice donné ou si la chose à faire, du point de vue de la responsabilité financière, ne serait pas d'examiner ce qu'il serait possible de faire à plus long terme, car les réductions auraient un caractère permanent.

• (1720)

M. Dave MacKenzie: Monsieur le Président, le député d'en face a soulevé quelques questions très importantes. D'une part, je me réjouis du fait qu'il reconnaît un des grands problèmes que pose le déficit, dont les libéraux continuent d'attribuer la responsabilité à un gouvernement antérieur et qui s'est produit pendant une grave récession. Ce déficit a énormément nui à l'économie à l'époque.

Le problème vient du fait que, chaque année, le gouvernement nous ressert toujours la même salade. Il avait prévu un excédent donné, mais cet excédent finit inévitablement par être nettement supérieur aux prévisions. Par conséquent, les Canadiens ont payé des impôts, autrement dit payé de leur poche, pour des services qu'ils n'ont pas reçus. Si nous voulons rembourser la dette, mesure appropriée pour laquelle notre parti a un plan, il faut le prévoir dans le budget et ne pas attendre à la fin de l'exercice en espérant qu'il reste de l'argent pour ce faire.

L'autre élément de l'équation c'est que pendant que le gouvernement fédéral enregistre des excédents, nombre de provinces enregistrent des déficits. Cette situation est en partie attribuable au fait que nous avons imputé aux gouvernements provinciaux des responsabilités qui relèvent du gouvernement fédéral.

En bref, nous avons toujours comme politique de prévoir des excédents ou de rembourser la dette. Nous n'envisageons pas de

rembourser la dette et d'enregistrer quand même d'énormes excédents.

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de son excellent discours d'aujourd'hui sur les consultations prébudgétaires et lui poser une question.

En tant que conservateurs, nous avons demandé au gouvernement des allègements fiscaux pour les contribuables à revenus moyens et bas et l'ensemble des Canadiens. Il est devenu plus évident dernièrement que le gouvernement parle de grandes réductions d'impôt, mais que mes électeurs n'en ont pas encore vu la couleur. Les habitants d'Elgin—Middlesex—London, qui travaillent à la sueur de leur front, ont moins d'argent à dépenser si on tient compte de ce qu'ils ont dit à ce sujet.

Nous devons nous assurer que l'argent pris aux Canadiens soit traité avec respect. Dans son discours, le député a dit que nos électeurs auront un peu plus d'argent là où cela compte, dans leurs poches. Le député croit-il qu'à la fin du présent processus budgétaire les Canadiens et ses électeurs auront plus d'argent là où cela compte, dans leur portefeuille?

M. Dave MacKenzie: Monsieur le Président, si le gouvernement écoute les Canadiens, ceux-ci auront plus d'argent dans leur portefeuille. Le gouvernement ne ferait que remplir ses engagements pris plus tôt dans le discours du Trône.

[Français]

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, pendant les quelques minutes qui sont à ma disposition, je commenterai les consultations budgétaires dans l'optique du dépôt du prochain budget et des positions du Bloc québécois relatives à ce budget.

Je rappelle que nous avons pris des engagements fermes au cours de la dernière campagne électorale. Les libéraux doivent bien comprendre qu'il n'est pas question que l'on renie nos principes. Ils devront donc bouger de façon significative dans une série de dossiers.

Ces dossiers sont: le déséquilibre fiscal, l'assurance-emploi, l'environnement et Kyoto, l'agriculture, l'aide internationale, le respect des compétences du Québec, le logement social et le financement des communautés francophone et acadienne.

Je m'attarderai ici à la question relative à l'environnement et à Kyoto, de même qu'à la question du logement social au sujet duquel je suis le porte-parole du Bloc québécois.

La présentation d'un budget est une chose extrêmement importante. Au-delà de la rhétorique, ce sont les positions qu'un gouvernement prend: l'on dépense ou l'on ne dépense pas; l'on investit ou l'on n'investit pas par rapport à telle ou telle autre politique. Dans un budget, normalement, on ne peut pas mentir. Certes, ce gouvernement a un peu innové quant à ces questions en cachant finalement un surplus énorme de près de 10 milliards de dollars. De plus, année après année, en empêchant un saine débat social sur l'utilisation de ce surplus, on l'envoie à la dette pour la diminuer, mais on oblige les provinces et le Québec, qui livrent des services sur le terrain, à sabrer dans les services de bibliothèques, en éducation, en santé et dans les services de premières nécessités. Pendant ce temps, on se pète les bretelles concernant des surplus au sujet desquels on ne débat pas en fin d'année.

J'ai dit que normalement, par le budget, l'on sait où un gouvernement loge. Nous verrons donc si ce gouvernement est capable ou non de prendre des engagements pour la population. Sinon, nous n'hésiterons pas à voter contre celui-ci. Nous sommes convaincus que la population nous suivra. Si une correction n'est pas apportée au déséquilibre fiscal et à l'assurance-emploi, les gens se feront peut-être un plaisir de redonner une leçon à ce gouvernement s'il n'est pas capable de prendre ses responsabilités, de considérer qu'il est un gouvernement ayant un statut minoritaire et d'écouter ce que la population a à lui dire.

Le gouvernement n'a pas eu la confiance des Québécois. Je ne crois pas qu'il puisse la mériter. Toutefois, nous voulons lui montrer les voies de la vertu. Ces voies de la vertu, qui sont impénétrables, consistent aussi à dire ce que l'on fait et à faire ce que l'on dit. Malheureusement, concernant le dossier des garderies, lors de la campagne électorale, on a annoncé qu'une entente avait été signée, et aujourd'hui, le 1^{er} février, nous sommes à la date limite et cette entente n'a toujours pas été signée. Je viens de consulter le site de Radio-Canada, et je peux confirmer qu'à la dernière minute, elle n'a toujours pas été signée.

On a pris des engagements concernant le logement social. On a aussi pris des engagements envers Kyoto. Par exemple, en ce qui concerne l'environnement et le Protocole de Kyoto, il y a effectivement eu dans le passé des dépenses de l'ordre de 3,7 milliards de dollars. Toutefois, ces dépenses ont été faites à mauvais escient. En effet, l'on fait une dépense de 3,7 milliards de dollars, mais comme on n'a pas de façons cohérentes de les investir, de même que des mesures fiscales intéressantes, marquées et pointées, on rate les objectifs.

Quand on pense que l'on a investi 3,7 milliards de dollars, que l'on a augmenté les émissions de gaz à effet de serre de 20 p. 100 par rapport à 1990 et que l'on a raté l'objectif de Kyoto de 28 p. 100! Ce n'est pas rien, après des dépenses de l'ordre de 3,7 milliards de dollars.

Souvent ce gouvernement ne respecte pas ses engagements. Quand il investit de l'argent, il le gère mal, c'est-à-dire qu'il l'investit au mauvais endroit. En effet, il ne prend pas les mesures fiscales appropriées.

Par exemple, toujours concernant Kyoto, on a préféré donner—et cela coûte 260 millions de dollars par année—des abris fiscaux et des faveurs fiscales aux compagnies pétrolières par l'entremise d'une loi. Ce gouvernement agit donc mal quand il agit et, souvent, il ne fait pas les choix qui s'imposent.

De nombreuses consultations en matière de logement ont eu lieu auprès de groupes avant le dernier budget. Tout le monde était sûr que le budget 2003-2004 allait contenir des mesures relatives au logement social.

• (1725)

Pourtant, il n'y en a pas eu. Il y a eu un engagement de 1 à 1,5 milliard de dollars de la part du gouvernement pendant la campagne électorale pour investir dans le logement social. On n'est pas sûr que cet engagement va être respecté. En effet, ce gouvernement nous a malheureusement appris le cynisme politique. On peut dire des choses et ce n'est pas grave si on fait le contraire.

Donc, un montant de 1 à 1,5 milliard de dollars sur cinq ans est promis. On n'est pas sûr que ce minimum des minimums va être dans le budget. S'il ne l'est pas, le Bloc québécois aura à débattre de cela et voir ce qu'il fera. Toutefois, sur l'ensemble de nos activités, nous pensons que c'est inacceptable. C'est pour cela qu'on doit avoir un minimum des minimums pour le logement social, avoir au moins

Initiatives parlementaires

l'engagement des libéraux. Cependant, on pense qu'on devrait mettre jusqu'à 2 milliards de dollars par année d'ici trois ans sur cet enjeu.

Ce qui est d'autant plus cynique, c'est qu'en 1990, le premier ministre et le ministre du Travail et du Logement actuels ont signé un rapport où ils dénonçaient la gestion des conservateurs dans le domaine du logement. Il y avait à cette époque 1,3 million de ménages qui étaient mal logés au Canada. Maintenant, il y a 1,7 million de ménage.

Quand le premier ministre est arrivé au poste de ministre des Finances en 1994, il a coupé tout investissement en logement social après avoir déchiré sa chemise. De 1994 à 2001, il n'a rien mis dans le dossier du logement après avoir déchiré sa chemise et dire que c'était une grande valeur fondamentale.

Il y a des heures de vérité au niveau du logement et au niveau des mesures sociales et du déséquilibre fiscal. Il y en a une, sans doute autour du 22 février, date du dépôt du budget. À cette heure de vérité, on va voir la vraie nature de Bernadette, la vraie nature de ce gouvernement. On craint que cette nature-là, une fois qu'on l'aura vue toute nue, ne contiendra pas grand-chose, ne sera pas habillée de mesures valables.

S'il n'y a pas ces engagements minimums, le Bloc québécois fera en sorte...

• (1730)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Comme il est 17 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

Je tiens à faire remarquer au député qu'à la prochaine séance de la Chambre sur ce sujet, il aura 13 minutes pour compléter son discours ainsi que 10 minutes de questions et commentaires.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.) propose: Que le projet de loi C-261, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (âge des électeurs et des candidats) soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

—Monsieur le Président, je veux d'abord remercier le député de Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor d'avoir appuyé cette motion ainsi que les 20 personnes qui ont appuyé la motion de présentation du projet de loi.

Je tiens aussi à souligner que tous les partis ont participé à ces travaux. On retrouve un chef de caucus de chaque parti. Je souligne l'apport de la députée de Newmarket—Aurora, du député de Verchères—Les Patriotes et aussi du député de Skeena—Bulkley Valley, qui ont uni leurs efforts et se sont employés, dans les différents partis qu'ils représentent, à défendre ce dossier étant donné la gravité du problème dans notre pays. Le problème en question est le désengagement des jeunes du processus politique.

Il suffit d'examiner les élections fédérales des dernières années pour voir l'impact de ce désengagement. Environ 25 p. 100 des jeunes ont voté aux élections de 2000. Aux élections de 2004, qui viennent de se tenir, seulement 33 p. 100 sont allés voter.

Initiatives parlementaires

Nous devons apporter des changements fondamentaux pour renverser cette tendance. Si nous faisons une extrapolation, nous nous retrouverons dans une situation où seulement le quart de la population décidera du sort de l'ensemble du pays. Cela est effectivement un grand problème.

Je crois que l'abaissement à 16 ans de l'âge légal pour voter représente une occasion incroyable de faire participer les jeunes pendant qu'ils font encore partie d'un environnement d'apprentissage général. C'est une occasion que leurs parents n'auraient jamais eue.

Par exemple, les écoles représenteraient un milieu idéal pour que les jeunes de 14, 15 et 16 ans discutent des sujets importants et participent aux activités, et je suis convaincu que les candidats se rendraient dans les écoles pour rencontrer les élèves. Cela dépasserait le cadre académique puisque les jeunes sauraient qu'ils peuvent poser des gestes concrets. Ce serait pour eux une expérience inestimable. Lorsqu'ils atteignent 18 ans, les jeunes se sentent souvent à l'écart du processus et ils n'ont souvent pas l'occasion d'exercer leur droit de vote pour la première fois avant d'avoir 20 ou 21 ans. Il est alors souvent trop tard pour qu'ils se sentent concernés et ils ne sont plus dans un milieu d'apprentissage général. Leurs habitudes sont déjà bien définies.

Cela a été démontré à maintes reprises. La députée de Newmarket—Aurora a effectué de nombreux sondages dont certains ont donné des résultats fort intéressants. De nombreuses données se trouvent sur le site WebVote16.ca et démontrent très clairement que les jeunes sont très intéressés par l'idée de voter. Nous savons que si nous les convainquons de voter une fois, ils voteront encore et encore. C'est une question d'habitude.

Pour quelles raisons n'irions-nous pas de l'avant? Pourquoi ne pas étudier ce projet de loi?

Certains diront que les jeunes ne sont pas suffisamment matures et ne possèdent pas les capacités cognitives pour faire partie du processus électoral. Je m'inscris en faux contre cette affirmation.

D'après mon expérience, les jeunes de 16 et 17 ans sont exceptionnellement vifs d'esprit. Ce sont des individus qui ont souvent une vision précise, ou alors qui sont indécis mais qui ont une bonne idée des aspects qui auront un effet sur eux. Que ce soit au sujet de l'éducation postsecondaire, des emplois d'été qui leur permettront de retourner à l'école à l'automne, des écoles de métiers ou des stages, leur regard est braqué sur l'avenir.

Il n'y a pas si longtemps, les femmes faisaient l'objet des mêmes commentaires que les jeunes de 16 et de 17 ans aujourd'hui. On disait qu'elles n'avaient pas les capacités mentales nécessaires pour comprendre les enjeux politiques.

On invoque souvent cette question de maturité afin de ne pas donner voix au chapitre à différentes catégories de notre population. En fait, voilà exactement ce qu'est ce projet de loi: il vise à donner une voix aux jeunes, à leur donner la place qui leur revient, comme d'autres l'ont obtenue, qu'il s'agisse des femmes, des autochtones ou d'autres groupes qui s'étaient fait refuser le droit de vote. Il s'agit de leur donner la place qui leur revient, de leur donner la possibilité de s'exprimer sur les questions qui sont importantes pour eux, et l'occasion de faire partie de la grande mosaïque qui prend les décisions sur ce qui va se produire au pays.

J'ai entendu un autre argument: les jeunes « ne font que suivre leurs parents » quand ils votent. On m'a dit: « Ils ne feront que ce que leurs diront leurs parents ». Permettez de raconter une petite anecdote aux députés. Après avoir eu une longue discussion avec une vieille dame de 80 ans chez qui j'avais frappé à la porte, je lui ai posé la question suivante: « Avez-vous déjà voté pour le Parti

libéral? » Elle a répondu: « Eh bien, une fois ma soeur Mabel a voté pour le Parti libéral ». C'était comme cela à l'époque. Tout le monde dans la famille pouvait se rappeler du jour où quelqu'un a fait défection et décidé de ne pas suivre l'exemple de ses parents.

La réalité est que notre comportement électoral dépend de facteurs différents. Parfois, nous faisons confiance aux membres de notre famille et nous décidons de les suivre. Parfois nous avons la force de nos propres convictions, qui sont différentes de celles de notre famille. Mais chose certaine, cette question ne concerne pas uniquement les jeunes de 16 ou 17 ans.

Sur la question des jeunes qui sont trop radicaux, voici une autre chose que j'ai entendue. « Les jeunes sont trop radicaux. Si on leur donne le droit de vote, ils vont faire quelque chose de dramatique et ça va changer la vie de la nation de manière dramatique ». Il y a contradiction avec le premier argument; soit ils vont simplement singer quelqu'un, soit ils vont se comporter de manière radicale. À mon avis, bien que ces jeunes constituent un faible segment de la population, c'est un segment qui devrait avoir son mot à dire.

● (1735)

Le contraire est relativement vrai. Tant que ces jeunes n'ont pas la possibilité de donner leur opinion sur le processus politique, de se présenter et de dire quelles questions sont importantes pour eux, personne n'écoute leurs problèmes.

Rick Mercer avait une phrase intéressante à cet égard, quelques mots qui prouvent que parfois l'humour est la meilleure façon d'aborder les choses. Il disait donc ceci: « Si j'avais 16 ans, j'écrirais aux députés et je me plaindrais, mais évidemment comme je n'aurais que 16 ans, ils n'en tiendraient aucun compte, car je n'aurais pas le droit de vote, ce qui en fait est le vrai problème. » Une telle situation engendre le cycle de la négligence. Souvent, les problèmes des jeunes n'éveillent pas l'attention qu'ils méritent car les jeunes n'ont pas voix au chapitre dans notre processus politique.

Si les jeunes ne s'engagent pas, c'est peut-être en partie parce que nous ne leur adressons pas la parole. Nous ne leur parlons pas des problèmes qui ont un impact sur leur vie. S'ils avaient l'occasion, dans le milieu scolaire, lorsqu'ils ont 16 ou 17 ans, avant qu'ils ne tracent leur propre chemin et qu'ils deviennent difficiles à joindre, de participer à un débat avec des candidats, ce serait une nouvelle occasion de discuter de leurs problèmes. Ils pourraient s'adresser aux politiciens et leur dire ceci: « Vous devez nous écouter. Nous sommes un groupe avec lequel il faut compter. »

Je sais que la question a récemment été portée devant la Cour suprême. Deux jeunes remettaient en question la constitutionnalité de l'interdiction de voter aux jeunes de 16 et 17 ans. La Cour suprême a décidé que la décision revenait finalement au Parlement. Elle a reconnu qu'il s'agissait bien de discrimination, mais que pour en changer une décision politique doit être prise.

Initiatives parlementaires

Il n'y a pas très longtemps, il fallait avoir 21 ans pour voter au Canada. Au Brésil, on a abaissé à 16 ans l'âge des électeurs tandis que l'Allemagne a autorisé au même âge ses habitants à voter aux élections municipales. On discute de la même question au Royaume-Uni. Un mouvement se dessine pour lancer un vaste débat sur la contribution des jeunes à la société et sur notre attitude à leur endroit.

Les jeunes assument de nombreuses responsabilités. Voilà l'un des arguments dont nous débattons. Nous adoptons une attitude plutôt contradictoire à leur endroit. Nous attendons d'eux qu'ils se montrent très responsables à certains égards. Mais lorsqu'il s'agit de leur donner voix au chapitre et la possibilité de voter, nous affirmons que leurs connaissances sont insuffisantes. Nous leur adressons un message contradictoire. Nous les autorisons pourtant à conduire un véhicule à 16 ans. Nous leur permettons, à 17 ans, de s'enrôler dans nos forces armées et de combattre pour le pays.

Dans les congrès à la direction, nous permettons aux jeunes de participer au choix des chefs de nos différents partis, qui deviennent ensuite premiers ministres. Nous considérons tous cela comme acceptable.

Il y a donc contradiction inhérente. D'une part, nous affirmons que les jeunes ne sont pas assez responsables, mais, d'autre part, nous leur imposons plein de responsabilités. Nous devons faire preuve de cohérence entre les diverses exigences que nous leur imposons; nous devons leur donner voix au chapitre.

J'entrevois un processus progressif: à 14 ans, devenir membre d'un parti politique, prendre une part active aux débats à l'école et dans le milieu scolaire en général; à 16 ans, voter dans un milieu protégé, par exemple à l'école. L'un des problèmes qui se posent au sujet des jeunes, c'est qu'à 19, à 20 ou à 21 ans, ils quittent le foyer familial et ils s'inscrivent au collège ou à l'université, ils exercent un métier et ils sont alors très difficiles à localiser et ne sont pas inscrits. Ce n'est pas le cas lorsqu'ils sont plus jeunes. Nous pouvons alors les inscrire, leur parler et leur permettre de voter dans un milieu sûr et protégé.

Je dois intervenir sur cet aspect, qui rejoint la perspective d'ensemble. J'ai eu l'occasion de collaborer sur cette question avec des personnes exceptionnelles, de part et d'autre de la Chambre, et je crois qu'ils conviennent avec moi qu'il y a d'autres solutions. Cet aspect est important comme élément d'une discussion plus vaste qu'il nous faut avoir au sujet des jeunes, des façons possibles de les intéresser au processus politique, d'aller les chercher pour qu'ils viennent voter et participent. Il est trop facile de balayer la question du revers de la main en disant que les jeunes ne s'intéressent qu'aux vedettes de la chanson. Nous sommes en train de créer un dangereux précédent et il faut absolument rajuster le tir.

Nous allons très bientôt parcourir le pays, rencontrer des gens, nous rendre dans des écoles et parler à des parents de cette idée et des occasions dont les jeunes peuvent profiter. Au cours de ce processus, j'espère que chacun des députés et que tous les Canadiens en général discuteront des moyens d'intéresser notre jeunesse à la politique, de l'enthousiasmer pour un processus que bon nombre de personnes ont défendu au prix de leur vie.

Il me semble que nous prenons pour acquis au Canada qu'il a fallu des guerres pour que nous ayons le droit de voter, que des gens sont morts, ont donné leur vie pour que nous puissions siéger dans cette Chambre et y voter librement.

• (1740)

Nous oublions souvent que dans d'autres parties du monde, et le plus récemment en Ukraine, la population doit descendre dans la rue pour exiger ce qui nous paraît couler de source.

Nous avons la responsabilité de faire le pont avec les jeunes et de les enthousiasmer et nous ne pouvons nous y soustraire. Soyons respectueux à leur égard. Donnons-leur la voix et la place qui leur reviennent dans notre système et avançons ensemble dans cet esprit.

J'invite tous les députés à appuyer le projet de loi C-261. Je leur recommande de communiquer avec mon bureau ou celui du député qui l'a appuyée pour obtenir plus de renseignements ou de visiter notre site Web à l'adresse vote16.ca.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les Patriotes, BQ): Monsieur le Président, dans un premier temps, j'aimerais saluer l'initiative de mon collègue de Ajax—Pickering, qui a eu la sagesse de faire de ce projet de loi un projet de loi qui ne soit pas partisan. Tout ce qui concerne les réformes électorales doit nécessairement être non partisan. C'est dans cet esprit qu'il faut prévoir toute modification à la législation électorale du Canada.

C'est pour moi un très grand honneur que d'appuyer ce projet de loi présenté par mon collègue visant à faire en sorte que l'âge admissible pour voter soit abaissé à 16 ans.

Dans quelques instants, le whip de notre formation politique, dans un souci didactique et de sain débat démocratique, fera état des pour et des contre de ce projet de loi. Je tiens à signifier que cela ne remet en cause d'aucune façon l'appui que je donne à ce projet de loi tout comme une majorité de mes collègues qui, à ce jour, ont l'intention de l'appuyer.

Cela dit, j'aimerais poser une question à mon collègue. Il y a quelques instants, il a fait état des réserves souvent évoquées pour s'opposer à un tel projet de loi, en soulignant le manque de maturité présumé des jeunes de 16 ans. J'aimerais lui poser la question suivante: que répondre à ceux qui prétendent que les jeunes de 16 et 17 ans ne sont pas suffisamment intéressés? Il y a bien sûr l'objection de la maturité, mais également celle de l'intérêt vis-à-vis de la politique. J'aimerais savoir quel argument il oppose à celles et ceux qui pensent que les jeunes ne sont pas suffisamment intéressés.

[Traduction]

M. Mark Holland: Monsieur le Président, selon l'expérience que j'ai, les jeunes s'intéressent beaucoup à la politique. Lorsque nous leur demandons s'ils s'y intéressent, nous risquons de ne pas susciter leur intérêt. La question est mal formulée. On leur transmet le mauvais argument.

Lorsque nous leur disons qu'à 16 et 17 ans, ils n'en savent pas assez pour voter, nous leur disons essentiellement de ne pas s'occuper de politique parce qu'ils ne possèdent pas de connaissances suffisantes. Beaucoup de jeunes gens de 18, 19, 25 ou même 30 ans disent qu'ils n'en savent pas assez. Ils ne votent pas parce qu'ils ne sont pas assez au courant et ne suivent pas l'actualité. On imprime ainsi une tendance parmi eux.

Initiatives parlementaires

Lorsque nous prenons le temps de leur demander, par exemple, ce qu'ils pensent du mariage des gais et des lesbiennes, de l'enseignement postsecondaire et des frais de scolarité ou encore des problèmes qui les touchent relativement aux emplois d'été, ils deviennent plus loquaces. Ce sont des contribuables, et nous devrions leur demander ce qu'ils pensent de ces questions. Les jeunes de 16 et 17 ans avec lesquels j'ai discuté m'ont agréablement surpris par leur degré de maturité et par leur capacité d'apporter une perspective différente dans le débat. Ce serait vraiment dommage de ne pas inclure cette perspective dans la mosaïque de points de vue dont nous tenons compte pour prendre nos décisions. Nous ferions une erreur.

L'argument voulant qu'il faille de l'intelligence et une certaine maturité pour voter est fondamentalement illogique. Nous connaissons tous des adultes brillants et d'autres qui ne le sont pas tellement. Nous connaissons aussi des adultes doués de maturité et d'autres qui en manquent. Or, on pourrait dire la même chose à propos de jeunes de 16 et 17 ans. Comme on l'a maintes fois répété, il y a des jeunes absolument brillants. Sauf le respect que je leur dois, si un crétin ou un écervelé d'âge mûr peut voter, pourquoi une brillante jeune personne douée d'une belle maturité ne le pourrait-elle pas, sous prétexte qu'elle n'est âgée que de 16 ou 17 ans? Cet argument passe complètement à côté de la vraie question et envoie un signal tout à fait dommageable.

Nous devons nous adresser avec respect aux jeunes. Nous devons les laisser s'exprimer, respecter leur opinion et ne pas en minimiser l'importance. Lorsque nous leur disons qu'ils n'en savent pas assez, nous leur disons en fait de rester à l'écart de la politique. À mes yeux, c'est là le vrai problème.

• (1745)

Mme Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue, le député d'Ajax—Pickering, d'avoir pris cette initiative et de reconnaître la contribution que les jeunes peuvent apporter à la vie publique. J'appuierai pleinement cette initiative.

Le député a mentionné un sondage qui a été mené auprès de 1 000 adolescents de 14 à 17 ans, à la fin de novembre, par le professeur André Turcotte, du département des Communications de masse de l'Université Carleton. De ces 1 000 jeunes, trois sur quatre ont dit qu'ils exerceraient leur droit de vote.

Le député a eu l'occasion de s'entretenir avec beaucoup d'étudiants dans les universités et les écoles secondaires. Pourrait-il nous parler de leur réaction? Ressemble-t-elle à celle qui ressort du sondage ou est-elle différente?

M. Mark Holland: Monsieur le Président, je remercie la députée de ses questions et de l'appui qu'elle accorde à cette initiative. Les conclusions que je retire du sondage, et j'ai pu m'entretenir avec de nombreux étudiants, dont bon nombre du niveau universitaire, sont très semblables. Les jeunes de 16 et 17 ans, notamment, seraient très désireux de participer au processus électoral.

Ce que je trouve intéressant, c'est que nous rencontrons parfois un jeune de 17 ans qui dit: « Je voudrais bien avoir le droit de vote. J'ai suffisamment de maturité. J'ai suffisamment de connaissances, mais je ne suis pas aussi sûr de mes autres collègues. »

Je prenais la parole à l'Université de Toronto et les étudiants m'ont dit avoir exactement la même opinion. Un jeune de 16 ou 17 ans a soulevé cette question. Lorsque les étudiants arrivent au collège ou à l'université, ils estiment posséder suffisamment de maturité et de connaissances, mais lorsqu'ils regardent certains de leur pairs, ils se

demandent si ces derniers possèdent les mêmes atouts. Les opinions étaient donc les mêmes à cet âge-là.

Je pense que ces adolescents sont énormément intéressés par le processus électoral, mais cet intérêt n'est pas exploité. Si nous ne l'exploitons pas lorsque nous en avons l'occasion, et nous avons en fait l'occasion de discuter avec eux de leurs responsabilités, de leurs rôles, de ce que représente le processus électoral, et de les familiariser avec ce processus, nous aurons raté une bonne occasion.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, et je crois que toute la recherche sur les sondages que la députée a eu l'obligeance de faire le montre bien, si nous les intéressons au processus électoral à un plus jeune âge, ils seront plus susceptibles d'exercer leur droit de vote et d'acquiescer cette bonne habitude.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour parler du projet de loi C-261, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (âge des électeurs et des candidats).

D'après ce que j'ai vu, il y a deux arguments qui ont été avancés à l'appui de cette mesure législative. Le premier c'est que l'humain devient un adulte ou est en mesure d'agir en adulte avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans et qu'il devrait donc avoir le droit de voter, ce qui est bien sûr une action qui exige un certain niveau de maturité pour assurer une participation intelligente.

Le deuxième argument, c'est qu'en octroyant le droit de vote aux jeunes de seize ans, on les familiariserait avec le processus électoral, accroissant ainsi le taux de participation parmi le groupe des jeunes de 18 à 25 ans qui ont actuellement le droit de voter mais qui ne s'en prévalent qu'à 25 p. 100.

Je me pencherai sur ces deux arguments séparément. Je dois dire qu'à mon avis, ils sont tous les deux erronés. Je parlerai de chacun d'eux séparément, puis je ferai certaines observations supplémentaires.

Pour ce qui est de l'argument voulant que les jeunes de 16 ans soient automatiquement considérés comme des adultes ou soient en mesure d'agir en adultes, je dirais ce qui suit. Les défenseurs de ce projet de loi ont souligné que bon nombre des privilèges et obligations liés à l'âge adulte entrent en vigueur avant qu'une personne atteigne l'âge de 18 ans. Ils affirment qu'il n'est pas logique de laisser un jeune conduire une voiture à 16 ans, s'engager dans l'armée à 17 ans et consentir à des relations sexuelles avec un adulte à l'âge de 14 ans, comme c'est le cas au Canada, et de ne pas lui reconnaître le droit de vote.

Laissons de côté l'âge du consentement qui, à mon avis, devrait être supérieur à 14 ans. J'aimerais tout de même préciser que dans la plupart des provinces canadiennes, les adultes ayant le droit de vote n'ont pas le droit de consommer de l'alcool ou même d'acheter des cigarettes avant l'âge de 19 ans. Aux États-Unis, ils peuvent voter dès l'âge de 18 ans, mais ils ne peuvent consommer d'alcool avant d'avoir atteint 21 ans. On voit donc que l'âge auquel on atteint ces points repères de la maturité varie d'une région à une autre sans qu'il y ait nécessairement injustice.

J'aimerais souligner qu'il fut un temps où, aux États-Unis, les gens ne pouvaient pas voter avant d'avoir 21 ans, mais ils pouvaient consommer de l'alcool à 18 ans. La situation a maintenant été inversée. Je ne suis pas certain que cela représente une grave injustice.

Initiatives parlementaires

À ceux qui soutiennent que les taux de participation des jeunes de 18 à 25 ans augmenteraient si les jeunes de 16 ans avaient le droit de vote, je dirai deux choses. Premièrement, je reconnais que le problème est réel. La diminution du taux de participation électorale des jeunes est un fait et il semble que le problème s'aggrave avec le temps.

Je me permets de citer les propos de Margaret Adsett, rapportés dans une livraison récente du *Journal of Youth Studies*. Elle a dit ceci:

Depuis les élections de 1980 [...] on observe une tendance uniforme au déclin de la participation montrant que plus les électeurs sont jeunes moins ils vont voter, et une augmentation constante de l'écart entre les taux de participation par groupes d'âge. L'écart, qui était de 19,5 p. 100 en 1984, était de 34,4 p. 100 en 2000.

Le problème est réel et la situation s'aggrave. Toutefois, cette tendance semble étrangère à l'âge donnant le droit de voter. Les raisons pour lesquelles les jeunes semblent moins engagés dans le système politique ne sont pas liées à l'âge de voter, si bien que l'on ne saurait régler le problème en changeant l'âge donnant le droit de voter.

Par exemple, un sondage mené en 2000 a révélé que 60 p. 100 des Canadiens de tous les groupes d'âge, dont 33 p. 100 nés avant 1943, étaient membres d'un parti politique, alors que seulement 2 p. 100 de ceux appartenant au groupe des 18 à 27 ans l'étaient, en dépit du fait que les jeunes de moins de 18 ans peuvent être membres tant du Parti conservateur que du Parti libéral.

Je crois qu'il existe des façons d'augmenter le taux de participation des jeunes de la cohorte des 18 à 25 ans. Permettez-moi d'en aborder quelques-unes.

Le directeur général des élections a organisé une série de votes étudiants dans les écoles secondaires aux quatre coins du pays en 2004, notamment dans sept ou huit écoles secondaires de ma circonscription et dans des centaines d'autres aux quatre coins du pays. Certes, les résultats ne se feront pas sentir avant les prochaines élections. Le but était de familiariser les jeunes de 14, 15, 16 et 17 ans au fait de participer à des élections, de manière à les préparer à voter lorsqu'ils auront l'âge de le faire.

Selon moi, ce programme portera fruit. Il mérite d'être lancé dans d'autres écoles secondaires aux quatre coins du Canada.

● (1750)

Mon collègue d'Ajax—Pickering a fait remarquer que les personnes de 18 ans, en général, ont déjà quitté la maison familiale et qu'il est difficile de les inscrire sur les listes électorales. Il propose que nous les inscrivions pendant qu'ils sont encore à la maison.

La solution évidente à ce problème consiste à tenir un autre recensement. Auparavant, au Canada, nous tenions des recensements et nous inscrivions les gens en dépit du fait qu'ils avaient quitté la maison. Si seulement nous rétablissions le système de recensement, ce que, franchement, nous devons faire pour tenir compte de tous les électeurs adultes qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, cela ferait beaucoup, non seulement pour retrouver de jeunes électeurs et les pousser à voter en plus grand nombre, mais aussi pour faire en sorte que les gens de tous les âges qui ne sont actuellement pas inscrits sur la liste électorale soient retrouvés et puissent donc participer en plus grand nombre qu'à l'heure actuelle. Bien sûr, les taux de participation des électeurs diminuent dans toutes les tranches d'âge.

Nous parlons fréquemment des pays européens, où les taux de participation des électeurs sont plus élevés qu'au Canada ou aux États-Unis. En général, en Europe, les élections se tiennent le week-end plutôt qu'un jour ouvrable de la semaine, comme en Amérique

du Nord. Le seul fait de modifier le jour de la semaine où se déroulent les élections accroîtrait les taux de participation, ou, d'ailleurs, le fait de les étaler sur deux jours plutôt que de les limiter à une journée.

La plus grande disponibilité de bureaux de scrutin par anticipation, particulièrement la large répartition sur le territoire de ces bureaux, aurait un impact considérable aussi. Étant le représentant d'une circonscription rurale, je suis très conscient de la grande importance de cet aspect.

Finalement, je veux aborder un autre point, c'est-à-dire voir ce qui se fait dans le monde. Je suis un historien qui procède par comparaison. Je fais toujours cela lorsque j'examine une politique. Que font les autres pays et les autres gouvernements? Que pouvons-nous apprendre d'eux? Nous pouvons apprendre que la pratique qui consiste à réduire à moins de 18 ans l'âge minimum pour voter n'est pas très répandue. Il n'y a pas de grandes démocraties dans le monde où l'âge de voter est inférieur à 18 ans. Dans aucune des grandes démocraties du Commonwealth où la common law britannique est en vigueur l'âge de voter n'est inférieur à 18 ans. Ce n'est évidemment pas le cas au niveau fédéral au Canada, ni dans les 13 provinces et territoires du pays. Ce n'est pas le cas aux États-Unis, ni dans les 50 États américains; ni en Australie ou dans les six États et nombreux territoires de ce pays, ni au Royaume-Uni ou dans ses régions en dévolution, ni en Inde ou dans ses nombreux mini-États, ni dans aucune de la douzaine de démocraties du Commonwealth qu'on trouve dans les Caraïbes. Il en est de même dans toutes les démocraties en Europe continentale et en Amérique latine. Si l'on ajoute à cela les milliers de gouvernements locaux au Canada, aux États-Unis, en Australie et ailleurs, dont aucun n'autorise les gens à voter avant l'âge de 18 ans, je pense que la tendance est claire.

Par ailleurs, selon le député d'Ajax—Pickering, les gens peuvent voter à 15 ans en Iran et au Brésil, ainsi qu'au Nicaragua, à Chypre et à Cuba, bien qu'on puisse se demander ce que vaut un vote sous le régime de Castro. J'aimerais que l'on ait des données provenant de municipalités et de provinces au Canada afin de voir ce qu'apporterait le fait d'autoriser les citoyens à voter à l'âge de 16 ans et quelles seraient les répercussions d'un tel changement, avant d'accorder ce droit au niveau fédéral.

Aux États-Unis, les États sont considérés comme des laboratoires aux fins de la démocratie. Au Canada, j'aimerais que nous expérimentions avec de telles innovations aux paliers inférieurs de gouvernement avant de les adopter au plus haut niveau, puisque l'enjeu y est d'autant plus grand. Dans le passé on a procédé ainsi dans le cas de diverses réformes électorales, de changements au système uninominal majoritaire à un tour, de référendums, de révoications et d'autres types d'innovations propres à une démocratie. Il serait bon pour nous de commencer à ce niveau au Canada, et c'est la raison pour laquelle je vais recommander aux députés de voter contre le projet de loi C-261.

● (1755)

[Français]

M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir au sujet du projet de loi C-261, déposé par le collègue libéral, qui prévoit que l'âge admissible pour voter soit abaissé à 16 ans

Initiatives parlementaires

J'aimerais replacer les choses dans leur contexte. Au Québec, c'est en 1963 que l'âge admissible pour avoir le droit de vote est passé de 21 à 18 ans. Au Canada, c'est en 1972 qu'ont eu lieu les premières élections auxquelles des Canadiens de moins de 21 ans ont pu voter. Or, depuis environ 20 ans, il est régulièrement question d'abaisser cet âge à 16 ans. C'est en quelque sorte ce que je pourrais qualifier d'un débat continu qui revient sur une base périodique.

En février 2001 et en 2003, deux députés du NPD ont présenté des projets de loi similaires au projet de loi C-261 qui est devant nous. Par contre, ceux-ci ne faisaient pas de différence entre l'âge des électeurs et celui des candidats. En raison des règles parlementaires en vigueur à cette époque, aucun des deux projets de loi n'a pu être mis aux voix.

J'aimerais profiter de l'occasion pour présenter de façon correcte les deux points de vue qui s'affrontent. Nous vivons plusieurs débats ici, à la Chambre, et cela pas uniquement au niveau des différences entre des partis et entre des positions ou encore des différences entre nous, les souverainistes, et les autres députés de cette Chambre qui sont plutôt fédéralistes. Dans le cas présent, étant donné que la question est importante et peut soulever des débats, il y a donc du pour ou du contre. De toute façon, il n'existe pas de pensée commune ni magique en cette terre.

Dans un premier temps, je voudrais en profiter pour illustrer certains éléments en faveur de cette réforme. D'autres collègues se sont prononcés à cet effet précédemment. On avance que cette mesure pourrait faire augmenter la participation politique des jeunes. En effet, une étude récente tend à démontrer que les électeurs précoces conservent cette habitude toute leur vie. Il est présumé que les jeunes feraient leurs premiers pas en politique alors qu'ils sont encore à l'école, ce qui permettrait de les préparer davantage à la vie politique, grâce à un cours d'éducation civique, par exemple.

D'autre part, on soulève généralement certaines incohérences entre le système que nous avons actuellement, soit la Loi électorale statuant que l'âge minimal pour voter est de 18 ans, et d'autres lois qui prévoient une restriction quant à l'âge. J'aimerais soulever certaines de ces incohérences.

Entre autres, à 17 ans, il est possible de s'enrôler dans l'armée et de partir à la guerre. À 16 ans, on peut conduire une voiture. Vous conviendrez qu'il s'agit d'un geste aux conséquences potentiellement bien plus lourdes qu'un vote individuel. À 16 ans, au volant d'une voiture, dans une certaine mesure, on peut mettre en danger la vie d'autrui, en plus de la sienne. À 16 ans, un jeune peut décider d'arrêter d'aller à l'école. À 14 ans, on peut travailler et, si nos revenus l'exigent, devoir payer de l'impôt. Dès 14 ans—et c'est 16 ans au Québec—, un jeune contrevenant est susceptible d'être accusé au tribunal pour adultes. Dès 14 ans au Québec, l'adolescent peut consentir seul à recevoir des soins médicaux ou les refuser. Par contre, il existe une nuance dans la jurisprudence: le tribunal peut toutefois obliger un jeune de 14 ans à suivre des traitements médicaux. Dès 14 ans, on peut se marier.

Enfin, ceux et celles qui opinent à l'effet qu'on devrait avoir le droit de vote dès 16 ans considèrent qu'il s'agit d'une question d'équité et posent en gros la question suivante: pourquoi des jeunes de 16 ans informés et motivés n'auraient-ils pas le droit de voter, alors qu'on rencontre parfois des adultes mal informés et désintéressés qui eux ont le droit de voter?

•(1800)

Nous allons maintenant examiner l'autre côté de la médaille, soit les gens qui ont davantage une opinion contraire. Ces personnes nous disent que le fait de comparer le droit de vote aux autres droits

nous démontre qu'il y a un problème quant à l'âge de la responsabilité criminelle et que se servir de la responsabilité en bas âge serait approuver une baisse a priori. Il faudrait donc regarder comment tout cela s'insérera dans la Loi sur les jeunes contrevenants. En effet, le parti du Bloc québécois avait, entre autres, dénoncé l'abaissement de l'âge de la responsabilité criminelle.

Il y a un autre élément. Avant 18 ans, la responsabilité contractuelle du mineur est limitée. L'abaissement de l'âge du droit de vote change-t-il quelque chose quant à la responsabilité contractuelle? Est-ce qu'on devrait modifier cela d'une quelconque façon?

Malgré qu'il soit possible de le faire, on sait qu'avant 18 ans, le consentement des parents pour se marier et s'enrôler dans l'armée est requis. On a vu tout à l'heure qu'un mineur n'est pas traité comme quelqu'un ayant 18 ans en matière de soins médicaux. Également, il faut attendre d'avoir 18 ans pour acheter des cigarettes et de l'alcool. Qu'en est-il du droit de vote? Y a-t-il un lien entre ces dispositions légales?

Le droit de vote clôture, dans une certaine mesure, l'arrivée à la majorité, c'est-à-dire la levée de toutes les interdictions liées à l'âge. Donc, une question se pose pour les opposants: comment justifier qu'une personne ayant le droit de vote ne puisse bénéficier de tous les autres droits et libertés?

Certains observateurs ou spécialistes arguent que les jeunes de 16 ans ne sont ni assez matures ni assez informés pour pouvoir faire un choix éclairé. Je vous avouerai que cet argument prône une idée élitiste du droit de vote. En ce qui me concerne, je refuse de faire une adéquation entre 16 ans—pas assez matures, parce que chacun, dans nos milieux respectifs, nous connaissons des personnes, peu importe l'âge, peu importe le nombre de dizaines d'années qu'ils ont en âge, qui n'ont pas encore atteint la maturité. On se doit d'être clairs. Il faut éviter de faire un lien direct entre l'âge et la maturité. Il y a des jeunes de 16 et 17 ans qui sont parfaitement matures.

Les jeunes eux-mêmes ne semblent pas convaincus. En effet, selon une enquête qui a été faite en novembre 2004, environ 37 p. 100 des jeunes Canadiens et Québécois de 14 à 17 ans se disent intéressés par la politique. Cependant, 50 p. 100 d'entre eux aimeraient avoir leur mot à dire. En outre, 50 p. 100 considèrent que le vote à 16 ans est une bonne idée, alors que l'autre 50 p. 100 est d'avis contraire.

C'est là que je vous illustrais que les deux points de vue sont diamétralement opposés et balancés. Il y a du pour et du contre.

Cependant, une forte majorité de jeunes, 76 p. 100, déclarent qu'ils se déplaceraient pour aller voter s'ils en avaient le droit. Par contre, aux dernières élections fédérales, le taux de participation des jeunes de 18 à 21 ans a été de 38,7 p. 100, comparativement à 60,9 p. 100 pour l'ensemble du Canada.

Je pose donc la question; est-ce qu'on a une certitude que l'abaissement de l'âge pour voter entraînerait une plus grande participation chez les jeunes? Je pense qu'on a de la difficulté à le prouver.

Initiatives parlementaires

●(1805)

Le temps me manque, mais j'aurais pu parler de la réforme des institutions démocratiques de mars 2003, au sujet de laquelle M. Claude Béland a soumis son rapport contenant certaines recommandations dont, entre autres, le maintien de l'âge du droit de vote à 18 ans. J'aurais pu également parler du fait que dans la très grande majorité des pays du monde, le droit de vote est octroyé à l'âge de 18 ans et que les pays recensés où l'âge est de 15 ou 16 ans sont, pour certains, des pays au sujet desquels le mot démocratie doit être écrit entre guillemets.

En conclusion, il n'y a pas de formule magique. Je crois que le débat se doit d'être poursuivi dans cette institution que représente le Parlement. Si la Chambre des communes donne son aval à ce projet de loi à ce stade-ci, à mon avis, le comité pertinent, à savoir le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, devrait étudier sérieusement la question, entendre des témoins et faire rapport comme tel à la Chambre quant à ce projet de loi qui a été déposé.

[Traduction]

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, je remercie mes collègues pour un des débats les plus agréables de la journée, en tout cas, pour le plus instructif. Je ne veux pas me prononcer sur la fièvre des consultations prébudgétaires, mais le débat donne clairement à certains députés l'occasion de nous amener à nous demander comment nous voyons notre démocratie, comment nous voyons la responsabilité que nous partageons en tant que Canadiens.

Nous faisons souvent valoir aux électeurs qui ne votent pas que des hommes et des femmes sont morts pour le droit de voter. Pendant des générations, des gens se sont battus ici et dans d'autres pays pour le droit de participer au processus politique. Certains arguments avancés aujourd'hui pour dire que le projet de loi n'est pas bon pour le Canada sont vraiment trop simplistes et manquent singulièrement de vision et de courage compte tenu du pays que nous voulons créer pour les Canadiens. J'appuie fortement et avec fierté le projet de loi C-261, qui a été présenté par mon collègue.

Amener les jeunes et les moins jeunes Canadiens à participer à un débat sur ce que nous voulons faire du Canada est une composante fondamentale de ce que nous faisons ici chaque jour. Le projet de loi a été présenté un certain nombre de fois, deux fois par mon parti, mais des circonstances ont fait que le gouvernement du jour a pu le piétiner, le mettre de côté, l'évacuer et n'en tenir aucun compte.

Nous avons aujourd'hui une chance. J'ai été très encouragé de voir que le député a choisi de faire appel à des députés de tous les partis à la Chambre pour trouver un moyen pratique et réaliste d'amener les jeunes Canadiens à participer au processus politique parce que tous les chiffres et toutes les études nous démontrent qu'ils n'y participent pas. Il y a peu de politologues, d'hommes et de femmes politiques et de décideurs qui sont capables de convaincre qui que ce soit au Canada que la tendance ne continuera tout simplement pas à s'accroître.

Nous reprochons souvent aux Américains le fait que seulement 50 p. 100 d'entre eux participent aux élections fédérales et choisissent les prochains président, membres du Congrès et sénateurs. Or, nous sommes en passe de les rattraper. J'envisage avec crainte le genre d'endroit que nous nous donnerons ainsi et le nombre de Canadiens qui, dans les faits, décideront qui siègera à la Chambre pour adopter des mesures législatives importantes, comme celle que le gouvernement a présentée ce matin sur le mariage entre personnes de même sexe. Combien de personnes vont prendre cette

décision? Si nous n'encourageons pas les jeunes gens à intervenir véritablement et librement dans le débat, alors, quand et comment le feront-ils, sinon maintenant?

Je m'entretenais hier avec un page, pas de ce projet de loi, mais plutôt de son expérience jusqu'ici, après six mois à la Chambre des communes. Elle a fait preuve d'un grand professionnalisme en évitant de faire valoir un point de vue partisan. Elle a déclaré son intérêt et son engagement à l'égard de ce qui se passe ici et son enthousiasme pour certains de nos débats. Elle m'a parlé de ses amis qui poursuivent la discussion à la maison quand ils rentrent chez eux le soir. Quel beau problème aurait notre pays s'il y avait en ce moment des jeunes à la maison qui disaient: « Avez-vous entendu ce qui s'est passé à la Chambre des communes aujourd'hui? On a présenté un projet de loi. Qu'en pensez-vous? Quelle est votre position? Sur quoi voterez-vous à la prochaine élection fédérale? » Tous devraient manifester autant d'intérêt.

Certains députés ici présents affirment qu'on ne peut confier à une personne de 16 ou 17 ans la grave responsabilité de voter lorsqu'il s'agit d'élire un représentant local à la Chambre alors qu'une personne de 14 ans peut voter pour un éventuel premier ministre lors d'une course à la direction d'un parti. Je trouve cette façon de voir absolument absurde. Si tel est le cas, nous devons rapidement revoir le fonctionnement de nos partis politiques, leur constitution et leurs règlements, pour qu'aucun citoyen de moins de 18 ans n'ait de responsabilité substantielle et ne participe à la prise de décision lorsqu'il s'agit de faire un choix aussi important que celui d'un chef de parti. De toute évidence, il faut changer tous nos règlements. Si les députés cherchent à démolir cette mesure législative, j'ai hâte de les voir faire leurs discours lors de la course à la direction de leur parti, pour voir si tout fonctionnera à l'avenant.

J'ai eu le véritable plaisir de vivre au Costa Rica pendant un certain temps et j'y ai assisté à des élections fédérales. Quel contraste. Les représentants des partis circulaient dans les rues et les citoyens s'engageaient des mois à l'avance. Le plus incroyable c'était de voir des familles entières se présenter ensemble aux urnes. Au Costa Rica, il y a deux boîtes de scrutin, soit une pour les citoyens qui n'ont pas l'âge de voter et une autre pour ceux qui ont l'âge. Les jeunes votent. On leur présente la même liste de candidats, les mêmes partis, et les résultats des deux boîtes sont annoncés à la télévision en même temps. Cette façon de procéder crée, j'en ai été témoin chez des amis costaricains, un débat au sein des familles.

●(1810)

Nombreux sont ceux qui craignent que les parents n'influencent les jeunes. Le débat réunissant tous les candidats le plus intéressant auquel il m'ait été donné de participer lors de la dernière campagne électorale a eu lieu dans une école secondaire. Ce fut une expérience fascinante. Le débat s'est déroulé dans l'après-midi, devant des élèves de 15, 16 et 17 ans. Les professeurs avaient sensibilisé les élèves aux enjeux électoraux et ceux-ci avaient consacré des semaines à la préparation du débat. Le soir, la communauté était invitée à un autre débat dans le même auditorium.

Sur les neuf ou dix débats réunissant tous les candidats qui ont eu lieu au cours de la campagne électorale, les candidats s'entendent pour dire que c'est le débat qui a eu lieu devant les jeunes de cette école secondaire cet après-midi-là qui a été le plus éclairé et le plus passionné. Il a été difficile pour les candidats car les jeunes connaissaient bien les enjeux. Ils savaient de quoi ils parlaient. Parce qu'ils avaient les enjeux à coeur, ils ont pu poser des questions difficiles aux candidats.

Initiatives parlementaires

Comme mon collègue l'a dit, lorsque les jeunes sont sensibilisés aux enjeux, ils expriment leurs opinions. Ils sont intelligents. Ils ont assez de compassion et ils sont assez engagés pour prendre des décisions sur l'avenir de notre pays.

Le côté cynique en nous pourrait pousser bon nombre à dire que c'est une décision stratégique pour les partis qui devront trouver les avantages et les inconvénients à autoriser les jeunes à voter. J'invite les députés à avoir le courage de chercher une vision pour notre pays. Ils doivent avoir le courage d'aller rencontrer les jeunes pour leur présenter leur vision de notre pays, pour leur dire que ce qui les préoccupe nous intéresse au plus haut point et que la Chambre adoptera des mesures législatives qui auront des effets positifs sur leur vie et leur avenir.

C'est le contraire de ce que nous faisons actuellement en tentant de déterminer où se situent les votes. Si nous devons indisposer un groupe, s'agira-t-il des aînés ou des jeunes? Regardons les chiffres et agissons en fonction des sondages, diront les cyniques.

En allant partout au Canada, les députés devraient demander aux électeurs et aux familles de leur circonscription s'ils croient que les jeunes qu'ils côtoient, aussi bien leurs enfants que les jeunes de leur collectivité, ont l'intelligence et la capacité, lorsqu'on leur présente les enjeux actuels, les solutions possibles, les partis et les candidats, d'exprimer leur voix dans leur intérêt et dans celui de leur collectivité et de leur pays.

Les jeunes qui sont engagés, et nous avons entendu des témoignages en ce sens aujourd'hui à la Chambre des communes, peuvent clairement intervenir dans le processus. Les fabricants de cigarettes et de boissons gazeuses l'ont compris. Il nous faut intéresser les jeunes tôt et cultiver l'importance du droit de vote. J'ai été témoin de cela au Costa Rica où le taux de participation aux élections fédérales dépasse les 80 p. 100. J'ai vu là une culture du vote et de la démocratie qui est malheureusement absente chez nous.

La dernière campagne électorale était censée être l'occasion d'un débat farouche. Elle devait permettre un débat sur les principes, intéresser chaque Canadien et se traduire par une hausse vertigineuse des taux de participation. Malheureusement, après les élections, nous avons constaté encore une fois le désintérêt des Canadiens.

Après le débat auquel j'ai assisté à l'école secondaire de Kitimat, en Colombie-Britannique, j'ai fait du porte à porte. Dans bien des cas, ceux qui m'ont répondu étaient au courant. Ils m'ont dit qu'ils me connaissaient, que leur fille ou leur fils leur avait parlé de ma rencontre avec eux. Ils m'ont dit que c'était la première fois que leur fils ou leur fille rentrait à la maison en parlant avec enthousiasme des questions qui leur avaient été présentées. Les jeunes voulaient faire participer leurs familles aux élections fédérales qui se tiendraient en leur disant la date des élections pour s'assurer que les adultes iraient voter. Ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas voter et que leurs parents devaient le faire.

Un nombre surprenant de personnes m'ont raconté la même chose. Je me suis promis de visiter les écoles, non pas pour des raisons partisans, mais pour faire participer les jeunes, pour leur présenter les questions, à savoir le mariage de conjoints de même sexe, la légalisation de la marijuana et tous les grands dossiers dont la Chambre sera saisie dans les prochaines semaines. Les jeunes ont des opinions. Ils veulent faire des recherches pour se renseigner.

J'aimerais que cette expérience soit à l'image de mes rapports avec les adultes du pays. J'aimerais, lorsque je leur présente un dossier, qu'ils aient le goût d'approfondir la question, d'en apprendre davantage et de me faire part de leurs opinions.

Récemment à l'Université York, on a assisté à une scène très tragique. Des jeunes exerçaient leur droit de protester contre une décision qui avait été prise. Durant cette protestation, des policiers sont intervenus avec rudesse, ce qui est un euphémisme, et leurs gestes étaient à la limite de l'illégalité. J'espère que des accusations seront portées. J'encourage le doyen de l'Université York à retirer les accusations portées contre les étudiants.

Je rappelle à la Chambre que dans ce gouvernement minoritaire, dans ce Parlement où l'on fait valoir les valeurs et les intérêts des régions et des partis, l'occasion nous est offerte de redéfinir la démocratie et de donner aux jeunes la passion que nous ressentons tous pour notre beau pays.

● (1815)

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole sur cette question importante, le projet de loi C-261. Je remercie mon collègue d'Ajax—Pickering de l'avoir déposé puisqu'il s'agit d'un sujet qui me tient à coeur.

Permettez-moi de commencer par raconter une anecdote qui m'est arrivée dans la région centrale de Terre-Neuve. Je viens d'une circonscription très rurale. Une jeune fille de 16 ans voulait me parler de ses inquiétudes au sujet de l'éducation postsecondaire. Je l'ai invitée à venir en discuter avec moi. Non seulement m'a-t-elle fait part des problèmes financiers de sa famille par rapport au système d'éducation, mais elle m'a également présenté quelques idées.

Elle m'a dit qu'elle n'apporterait jamais que des problèmes à une table de discussion, mais qu'elle voudrait aussi proposer des solutions. Je l'ai écoutée et elle a très bien présenté ses idées. Après la période électorale, je l'ai revue et je lui ai demandé comment elle se sentait. Je lui ai dit que nous devrions être en mesure d'aller de l'avant. Elle m'a demandé si tout cela avait de l'importance et si je l'avais écoutée. J'ai dû lui avouer que je n'avais pas vraiment écouté parce que je savais qu'elle ne pouvait pas voter.

Voilà où se situe le problème. Les jeunes de 16 et de 17 ans prennent des décisions de vie, des décisions professionnelles et familiales, mais nous ne les avons pas écoutés parce qu'ils ne pouvaient pas voter. À mon avis, cela représente le pire des crimes. Je veux lui donner cette chance.

Aux termes de la charte, chaque citoyen canadien a le droit de voter pour élire son député à la Chambre des communes ou à une assemblée législative et de s'y porter candidat. Je ne vois personne de mieux qualifié pour ce faire que la jeune fille qui m'a exposé sa situation fort intelligente et qui a formulé des solutions. Voilà le genre de débat que nous devons tenir.

À mes yeux, faire participer nos jeunes gens, voilà la question dont doivent débattre nos collectivités. Nous devons faire participer tout le monde, jeunes et vieux, et la collectivité compte aussi des écoles secondaires.

Ajournement

Mon collègue néo-démocrate a évoqué le débat ayant cours dans une école et le degré d'information des étudiants. Si nous leur accordons le droit de vote, leur prêterons-nous une oreille? Bien sûr que nous allons les écouter et, par la suite, nous devons tenir compte de leur opinion parce que, en bout de ligne, nous aurons besoin de leur appui.

Imaginez-vous à la table familiale avec votre fille, de l'âge de celle dont j'ai parlé, qui vous déclare: « Papa, je ne partage pas ta façon de voir au sujet de l'éducation postsecondaire, je ne suis pas d'accord avec ton vote et, selon moi, tu devrais voter autrement. » Le papa pourrait répondre qu'il regrette qu'elle soit de cet avis, et celle-ci pourrait rétorquer qu'elle va annuler le vote de son père.

Nous venons alors d'amener nos jeunes gens à s'assumer. Ils ont assez de maturité et sont suffisamment engagés, nous devons le reconnaître. Voilà pourquoi je suis fier de siéger à la Chambre et d'intervenir au sujet du projet de loi C-261.

Il est agréable de constater que tous les partis de la Chambre l'appuient. C'est là l'une des questions qui nous interpellent parce que nous avons des enfants et que nous souhaitons les amener à prendre une part active à la société. Dans ma circonscription, la participation au scrutin a été déplorable, en fait inférieure à 50 p. 100. Quel crime! Faire voter les jeunes de 16 ou de 17 ans mettrait du piquant dans le débat. Cela leur donnerait voix au chapitre et leur donnerait de l'importance; ils se formeraient une opinion et nous, les adultes, devrions enfin leur tendre l'oreille. Ils sont en 11^e ou en 12^e année; mais si nous nous adressons à eux, comme nous l'avons fait, nous devons les écouter. C'est là le principal intérêt de ce projet de loi, selon moi, parce qu'ils ont ces questions à coeur. Ils ont une opinion sur le mariage entre homosexuels et sur la défense antimissile. Nous ne prenons pas le temps d'entendre un point de vue différent de nôtre, mais le projet de loi nous y amènerait, à n'en point douter.

Mon honorable collègue a cité un autre terre-neuvien, Rick Mercer. Je vais le citer de nouveau car il se livrait à une de ses rodomontades typiques, comme il le dit lui-même si bien. Il a déclaré: « Si j'avais 16 ans, j'écrirais à mon député, je me plaindrais, sauf que si j'avais 16 ans, ils se moqueraient de ce que j'aurais à dire car je n'aurais pas le droit de voter et c'est là le problème ».

• (1820)

Mon honorable collègue de Newmarket a parlé du sondage effectué récemment auprès d'un millier de répondants. Voici une des questions: Estimez-vous avoir la responsabilité de vous informer au sujet des questions de politique publique, ou la politique publique est-elle un domaine dont doit se charger le gouvernement pour vous? Chez les jeunes répondants, 27 p. 100 ont dit avoir une responsabilité personnelle en la matière, tandis que 63 p. 100 ont dit que le gouvernement devait décider pour eux. Il en est ainsi, je crois, parce que nous leur avons dit que c'est comme ça que ça se passe.

Nous devons maintenant leur dire que leur opinion compte et qu'ils peuvent s'intéresser personnellement au reste de leur vie. Même à l'âge de 16 et 17 ans, ils peuvent prendre des décisions qui auront des conséquences sur le reste de leur vie.

Voici une autre question: Êtes-vous très susceptible, quelque peu susceptible, peu susceptible ou très peu susceptible de voter aux prochaines élections si on vous en donne le droit? Selon le sondage, 23 p. 100 des répondants se sont déclarés peu susceptibles et 76 p. 100 susceptibles de voter. Ils ont dit que nul gouvernement ne fait quoi que ce soit pour eux et qu'ils n'ont pas grand-chose à dire sur la question, mais 73 p. 100 des répondants ont dit que, si on leur en

donnait la possibilité, ils s'exprimeraient. Je pense qu'il est temps de leur donner cette possibilité.

Un député se plaint de ce que nous serions le premier pays à le faire. Pourquoi ne le serions-nous pas? Soyons le premier pays à dire aux jeunes qu'ils peuvent voter, qu'ils ont voix au chapitre et qu'ils disposent de ce pouvoir. Je pense que ce serait le principal avantage de cette mesure.

Enfin, je voudrais parler de l'endroit où j'habite. Je représente une circonscription rurale qui est en train de se vider de sa population. J'ai connu un exode semblable. En effet, j'avais 17 ans lorsque j'ai dû quitter ma ville natale, Bishop's Falls, qui se trouvait au centre de Terre-Neuve et comptait moins de 4 000 âmes.

La première fois que j'ai voté dans ma vie, j'étais en terre étrangère: le Nouveau-Brunswick. Quand on vient d'une petite localité de Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, c'est un peu l'étranger.

Le fait est que j'aurais voulu voter dans ma ville natale. J'aurais voulu participer à la vie publique dans ma ville natale. Si nous ne pouvons faire participer les jeunes d'une petite localité comme Bishop's Falls, nous sommes en difficulté.

Supposons que l'on réponde à la porte et qu'une jeune femme se trouve sur le pas de la porte. Elle dit qu'elle s'appelle Jessica, qu'elle a 16 ans, qu'elle se présente comme conseillère municipale et qu'elle sollicite notre appui. Peut-on imaginer une candidate de 16 ans? Je ne voterais peut-être pas pour elle, mais je vous garantis que je me souviendrais d'elle. Cette jeune femme m'inciterait à voter et elle inciterait aussi ses amis à voter. Ce sont des jeunes gens qui ont des opinions et des idées réfléchies, et il nous incombe maintenant de reconnaître qu'ils doivent avoir voix au chapitre.

Je veux le faire pour le Canada rural. Je veux le faire pour les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador parce que j'y crois. Je crois que nos jeunes de 16 et 17 ans devraient avoir le droit de voter.

• (1825)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. L'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est réputé proposé en conformité de l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC): Monsieur le Président, je suis désolé d'avoir à prendre la parole aujourd'hui. Si je le fais, c'est à la suite d'une question que j'ai posée le 5 novembre sur un sujet qui était et qui demeure très important pour les électeurs de ma circonscription et pour l'ensemble du pays. C'est regrettable car, si une réponse m'avait été donnée, je n'aurais aucune raison de prendre la parole aujourd'hui. Comme c'est trop souvent le cas, aucune réponse n'a été donnée à la question que j'ai posée.

Ajournement

Dans mon introduction, j'avais parlé de la situation de l'usine Blue Mountain Packers de Colombie-Britannique. Certains de mes électeurs détiennent des actions dans cette entreprise et ils y jouent des rôles clés. À juste titre, ils se sont plaints à moi que la réouverture de l'usine avait été retardée et que l'Agence canadienne d'inspection des aliments en était responsable. Ils ont confirmé que les fonctionnaires locaux étaient très compétents, et je pense que c'est aussi le cas à l'ACIA, mais que, depuis que la décision était rendue entre les mains des huiles, à Ottawa, tout semblait avoir été mis en veilleuse.

Il faut absolument que les usines rouvrent si nous voulons régler le problème de l'ESB, particulièrement en ce qui concerne les vaches de réforme et les taureaux. Plutôt que d'aider les usines à redémarrer le plus rapidement possible, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les huiles d'Ottawa, donnait l'impression de vouloir immobiliser le processus. J'ai parlé de cette usine en particulier, et c'était en guise d'introduction à ma question.

Et puis le lundi, enfin, on a fait quelque chose. Trois personnes de l'ACIA ont été envoyées à l'usine. Finalement, après des mois d'efforts de notre part et une semaine intense au cours de laquelle j'ai fait des pieds et des mains, on a envoyé des gens et l'abattoir a pu ouvrir. Les pressions du public semblent nécessaires. Cependant, telle n'était pas ma question.

Le 5 novembre, j'ai posé précisément la question suivante:

...combien d'abattoirs l'ACIA a-t-elle approuvés dans l'Ouest depuis 18 mois, depuis le début de la crise de l'ESB?

J'ai posé la question en raison du processus d'une lenteur accablante que nous subissons pour tout ce qui concerne l'ACIA. Comme je l'ai dit, les gens sur place semblent très bien faire leur travail et bien collaborer, pour l'essentiel. C'est lorsqu'il faut passer par Ottawa pour une approbation que tout semble bloquer. C'est tout à fait inacceptable.

J'ai posé cette question et je n'ai reçu aucune réponse. J'espère que le ministre va y répondre aujourd'hui.

D'après ce que j'ai entendu dire par plusieurs personnes dans ma circonscription, l'Agence canadienne d'inspection des aliments aurait peut-être reçu comme directive de certaines personnes du gouvernement provincial ou fédéral—c'est selon—de ralentir délibérément le processus pour éviter d'exposer certains abattoirs qui bénéficient, disons, du soutien du gouvernement à de nouveaux concurrents.

S'il y a dans cette spéculation la moindre parcelle de vérité, ce que je ne saurais dire, alors le gouvernement doit agir en conséquence. Il aurait d'ailleurs dû régler la question depuis bien longtemps. En Alberta, les deux principaux abattoirs étaient très certainement appuyés par le gouvernement provincial au moment de leur construction. Je cherche par tous les moyens à expliquer la lenteur désespérante de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et à savoir pourquoi l'Agence semble s'appliquer à ralentir le processus. J'ai bien dit semble, mais ce n'est peut-être pas le cas. Nous avons devant nous une explication possible.

J'aimerais bien que la réponse du ministre corresponde à la question que j'ai posée. J'ai demandé combien d'abattoirs l'ACIA avait approuvés dans l'Ouest depuis 18 mois. J'aimerais bien que le gouvernement, cette fois-ci, contrairement à son habitude, me donne une réponse.

● (1830)

L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.): Monsieur le Président, le député dit qu'on ne lui a pas répondu

le 5 novembre. Or, je viens de consulter le hansard et je crois qu'il a obtenu une réponse très positive. En fait, j'ai répondu moi-même à sa question. Je lui ai dit que j'avais parlé aux investisseurs dans les usines et que nous agirions. Il l'admet lui-même en disant qu'en fin de compte, il s'est passé quelque chose.

Bien sûr qu'il s'est passé quelque chose. Le ministre a annoncé le 10 septembre une politique et un programme pour augmenter la capacité d'abattage des bovins au pays, et c'est exactement ce que nous avons fait.

Concernant le nombre d'usines ayant été approuvées au cours des 18 derniers mois dans l'Ouest canadien, l'Agence canadienne d'inspection des aliments ne peut pas approuver d'usine à moins que des investisseurs en aient mis une sur pied et demandent qu'elle soit intégrée au système fédéral d'inspection.

Je répondrais de la manière suivante. Au cours des 18 derniers mois, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a reçu de l'Ouest canadien une seule demande d'inscription d'un abattoir de bovins. Comme le député l'a lui-même admis, le personnel de l'Agence canadienne d'inspection des aliments a collaboré très étroitement avec la direction de l'abattoir pour faciliter son inscription.

Le 9 novembre 2004, l'ACIA a fait savoir au ministre que la demande d'enregistrement des installations avait été approuvée et que l'abattoir avait obtenu son permis et pouvait commencer à fonctionner dès le 10 novembre. Les détails du processus de demande de permis de l'abattoir ne peuvent pas être discutés, mais il est important de souligner que toutes les nouvelles installations de traitement de viandes doivent fournir l'information demandée afin que leur demande d'enregistrement soit évaluée correctement par l'ACIA, qui doit confirmer que les normes de santé et sécurité et les exigences de notre partenaire commercial sont respectées.

Actuellement, au Canada, il y a 29 abattoirs enregistrés pour le boeuf auprès du gouvernement fédéral. Un autre abattoir a officiellement entrepris des démarches auprès de l'ACIA et le traitement du dossier se déroule très bien. Nous nous attendons à recevoir d'autres demandes. En fait, nous espérons en recevoir et l'ACIA est prête à jouer son rôle, tout comme le ministre.

Les exigences rattachées à l'enregistrement auprès du gouvernement fédéral des installations de traitement des viandes sont essentielles au programme canadien d'inspection des viandes, qui est conçu pour garantir que les plus hautes normes de salubrité des aliments s'appliquent aux produits de viande canadiens. Les normes fédérales permettent également l'exportation de ces produits partout dans le monde. Les exigences varient beaucoup d'un pays à l'autre et les pays étrangers vérifient si nous respectons leurs exigences.

En conclusion, l'ACIA a un processus bien établi et reconnu d'évaluation des demandes. Lorsque les renseignements nécessaires sont reçus des propriétaires des installations, une évaluation est faite sans délai. C'est le rôle de l'ACIA d'aider ces installations à obtenir leur enregistrement et de faire en sorte que nous produisons des produits sûrs pour les consommateurs et conformes aux exigences des pays où nous les exportons.

● (1835)

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, le député a dit au début de son intervention qu'il m'a répondu le 5 novembre. Ce n'est tout simplement pas le cas, et il le sait. Nous pourrions lire le hansard à la page 1274. Il ne s'agit absolument pas d'une réponse. Le député vient de me répondre une usine. Il s'agit d'une usine en 18 mois. Le député devrait avoir honte.

Il a dit qu'une seule usine a demandé d'être enregistrée. C'est parce que les usines doivent suivre toute la filière où l'ACIA intervient à chaque étape avant qu'elles puissent demander leur enregistrement. En fait, l'ACIA retarde le processus de manière inacceptable. Cette agence est devenue hors de contrôle. Nous nous sommes opposés à la création de l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans les années 90. J'étais là. Nous avons adopté la bonne position. Cette agence est hors de contrôle, et le gouvernement est responsable de ce qu'elle fait. Il doit prendre les commandes.

Cette agence retarde l'ouverture de ces usines actuellement. Elle s'en prend aussi à des producteurs particuliers qui sont venus me demander de l'aide à deux ou trois occasions. L'ACIA leur rend maintenant la vie difficile à d'autres égards.

Le député doit prendre les commandes, et je veux que le ministre me donne des assurances en ce sens.

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, comme d'habitude, nous avons droit à une diatribe sans substance du député d'en face. Il dit que l'ACIA est hors de contrôle. Rien n'est plus éloigné de la vérité. Le gouvernement a répondu progressivement avec l'annonce du ministre du 10 septembre. À l'appui des mesures actuellement prises par le gouvernement, l'ACIA a décentralisé son processus d'autorisation des usines, et une équipe régionale de spécialistes s'occupera pleinement de l'approbation des nouvelles usines. Le député le sait, mais il ne veut tout simplement pas l'admettre.

J'ai été témoin de cela dans ma province, l'Île-du-Prince-Édouard, où une usine vient d'ouvrir. Nous avons été témoins de cela en ce qui concerne l'usine de Blue Mountain dont le député a parlé...

• (1840)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le député de Selkirk—Interlake a la parole.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, je fais le suivi d'une question que j'ai posée le 26 novembre dernier à la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

En gros, le 7 novembre, un meurtre a été commis dans une des villes de ma circonscription. Un jeune homme a été battu à mort par deux personnes. L'un était en liberté sous condition, et l'autre, en libération conditionnelle. En plus du meurtre dont ils sont accusés, un des deux hommes est accusé d'avoir commis d'autres crimes isolés pendant sa libération conditionnelle.

Il est grand temps de se pencher sérieusement sur le fonctionnement de notre système de mise en liberté sous condition et sur le fait qu'on ne tient pas toujours compte de la sécurité publique au moment de prendre des décisions. Nous devons faire en sorte que les Canadiens ne soient pas exposés à des délinquants violents.

Nous devons enfin nous pencher sur les mauvaises décisions prises par le Parlement et par le gouvernement et sur le fonctionnement du système dans son ensemble. L'expérience entreprise par les libéraux sur les condamnations avec sursis et les audiences de libération conditionnelle s'est révélée être un échec, et le moment est venu de remanier le système au complet.

Je tiens à ajouter ceci: récemment, deux détenus se sont évadés de l'établissement Rockwood, un établissement fédéral à sécurité minimale situé dans ma circonscription. En tout, cinq détenus se sont enfuis de cet établissement dans les douze derniers mois, et 15 dans les cinq dernières années.

Ajournement

La sécurité publique doit être notre préoccupation première. Le Service correctionnel du Canada a des employés exceptionnels et une bonne gestion. Je suis fier du travail qu'il accomplit, mais il doit le faire en respectant son mandat et les règles que lui impose le gouvernement. Et c'est là le problème, il travaille dans le cadre d'une expérience libérale.

Ma question est donc celle-ci: quand le gouvernement se décidera-t-il à faire une priorité de la sécurité publique et à améliorer le système de libération conditionnelle au sein du service correctionnel?

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui sur une question soulevée à la chambre le 26 novembre 2004 par mon collègue, le député de Selkirk—Interlake.

[Français]

La question avait trait à la réadaptation, la libération et la surveillance des délinquants violents par les services correctionnels du Canada.

[Traduction]

Le Service correctionnel du Canada a le mandat, en vertu de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, de contribuer à l'établissement d'une société sûre en aidant les contrevenants à se réadapter et à réintégrer la collectivité. La loi prévoit certaines conditions et restrictions quant à la durée de l'incarcération d'un contrevenant. Par conséquent, il importe de reconnaître que la vaste majorité des contrevenants purgent des peines déterminées et réintègrent éventuellement leur collectivité.

[Français]

La Commission nationale des libérations conditionnelles est un tribunal indépendant qui a le pouvoir exclusif de mettre les délinquants en liberté. Personne ne peut l'influencer dans ses décisions, pas même le ministre.

[Traduction]

La Commission nationale des libérations conditionnelles prend toutes ses décisions après une évaluation approfondie du risque faisant intervenir un examen des antécédents, du comportement et de l'avenir du contrevenant.

En prenant ses décisions, la Commission nationale des libérations conditionnelles examine tous les renseignements disponibles, notamment les recommandations et les préoccupations formulées par le Service correctionnel du Canada, ainsi que les renseignements fournis par la police, les tribunaux, les psychologues et d'autres intervenants, y compris les victimes d'actes criminels.

Afin de mener à bien son mandat, le Service correctionnel du Canada part du principe que la société est mieux protégée lorsque les contrevenants peuvent réintégrer leur collectivité en respectant des conditions qui réduisent au minimum le risque de récidive.

[Français]

Une libération graduelle et structurée des délinquants dans la collectivité, lorsque cette mise en liberté ne présente pas de danger et lorsque le délinquant fait l'objet d'une surveillance et d'un soutien adéquats, constitue une mesure efficace pour assurer la sécurité de nos collectivités.

[Traduction]

La libération n'est pas automatique. Les décisions relatives à la libération conditionnelle se fondent sur une évaluation approfondie des risques et la sécurité du public est toujours le facteur primordial.

Ajournement

Les résultats du Service correctionnel du Canada, le SCC, en matière de sécurité publique, démontrent que le SCC s'acquitte bien de son mandat. Les taux de bon déroulement des libérations conditionnelles sont parmi les plus hauts des dernières années. Environ 94 p. 100 des délinquants en libération conditionnelle l'an dernier ont bien fini de purger leur peine sans commettre une autre infraction et 1 p. 100 ont été condamnés à nouveau pour avoir commis un crime de violence.

Le député a demandé pourquoi nous continuons de laisser des délinquants violents réintégrer la collectivité sans réadaptation ou surveillance. En fait, ce n'est pas le cas.

Dès que les délinquants entrent dans une prison fédérale, ils font l'objet d'évaluations intensives. Ces évaluations déterminent les besoins du délinquant en matière de sécurité et de programmes. L'évaluation constitue le fondement du plan correctionnel du délinquant en vue de son traitement et des interventions pendant toute la durée de sa peine. Le but de ce plan est d'aider les délinquants à se pencher sur les facteurs qui ont causé leur comportement criminel. Le SCC encourage activement les délinquants à participer à leur plan correctionnel et leurs progrès sont suivis.

L'objectif ultime est de réadapter le délinquant. Plus les délinquants achèvent avec succès les programmes et le traitement recommandés, meilleures sont leurs chances d'une réinsertion fructueuse. Les délinquants remis en liberté peuvent également être assujettis à des conditions très strictes de surveillance. Toute violation de ces conditions peut avoir pour conséquence le retour au pénitencier.

Comme je l'ai dit plus tôt, la plupart des délinquants retourneront dans la collectivité un jour ou l'autre. Toutefois, la Commission nationale des libérations conditionnelles ordonne à certains d'entre eux de demeurer en détention.

• (1845)

M. James Bezan: Monsieur le Président, je conviens avec le secrétaire parlementaire que nous devons assurer la réinsertion sociale des délinquants violents et des criminels et faire en sorte qu'ils passent par le processus nécessaire. Cependant, le système actuel ne fonctionne pas. Le gouvernement n'a pas pu surveiller les

délinquants violents qui ont été libérés. C'est pourquoi des crimes ont été commis dans ma circonscription. La preuve est incontestable.

Lorsque je l'ai interrogée, la vice-première ministre a fait une déclaration, et je demande si on y a donné suite. Elle a dit:

Néanmoins, comme je l'ai déjà indiqué, je suis disposée à revoir certains éléments de notre régime de libération conditionnelle. La commission des libérations conditionnelles a peut-être besoin de ressources supplémentaires. Je suis tout à fait d'accord pour que le Comité de la justice de la Chambre des communes se penche sur la question. J'ai très clairement dit que notre objectif est d'assurer la sécurité publique.

Quand cet examen du régime de libération conditionnelle et du Service correctionnel du Canada aura-t-il lieu pour que nous...

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile a la parole.

L'hon. Roy Cullen: Monsieur le Président, je veux seulement rappeler que notre gouvernement tient à assurer la sécurité des collectivités canadiennes et que la sécurité publique doit être un élément primordial dont nous devons tenir compte dans toute décision.

Le ministre entend toujours revoir la question de la détermination de la peine et celle des libérations conditionnelles. L'une des difficultés rencontrées jusqu'à ce jour, c'est que le Comité de la justice a une très grosse charge de travail. Un sous-comité a été formé et je sais que le ministre et le gouvernement examinent en ce moment la façon de procéder à cette révision.

Je peux m'enquérir auprès du ministre des modalités et de la date de cette révision. Selon moi, ce serait dans notre intérêt, dans celui du gouvernement et dans celui de la population canadienne de revoir ces deux questions. Nous devons nous assurer de bien faire les choses afin d'éviter, autant que possible, une répétition de ce qui s'est produit dans la circonscription du député.

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 49.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 1er février 2005

AFFAIRES COURANTES		M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain).....	2922
Le Bureau de régie interne		M. Obhrai	2923
Le Président	2893	M. Lessard	2923
Loi sur le mariage civil		DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
M. Cotler	2893	La députée de York-Ouest	
Projet de loi C-38. Présentation et première lecture.....	2893	Mme Sgro	2924
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	2893	Les finances	
Les comités de la Chambre		M. Hill	2925
Procédure et affaires de la Chambre		L'aide aux victimes du tsunami	
Mme Redman	2893	Mme Minna	2925
Motion d'adoption	2893	Normand Maurice	
Adoption de la motion	2893	M. Bellavance	2925
Questions au <i>Feuilleton</i>		Les Forces canadiennes	
M. LeBlanc	2893	M. Valley	2925
Recours au Règlement		Les forêts	
Les pétitions		M. Harris	2926
M. Epp	2893	La Dartmouth Work Activity Society	
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		M. Savage	2926
Les finances		Oxfam-Québec en Estrie	
Motion	2893	Mme Bonsant	2926
M. Julian	2893	L'environnement	
M. Epp	2895	M. Silva	2926
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley)	2895	La Force opérationnelle Kaboul	
M. McKay	2896	M. Jaffer	2926
M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain)	2898	Les Affaires étrangères	
M. Preston	2899	M. Wilfert	2927
M. Masse	2899	Auschwitz	
M. Epp	2899	M. Blaikie	2927
M. Rajotte	2900	Auschwitz	
M. Epp	2901	M. Reid	2927
M. Masse	2902	Médecins du Monde Canada	
M. Jaffer	2902	M. Ménard (Hochelaga)	2927
Mme Desjarlais	2904	Le Mois de l'histoire des Noirs	
M. Lee	2904	M. Obhrai	2927
Mme Desjarlais	2907	Shawn Sawyer	
M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain)	2907	M. D'Amours	2928
M. Preston	2907	QUESTIONS ORALES	
M. O'Connor	2908	Le programme des commandites	
M. Menzies	2910	M. Harper	2928
M. Savage	2911	M. Martin (LaSalle—Énard)	2928
M. Obhrai	2912	M. Harper	2928
Mme Desjarlais	2913	M. Cotler	2928
M. Macklin	2913	M. Harper	2928
M. Comartin	2914	M. Brison	2928
M. McKay	2915	M. MacKay	2928
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	2915	M. Brison	2928
M. Comartin	2917	M. MacKay	2929
M. Obhrai	2917	M. Martin (LaSalle—Énard)	2929
M. Poilievre	2918		
Mme Desjarlais	2919		
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	2919		
M. Boudria	2920		

Les congés parentaux	
M. Duceppe	2929
M. Martin (LaSalle—Émard)	2929
M. Duceppe	2929
Mme Robillard	2929
Mme Gagnon (Québec)	2929
Mme Robillard	2929
Mme Gagnon (Québec)	2929
Mme Robillard	2929
L'environnement	
M. Layton	2930
M. Martin (LaSalle—Émard)	2930
M. Layton	2930
M. Dion	2930
Les congés parentaux	
Mme Ambrose	2930
Mme Robillard	2930
Mme Ambrose	2930
Mme Robillard	2930
Le programme des commandites	
M. Pallister	2930
M. McCallum (Markham—Unionville)	2931
M. Pallister	2931
M. Brison	2931
La Défense nationale	
M. Bachand	2931
M. Pettigrew	2931
M. Bachand	2931
M. Pettigrew	2931
L'environnement	
M. Bigras	2931
M. Goodale	2931
M. Bigras	2931
M. Dion	2932
Partenariat technologique Canada	
M. Rajotte	2932
M. Pickard	2932
M. Rajotte	2932
M. Pickard	2932
La défense nationale	
M. MacKenzie	2932
M. Graham (Toronto-Centre)	2932
M. MacKenzie	2932
M. Graham (Toronto-Centre)	2932
Les pharmacies Internet	
M. Boudria	2932
M. Dosanjh	2933
Le développement social	
M. Martin (Sault Ste. Marie)	2933
M. Dryden	2933
M. Martin (Sault Ste. Marie)	2933
M. Dryden	2933
Les affaires étrangères	
M. Day	2933
M. Martin (LaSalle—Émard)	2933
M. Day	2933
M. Pettigrew	2933

M. Kenney	2933
M. Pettigrew	2933
M. Kenney	2934
M. Pettigrew	2934
L'industrie aéronautique	
M. Crête	2934
M. Pickard	2934
M. Crête	2934
M. Pickard	2934
Les transports	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	2934
M. Lapierre (Outremont)	2934
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	2934
M. Lapierre (Outremont)	2935
Les affaires autochtones	
M. Holland	2935
M. McCallum (Markham—Unionville)	2935
La coopération internationale	
M. Menzies	2935
Mme Carroll	2935
Le Bureau de la sécurité des transports	
M. Poilievre	2935
Mme Robillard	2935
La Gendarmerie royale du Canada	
M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	2935
Mme McLellan	2935
La santé	
Mme Ratansi	2936
Mme Bennett	2936
Le programme des commandites	
Mme Parrish	2936
M. Brison	2936
Présence à la tribune	
Le Président	2936
Recours au Règlement	
Questions orales	
M. Martin (LaSalle—Émard)	2936
M. Day	2936
M. Sauvageau	2936
M. Matthews	2937
Mme Bakopanos	2937
Mme Ambrose	2937
Privilège	
Privilèges d'impression et de franchise postale	
M. Gallaway	2937
Mme Redman	2937
INITIATIVES MINISTÉRIELLES	
Les finances	
Motion	2937
M. Crête	2938
M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain)	2939
M. Simard (Beauport—Limoilou)	2940
Mme Bulte	2940
M. Fletcher	2943
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley)	2943

M. Day	2943
M. Fletcher	2944
M. Carr	2945
M. Watson	2946
M. Duncan	2946
Mme Minna	2947
M. Wrzesnewskyj	2948
M. Cuzner	2949
M. Hill	2950
M. Murphy	2951
M. MacKenzie	2952
M. Szabo	2954
M. Preston	2954
M. Simard (Beauport—Limoilou)	2954

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi électorale du Canada

M. Holland	2955
------------------	------

Projet de loi C-261. Deuxième lecture	2955
M. Bergeron	2957
Mme Stronach	2958
M. Reid	2958
M. Guimond	2959
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley)	2961
M. Simms	2962

MOTION D'AJOURNEMENT

L'agriculture

M. Benoit	2963
M. Easter	2964

La sécurité publique

M. Bezan	2965
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	2965

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**